



POWER CORPORATION
DU CANADA

RAPPORT
DE GESTION
ANNUEL

20 mars 2024

ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
ET NOTES
ANNEXES

pour l'exercice clos
le 31 décembre 2023

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2023 et les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.com.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 106

RAPPORT DE GESTION

Les abréviations utilisées dans le présent rapport de gestion sont définies dans la section Abréviations.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2024, les déclarations portant sur l'impôt différé, les attentes fondées sur l'évaluation préliminaire par la Société de l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux en ce qui concerne l'incidence sur le bénéfice net ajusté, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un seuil minimal par rapport aux charges fixes, l'intention de GBL de faire croître son portefeuille et ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard de la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada, des obligations continues découlant de la vente de Putnam à Franklin Templeton, ainsi que de la vente proposée des activités d'assurance individuelle de Canada Life U.K. sur l'île de Grande-Bretagne. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévus, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Pour parvenir à effectuer l'évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la Société et de ses filiales à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux et à formuler les attentes relatives à l'incidence sur le bénéfice net ajusté, la direction de la Société s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes ainsi que sur celle formulée par la direction de ses filiales. Afin d'estimer l'incidence pour Lifeco, la direction de Lifeco s'est basée sur la composition de ses activités et la croissance de son bénéfice net ajusté (défini par Lifeco comme le bénéfice fondamental) à l'heure actuelle, conformément à ses objectifs en matière de bénéfice net ajusté présentés dans la partie B du présent rapport de gestion. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com.

DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES

Le présent rapport de gestion contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif consolidé et actif géré », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Le présent rapport de gestion contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values (montant net) », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de chaque mesure.

LE 20 MARS 2024

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

Le rapport de gestion suivant de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, porte sur le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les données des périodes comparatives de 2022 ont été retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Power Corporation et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (les états financiers consolidés de 2023). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société au www.powercorporation.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend trois parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée, incluant une analyse de l'apport à la société de portefeuille de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements;
- Partie B – Rapport de gestion annuel de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion annuel d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). La capitalisation boursière présentée dans les sections qui suivent est en date du 31 décembre 2023 (se reporter à la section Autres mesures).

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Société

- 6 Power Corporation du Canada
- 7 Structure du groupe
- 11 Tableau des participations
- 12 Faits saillants financiers

Résultats d'exploitation consolidés

- 13 Développements et transactions notables de 2023
- 17 Résultats de Power Corporation
- 18 États consolidés des résultats
- 20 Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté

Revue des secteurs et des résultats d'exploitation

- 23 Lifeco
- 30 Financière IGM
- 37 GBL
- Autres composantes
- 43 Sagard et Power Sustainable
- 54 Autres

Situation financière

- 57 Bilans consolidés
- 60 Bilans de la société de portefeuille
- 66 Valeur de l'actif net ajustée

Gestion des liquidités, du capital et des risques

- 68 Flux de trésorerie
- 71 Gestion du capital
- 73 Gestion des risques
- 79 Instruments financiers et autres instruments
- 81 Arrangements hors bilan
- 82 Passifs éventuels
- 82 Engagements et obligations contractuels

Méthodes comptables

- 82 Sommaire des estimations et jugements comptables critiques
- 87 Changements de méthodes comptables
- 87 Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9
- 90 Modifications comptables futures

Autres

- 90 Transactions avec des parties liées
 - 91 Contrôles et procédures de communication de l'information
 - 91 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
 - 92 Corporation Financière Power
 - 94 Mesures financières non conformes aux normes IFRS
 - 97 Rapprochements des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS
 - 101 Autres mesures
 - 104 Principales données annuelles
 - 105 Sommaire des résultats trimestriels
-

POWER CORPORATION DU CANADA

APERÇU

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

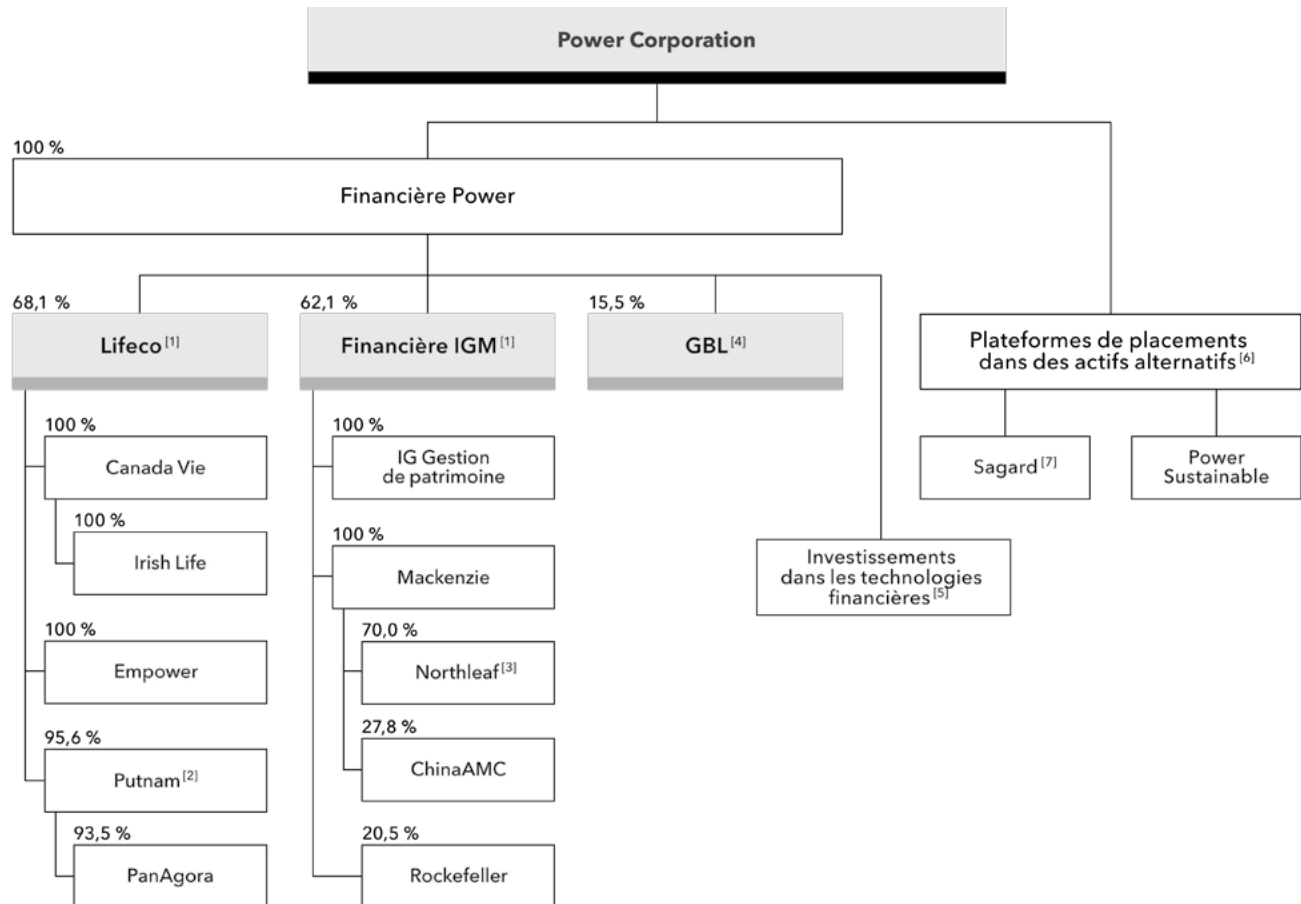
- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de la société de portefeuille : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles.

La Société exerce aussi une influence notable et détient des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

STRUCTURE DU GROUPE

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 31 décembre 2023, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs.



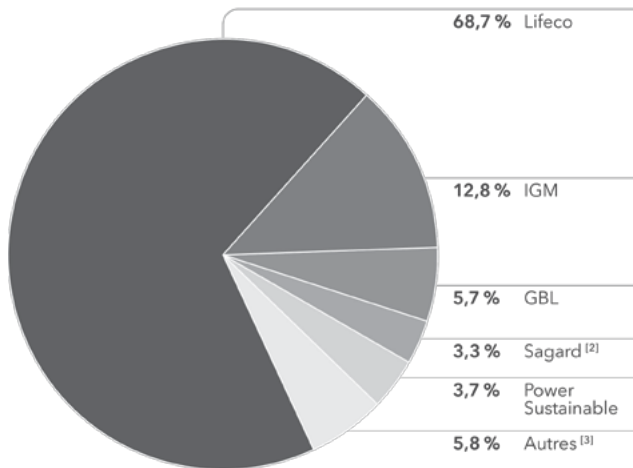
En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

- [1] Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 2,4 % dans Lifeco.
- [2] Le 1^{er} janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a complété la vente précédemment annoncée de sa participation dans Putnam. Lifeco a conservé sa participation dans PanAgora. Se reporter à la section Lifeco.
- [3] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule de placement dans lequel IGM détient une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.
- [4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient 45,3 % des droits de vote dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.
- [5] Comprend les participations donnant le contrôle dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.
- [6] Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.
- [7] La Société détient une participation de 53,5 % dans SHMI. Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

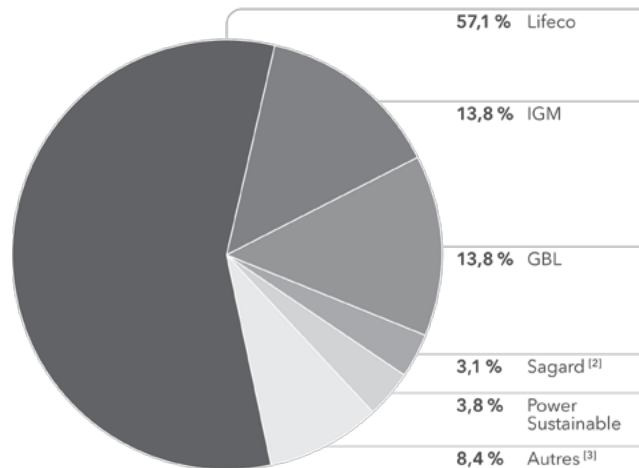
En tant que société de portefeuille, la Société se sert de la valeur de l'actif net ajustée ^[1], qui présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille, pour évaluer la valeur, la composition et la taille de ses placements. Les graphiques ci-dessous présentent la composition et la taille relative des placements détenus au sein du groupe Power, et ils illustrent la composition de l'actif inclus dans la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille, qui sont analysés en détail plus loin dans le présent rapport de gestion.

TOTAL DE L'ACTIF DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

DANS LA VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE



DANS LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE



[1] La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter aux sections Valeur de l'actif net ajustée et Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[2] Comprend les investissements dans les technologies financières détenus par la Société, incluant les participations dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealhsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power.

[3] La catégorie Autres comprend les autres placements et les participations dans les entreprises autonomes de la Société, ainsi que la trésorerie et les autres actifs détenus par la société de portefeuille.

Sociétés en exploitation cotées en bourse

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

LIFECO

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 40,9 G\$ (se reporter à la section Autres mesures) au 31 décembre 2023, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower et Irish Life.

Au 31 décembre 2023, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,1 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

FINANCIÈRE IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 8,3 G\$ au 31 décembre 2023, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage ses filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM.

Au 31 décembre 2023, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2023, Parjointco détenait une participation indirecte de 31,0 % (45,3 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,4 G€ au 31 décembre 2023, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, soutenue par un actionariat familial stable, et elle considère les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs. GBL Capital exerce les activités du groupe liées aux actifs alternatifs, qui fournissent des sources de diversification additionnelles au portefeuille de GBL. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Power Corporation continue de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies basées sur les actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Au 31 décembre 2023, l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs se chiffrait à 25,8 G\$, incluant des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures).

SAGARD

Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Sagard a des stratégies actives dans les domaines du capital de risque et de croissance, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé, des redevances et de l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes. En septembre 2023, Sagard a élargi sa présence mondiale en ouvrant un bureau dans le centre financier d'Abu Dhabi. Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 21,3 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion des placements alternatifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). Par l'entremise de Sagard, la Société détenait une participation donnant le contrôle de 53,5 % dans SHMI au 31 décembre 2023 (80,9 % au 31 décembre 2022).

POWER SUSTAINABLE

Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable qui compte des bureaux au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable vise à créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, ainsi que dans des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonisation, au progrès social et à la croissance responsable, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes), Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures et Power Sustainable Lios (agroalimentaire). Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,5 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Autres placements et entreprises autonomes

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements détenus par la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans des entreprises autonomes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps. Les entreprises autonomes comprennent les participations de la Société dans Peak et dans Lion, de même qu'une participation donnant le contrôle dans LMPG.

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2023, les principales participations détenues par la Société se présentaient comme suit :

Participations	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse ^[1]			
Lifeco ^[2]	68,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	15,5	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard			
SHMI ^[5]	53,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^{[1][6]}	14,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ^{[1][7]}	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ^{[1][8]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ^[9]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions ^[10]	39,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Fonds Sagard ^[11]	Divers	Placement	Juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable			
Power Sustainable Manager	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	< 5,0	Placement	Juste valeur par le biais du résultat global
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[12]	38,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	34,1	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Au cours des premier et troisième trimestres de 2023, des membres de la direction de Sagard ont investi des montants additionnels dans SHMI et, au 31 décembre 2023, ils avaient acquis une participation totale de 2,6 %. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de six ans. Au 31 décembre 2023, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation de 12,7 % dans SHMI. Lifeco détenait également une participation de 12,9 % dans SHMI.

[6] Portage Ventures I et IGM détiennent également des participations respectives de 10,9 % et de 31,3 % dans Wealthsimple (se reporter également à la sous-section Wealthsimple dans la section Sagard et Power Sustainable).

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[8] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, Sagard détient une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[9] Lifeco et IGM détiennent également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[10] Lifeco détient également une participation de 34,8 % dans Portage Capital Solutions.

[11] La Société détient une participation ne donnant pas le contrôle dans divers fonds gérés par SHMI. Lifeco détient également un placement dans certains de ces fonds. Se reporter à la sous-section Activités de gestion d'actifs dans la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements et des participations détenus respectivement.

[12] Lifeco détient également une participation de 14,7 % dans PPSIE.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités) ^[1]	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités) ^[1]
(en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)					
Bénéfice net ^[2]	406	975	89	2 195	2 195
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[2]	409	997	106	2 282	2 216
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[2][3]}	579	1 007	395	2 959	2 004
Par action - de base ^[2] :					
Bénéfice net	0,63	1,47	0,14	3,32	3,27
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,63	1,50	0,16	3,45	3,30
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^[4]	0,89	1,52	0,59	4,47	2,99
Dividende déclaré (par action participante)	0,525	0,525	0,495	2,100	1,980
Taux de rendement en dividende ^[5]	5,5 %	6,1 %	6,2 %		
Total de l'actif consolidé (en milliards)	749	715	704		
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré ^[3] (en milliards)	1 321	1 246	1 213		
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[3] (en milliards)	3 108	2 893	2 718		
Valeur de l'actif net ajustée ^{[2][3]}	34 917	31 801	27 963		
Par action ^[4]	53,53	48,26	41,91		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	21 348	20 926		
Par action	32,49	32,40	31,37		
Capitalisation boursière	24 714	22 785	21 247		
Prix de l'action (actions comportant des droits de vote limités)					
À la clôture	37,89	34,58	31,85	37,89	31,85
Haut	38,63	38,98	34,23	38,98	43,45
Bas	32,33	34,48	29,76	32,00	29,76
Nombre d'actions participantes en circulation					
À la fin de la période	652,2	658,9	667,1	652,2	667,1
Nombre moyen	655,2	660,4	667,3	662,0	670,6

[1] Se reporter à la sous-section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[3] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[5] Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé par action participante, selon le dividende déclaré au cours de la période de présentation de l'information financière, par le prix d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière.

SOMMAIRE DE L'APPORT AU BÉNÉFICE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES DE POWER CORPORATION

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Lifeco ^[1]	662	649	595	2 500	2 209
IGM ^[1]	124	130	140	510	538
GBL ^[1]	(1)	315	(24)	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[2]	(27)	2	31	(43)	89
Sociétés en exploitation cotées en bourse	758	1 096	742	3 390	2 703
Sagard et Power Sustainable	(65)	(11)	(183)	(161)	(365)
ChinaAMC	-	-	14	2	57
Autres placements et entreprises autonomes	(12)	34	(82)	148	(20)
	681	1 119	491	3 379	2 375
Activités propres et autres ^[3]	(102)	(112)	(96)	(420)	(371)
Bénéfice net ajusté^{[4][5]}	579	1 007	395	2 959	2 004
Ajustements ^[6]	(170)	(10)	(289)	(677)	212
Bénéfice net^[4]	409	997	106	2 282	2 216

[1] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[2] Se reporter au tableau détaillé à la section Résultats de Power Corporation.

[3] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, ainsi que les dividendes sur les actions non participantes de la Société et de la Financière Power.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[6] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

DÉVELOPPEMENTS ET TRANSACTIONS NOTABLES DE 2023

TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme apporte des modifications à l'évaluation et au calendrier de comptabilisation des contrats d'assurance ainsi qu'à la présentation et à la communication des informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société, elle n'a pas d'incidence significative sur la stratégie d'affaires sous-jacente de Lifeco et elle ne la modifie pas de façon significative. La Société a retraité les résultats comparatifs de 2022 afin de refléter l'adoption d'IFRS 17.

La Société et ses filiales ont aussi adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues et la comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9) et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Se reporter à la sous-section Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 dans la section Changements de méthodes comptables ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir davantage d'information.

FAITS SAILLANTS DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de développements et de transactions stratégiques ont eu lieu au cours de 2023, dont les suivants :

Lifeco

Putnam Investments : Le 1^{er} janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a complété la vente précédemment annoncée de Putnam à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous la dénomination Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir une incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et sera reflétée dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans.

En plus de cette vente, Lifeco, la Société et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les douze mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré à Franklin Templeton, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Investment Planning Counsel : Le 30 novembre 2023, Lifeco a complété l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une société indépendante de gestion de patrimoine de premier plan, auprès d'IGM. Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie est désormais l'un des plus importants fournisseurs de services non bancaires de gestion de patrimoine au Canada. Lifeco a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Lifeco prévoit engager des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'acquisition. Puisque la Société consolide actuellement IPC par l'entremise d'IGM, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

Value Partners Group Inc. (Value Partners) : Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a complété son acquisition de Value Partners, apportant ainsi des capacités complémentaires qui élargiront davantage les gammes de produits de gestion de patrimoine pour les conseillers et leurs clients.

Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie accélère la concrétisation de sa vision consistant à se tailler une place de choix auprès des conseillers entrepreneurs et de leurs clients. Au total, la Canada Vie comptait plus de 16 000 relations conseillers et avait un actif administré de 102 G\$ au 31 décembre 2023.

Autres transactions et activités :

- Le 16 mai 2023, Canada Life United Kingdom (U.K.) a annoncé une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Environ 47 000 polices de clients seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Cette entente fait suite à l'annonce de Canada Life U.K., en novembre 2022, indiquant que les activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne étaient fermées aux nouvelles affaires.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer ses positions sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice net ajusté.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de Lifeco en 2023, Irish Life a complété la vente à AIB Life d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de son entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ pour Lifeco (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices permet d'augmenter l'envergure d'AIB Life et de devancer l'échéancier menant à la rentabilité.
 - Lifeco a comptabilisé des provisions de 159 M\$ se rapportant à la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologies de l'information, ainsi que des provisions à l'égard des réductions de l'effectif débutant en 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et les provisions constituées à l'égard des réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes de Lifeco : i) après le 31 décembre 2023, soit au premier trimestre de 2024, Lifeco a annoncé sa décision de fermer aux nouvelles affaires ses activités de gestion de patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni; ii) la provision pour restructuration permettra à Lifeco de soutenir ses activités en Allemagne en mettant en œuvre sa stratégie, visant à générer de la croissance au moyen de la diversification des produits, d'un programme d'efficacité tirant parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle; et iii) la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie « one Irish Life » de Lifeco, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.
 - Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, appuyant ainsi l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes au Royaume-Uni sur un marché britannique dynamique, où des affaires d'un montant de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, renforçant ainsi la position de Lifeco pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ pour Lifeco.

Financière IGM

Rockefeller Capital Management et Investment Planning Counsel : Le 3 avril 2023, la Financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie de 835 M\$ (622 M\$ US) qui a été versée le 2 juin 2023.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller incluent :

- l'accroissement de la présence d'IGM sur le marché de la gestion de patrimoine aux États-Unis, par l'entremise de Rockefeller, dont la marque et le modèle d'affaires sont axés sur les clients à valeur élevée et très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a conclu une entente visant la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC à la Canada Vie. Le 30 novembre 2023, IGM a complété la vente d'IPC pour un produit de 575 M\$, plus les ajustements, et a comptabilisé un profit de 221 M\$. La Société a éliminé ce profit à la consolidation et, par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

China Asset Management Co. : Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété la transaction précédemment annoncée en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu à Mackenzie sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC a ainsi augmenté pour s'établir à 27,8 %. Les actionnaires de la Société conservent une participation dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. La Société a comptabilisé la participation de 27,8 % du groupe dans ChinaAMC à titre d'entreprise associée dans ses états financiers consolidés. Par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable du placement dans ChinaAMC dans les bilans consolidés.

Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Au moment de la transaction, la participation d'IGM dans Lifeco a diminué, passant de 4,0 % à 2,4 %, et la participation de la Financière Power dans Lifeco a augmenté, pour s'établir à 68,2 %. Le profit de 169 M\$ après impôt comptabilisé par IGM à la vente des actions de Lifeco se composait d'un montant de 175 M\$ comptabilisé au premier trimestre et d'une diminution de 6 M\$ comptabilisée de façon prospective au deuxième trimestre. La Société a éliminé le profit net au moment de la consolidation.

GBL

Groupe Webhelp et Concentrix Corporation (Concentrix) : Le 25 septembre 2023, Webhelp et Concentrix ont finalisé l'entente précédemment annoncée visant à combiner leurs activités, créant ainsi un fournisseur mondial dans le secteur de l'expérience client. À la clôture de la transaction, les modalités de paiement de GBL comprenaient : i) des actions de Concentrix (Concentrix + Webhelp) représentant une valeur de marché de 610 M€ (13,2 % du capital et des droits de vote au 30 septembre 2023); ii) des actions de participation aux bénéfices futurs qui pourraient donner accès au capital additionnel de l'entité combinée sous réserve de l'atteinte de certains seuils, représentant une valeur de marché de 17 M€; iii) un billet du vendeur donnant à GBL le droit de recevoir environ 510 M€ en trésorerie au deuxième anniversaire de la clôture de la transaction, correspondant à une valeur actualisée estimative de 460 M€; et iv) un montant en trésorerie de 15 M€. Une fois cette transaction complétée, GBL a comptabilisé un profit d'environ 1,3 G€ à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, qui a été éteint sans que cela ait d'incidence sur la trésorerie de GBL à la clôture de la transaction. Depuis l'acquisition de Webhelp en 2019, GBL a comptabilisé des augmentations nettes cumulatives de 1,2 G€ au titre de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp.

Rotation du portefeuille : En 2023, GBL a poursuivi la rotation active de son portefeuille et a complété des cessions au sein de son portefeuille de placements cotés en bourse, générant un produit total d'environ 1,2 G€, comprenant notamment i) la cession de sa participation résiduelle dans MOWI, correspondant à 1,9 %, pour un produit de 158 M€; ii) la réduction de sa participation dans Pernod Ricard à 6,7 %, comparativement à 6,9 % au 31 décembre 2022, pour un produit de 110 M€; iii) la liquidation de sa participation résiduelle de 2,1 % dans Holcim à la suite de l'arrivée à échéance, le 31 mai 2023, de contrats de vente à terme assortis d'un dividende cumulatif, pour un produit net de 567 M€; et iv) la vente de la majorité de sa participation dans GEA, correspondant à environ 6,5 % du capital de GEA, pour un produit de 365 M€. Ces cessions ont généré un gain en capital net total de 80 M€ pour GBL (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).

Rachats d'actions : En 2023, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 11,0 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 816 M€. En mars 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une sixième attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€, qui a par la suite été augmenté à 630 M€. GBL a commencé à mettre en œuvre le rachat d'actions en mai 2023. Au 31 décembre 2023, la sixième attribution pour le rachat d'actions avait été complétée. Le 2 novembre 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une septième attribution pour un montant de 500 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2023, GBL a annulé 6,3 millions de ses actions propres, et elle devrait proposer une résolution visant l'annulation de 8,3 millions d'actions propres lors de son assemblée générale extraordinaire, le 2 mai 2024.

FAITS SAILLANTS DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Activités de mobilisation de capitaux

En 2023, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, mobilisant un montant total de 2,7 G\$^[1], incluant les engagements de fonds suivants :

SAGARD

- **Sagard Senior Lending** : Le 8 février 2023, Sagard a annoncé la clôture initiale de Sagard Senior Lending Partners, avec des engagements totalisant 315 M\$ US. Au 31 décembre 2023, le montant total des engagements se chiffrait à 515 M\$ US. De ce montant, une tranche de 338 M\$ US peut actuellement être appelée.
- **Portage Capital Solutions** : En 2023, Sagard a mobilisé des engagements de 393 M\$ US à l'égard de Portage Capital Solutions. De ce montant, une tranche de 381 M\$ US peut actuellement être appelée.
- **Sagard NewGen** : En 2023, Sagard a complété la clôture finale de son fonds européen d'actions de sociétés fermées, Sagard NewGen, et a mobilisé des capitaux additionnels de 82 M€, portant ainsi le montant total des engagements en capital à 313 M€. La Société a également réduit de 42 M€ son engagement total à l'égard de Sagard NewGen dans le cadre de transactions secondaires.
- **Sagard Healthcare Partners** : Au cours du deuxième trimestre de 2023, Sagard a entrepris des activités de mobilisation de capitaux pour la deuxième série de Sagard Healthcare Partners et a complété la clôture initiale, mobilisant des engagements qui totalisaient un montant allant jusqu'à 300 M\$ US. Au 31 décembre 2023, le montant total des engagements du fonds avait ainsi augmenté, pouvant atteindre jusqu'à 1 026 M\$ US.

POWER SUSTAINABLE

- **Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures** : Le 9 mars 2023, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures et, en 2023, elle a mobilisé des engagements totaux de 600 M\$ US provenant de filiales de Lifeco.
- **Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE)** : Le 29 novembre 2023, Power Sustainable a annoncé la clôture finale du millésime II (Vintage II) de PPSIE. Le partenariat a mobilisé des engagements en capital additionnels de 200 M\$ en 2023, portant ainsi le capital engagé de la plateforme de placement à 1,8 G\$.
- **Power Sustainable Lios** : En 2023, Power Sustainable a mobilisé des capitaux additionnels de 44 M\$, portant le montant total des engagements en capital à 263 M\$. De ce montant, une tranche de 234 M\$ peut actuellement être appelée.

Autres développements

SAGARD

Nouveaux partenariats stratégiques au sein de SHMI : En juillet 2023, Sagard a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, Sagard a également élargi son partenariat existant avec Lifeco, et les partenaires stratégiques ont respectivement convenu de faire des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de Sagard. La transaction visant les partenariats stratégiques a été complétée le 28 septembre 2023. À la clôture de la transaction, ADQ, BMO et Lifeco ont acquis une participation minoritaire totale de 29,0 % dans SHMI. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Autres transactions :

- Le 22 septembre 2023, Sagard a acquis un intérêt économique de 75,0 % (49,0 % des droits de vote) dans la Corporation Diagram. Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 20 sociétés dans lesquelles elle a investi au moyen de cinq fonds. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de Diagram, conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé Diagram, y compris ses fonds contrôlés, à la date d'acquisition.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- En janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, SHMI a complété la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition d'une participation stratégique dans Performance Equity Management, LLC (PEM), une société de placement mondiale multiproduits axée sur les actions de sociétés fermées. Son investissement dans PEM permet à Sagard d'établir une plateforme combinant des placements conjoints, des placements secondaires et des fonds de fonds. L'entente donne notamment à Sagard l'option de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de PEM le 31 décembre 2028.
- Le 13 mars 2024, soit après la fin de l'exercice, SHMI a annoncé l'acquisition d'une participation de 40 % dans HalseyPoint Asset Management, LLC (HalseyPoint), un gestionnaire de titres garantis par des prêts (CLO) établi aux États-Unis, ainsi que la conclusion d'un partenariat stratégique avec celui-ci. La stratégie de gestion de CLO de HalseyPoint permet d'élargir l'offre de Sagard en matière de crédit, qui inclut notamment des produits de crédit opportunistes et des prêts de premier rang partout en Amérique du Nord.

[1] Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers. Se reporter à la sous-section Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

RÉSULTATS DE POWER CORPORATION

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que de l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société et des autres placements et entreprises autonomes de la Société au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation. Une analyse de l'apport de chacun des secteurs à présenter ainsi que d'autres composantes est présentée ci-après, à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté. Cette modification concorde avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023, afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives de 2022 ont été retraitées pour tenir compte de cette modification. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

MODE DE PRÉSENTATION

Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS

Les états financiers consolidés de 2023 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, des entités sous le contrôle de la Financière Power. La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Présentation de la société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 36 des états financiers consolidés de 2023 de la Société, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections du présent rapport de gestion.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentés ci-après. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ces tableaux reflètent l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance									
Produits des activités d'assurance	5 174	-	-	-	-	-	5 174	5 110	5 442
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 898)	-	-	-	-	-	(3 898)	(3 921)	(4 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(386)	-	-	-	-	-	(386)	(401)	(376)
Total du résultat des activités d'assurance	890	-	-	-	-	-	890	788	698
Résultat de placement net									
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	13 483	235	-	9	99	(228)	13 598	(3 023)	3 507
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^[4]	(13 208)	-	-	-	-	-	(13 208)	3 836	(3 373)
Total du résultat de placement net	275	235	-	9	99	(228)	390	813	134
Honoraires et autres produits	1 558	837	-	-	239	(33)	2 601	2 569	2 378
Charges d'exploitation et frais administratifs	(2 002)	(609)	-	(40)	(459)	12	(3 098)	(2 654)	(2 673)
Charges financières	(104)	(39)	-	(14)	(29)	(1)	(187)	(202)	(228)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	617	424	-	(45)	(150)	(250)	596	1 314	309
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(10)	51	(1)	-	(11)	(22)	7	327	(80)
Bénéfice avant impôt	607	475	(1)	(45)	(161)	(272)	603	1 641	229
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	(170)	53	-	-	(26)	-	(143)	198	(5)
Bénéfice net – activités poursuivies	777	422	(1)	(45)	(135)	(272)	746	1 443	234
Perte nette – activités abandonnées	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(31)	(26)
Bénéfice net	774	422	(1)	(45)	(135)	(272)	743	1 412	208
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	295	315	-	35	(49)	(272)	324	424	106
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	479	107	(1)	(93)	(86)	-	406	975	89
	774	422	(1)	(45)	(135)	(272)	743	1 412	208

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[4] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

Bénéfice net consolidé - Exercices clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance								
Produits des activités d'assurance	20 402	-	-	-	-	-	20 402	19 632
Charges afférentes aux activités d'assurance	(15 777)	-	-	-	-	-	(15 777)	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 544)	-	-	-	-	-	(1 544)	(1 531)
Total du résultat des activités d'assurance	3 081	-	-	-	-	-	3 081	2 829
Résultat de placement net								
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	15 348	438	-	67	396	(390)	15 859	(23 365)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^[4]	(13 820)	-	-	-	-	-	(13 820)	26 012
Total du résultat de placement net	1 528	438	-	67	396	(390)	2 039	2 647
Honoraires et autres produits	5 874	3 432	-	-	974	(113)	10 167	9 267
Charges d'exploitation et frais administratifs	(6 994)	(2 562)	-	(187)	(1 540)	69	(11 214)	(9 683)
Charges financières	(426)	(141)	-	(55)	(137)	(7)	(766)	(672)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 063	1 167	-	(175)	(307)	(441)	3 307	4 388
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	5	200	423	99	1	(113)	615	(34)
Bénéfice avant impôt	3 068	1 367	423	(76)	(306)	(554)	3 922	4 354
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	53	214	-	42	(31)	(15)	263	646
Bénéfice net - activités poursuivies	3 015	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 659	3 708
Perte nette - activités abandonnées	(124)	-	-	-	-	-	(124)	(32)
Bénéfice net	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535	3 676
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 078	709	-	138	(98)	(539)	1 288	1 429
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	52	-	-	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	1 813	444	423	(308)	(177)	-	2 195	2 195
	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535	3 676

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[4] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1]					
Lifeco ^{[2][3]}	662	649	595	2 500	2 209
IGM ^[2]	124	130	140	510	538
GBL ^[2]	(1)	315	(24)	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[4]	(27)	2	31	(43)	89
	758	1 096	742	3 390	2 703
Sagard et Power Sustainable	(65)	(11)	(183)	(161)	(365)
ChinaAMC ^[5]	-	-	14	2	57
Autres placements et entreprises autonomes	(12)	34	(82)	148	(20)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(54)	(65)	(49)	(230)	(184)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(48)	(47)	(47)	(190)	(187)
	579	1 007	395	2 959	2 004
Ajustements^[6]					
Lifeco ^{[2][3]}	(155)	(10)	(277)	(549)	206
IGM ^[2]	137	-	-	204	-
Incidence de la consolidation	(152)	-	(12)	(278)	16
	(170)	(10)	(289)	(623)	222
Sagard et Power Sustainable	-	-	-	-	(10)
ChinaAMC ^[5]	-	-	-	(54)	-
	(170)	(10)	(289)	(677)	212
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[7]					
Lifeco ^{[2][3]}	507	639	318	1 951	2 415
IGM ^[2]	261	130	140	714	538
GBL ^[2]	(1)	315	(24)	423	(133)
Incidence de la consolidation	(179)	2	19	(321)	105
	588	1 086	453	2 767	2 925
Sagard et Power Sustainable	(65)	(11)	(183)	(161)	(375)
ChinaAMC ^[5]	-	-	14	(52)	57
Autres placements et entreprises autonomes	(12)	34	(82)	148	(20)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(54)	(65)	(49)	(230)	(184)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(48)	(47)	(47)	(190)	(187)
	409	997	106	2 282	2 216
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam ^[3]	(3)	(22)	(17)	(87)	(21)
Bénéfice net^[7]	406	975	89	2 195	2 195

[1] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, se reporter aux sous-sections Lifeco, Financière IGM ainsi que Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[5] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction dans le cadre de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM et ne détient donc plus de participation directe dans ChinaAMC. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[6] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[7] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice par action - de base^[1]					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	0,89	1,52	0,59	4,47	2,99
Ajustements	(0,26)	(0,02)	(0,43)	(1,02)	0,31
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,63	1,50	0,16	3,45	3,30
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	-	(0,03)	(0,02)	(0,13)	(0,03)
Bénéfice net	0,63	1,47	0,14	3,32	3,27

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant :
 - i) un ajustement lié aux participations de Lifeco dans PPSIE et SHMI;
 - ii) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealhsimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Portage Capital Solutions, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés à IGM et à GBL conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté pour Lifeco, IGM et GBL.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Lifeco	(24)	(6)	(33)	(50)	(30)
IGM	(3)	8	(8)	7	1
GBL	-	-	72	-	118
	(27)	2	31	(43)	89
Par action ^[1]	(0,04)	-	0,05	(0,07)	0,14

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 et au troisième trimestre de 2023	2023 par rapport à 2022
Bénéfice net	
406 M\$ (0,63 \$ par action), comparativement à 89 M\$ (0,14 \$ par action) pour la période correspondante de 2022 et à 975 M\$ (1,47 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	2 195 M\$ (3,32 \$ par action), comparativement à 2 195 M\$ (3,27 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 1,5 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	
409 M\$ (0,63 \$ par action), comparativement à 106 M\$ (0,16 \$ par action) pour la période correspondante de 2022 et à 997 M\$ (1,50 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	2 282 M\$ (3,45 \$ par action), comparativement à 2 216 M\$ (3,30 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 4,5 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	
579 M\$ (0,89 \$ par action), comparativement à 395 M\$ (0,59 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 50,8 % par action, et à 1 007 M\$ (1,52 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	2 959 M\$ (4,47 \$ par action), comparativement à 2 004 M\$ (2,99 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 49,5 % par action.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies	
Apport de 588 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 453 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 29,8 %, et à 1 086 M\$ au troisième trimestre de 2023.	Apport de 2 767 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 2 925 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 5,4 %.
Apport de 758 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 742 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 2,2 %, et à 1 096 M\$ au troisième trimestre de 2023.	Apport de 3 390 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 2 703 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 25,4 %.

Principaux facteurs influant sur le bénéfice

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de la Société ont respectivement augmenté de 303 M\$ et de 184 M\$, ou 46,6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2022.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 189 M\$, ou 59,4 %, et de 67 M\$, ou 11,3 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net a augmenté de 121 M\$, ou 86,4 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a diminué de 16 M\$, ou 11,4 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net a représenté un montant négatif de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à un apport négatif de 24 M\$ au quatrième trimestre de 2022.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net comprend un apport positif de 21 M\$ de Sagard et un apport négatif de 86 M\$ de Power Sustainable au quatrième trimestre de 2023, comparativement à un apport négatif de 23 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 160 M\$ de Power Sustainable en 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de la Société ont respectivement augmenté de 66 M\$, ou 3,0 %, et de 955 M\$, ou 47,7 %, par rapport à la période correspondante de 2022.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement diminué de 464 M\$, ou 19,2 %, et augmenté de 291 M\$, ou 13,2 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net a augmenté de 176 M\$, ou 32,7 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a diminué de 28 M\$, ou 5,2 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net s'est établi à 423 M\$, comparativement à un apport négatif de 133 M\$ en 2022.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net comprend un apport positif de 11 M\$ de Sagard et un apport négatif de 172 M\$ de Power Sustainable en 2023, comparativement à un apport négatif de 42 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 323 M\$ de Power Sustainable en 2022.

Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM, de GBL, et de Sagard et Power Sustainable est présentée aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, et Sagard et Power Sustainable, dans la section Revue des résultats des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

Pour une analyse complémentaire des résultats de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

REVUE DES SECTEURS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Lifeco

APERÇU DES ACTIVITÉS

Lifeco est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, notamment en bonifiant sa présentation et sa communication de l'information financière afin que la manière dont elle crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître ses activités soit à la fois plus claire et plus transparente. Lifeco se concentre sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, soit : Solutions en milieu de travail (incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les produits collectifs de retraite, ainsi que les services d'administration de retraite et de tenue de dossiers), Gestion du patrimoine et des actifs (incluant les produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers) et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance). Le 1^{er} janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a complété la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Templeton et, en raison de la transaction, Putnam est présentée en tant qu'activités abandonnées.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, qui offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes principalement par l'entremise des unités Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurances et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, Lifeco offre à des clients collectifs au Canada des produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, des produits collectifs d'assurance créances et des produits collectifs de retraite et d'investissement, incluant des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et dentaire, et d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de revenus de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés. Par l'entremise de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, Lifeco offre des produits et des services de gestion de patrimoine axé sur l'épargne et le revenu à des clients individuels. L'unité Assurances et rentes offre des produits et des services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles et des produits de rentes collectifs à prime unique.

L'exploitation américaine est gérée par Empower, par l'intermédiaire des unités Régimes à cotisations définies - Empower et Gestion du patrimoine des particuliers - Empower, ainsi que par PanAgora, par l'intermédiaire de l'unité Gestion d'actifs. L'unité Régimes à cotisations définies - Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur offrir des conseils par l'entremise de régimes à cotisations définies, de régimes à prestations définies et des régimes non admissibles offerts par l'employeur. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et des services de gestion de patrimoine aux particuliers, notamment des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'unité Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements, des services administratifs et de distribution connexes, en plus de proposer un vaste éventail de produits de placement. L'unité Exploitation générale comprend des éléments non liés directement ou alloués aux unités Empower et PanAgora Asset Management, incluant un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam, qui a été classée en tant qu'activités abandonnées.

L'exploitation européenne exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en matière de produits collectifs de retraite et d'avantages du personnel offerts en Irlande. L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de Lifeco en Irlande. En plus de gérer des actifs au nom des sociétés du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi des actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels partout en Europe et en Amérique du Nord. L'unité Assurances et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco, sous le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques, qui sont principalement exercées aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de récession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Participation directe moyenne (%)	68,2	68,2	66,6	68,2	66,6
Apport au bénéfice					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	482	633	285	1 898	2 386
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	638	643	562	2 450	2 179
Total des dividendes reçus				1 322	1 216
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans Lifeco				15 326	14 579
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				57,1	54,8
Juste valeur de la participation dans Lifeco				27 871	19 414
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				68,7	57,7

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	662	649	595	2 500	2 209
Incidence de la consolidation ^[1]	(24)	(6)	(33)	(50)	(30)
	638	643	562	2 450	2 179
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(155)	(10)	(277)	(549)	206
Incidence de la consolidation ^[2]	(1)	-	-	(3)	1
	(156)	(10)	(277)	(552)	207
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	482	633	285	1 898	2 386
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	(3)	(21)	(17)	(85)	(21)
Bénéfice net	479	612	268	1 813	2 365

[1] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant un ajustement au titre des participations de Lifeco dans PPSIE et SHMI et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[2] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[1][2][3]}	1,04	1,02	0,96	3,94	3,56
Ajustements ^[4]	(0,24)	(0,01)	(0,45)	(0,87)	0,33
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1]	0,80	1,01	0,51	3,07	3,89
Bénéfice net^[1]	0,79	0,97	0,48	2,94	3,86

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR dans la partie B du présent rapport de gestion. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[1][2]}					
Exploitation canadienne	301	296	260	1 158	1 164
Exploitation américaine ^[3]	261	262	215	1 006	737
Exploitation européenne	213	206	256	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	236	198	181	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(40)	(12)	(18)	(68)	(26)
	971	950	894	3 667	3 318
Ajustements ^[4]					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ^[5]	(213)	153	(386)	(307)	530
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	-	-	-	(121)	-
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^{[5][6]}	83	(106)	(5)	(20)	47
Autres incidences non liées aux marchés ^{[6][7]}	(98)	(61)	(25)	(357)	(267)
	(228)	(14)	(416)	(805)	310
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1]					
Exploitation canadienne	166	414	352	961	1 431
Exploitation américaine	194	244	168	769	464
Exploitation européenne	217	25	(25)	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	215	265	3	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(49)	(12)	(20)	(85)	(11)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1]	743	936	478	2 862	3 628
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam ^[3]	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net ^[1]	740	905	452	2 738	3 596

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après. Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[5] Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, y compris une définition de ces ajustements.

[6] À la suite d'examen internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[7] Comprend les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications aux lois fiscales.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 et au troisième trimestre de 2023	2023 par rapport à 2022
Bénéfice net	
740 M\$ (0,79 \$ par action), comparativement à 452 M\$ (0,48 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 64,6 % par action, et à 905 M\$ (0,97 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	2 738 M\$ (2,94 \$ par action), comparativement à 3 596 M\$ (3,86 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 23,8 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	
743 M\$ (0,80 \$ par action), comparativement à 478 M\$ (0,51 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 56,9 % par action, et à 936 M\$ (1,01 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	2 862 M\$ (3,07 \$ par action), comparativement à 3 628 M\$ (3,89 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 21,1 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	
971 M\$ (1,04 \$ par action), comparativement à 894 M\$ (0,96 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 8,3 % par action, et à 950 M\$ (1,02 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.	3 667 M\$ (3,94 \$ par action), comparativement à 3 318 M\$ (3,56 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 10,7 % par action.

CANADA

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 186 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 166 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 41 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 301 M\$. L'augmentation reflète :

- les résultats solides enregistrés au chapitre des produits collectifs d'assurance-invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises par la direction relativement aux prix, ainsi que la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle et par l'incidence favorable non récurrente de certaines estimations liées à l'impôt en 2022.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 135 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 92 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 114 M\$, en raison d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs, partiellement contrebalancée par le rendement favorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Pour le trimestre correspondant de 2022, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes avait représenté un montant positif de 61 M\$, en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, partiellement contrebalancée par une baisse des écarts de crédit, ce qui avait donné lieu à une diminution de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. La hausse avait aussi été partiellement contrebalancée par le rendement défavorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les résultats de la période correspondante de 2022 comprenaient également une incidence favorable non récurrente de 63 M\$ au titre d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, qui ne s'est pas reproduite en 2023.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 470 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 961 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 1 158 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence favorable de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne s'est pas reproduite, ainsi qu'à la légère diminution de la MSC comptabilisée au titre des services fournis;
- partiellement contrebalancées par le bénéfice accru de la gamme de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie découlant de la croissance des primes et des résultats solides enregistrés au chapitre de l'assurance-invalidité, ainsi que par la hausse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté avant impôt a augmenté de 10 % par rapport à la période correspondante de 2022.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 197 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 267 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 139 M\$, comparativement à un montant positif de 136 M\$ pour la période correspondante de 2022. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 38 M\$, comparativement à un montant positif de 87 M\$ pour la période correspondante de 2022, mais cette variation doit être prise en compte parallèlement aux incidences connexes de la MSC. Les résultats de la période correspondante de 2022 comprenaient une incidence favorable non récurrente de 63 M\$ au titre d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

ÉTATS-UNIS (ACTIVITÉS POURSUIVIES)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 17 M\$ US (26 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 142 M\$ US (194 M\$ CA). Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 193 M\$ US (261 M\$ CA), soit une augmentation de 33 M\$ US (46 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse des honoraires et autres produits découlant de la croissance interne des activités, de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers, ainsi que d'un ajustement favorable des honoraires liés à Prudential;
- partiellement contrebalancée par les pertes de valeur liées au crédit des prêts hypothécaires commerciaux au quatrième trimestre de 2023.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 51 M\$ US (67 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 35 M\$ US (47 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2022. L'augmentation des ajustements négatifs est principalement attribuable à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, ainsi qu'à la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprenaient un ajustement favorable lié à la finalisation de l'acquisition de Prudential.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 220 M\$ US (305 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 572 M\$ US (769 M\$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 749 M\$ US (1 006 M\$ CA), soit une augmentation de 186 M\$ US (269 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre, ainsi qu'à la hausse de l'apport des placements et à la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 177 M\$ US (237 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 211 M\$ US (273 M\$ CA) pour la période correspondante de 2022. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à la baisse des charges d'intégration et de restructuration se rapportant à la finalisation des intégrations de MassMutual et de Personal Capital en 2022, ainsi qu'à l'amélioration de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes. La diminution des ajustements négatifs a été partiellement contrebalancée par une provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de la quasi-totalité des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019.

EUROPE

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 217 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 213 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse des rendements des placements dans l'unité Assurances et rentes découlant de l'incidence non récurrente des activités de négociation au cours de l'exercice précédent;
- partiellement contrebalancée par des résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail et par l'incidence des fluctuations des devises.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant positif de 4 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 281 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable à un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life, ainsi qu'à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées à l'interne, qui s'est traduite par un profit net de 110 M\$. De plus, la baisse des valeurs des immeubles a été plus marquée en 2022 qu'en 2023. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une perte de valeur d'actifs liée aux systèmes de technologies de l'information et par des provisions pour charges de restructuration.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net s'est établi à 384 M\$, comparativement à 1 202 M\$ pour la période correspondante de 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 777 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse des rendements des placements dans l'unité Assurances et rentes et à des variations des attributions d'honoraires et de charges dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs;
- partiellement contrebalancées par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, par l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité dans l'unité Assurances et rentes, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 393 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 357 M\$ pour la période correspondante de 2022. La diminution des ajustements est principalement attribuable aux apports positifs, pour la période correspondante de 2022, des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de l'incidence favorable de la hausse des taux sans risque, alors que les résultats de 2023 tiennent compte de l'expérience négative sur le marché par rapport aux attentes découlant de la baisse des valeurs des immeubles commerciaux, ainsi que des pertes réalisées au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs visant à favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au deuxième trimestre de 2023. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par le profit net à la vente à AIB Life et par la récupération des activités de réassurance de rentes en vigueur au Royaume-Uni, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le trimestre.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 212 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 215 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 236 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés et aux résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant principalement de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers contre les catastrophes en 2022, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables des activités d'assurance-vie aux États-Unis et de certaines transactions structurées.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 21 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 178 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. La diminution des ajustements négatifs est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 291 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 833 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 196 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 794 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre, ainsi qu'à une provision de 128 M\$ comptabilisée en 2022 au titre des sinistres estimés se rapportant à l'ouragan Ian.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant positif de 39 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 56 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période, partiellement contrebalancées par le montant net de la révision des hypothèses.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lié aux activités poursuivies lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2023, les ajustements représentant une incidence défavorable de 805 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2023, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 228 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 213 M\$ après impôt (351 M\$ avant impôt), les incidences de la transformation des activités de 67 M\$ après impôt (137 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 31 M\$ après impôt (42 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 83 M\$ après impôt (incidence défavorable de 28 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Au troisième trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 14 M\$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 106 M\$ après impôt (125 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 25 M\$ après impôt (33 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (48 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 153 M\$ après impôt (191 M\$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 351 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 79 M\$ après impôt (92 M\$ avant impôt), des pertes réalisées de 121 M\$ après impôt (158 M\$ avant impôt) découlant de la vente d'actifs excédentaires évalués à la JVAERG à la suite du rééquilibrage des actifs, une incidence défavorable de 4 M\$ après impôt (5 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 111 M\$ après impôt (144 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 212 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 168 M\$ après impôt (209 M\$ avant impôt), les incidences de la transformation des activités de 19 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 32 M\$ après impôt (43 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 7 M\$ après impôt (9 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.

En 2022, les ajustements représentant une incidence favorable de 310 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 416 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 386 M\$ après impôt (393 M\$ avant impôt), une incidence défavorable de 5 M\$ après impôt (21 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 61 M\$ après impôt (73 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (36 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 63 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales.
- Au troisième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 177 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 151 M\$ après impôt (228 M\$ avant impôt) et une incidence favorable de 85 M\$ après impôt (96 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les incidences de la transformation des activités de 23 M\$ après impôt (42 M\$ avant impôt) et par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (47 M\$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 73 M\$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 15 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 101 M\$ après impôt (131 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 79 M\$ après impôt (152 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 622 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 686 M\$ après impôt (864 M\$ avant impôt), partiellement contrebalancée par une incidence défavorable de 18 M\$ après impôt (19 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 19 M\$ après impôt (25 M\$ avant impôt), ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (35 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Financière IGM

APERÇU DES ACTIVITÉS

IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les activités principales d'IGM se composent du gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et du gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. Au quatrième trimestre de 2023, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter et de simplifier les secteurs d'activité de la Société, lesquels comprennent désormais les secteurs de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux ménages de clients de détail. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de ses courtiers en valeurs mobilières, de ses courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit des services complets de planification financière personnelle en offrant une vaste gamme de produits et de services financiers dans les domaines de la planification financière avancée, des services bancaires hypothécaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment les services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire, ainsi que l'investissement stratégique d'IGM dans Rockefeller (classé en tant que participation dans une entreprise associée) et celui dans Wealthsimple (classé par IGM comme une participation à la JVAERG). Ce secteur comprenait également IPC, qui a été vendue le 30 novembre 2023.

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie, qui offre des services de gestion de placements destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement grâce à une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques d'IGM dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées.

Le secteur Activités internes et autres représente principalement les investissements effectués par IGM dans Lifeco et les fonds Portage Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué d'IGM et les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Participation directe moyenne (%)	62,1	62,1	62,2	62,1	62,0
Apport au bénéfice					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	107	138	120	446	554
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	121	138	132	517	539
Total des dividendes reçus				333	333
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans IGM				3 702	3 607
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				13,8	13,6
Juste valeur de la participation dans IGM				5 179	5 592
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				12,8	16,6

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies					
Tel qu'il a été présenté par IGM ^[1]	124	130	140	510	538
Incidence de la consolidation ^[2]	(3)	8	(8)	7	1
	121	138	132	517	539
Ajustements					
Tel qu'ils ont été présentés par IGM	137	-	-	204	-
Incidence de la consolidation ^[3]	(151)	-	(12)	(275)	15
	(14)	-	(12)	(71)	15
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	107	138	120	446	554
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées					
Incidence de la consolidation ^[4]	-	(1)	-	(2)	-
Bénéfice net	107	137	120	444	554

[1] Selon le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés, la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, et reflétait les ajustements apportés conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9; Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. L'incidence de la consolidation figurant dans les périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de l'application d'IFRS 17.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

[4] Représente la quote-part revenant à IGM des activités abandonnées de Lifeco.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Bénéfice net ajusté ^{(1)¶(2)}	0,84	0,88	0,94	3,44	3,63
Ajustements ^{(3)¶(4)}	0,92	-	-	1,38	-
Bénéfice net ⁽¹⁾	1,76	0,88	0,94	4,82	3,63

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières dans la partie C du présent rapport de gestion.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Gestion de patrimoine ^{(1)¶(2)}	104	118	108	443	448
Gestion d'actifs ^{(1)¶(2)}	77	79	72	310	284
Activités propres et autres ^{(1)¶(2)}	18	13	45	68	135
Bénéfice net ajusté ^{(3)¶(4)}	199	210	225	821	867
Ajustements ^{(4)¶(5)}	221	-	-	328	-
Bénéfice net ⁽³⁾	420	210	225	1 149	867

[1] Au quatrième trimestre de 2023, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter et de simplifier ses secteurs d'activité, lesquels comprennent désormais les secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs. La révision des secteurs reflète le fait que Rockefeller et Wealthsimple font partie du secteur Gestion de patrimoine et que ChinaAMC et Northleaf font partie du secteur Gestion d'actifs. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice présenté par IGM. Les informations comparatives ont été retraitées pour tenir compte de la restructuration des secteurs.

[2] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[4] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[5] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 et au troisième trimestre de 2023**2023 par rapport à 2022****Bénéfice net**

420 M\$ (1,76 \$ par action), comparativement à 225 M\$ (0,94 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 87,2 % par action, et à 210 M\$ (0,88 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.

1 149 M\$ (4,82 \$ par action), comparativement à 867 M\$ (3,63 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 32,8 % par action.

En 2023, le bénéfice net inclut le profit de 169 M\$ comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco et son profit de 221 M\$ comptabilisé à la vente d'IPC à Lifeco. La Société a éliminé ces profits au moment de la consolidation.

Bénéfice net ajusté

199 M\$ (0,84 \$ par action), comparativement à 225 M\$ (0,94 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 10,6 % par action, et à 210 M\$ (0,88 \$ par action) au troisième trimestre de 2023.

821 M\$ (3,44 \$ par action), comparativement à 867 M\$ (3,63 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 5,2 % par action.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable nette de 328 M\$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, incluant une incidence favorable de 221 M\$ sur le bénéfice au quatrième trimestre. Il n'y avait pas eu d'ajustements au cours de l'exercice 2022. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 104 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 4 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente en tant qu'activités abandonnées, ainsi qu'un apport négatif de 1 M\$ des investissements stratégiques. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une diminution de 3 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 6 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 26 M\$, principalement en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la baisse des produits tirés de la distribution des produits bancaires, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance. La baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires est attribuable aux ajustements de la juste valeur et aux marges nettes découlant des taux d'intérêt actuels.
- Une augmentation de 15 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 232 M\$ pour le trimestre, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 5 M\$ pour se chiffrer à 146 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils, de l'échéance des unités de commissions de vente différées et d'autres changements apportés à la rémunération. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés à partir du volume des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 4 M\$ pour se chiffrer à 24 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont augmenté de 6 M\$ pour se chiffrer à 63 M\$ au cours du trimestre, principalement en raison de la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance ainsi que du calendrier de certains projets et d'autres charges.
- Une augmentation de 7 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 116 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société. L'augmentation pour le trimestre était attribuable au calendrier de projets et d'autres charges.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 43 M\$, principalement en raison des variations de l'actif géré.
- Une augmentation de 3 M\$ des charges d'intérêts, qui se sont chiffrées à 26 M\$, comprenant l'affectation des charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction de l'affectation de la dette à long terme d'IGM à IG Gestion de patrimoine. L'affectation de la dette a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par IGM.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 18 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 301 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 6,8 % de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour le trimestre s'est établi à 102,1 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 102,4 points de base en 2022.
- Une augmentation de 9 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 224 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 5,0 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,5 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,9 points de base en 2022.
- Une augmentation de 2 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 4 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du trimestre, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 443 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 15 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente en tant qu'activités abandonnées, comparativement à 11 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les résultats du secteur comprennent également un apport négatif de 4 M\$ des investissements stratégiques. Le bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine a diminué de 5 M\$, pour s'établir à 432 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 14 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 126 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une diminution de 3 M\$ des produits tirés des frais de rachat, qui se sont chiffrés à 1 M\$.
- Une augmentation de 40 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 923 M\$ pour l'exercice. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 26 M\$ pour s'établir à 584 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 16 M\$ pour se chiffrer à 92 M\$.
- Une augmentation de 14 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 438 M\$.
- Une augmentation de 3 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 172 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une augmentation de 9 M\$ des charges d'intérêts, qui se sont chiffrées à 98 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 48 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 189 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 4,4 % de l'actif sous services-conseils moyen. Le taux moyen des honoraires de consultation au cours de l'exercice s'est établi à 102,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 102,5 points de base en 2022.
- Une augmentation de 15 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 891 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 2,2 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,7 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,9 points de base en 2022.
- Une augmentation de 11 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 13 M\$.
- Une diminution de 4 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 156 M\$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 77 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 27 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à 21 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. Le bénéfice net de Mackenzie a diminué de 2 M\$, pour s'établir à 49 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 2 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 4 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des investisseurs tiers.
- Les honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, se sont chiffrés à 184 M\$, ce qui représente un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de 2022. Les honoraires de gestion d'actifs nets - tierces parties se sont chiffrés à 156 M\$, soit une diminution de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, en raison d'une baisse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets, partiellement contrebalancée par une hausse de 1,3 % de l'actif géré moyen. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,2 points de base, comparativement à 55,1 points de base en 2022. La diminution du taux est principalement attribuable à une modification de la composition de l'actif géré. Les honoraires de gestion d'actifs - Gestion de patrimoine se sont établis à 28 M\$, soit une augmentation de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 26 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 310 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 106 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un montant de 71 M\$ pour la période correspondante de 2022, et reflète l'acquisition par IGM d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC en janvier 2023. Le bénéfice net de Mackenzie a diminué de 9 M\$, pour s'établir à 204 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 10 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 740 M\$, principalement en raison d'une diminution de 12 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 2,0 % de l'actif géré moyen, contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,4 points de base, comparativement à 54,2 points de base en 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente, partiellement contrebalancée par une modification de la composition de l'actif géré. Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 114 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022. L'augmentation des honoraires de gestion est attribuable à une augmentation du taux des honoraires de gestion. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,9 points de base, comparativement à 14,7 points de base en 2022.
- Une augmentation de 6 M\$ des charges, qui se sont établies à 448 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 4 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 84 M\$ au cours de l'exercice. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires comprennent principalement les activités de distribution aux intermédiaires, qui varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 360 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, et comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 6 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 12 M\$.
- Une diminution de 2 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 74 M\$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur additionnel des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. Se reporter à la section Autres mesures pour obtenir une définition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

(en milliards de dollars)	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022
Gestion de patrimoine ^[1]				
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	107,6	101,9	99,3	95,4
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	13,6	12,3	11,5	9,6
Actif sous services-conseils	121,2	114,2	110,8	105,0
Gestion d'actifs				
Actif géré de tiers	118,9	112,0	113,1	108,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine	76,8	74,3	73,5	71,8
Actif géré	195,7	186,3	186,6	180,5
Données consolidées ^{[1][2]}				
Actif géré	226,6	215,2	213,6	205,3
Actif géré et actif sous services-conseils ^[3]	240,2	227,4	224,2	214,1

[1] Exclut l'actif géré ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Les informations comparatives présentées ont été retraitées afin d'exclure IPC.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

(en milliards de dollars)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine ⁽¹⁾								
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	117,1	116,9	116,1	114,7	109,6	108,5	110,7	116,3
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	104,2	104,7	104,2	103,3	99,2	99,1	101,8	107,4
Gestion d'actifs								
Actif géré de tiers	114,1	115,5	116,3	115,7	112,7	113,4	118,5	125,7
Total de l'actif géré	189,3	191,9	193,1	192,0	186,3	187,3	195,5	205,5
Données consolidées ⁽¹⁾⁽²⁾								
Actif géré	219,2	221,5	221,8	220,2	213,1	213,8	221,4	234,2
Actif géré et actif sous services-conseils ⁽³⁾	232,1	233,7	233,6	231,6	222,6	222,4	229,4	242,1

[1] Exclut l'actif géré ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Les informations comparatives présentées ont été retraitées afin d'exclure IPC.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

En 2023, les ajustements représentant une incidence favorable de 328 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Pour le quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté excluait une incidence favorable de 221 M\$ après impôt (221 M\$ avant impôt) se rapportant au profit net, déduction faite des coûts de transaction, comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente d'IPC dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.
- Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté excluait une incidence défavorable de 68 M\$ après impôt (95 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :
 - Des charges de restructuration et d'autres charges de 76 M\$ après impôt (103 M\$ avant impôt) découlant d'une plus grande rationalisation et simplification du modèle opérationnel d'IGM afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités d'affaires. Ces initiatives comprennent : i) des changements apportés à la structure organisationnelle, y compris l'harmonisation de la structure organisationnelle d'IGM, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités et de mener à bien ses initiatives stratégiques clés, ainsi qu'une optimisation des ressources et de la structure des talents d'IGM visant à mieux répondre aux besoins croissants des activités, à favoriser les partenariats dans l'ensemble de ses activités et à fonctionner de façon plus efficace et efficiente; ii) une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que par l'automatisation et la modernisation de l'infrastructure technologique d'IGM dans le but d'accroître l'efficacité et sa capacité à répondre aux besoins des clients; et iii) une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine afin de refléter l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
 - Une diminution de 6 M\$ après impôt (6 M\$ avant impôt), comptabilisée de façon prospective, du profit comptabilisé par IGM au premier trimestre à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.
 - Un ajustement de 15 M\$ après impôt (15 M\$ avant impôt) au titre de l'incidence liée à IFRS 17 pour Lifeco, représentant un changement d'estimation qu'IGM a comptabilisé de façon prospective. La Société a éliminé cet ajustement dans l'incidence de la consolidation au moment de la consolidation.
- Pour le premier trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté excluait une incidence favorable de 175 M\$ après impôt (179 M\$ avant impôt) se rapportant à la vente par IGM à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.

IGM n'avait présenté aucun ajustement en 2022.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.com).

GBL**APERÇU DES ACTIVITÉS**

GBL est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, soutenue par un actionariat familial stable, et elle considère les facteurs ESG comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs. GBL Capital, qui exerce les activités du groupe liées aux actifs alternatifs, fournit des sources de diversification additionnelles au portefeuille de GBL. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers, une filiale en propriété exclusive. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes (participation en %) :

ENTITÉS OUVERTES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imerys (EPA : NK) (54,6 %) - solutions de produits minéraux industriels de spécialité ▪ SGS (SIX : SGSN) (19,3 %) - solutions de contrôle, d'inspection et de certification ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) (6,7 %) - vins et spiritueux ▪ adidas (XETR : ADS) (7,6 %) - conception, développement et distribution d'articles de sport | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Umicore (EBR : UMI) (15,9 %) - catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux ▪ Concentrix + Webhelp (Nasdaq : CNXC) (13,2 %) - fournisseur mondial de services et de technologies en matière d'expérience client ▪ Ontex (EBR : ONTEX) (19,98 %) - fournisseur de solutions d'hygiène personnelle |
|--|---|

ENTITÉS FERMÉES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Affidea (99,2 %) - fournisseur de services de soins de santé spécialisés ▪ Sanoptis (83,4 %) - fournisseur de services ophtalmologiques ▪ Canyon (48,7 %) - fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parques Reunidos (23,0 %) - exploitant de parcs de loisirs ▪ Voodoo (15,9 %) - concepteur et éditeur de jeux mobiles |
|---|---|

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL a étendu ses activités à la gestion d'actifs alternatifs et elle développe un portefeuille de placements alternatifs composé de placements dans des fonds gérés à l'externe et de placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées. Elle offre également une gamme complète de stratégies de placement fortement axées sur les facteurs ESG par l'intermédiaire de ses gestionnaires d'actifs externes dotés d'une expertise dans de multiples domaines. Les stratégies gérées par Sienna Investment Managers englobent les actifs cotés, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, le capital de risque et l'immobilier.

Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'établissait à 16 671 M€, comparativement à 17 775 M€ au 31 décembre 2022.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL ont été préparés à partir de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice de 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.com).

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Participation directe moyenne (%) ^[1]	15,5	15,5	14,9	15,3	14,8
Apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies	(1)	315	48	423	(15)
Total des dividendes reçus ^[2]				92	84
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans GBL				3 717	3 314
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				13,8	12,5
Juste valeur de la participation dans GBL à la juste valeur				2 295	2 388
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				5,7	7,1

[1] La participation directe moyenne présentée ne tient pas compte de l'incidence des actions propres détenues par GBL. L'intérêt économique moyen, incluant l'incidence des actions propres, s'est établi à 16,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (15,9 % en 2022).

[2] Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 63 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 62 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Rapprochement de l'apport au bénéfice net de Power Corporation

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Apport au bénéfice net de Power Corporation :					
Tel qu'il a été présenté par GBL	(1)	315	(24)	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[1]	-	-	72	-	118
Bénéfice net (perte nette)	(1)	315	48	423	(15)

[1] La Société a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023. L'apport à la Société avant le 1^{er} janvier 2023 comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

(en millions d'euros)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :					
Imerys	(73)	21	24	28	130
Webhelp	-	5	12	14	26
Parques Reunidos/Piolin II	(23)	33	(22)	(22)	1
Canyon	(6)	1	(3)	(6)	11
Sanoptis	(15)	(31)	(6)	(47)	(21)
Affidea	(9)	(18)	7	(42)	(30)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	34	6	-	48	(12)
	(92)	17	12	(27)	105
Dividendes nets tirés des placements :					
SGS	-	-	-	118	110
Pernod Ricard	46	-	51	81	82
Holcim	-	-	-	34	28
Umicore	-	9	-	31	31
GEA	-	-	-	10	10
adidas	-	-	-	8	39
MOWI	-	-	3	1	19
Autres ^[1]	2	1	-	3	3
	48	10	54	286	322
Autres produits financiers (charges financières)					
Dérivés liés à des obligations échangeables et convertibles	(10)	36	(32)	61	98
Variation de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp	-	(37)	(59)	107	(255)
Autres produits financiers (charges financières)	76	34	(8)	252	(459)
	66	33	(99)	420	(616)
Autres produits (charges) d'exploitation					
Variation de la valeur du passif au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp	-	(36)	(22)	(112)	(159)
Autres produits (charges) d'exploitation	(39)	(28)	(35)	(121)	(114)
	(39)	(64)	(57)	(233)	(273)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	14	1 292	(15)	1 308	(87)
Produits (charges) d'intérêts	1	(12)	(9)	(30)	(34)
Impôt	(1)	-	2	(1)	(2)
Bénéfice net (perte nette)^{[2][3]}	(3)	1 276	(112)	1 723	(585)

[1] Comprend le dividende de Concentrix.

[2] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[3] Attribuable aux actionnaires de GBL.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 et au troisième trimestre de 2023

2023 par rapport à 2022

Bénéfice net (perte nette)

Perte nette de 3 M€, comparativement à une perte nette de 112 M€ pour la période correspondante de 2022 et à un bénéfice net de 1 276 M€ au troisième trimestre de 2023.

Bénéfice net de 1 723 M€, comparativement à une perte nette de 585 M€ pour la période correspondante de 2022.

Le bénéfice net de GBL au troisième trimestre de 2023 comprenait un profit de 1,3 G€ comptabilisé à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp.

AJUSTEMENTS APPORTÉS À L'APPORT DE GBL CONFORMÉMENT À IAS 39

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 et l'a appliquée de façon prospective. La Société a classé les placements détenus par GBL conformément au classement de GBL en vertu d'IFRS 9. GBL a classé ses placements dans des entités ouvertes et dans Voodoo à la juste valeur par le biais du résultat global (JVAERG), un classement facultatif des instruments de fonds propres en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres.

Les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39 pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes closes le 31 décembre 2022	
	Trimestre	Exercice
Cession partielle du placement dans Pernod Ricard ^[1]	67	67
Cession partielle du placement dans MOWI ^[2]	-	22
Charges pour perte de valeur au titre des placements cotés ^[3]	-	(7)
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées ^[4]	-	(107)
Cession de fonds alternatifs et autres ^[5]	3	38
Reprise de pertes latentes sur les fonds alternatifs et autres ^[6]	2	105
Total	72	118

[1] Au cours du quatrième trimestre de 2022, une partie du placement dans Pernod Ricard avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé comme étant à la JVAERG. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 67 M\$ et comprenait un recouvrement lié à la reprise d'une perte de valeur précédemment comptabilisée.

[2] Au cours du deuxième trimestre de 2022, une partie du placement dans MOWI avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement était classé comme étant à la JVAERG. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 22 M\$.

[3] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la JVAERG et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 6,99 € par action. Au cours des premier et troisième trimestres de 2022, le cours de l'action avait diminué pour atteindre respectivement 6,63 € et 5,52 €, ce qui avait donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société s'était chiffrée à 1 M\$ pour le premier trimestre et à 4 M\$ pour le troisième trimestre.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur sur les autres placements s'était chiffrée à 2 M\$.

[4] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées à la JVRN, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2022, la valeur de certains placements dans des actions de sociétés fermées, principalement dans le portefeuille d'actifs numériques de GBL, avait été réduite en-dessous de leur coût, ce qui s'était traduit par des charges pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur s'était chiffrée à 84 M\$ pour le deuxième trimestre et à 23 M\$ pour le troisième trimestre de 2022.

[5] En 2022, des placements détenus par l'entremise de fonds alternatifs et d'autres fonds d'investissement classés comme étant à la JVRN conformément à IFRS 9 avaient été cédés, ce qui avait donné lieu à des profits réalisés. La quote-part revenant à Power Corporation des profits réalisés, conformément à IAS 39, s'était chiffrée à 38 M\$, dont une tranche de 3 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2022.

[6] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs à la JVRN, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation n'a pas comptabilisé ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte nette s'est chiffrée à 3 M€, comparativement à une perte nette de 112 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. Cette diminution de la perte nette est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 165 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 66 M€ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à des charges financières de 99 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. Les autres produits financiers pour le quatrième trimestre de 2023 comprennent :
 - une perte de 10 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés, comparativement à une perte de 32 M€ pour la période correspondante de 2022;
 - une augmentation nette de 62 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN, comparativement à une diminution nette de 9 M€ de la juste valeur au cours du trimestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 34 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport de 34 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport nul pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 29 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport de 14 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 15 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, GBL avait comptabilisé une charge pour perte de valeur au titre du goodwill de Sienna Real State.
- Une diminution de 18 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 39 M€.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 97 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 73 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 24 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. L'apport en 2023 comprend la quote-part revenant à GBL d'une charge pour perte de valeur de 96 M€ comptabilisée par Imerys au titre de ses actifs destinés à l'industrie papetière, reflétant les conditions actuelles du marché et les récentes déclarations d'intérêt reçues à l'égard de ce groupe d'actifs.
- Une diminution de 16 M€ de l'apport d'Affidea au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 9 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 7 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 9 M€ de l'apport de Sanoptis au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 15 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 6 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 3 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 6 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 3 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 12 M€ de l'apport de Webhelp, qui a été déconsolidée au troisième trimestre de 2023 à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix.
- Une diminution de 6 M€ des dividendes, qui se sont établis à 48 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus de Pernod Ricard et de MOWI. Le dividende reçu de MOWI a diminué en raison d'une réduction de la participation de GBL.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 1 723 M€, comparativement à une perte nette de 585 M€ pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 1 395 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport de 1 308 M€ pour GBL, comparativement à une perte nette de 87 M€ pour la période correspondante de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, GBL a comptabilisé un profit de 1,3 G€ à la déconsolidation de Webhelp à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, le 25 septembre 2023. Le profit à la déconsolidation de Webhelp inclut la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, qui a été éteint à la clôture de la transaction. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, GBL avait comptabilisé une perte de valeur de 103 M€ au titre d'un placement détenu par GBL Capital, partiellement contrebalancée par un profit net comptabilisé à la vente d'un placement détenu par GBL Capital, ainsi qu'une charge pour perte de valeur, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une augmentation de 1 036 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 420 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des charges financières de 616 M€ au cours de la période correspondante de 2022. Les autres produits financiers comprennent :
 - un profit de 61 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations échangeables de GEA et de Pernod Ricard et aux obligations convertibles émises par GBL, comparativement à un profit de 98 M€ pour la période correspondante de 2022;
 - une incidence favorable de 107 M€ liée à la diminution du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation, qui a été réévalué jusqu'à son extinction à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, comparativement à une incidence défavorable de 255 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp pour la période correspondante de 2022;
 - une augmentation nette de 188 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution nette de 487 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2022.

- Une augmentation de 60 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport positif de 48 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 12 M€ pour l'exercice 2022.
- Une diminution de 40 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 233 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 112 M€ au cours de l'exercice, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, qui ont été réévalués jusqu'à leur extinction à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, comparativement à une augmentation de 159 M€ des passifs pour la période correspondante de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 102 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport de 28 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport de 130 M€ pour l'exercice 2022, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une diminution de 36 M€ des dividendes, qui se sont établis à 286 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus d'adidas et de MOWI, partiellement contrebalancée par une augmentation des dividendes reçus de SGS et de Holcim.
- Une augmentation de 26 M€ de l'apport négatif de Sanoptis au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 47 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 21 M€ pour l'exercice 2022. Sanoptis a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022, et les coûts engagés en 2022 étaient principalement liés à l'acquisition.
- Une diminution de 23 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 22 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 1 M€ pour l'exercice 2022.
- Une diminution de 17 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 6 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 11 M€ pour l'exercice 2022.
- Une augmentation de 12 M€ de l'apport négatif d'Affidea au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 42 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 30 M€ pour l'exercice 2022. Affidea a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022, et les coûts engagés en 2022 étaient principalement liés à l'acquisition.
- Une diminution de 12 M€ de l'apport de Webhelp au bénéfice de GBL, représentant un apport de 14 M€ en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.

Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation en %	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation en %
€/ \$ CA	1,4660	1,3862	5,8	1,4597	1,3696	6,6

L'information ci-dessus est tirée de l'information financière publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice de 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.com).

AUTRES COMPOSANTES DU BÉNÉFICE

Sagard et Power Sustainable

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, la Société développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.

- Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Sagard a des stratégies actives dans les domaines du capital de risque et de croissance, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé, des redevances et de l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement à des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.
- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable qui compte des bureaux au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable vise à créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, ainsi que dans des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et l'intéressement aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

APPORT À POWER CORPORATION

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Activités de gestion d'actifs					
Sagard	4	(6)	(10)	(25)	(68)
Power Sustainable	(16)	(15)	3	(52)	(15)
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Sagard	17	2	(13)	36	26
Power Sustainable	(70)	8	(163)	(120)	(308)
	(65)	(11)	(183)	(161)	(365)
Ajustements					
Power Sustainable	-	-	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(65)	(11)	(183)	(161)	(375)

Les sections qui suivent présentent un aperçu des activités de gestion d'actifs et d'investissement des plateformes de placement, ainsi que leurs résultats.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Aperçu des activités

SAGARD

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 21,3 G\$ (16,1 G\$ US) (19,0 G\$ [14,0 G\$ US] au 31 décembre 2022), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans cinq catégories d'actifs, soit le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier, incluant 1,5 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

Sagard gère des actifs dans des fonds, des comptes à gestion distincte et des véhicules de placement conjoint. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré par stratégie.

(en milliards de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital de risque et de croissance ^[1]	3,8	2,8
Actions de sociétés fermées	4,2	3,6
Instruments de crédit privé	3,4	2,9
Redevances	1,7	1,2
Immobilier	6,7	7,2
Autres ^[2]	1,5	1,3
Actif géré	21,3	19,0
<i>Power Corporation</i>	1,6	1,2
<i>Tiers et entreprises associées^[3]</i>	19,7	17,8
Capitaux générant des honoraires^{[1][4][5]}	14,0	12,8
<i>Power Corporation</i>	1,0	0,7
<i>Tiers et entreprises associées^[3]</i>	13,0	12,1

[1] Inclut les éliminations interfonds des participations de Portage Ventures I et de Portage Ventures II dans les fonds Diagram au sein de la catégorie d'actif du capital de risque et de croissance au 31 décembre 2023.

[2] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine.

[3] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[4] Se reporter à la section Autres mesures.

[5] Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine de Sagard d'un montant de 1,4 G\$ au 31 décembre 2023 (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion (se reporter à la section Autres mesures) de Sagard s'est établi à 1,19 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1,36 % pour le trimestre correspondant de 2022.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Sagard s'est établi à 1,26 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1,32 % pour la période correspondante de 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard et les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2023				Participation détenue			Rémunération du gestionnaire		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Honoraires ^[2]	Intéressement aux plus-values ^[2]	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Capital de risque et de croissance									
Portage Ventures I ^{[3][4]}	\$ CA	2016	466	38,0	62,0	-	2,00 Capital investi	10,0	
Portage Ventures II ^{[3][5]}	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00 Capital investi	20,0	
Portage Ventures III	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25 Capital engagé	20,0	
Portage Capital Solutions ^[6]	\$ US	2022	381	39,4	34,8	25,8	2,00 Capital engagé	20,0	
Fonds Diagram ^[7]	\$ CA	2016 à 2023	370	19,2	19,5	61,3	1,00-2,50 Capital engagé	nil-20,0	
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	407	3,7	13,7	82,6	2,00 Capital engagé	20,0	
Sagard MidCap II ^[5]	€	2006	728	22,4	25,8	51,8	1,75 Capital investi	20,0	
Sagard MidCap III ^{[5][8]}	€	2013	729	0,2	26,9	72,9	2,00 Capital investi	20,0	
Sagard MidCap IV	€	2020	815	18,6	27,2	54,2	1,75 Capital engagé	20,0	
Sagard NewGen ^[9]	€	2020	313	6,0	23,8	70,2	2,00 Capital engagé	20,0	
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2017	557	18,0	1,0	81,0	1,50 Capital investi	15,0	
Sagard Credit Partners II	\$ US	2020	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50 Capital investi	20,0	
Sagard Senior Lending Partners ^[6]	\$ US	2022	338	-	15,1	84,9	1,25 Capital investi	15,0	
Redevances									
Sagard Healthcare Partners ^{[6][10]}	\$ US	2019	1 026	10,3	0,5	89,2	1,50-1,75 Capital engagé	20,0	
Immobilier									
USPF ^[11]	\$ US	2002	953	1,7	21,2	77,1	0,75-0,98 Valeur de l'actif net	-	

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, jusqu'à 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap IV, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, jusqu'à 120 M\$ US dans SSLP et 202 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II et 26 M\$ US dans Portage Ventures III), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (102 M€ dans Sagard MidCap II, 192 M€ dans Sagard MidCap III, 150 M€ dans Sagard MidCap IV et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 27 M\$ et 262 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base et l'intéressement aux plus-values de chaque fonds.

[3] Comprend les participations respectives de 38,0 % et de 7,7 % dans Portage Ventures I et Portage Ventures II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[4] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] Portage Capital Solutions, Sagard Senior Lending Partners, Sagard Healthcare Partners et USPF poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[7] Les fonds Diagram comprennent Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram Opportunity et Diagram ClimateTech. Le total des engagements en capital comprend les montants engagés par Portage Ventures I et Portage Ventures II. Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Portage Ventures I (10 M\$ dans Diagram Ventures I) et de Portage Ventures II (10 M\$ dans Diagram Ventures I et 35 M\$ dans Diagram Ventures II). Diagram Ventures I et II ne perçoivent pas d'honoraires liés au rendement.

[8] La participation de la Société est détenue dans des unités avec intéressement aux plus-values.

[9] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une tranche de 42 M€ de son engagement initial de 60 M€ dans Sagard NewGen (soit une participation de 13,5 % à titre de commanditaire). Au 31 décembre 2023, la Société et Sagard conservaient une participation de 6,0 % à titre de commanditaire.

[10] Représente les première et deuxième séries; la participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2023. Au cours du troisième trimestre de 2023, Sagard Healthcare Partners a complété la clôture initiale de la deuxième série, mobilisant des engagements en capital totalisant jusqu'à 300 M\$ US. La période d'investissement est close pour la première série, et celle-ci représente un engagement total de 726 M\$; le taux de la rémunération de base est passé de 1,75 % sur le capital engagé à 1,50 % sur le capital investi.

[11] USPF est géré par Sagard Real Estate en vertu d'une entente de services de gestion. USPF est un fonds immobilier à capital variable et investit généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, les engagements en capital du fonds sont représentatifs de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures).

Le tableau suivant présente un sommaire des activités dans chacun des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2023	Engagements					Distributions à ce jour ^[1]	Valeur de l'actif net ^[2]
	(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé		
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	
Capital de risque et de croissance							
Portage Ventures I ^[3]	\$ CA	466	-	-	621	1 176	
Portage Ventures II	\$ CA	401	26	6,1	55	789	
Portage Ventures III	\$ US	260	395	60,4	-	272	
Portage Capital Solutions	\$ US	87	294	77,1	-	80	
Fonds Diagram	\$ CA	155	215	58,1	76	194	
Actions de sociétés fermées							
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	98	309	75,9	-	88	
Sagard MidCap II ^[4]	€	722	6	0,9	1 163	40	
Sagard MidCap III	€	673	56	7,7	949	708	
Sagard MidCap IV	€	567	248	30,4	-	653	
Sagard NewGen ^[5]	€	206	159	50,7	61	209	
Instruments de crédit privé							
Sagard Credit Partners I ^[5]	\$ US	548	279	50,1	513	169	
Sagard Credit Partners II ^[5]	\$ US	446	753	64,5	32	485	
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	81	257	75,9	-	60	
Redevances							
Sagard Healthcare Partners ^[5]	\$ US	726	421	41,0	162	628	

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 1,1 G\$ au 31 décembre 2023 (0,9 G\$ au 31 décembre 2022).

[4] Le 21 avril 2022, Sagard MidCap II a cédé son dernier placement.

[5] Le total des engagements capitalisés représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis la création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. Les engagements non capitalisés de Sagard NewGen, de Sagard Credit Partners I, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners incluent des montants distribués respectifs de 52 M€, de 270 M\$ US, de 32 M\$ US et de 121 M\$ US, qui pourraient être rappelés par le fonds.

Capital de risque et de croissance (investissements dans les technologies financières)

- La catégorie d'actif du capital de risque et de croissance de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Portage et Diagram.

PORTAGE

- Portage a pour mission de soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers et, à cette fin, elle s'associe à des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions.
 - Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 100 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
 - Portage Capital Solutions est un partenaire financier pour les entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers ayant atteint un stade de croissance avancé, qui vise à procurer à ces entreprises des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles et ciblera en général des investissements de plus de 50 M\$ US.

DIAGRAM

- Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 20 sociétés dans lesquelles elle investit.

Actions de sociétés fermées

- Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, gère trois stratégies, soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe) et Sagard NewGen (Europe).
 - Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés qui investit dans le marché intermédiaire canadien et qui est axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier.
 - Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
 - Sagard NewGen est un fonds européen dont la stratégie de placement est axée sur les actions de sociétés fermées qui sont des chefs de file dans les secteurs des technologies et des soins de santé à forte croissance au sein du segment inférieur du marché intermédiaire, et dont la valeur des placements se situe généralement entre 10 M€ et 50 M€.

Instruments de crédit privé

- Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, gère deux stratégies, soit Sagard Credit et Sagard Senior Lending.
 - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable sans commanditaire à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques.

Redevances

- Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.

Immobilier

- Sagard Real Estate (auparavant EverWest) est une plateforme de services complets en placement immobilier qui exerce des activités d'acquisition, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans certains sous-marchés aux États-Unis. Le siège social de Sagard Real Estate est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis.

Sagard Real Estate offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte.

Plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine

- Sagard détient indirectement une participation de 65,0 % donnant le contrôle dans Grayhawk, une plateforme de placement en gestion privée de patrimoine offrant aux familles canadiennes des solutions de placement indépendantes, sur mesure et centrées sur le client. Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Grayhawk se chiffrait à 1,5 G\$ (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

POWER SUSTAINABLE

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,5 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Power Sustainable gère des actifs dans des fonds et des comptes à gestion distincte. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en millions de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Power Sustainable China	715	945
Power Sustainable Infrastructure énergétique	2 748	2 340
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	797	-
Power Sustainable Lios	221	157
Actif géré	4 481	3 442
<i>Power Corporation</i>	1 605	1 626
<i>Tiers et entreprises associées^[1]</i>	2 876	1 816
Capitaux générant des honoraires^[2]	2 835	2 533
<i>Power Corporation</i>	1 456	1 444
<i>Tiers et entreprises associées^[1]</i>	1 379	1 089

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Power Sustainable s'est établi à 1,0 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un taux comparable à celui des périodes correspondantes de 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des stratégies gérées par Power Sustainable et la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 décembre 2023 (en millions en dollars, sauf indication contraire)	Engagements				Participation détenue			Valeur de l'actif net
	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Power Sustainable China ^[2]	\$ CA	2005	715	s.o.	71,1	-	28,9	715
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^{[3][4]}	\$ CA	2021	1 800	894	38,2	14,7	47,1	1 342
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	\$ US	2023	600	59	-	100,0	-	61
Power Sustainable Lios ^[5]	\$ CA	2022	234	57	-	18,5	81,5	44

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE, de 40 M\$ dans Power Sustainable Lios et de 600 M\$ US dans Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

[2] Power Sustainable China gère des fonds à capital variable et des actifs au nom des clients par l'intermédiaire d'ententes de gestion de placements distinctes. Par conséquent, l'engagement en capital est représentatif de la valeur de l'actif net.

[3] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[4] La participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2023. Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 500 M\$. Au 31 décembre 2023, PPSIE avait distribué un montant de 80 M\$ depuis sa création.

[5] Engagements allant jusqu'à 263 M\$, dont une tranche de 234 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds.

Power Sustainable China

Power Sustainable China investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale et vise à fournir des rendements assortis de faibles niveaux de volatilité. Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et vise à investir dans des sociétés de grande qualité et bien gérées qui profitent d'un avantage concurrentiel par rapport aux sociétés comparables, sont en adéquation avec les tendances à long terme en matière de développement durable et disposent de modèles d'affaires qui s'alignent grandement sur les objectifs suivants : innovation et technologie, décarbonisation et croissance responsable. Power Sustainable China gère des fonds d'investissement en Chine et détient un permis de gestionnaire de fonds privés pour les investisseurs chinois locaux. Power Sustainable China gère également le capital de la Société, qui est investi dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect.

Power Sustainable China reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,75 % et 1,50 %, calculés sur la valeur de l'actif net des fonds et des placements gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement gagnés sur une base absolue ou par rapport à l'indice MSCI Chine, variant entre 15 % et 20 %.

Power Sustainable en infrastructure énergétique

Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) exploite une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan axée sur l'Amérique du Nord totalisant 2,2 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs en cours de construction et des actifs dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 170 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

La plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique gère activement des placements par l'entremise du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et au moyen de placements directs dans des infrastructures énergétiques.

Le tableau suivant présente la composition du nombre total de mégawatts des actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution qui sont gérés.

(en mégawatts [MW])	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Projets dont le développement est avancé	129	346
Projets en cours de construction	410	546
Projets en exploitation ^[1]	1 690	936
	2 229	1 828

[1] Comprend les projets dans lesquels PPSIE détient une participation conjointe, qui représentaient 312 MW au 31 décembre 2023 (42 MW au 31 décembre 2022).

Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

Au 31 décembre 2023, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 4,4 G\$ (3,5 G\$ au 31 décembre 2022).

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, une plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures lancée en 2023, cible des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité, sociales et numériques, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. Établie à Miami, la plateforme vise des investissements ayant un profil de qualité inférieure dans des infrastructures et a pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

Power Sustainable Lios

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables.

RÉSULTATS - Activités de gestion d'actifs

Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion.

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Sagard					
Honoraires de gestion ^[1]	43	42	45	175	158
Charges liées aux plateformes de placement	(47)	(44)	(50)	(184)	(162)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(4)	(2)	(5)	(9)	(4)
Intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][4]}	(1)	(1)	(6)	(6)	(62)
Autres ^[2]	4	(1)	(1)	(13)	(5)
	(1)	(4)	(12)	(28)	(71)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ^[5]	(1)	(2)	(1)	(6)	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[6]	6	-	3	9	12
	4	(6)	(10)	(25)	(68)
Power Sustainable					
Honoraires de gestion ^[1]	7	7	7	27	22
Charges liées aux plateformes de placement	(20)	(16)	(19)	(71)	(63)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(13)	(9)	(12)	(44)	(41)
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][7]}	9	(3)	19	12	30
Autres ^{[2][8]}	(12)	(3)	(4)	(20)	(4)
	(16)	(15)	3	(52)	(15)
Bénéfice net (perte nette)	(12)	(21)	(7)	(77)	(83)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement. En 2023, Sagard a comptabilisé un ajustement rétroactif de 9 M\$ au titre des honoraires de gestion se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard NewGen et de Portage Capital Solutions.

[2] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement.

[3] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts liés aux employés, qui sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[4] En 2022, les résultats tenaient compte d'une reprise de l'intéressement aux plus-values, montant net, de 55 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de cette période.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluent la participation détenue dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Comprend un intéressement aux plus-values, montant net, de 11 M\$ attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif net de PPSIE, dont une tranche de 10 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre (17 M\$ au quatrième trimestre de 2022).

[8] Le poste Autres comprend les activités d'acquisition de clients, de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE. La perte enregistrée en 2023 est principalement attribuable aux charges engagées relativement aux coûts d'acquisition de clients, qui n'étaient pas recouvrables auprès de PPSIE.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Aperçu

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie. Les rendements devraient se réaliser en fonction d'horizons temporels différents :

- Les stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, les redevances et le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, devraient générer des rendements sur une base régulière.
- Les stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées et Power Sustainable China, devraient générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

La Société détient des investissements gérés par Sagard et Power Sustainable. Le tableau suivant présente un résumé des investissements détenus par catégorie d'actif, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

(en millions de dollars)	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur
Sagard						
Capital de risque et de croissance ^[2]	359	274	611	249	234	491
Actions de sociétés fermées ^[3]	1 125	1 331	244	1 070	1 263	224
Instruments de crédit privé	198	163	69	174	151	50
Redevances	146	71	85	101	47	57
Immobilier	32	1	30	24	-	27
Trésorerie et autres investissements ^[4]	1	-	23	1	-	68
Power Sustainable						
Power Sustainable China ^{[5][6]}	417	372	508	387	340	666
Power Sustainable Infrastructure énergétique						
PPSIE ^[7]	335	32	482	269	9	388
Participations directes ^[8]	1 144	514	500	978	500	391
Autres investissements	9	-	9	3	-	3

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une participation de 13,5 % à titre de commanditaire dans Sagard NewGen. La Société a reçu un produit brut de 37 M\$ (25 M€) et a réalisé un profit de 2 M\$ comptabilisé en résultat net au cours du deuxième trimestre de 2023.

[4] La juste valeur comprend un montant en trésorerie de 21 M\$ détenu dans le cadre des activités d'investissement de Sagard au 31 décembre 2023 (trésorerie et autres actifs d'un montant de 66 M\$ au 31 décembre 2022).

[5] Au 31 décembre 2023, la juste valeur des investissements comprenait un montant de 98 M\$ détenu en trésorerie (53 M\$ au 31 décembre 2022, déduction faite des transactions non réglées).

[6] Les investissements à ce jour incluent un montant de 179 M\$ investi dans la plateforme Power Sustainable China depuis 2005 pour financer les charges (150 M\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation en 2023 se rapporte principalement au financement d'honoraires liés au rendement à payer et d'honoraires de gestion.

[7] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021 ainsi qu'aux troisièmes trimestres de 2022 et de 2023.

[8] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portage Ventures et les fonds Diagram et dans Wealthsimple. Les placements de la Société dans les fonds Portage Ventures et les fonds Diagram lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe de sociétés de Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

Wealthsimple

Au 31 décembre 2023, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 56,6 % (54,3 % au 31 décembre 2022) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 59,2 % et une participation entièrement diluée de 43,4 %. Fondée en 2014, Wealthsimple figure parmi les sociétés du secteur des technologies financières affichant la croissance la plus rapide au Canada. Elle offre des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2023, Wealthsimple comptait 2,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 31,0 G\$, comparativement à 18,3 G\$ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, le groupe Power avait investi 340 M\$ dans Wealthsimple (315 M\$ au 31 décembre 2022) et avait reçu un produit total de 500 M\$ dans le cadre d'une transaction secondaire effectuée en 2021.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 1,1 G\$ au 31 décembre 2023 (0,9 G\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation de la juste valeur de la participation du groupe au quatrième trimestre est principalement attribuable à une augmentation de 20 % de la juste valeur et tient compte d'un investissement différentiel au cours de la période. L'augmentation de la juste valeur reflète la hausse des évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que la performance des activités de Wealthsimple et sa décision de réviser ses attentes en matière de produits. La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,8 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 413 M\$ au 31 décembre 2023 (333 M\$ au 31 décembre 2022).

RÉSULTATS - Activités d'investissement

Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par les plateformes de placement et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. Les résultats de certains fonds consolidés et de certaines filiales contrôlées et consolidées qui sont inclus dans les activités d'investissement ne sont pas en adéquation avec les variations de la juste valeur de la participation respective de la Société en raison du traitement comptable requis à l'égard des placements et des activités sous-jacents.

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés et des participations directes, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Placement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation ⁽¹⁾
Portage Ventures I ^[2]	JVRN	Juste valeur
Portage Ventures II	JVRN	Juste valeur
Portage Ventures III	JVRN	Juste valeur
Portage Capital Solutions	JVRN	Juste valeur
Fonds Diagram	JVRN	Juste valeur
Actions de sociétés ouvertes en Chine	JVAERG	Juste valeur

[1] La Société a choisi d'évaluer à la JVRN certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque.

[2] Exclut le placement dans Wealthsimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

La Société consolide les activités du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique selon la méthode du coût historique. Par conséquent, l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue par la Société dans PPSIE n'est pas comptabilisée dans le bénéfice. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportant des clauses de rachat, sous réserve de certaines restrictions, ont été classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Sagard					
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	30	2	(4)	58	36
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[1]	(13)	-	(9)	(22)	(10)
	17	2	(13)	36	26
Power Sustainable					
Actions de sociétés ouvertes ^[2]	(1)	2	(55)	-	(218)
Infrastructure énergétique ^{[3],[4]}	(21)	4	(35)	(32)	(10)
	(22)	6	(90)	(32)	(228)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^{[4],[5]}	(48)	2	(73)	(88)	(80)
	(70)	8	(163)	(120)	(308)
Ajustements					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	-	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(53)	10	(176)	(84)	(292)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats de l'exercice 2022 comprenaient une reprise de l'intéressement aux plus-values à payer de 38 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de cette période. L'augmentation nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 54 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution nette de la juste valeur de 430 M\$ pour la période correspondante de 2022.

[2] À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la JVAERG, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé des pertes réalisées de 201 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, dont une tranche de 55 M\$ au quatrième trimestre, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 16 M\$ en raison des reculs des marchés boursiers chinois.

[3] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE. La quote-part de la perte en 2023 comprend des profits latents de 3 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, à l'égard de laquelle une perte de 11 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. Les résultats des premier et quatrième trimestres de 2023 comprenaient la quote-part revenant à la Société d'une charge liée à l'intéressement aux plus-values, pour des montants respectifs de 5 M\$ et de 7 M\$, qui était attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que des pertes d'exploitation. La quote-part du bénéfice en 2022 comprenait un profit de 20 M\$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs solaires, ainsi que des profits latents de 31 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, dont une tranche de 7 M\$ avait été comptabilisée au quatrième trimestre. De plus, les résultats du premier trimestre de 2022 excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).

[4] Les informations comparatives ont été retraitées conformément à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats des premier et quatrième trimestres de 2023 comprenaient une charge pour des montants respectifs de 33 M\$ et de 35 M\$, qui se rapportait à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE (montant de 71 M\$ comptabilisé en 2022, dont une tranche de 63 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre).

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Power Sustainable

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Power Sustainable avait comptabilisé une perte de valeur de 10 M\$ au titre de projets en cours de construction qui sont inclus dans les participations directes dans des infrastructures énergétiques au sein de la plateforme de Power Sustainable.

Autres placements et entreprises autonomes

APERÇU

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements détenus par la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

Entreprises autonomes

- **Peak** : Au 31 décembre 2023, Sagard détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit, fabrique et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer. Peak détient également une participation minoritaire dans Rawlings, une marque de premier plan dans le monde du baseball. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Au quatrième trimestre de 2023, Sagard a reçu de Peak un retour de capital de 24 M\$ (29 M\$ en 2022).
- **LMPG** : Au 31 décembre 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (même participation qu'au 31 décembre 2022) dans LMPG, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.
- **Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV)** : Au 31 décembre 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation de 34,1 % (35,4 % au 31 décembre 2022) dans Lion, un fabricant innovant de véhicules zéro émission, qui conçoit et fabrique des camions urbains commerciaux de classes 5 à 8 et des autobus 100 % électriques. Lion conçoit, fabrique et assemble la plupart des composantes de ses véhicules, y compris les châssis, les batteries, les cabines de camion et les fourgons d'autobus.

Au 31 décembre 2023, Power Sustainable détenait également 9 842 519 bons de souscription. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des bons de souscription était de 5 M\$ (9 M\$ au 31 décembre 2022).

RÉSULTATS

Sommaire des autres placements et entreprises autonomes :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Autres investissements					
Fonds d'investissement et de couverture	2	8	15	5	23
Autres ^[1]	7	24	5	159	25
Entreprises autonomes ^[2]	(21)	2	(102)	(16)	(68)
Bénéfice net	(12)	34	(82)	148	(20)

[1] Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Au deuxième trimestre de 2023, les produits tirés des autres placements comprenaient un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus Santé inc., une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. La participation dans Bellus était comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, et sa valeur comptable était nulle.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, de LMPG et de Peak.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte nette des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffrée à 12 M\$, comparativement à une perte nette de 82 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 21 M\$, comparativement à une perte nette de 102 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. Les résultats du quatrième trimestre de 2023 comprennent une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 7 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) au titre de la participation de la Société dans Lion, reflétant une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2023. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprenaient une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 109 M\$ après impôt (126 M\$ avant impôt) au titre de la participation de la Société dans Lion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 148 M\$, comparativement à une perte nette de 20 M\$ pour la période correspondante de 2022. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 68 M\$ pour la période correspondante de 2022. La diminution de 52 M\$ de la perte nette des entreprises autonomes est principalement attribuable à la diminution de l'apport négatif de Lion, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour le trimestre.

Activités propres (de la société de portefeuille)

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

CHARGES D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Charges d'exploitation	42	41	33	153	139
Amortissement	1	1	2	6	6
Variation de la juste valeur des droits jumelés, déduction faite de la couverture ^[1]	(3)	8	(1)	14	(20)
Charges financières ^[2]	14	14	14	55	55
Impôt sur le bénéfice	-	1	1	2	4
	54	65	49	230	184

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société avait rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés) à certaines options, lesquelles avaient été reclassées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société avait conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. La variation de la juste valeur des droits jumelés représente la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé.

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 17 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (18 M\$ en 2022).

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Lifeco ^[1]					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(145)	104	(257)	(209)	353
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^[2]	56	(72)	(4)	(14)	31
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	-	-	-	(83)	-
Autres incidences non liées aux marchés ^{[2][3]}	(66)	(42)	(16)	(243)	(178)
	(155)	(10)	(277)	(549)	206
Incidence de la consolidation ^[4]	(1)	-	-	(3)	1
	(156)	(10)	(277)	(552)	207
IGM ^[1]					
Profit à la cession d'IPC	137	-	-	137	-
Profit à la cession d'actions de Lifeco	-	-	-	105	-
Charges de restructuration	-	-	-	(47)	-
Ajustement lié à IFRS 17 (Lifeco)	-	-	-	9	-
	137	-	-	204	-
Incidence de la consolidation ^[4]	(151)	-	(12)	(275)	15
	(14)	-	(12)	(71)	15
Sagard et Power Sustainable					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	-	-	-	(10)
ChinaAMC ^[5]					
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC	-	-	-	(14)	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	-	-	-	(40)	-
	-	-	-	(54)	-
	(170)	(10)	(289)	(677)	212

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] À la suite d'examen internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[3] Comprend les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications aux lois fiscales.

[4] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, le profit comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

[5] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM. Comme le groupe Power conserve une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, la Société n'a pas comptabilisé de profit à la cession de sa participation. À la suite de cette transaction, la Société a engagé des coûts de transaction de 14 M\$ et un montant de 40 M\$ au titre de l'impôt sur le bénéfice. La Société a comptabilisé ces montants à titre d'ajustement.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM et Sagard et Power Sustainable. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

SITUATION FINANCIÈRE

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et des bilans consolidés résumés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, qui figurent à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

	31 décembre 2023					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937
Placements	217 868	5 260	107	2 017	110	225 362
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	387	589	19 028	-	(20 004)	-
GBL ^[2]	-	-	3 717	-	-	3 717
Autres	446	712	2 499	-	(3 657)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	367	3 070	3	1 392	(397)	4 435
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	-	-	-	-	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 332	-	-	-	-	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	4 467	-	-	-	-	4 467
Autres actifs	24 739	4 599	282	9 439	(300)	38 759
Immobilisations incorporelles ^[3]	4 484	1 251	2	801	152	6 690
Goodwill ^[3]	11 249	2 637	-	549	195	14 630
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	-	-	-	-	422 956
Total de l'actif	713 230	18 663	26 856	14 837	(24 108)	749 478
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	144 388	-	-	-	-	144 388
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	-	-	-	-	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	648	-	-	-	-	648
Passifs détenus en vue de la vente	2 407	-	-	-	-	2 407
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 688	-	-	-	4 688
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	9 046	2 400	250	3 017	(88)	14 625
Autres passifs	15 015	4 855	986	8 509	(430)	28 935
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	-	-	-	-	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	-	-	-	-	362 654
Total du passif	683 379	11 943	1 883	11 526	(518)	708 213
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	-	2 830	-	(5 550)	-
Actions non participantes	-	-	950	-	-	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	22 616	6 660	21 193	2 844	(32 120)	21 193
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	3 015	60	-	467	15 580	19 122
Total des fonds propres	29 851	6 720	24 973	3 311	(23 590)	41 265
Total du passif et des fonds propres	713 230	18 663	26 856	14 837	(24 108)	749 478

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2022
(montants retraités)

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	194	1 976	152	222 545
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	375	940	18 186	-	(19 501)	-
GBL ^[2]	-	-	3 314	-	-	3 314
Autres	327	596	2 524	-	(3 447)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées						
	207	1 112	783	1 147	(47)	3 202
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 140	-	-	-	-	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 571	-	-	-	-	17 571
Autres actifs	25 549	5 652	310	4 664	(209)	35 966
Immobilisations incorporelles ^[3]	6 230	1 364	2	751	(31)	8 316
Goodwill ^[3]	10 611	2 802	-	591	613	14 617
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
	387 882	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	135 438	-	-	-	-	135 438
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	-	-	-	-	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	537	-	-	-	-	537
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	4 610
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	10 509	2 100	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 235	5 900	987	4 366	(317)	25 171
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
	57 841	-	-	-	-	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
	330 041	-	-	-	-	330 041
Total du passif	643 411	12 610	1 884	6 322	(405)	663 822
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	2 830	-	(2 830)	-
Actions non participantes	2 720	-	950	-	(2 720)	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 689	6 061	20 926	2 895	(30 645)	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 886	67	-	405	15 345	18 703
Total des fonds propres	28 795	6 128	24 706	3 300	(22 350)	40 579
Total du passif et des fonds propres	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 749,5 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 704,4 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés boursiers, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 708,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 663,8 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 9,0 G\$, principalement en raison des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,9 G\$, principalement en raison des transferts d'affaires habituels, partiellement contrebalancés par les résultats au chapitre des placements.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 35,1 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 47,4 G\$ des hausses de la valeur de marché et des produits de placement, partiellement contrebalancée par des retraits nets (déduction faite des dépôts des titulaires de polices) de 8,5 G\$, le transfert d'un portefeuille de fonds distincts de 2,7 G\$ lié à AIB Life, et l'incidence défavorable de 1,0 G\$ des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes et des produits de placement estimatifs futurs, seront suffisants pour payer les montants estimatifs futurs au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 218	1 277
Participations :		
Lifeco	15 326	14 579
IGM	3 702	3 607
GBL ^[2]	3 717	3 314
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs ^[3]	1 861	1 848
ChinaAMC ^[4]	-	783
Autres placements et entreprises autonomes	748	870
Autres actifs ^[5]	284	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 856	26 590
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt ^[6]	897	897
Autres passifs	986	987
Total du passif de la société de portefeuille	1 883	1 884
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ^[7]	2 830	2 830
Actions non participantes	950	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	20 926
Total des fonds propres de la société de portefeuille	24 973	24 706
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	26 856	26 590

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 304 M\$ (358 M\$ au 31 décembre 2022). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés de 2023.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au quatrième trimestre (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022) et reçus par la Financière Power le 31 janvier 2024.

[6] Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Société de portefeuille - Transition à IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement des placements détenus par la société de portefeuille, qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou consolidés, en fonction des catégories d'évaluation initiales en vertu d'IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Placements dans des actions	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs		
Sagard		
Sagard Placements Privés Canada	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard MidCap II, 3 et 4	Disponible à la vente	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Credit Partners	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Credit Partners II	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Healthcare Partners	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
USPF	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Power Sustainable		
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	Disponible à la vente	JVAERG ^[1]
Autres placements	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la JVRN

[1] La Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la JVAERG, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeureront de façon permanente dans les fonds propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 218 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1 277 M\$ à la fin de décembre 2022 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans le cadre des activités d'investissement de Sagard et de Power Sustainable, y compris Power Sustainable China, se sont élevés à 120 M\$ au 31 décembre 2023 (121 M\$ au 31 décembre 2022) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET GBL (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)

Les tableaux suivants présentent, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 22 745 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 21 500 M\$ au 31 décembre 2022.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500
Changement de méthode comptable ^[2]	(20)	(1)	-	(21)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2023 (montant retraité)	14 559	3 606	3 314	21 479
Participation dans Lifeco ^[3]	553	-	-	553
Apport du bénéfice net ajusté	2 450	517	423	3 390
Apport des ajustements	(552)	(71)	-	(623)
Apport des activités abandonnées - Putnam	(85)	(2)	-	(87)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	122	(50)	(25)	47
Dividendes	(1 322)	(333)	(92)	(1 747)
Incidence des variations des participations et autres ^[4]	(399)	35	97	(267)
Valeur comptable au 31 décembre 2023	15 326	3 702	3 717	22 745

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée le 1^{er} janvier 2023 afin de refléter l'adoption d'IFRS 9, principalement en ce qui concerne l'incidence de la transition de Lifeco, qui est passée d'un modèle fondé sur les pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle fondé sur les pertes attendues en vertu d'IFRS 9 pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

[3] Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès d'IGM, environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[4] Comprend l'incidence des variations des participations découlant i) de l'acquisition, par la Société, d'une participation additionnelle de 1,6 % dans Lifeco auprès d'IGM et ii) de la vente à IGM de la participation de la Société dans ChinaAMC.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (telle qu'elle a été présentée)	15 496	3 434	4 278	23 208
Changement de méthode comptable ^[2]	(2 204)	(82)	-	(2 286)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (montant retraité)	13 292	3 352	4 278	20 922
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	2 179	539	(15)	2 703
Apport des ajustements	207	15	-	222
Apport des activités abandonnées - Putnam	(21)	-	-	(21)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ^[3]	88	52	(929)	(789)
Dividendes	(1 216)	(333)	(84)	(1 633)
Incidence des variations des participations et autres	50	(18)	64	96
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée afin de refléter la quote-part revenant à la Société de l'incidence de Lifeco sur le total des fonds propres au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains des actifs financiers de Lifeco comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

[3] La quote-part revenant à GBL des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M\$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M\$ liées aux écarts de change.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Le tableau suivant présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	108	60
Power Sustainable	-	33
Activités d'investissement		
Sagard ^[1]	721	654
Power Sustainable	1 032	1 101
	1 861	1 848

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Le tableau suivant présente les composantes des autres placements et entreprises autonomes. Certaines entreprises autonomes contrôlées sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les éléments suivants :

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Autres placements ^[1]	107	192
Entreprises autonomes	641	678
	748	870

[1] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme étant à la JVRN. Au 31 décembre 2023, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 32 M\$.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2023, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 315 M\$ (dont des pertes de 1 277 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2043.

Au 31 décembre 2023, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 144 M\$ (dont des pertes de 50 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2023, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 551 M\$.

Fonds propres

ACTIONS NON PARTICIPANTES

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent cinq séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital social total de 950 M\$ au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D'ACTION PARTICIPANTES

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 21 193 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 20 926 M\$ au 31 décembre 2022.

	2023	2022 (montants retraités)
Exercices clos les 31 décembre		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice ^[1]	20 926	23 385
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	-	(2 253)
Incidence de la première application d'IFRS 9 le 1 ^{er} janvier 2023	(15)	-
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice (montants retraités)	20 911	21 132
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(244)	(169)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 273 542 actions en 2023 et 1 683 043 actions en 2022) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	42	52
	(202)	(117)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 247	2 247
Dividendes déclarés	(1 439)	(1 378)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(339)	(246)
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie ^[2]	-	(54)
Gains réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	21	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	134	10
	624	579
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(87)	361
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	178	(551)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	(101)	425
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(160)	(885)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales	30	(18)
	(140)	(668)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	21 193	20 926

[1] Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2023 a été retraité.

[2] Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à 13 621 606 options et a reclassé les options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des renseignements additionnels.

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 32,49 \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 31,37 \$ à la fin de 2022.

INCIDENCE DE LA TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9 SUR LES FONDS PROPRES

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 et IFRS 9, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces normes a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société. Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 avaient diminué d'environ 3,4 G\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 17, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels, partiellement contrebalancée par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. La première application de la superposition liée à IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de 1,1 G\$ des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022.

Se reporter à la section Changement de méthodes comptables, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société, pour obtenir davantage d'information.

NOMBRE D' ACTIONS PARTICIPANTES EN CIRCULATION

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2022), et 595 182 900 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 612 219 731 au 31 décembre 2022.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 23 293 904 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 10 111 797 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

OFFRES PUBLIQUES DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 28 février 2022 est arrivée à expiration le 27 février 2023. La Société n'a effectué aucun rachat en vertu de cette offre au premier trimestre de 2023 (11,2 millions d'actions comportant des droits de vote limités en 2022, pour un montant total de 415 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société avait entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aurait racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 31 décembre 2023, la Société avait racheté 16,1 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 583 M\$.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 25 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 4,6 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2024) aux prix du marché. Au 20 mars 2024, la Société avait racheté 2,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 94 M\$ en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2024, soit la date de début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 53,53 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 27,7 %. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 32,49 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,6 %.

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille				(montants retraités)	(montants retraités)	
Participations						
Financière Power						
Lifeco	15 326	12 545	27 871	14 579	4 835	19 414
IGM	3 702	1 477	5 179	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 717	(1 422)	2 295	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	108	157	265	60	-	60
Power Sustainable	-	-	-	33	-	33
Activités d'investissement						
Sagard ^{[3][4]}	721	341	1 062	654	263	917
Power Sustainable	1 032	467	1 499	1 101	344	1 445
ChinaAMC	-	-	-	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements	107	-	107	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	641	159	800	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 218	-	1 218	1 277	-	1 277
Autres actifs	284	-	284	312	-	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 856	13 724	40 580	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	-	897	897	-	897
Autres passifs ^{[6][7]}	986	-	986	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	-	3 780	3 780	-	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 663	-	5 663	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	21 193	13 724	34 917	20 926	7 037	27 963
Par action	32,49		53,53	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,8 G\$ (2,6 G€) au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur au 31 décembre 2023 (valeur comptable au 31 décembre 2022). La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable et était principalement composée de trésorerie et du montant à recevoir au titre des honoraires liés au rendement au 31 décembre 2022.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend un montant en trésorerie de 21 M\$ détenu dans le cadre des activités d'investissement de Sagard au 31 décembre 2023 (trésorerie et autres actifs d'un montant de 66 M\$ au 31 décembre 2022).

[5] Au 31 décembre 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 4 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas par ailleurs comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant la cession de ses participations dans les entreprises autonomes.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,2 % du total de l'actif à la juste valeur au 31 décembre 2023 (88,7 % au 31 décembre 2022). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 3 602 M\$, ou 5,52 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

FLUX DE TRÉSORERIE

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, qui figurent à la note 36 des états financiers consolidés de 2023. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre						2023
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation ^[2]	5 203	837	1 488	(90)	(1 505)	5 933
Activités de financement	(3 550)	(204)	(2 110)	1 657	1 404	(2 803)
Activités d'investissement ^[2]	(786)	(1 161)	563	(1 418)	181	(2 621)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	-	-	(3)	(2)	(45)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	(528)	(59)	146	78	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées au 31 décembre	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées au 31 décembre ^[3]	(375)	-	-	-	-	(375)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies au 31 décembre	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Les flux de trésorerie se rapportant aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements de portefeuille de Lifeco ont été reclassés dans les activités d'exploitation afin de refléter la façon dont Lifeco procède pour appairer les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Cette activité était auparavant présentée dans les activités d'investissement.

[3] Le 31 mai 2023, Lifeco a conclu une entente visant la vente de Putnam à Franklin Templeton. La transaction a été finalisée le 1^{er} janvier 2024. Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées ont été présentés séparément.

Exercice clos le 31 décembre						2022 (montants retraités)
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation ^[2]	3 772	738	1 473	(34)	(1 695)	4 254
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement ^[2]	(2 218)	135	60	(1 392)	165	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	-	-	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Les flux de trésorerie se rapportant aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements de portefeuille de Lifeco ont été reclassés dans les activités d'exploitation afin de refléter la façon dont Lifeco procède pour appairer les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Ces activités étaient auparavant présentées dans les activités d'investissement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 464 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une augmentation de 339 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 5 933 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 4 254 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle et les hausses et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 2 803 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 948 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 2 621 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 3 250 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSorerIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	1 322	1 216
IGM	333	333
GBL	92	84
ChinaAMC	-	31
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ^[1]	(259)	(191)
	1 488	1 473
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 374)	(1 331)
Actions privilégiées perpétuelles	(138)	(134)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	38	47
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(583)	(415)
Rachat d'actions non participantes	-	(4)
Autres	(1)	(2)
	(2 110)	(1 891)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ^[2]	1 601	386
Acquisition d'une participation additionnelle dans Lifeco	(553)	-
Acquisition de placements	(483)	(365)
Autres ^[3]	(2)	39
	563	60
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(59)	(358)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 277	1 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 218	1 277

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend le produit à la cession de la participation de la Société dans ChinaAMC.

[3] Comprend le produit reçu de la vente d'un immeuble par la Société en 2022.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont diminué de 59 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution de 358 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 488 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 473 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les (en millions de dollars, sauf indication contraire)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	2,08	1 322	1,96	1 216
IGM	2,25	333	2,25	333

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 92 M\$ (63 M€) pour la période close le 31 décembre 2023, comparativement à 84 M\$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2022.
- Le 14 février 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 6,7 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,520 \$ par action à 0,555 \$ par action, payable le 28 mars 2024.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 2 110 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 891 M\$ pour la période correspondante de 2022, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 426 M\$, comparativement à 1 383 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 2,070 \$ par action, comparativement à 1,980 \$ pour la période correspondante de 2022.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 138 M\$, comparativement à 134 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 38 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 47 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités, d'un montant de 583 M\$, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement au rachat d'un montant de 415 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Aucun rachat d'actions non participantes, par rapport au rachat d'un montant de 4 M\$ au cours de la période correspondante de 2022.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 563 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 60 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des entrées de trésorerie nettes de 54 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 122 M\$ pour la période correspondante de 2022.

GESTION DU CAPITAL

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 73 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2023.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	9 046	10 509
IGM	2 400	2 100
Autres ^[1]	3 017	1 956
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	14 625	14 727
	15 272	15 374
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	950	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 220	4 220
	7 050	7 050
	8 000	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	12 072	11 653
	33 265	32 579
	56 537	55 953

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées et des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt, incluant les facilités de crédit renouvelables détenus par les fonds d'investissement de 299 M\$ (113 M\$ en 2022), des instruments d'emprunt liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique de 2 490 M\$ (1 763 M\$ en 2022) et d'autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes de 228 M\$ (80 M\$ en 2022). Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 17 B) des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses euro-obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus, qu'elle avait préfinancées au moyen de l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.
- Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a effectué des paiements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, le solde restant du montant prélevé était nil.

Financière IGM

- Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053. IGM s'est servie du produit net du placement pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de son acquisition d'une participation de 20,5 % dans Rockefeller et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, IGM a conclu une facilité d'emprunt à terme non renouvelable avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I relativement au produit de la vente d'IPC. IGM a remboursé la facilité d'emprunt à terme avant d'effectuer la vente d'IPC.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 23 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

GESTION DES RISQUES

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans le présent rapport de gestion, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour une analyse portant précisément sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait un montant de 1,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées de 651 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 315 M\$ était disponible au 31 décembre 2023).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentent comme suit :

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts et certificats	5 369	-	-	5 369
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	650	650
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours	751	726	1 850	3 327
Paiements de loyers futurs	34	121	324	479
Cotisations au titre des régimes de retraite	15	-	-	15
	6 169	847	2 824	9 840

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, de même que d'autres prêts. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2023, environ 28 % du montant de 1 218 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 281 M\$ en dollars américains, 59 M\$ en euros et 3 M\$ en francs suisses. Au 31 décembre 2023, environ 62 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (75 % au 31 décembre 2022).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Tous les profits et les pertes latents attribuables aux fluctuations des taux de change sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 20 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte d'environ 65 M\$ en résultat net. Les débetures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 185 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (163 M\$ en 2022).

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE PRIX

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et au sein des plateformes de placement se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 41 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 230 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant à la JVAERG ou comme étant à la JVRN, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Au 31 décembre 2023, les placements détenus sous forme d'actions de sociétés cotées en bourse et d'actions de sociétés fermées représentaient respectivement 15 % et 85 %, en excluant les participations détenues dans des placements consolidés. Les plateformes de placement investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société et GBL ont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 265 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 75 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de 2023 de la Société. Pour une description de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux effets néfastes que pourraient avoir des pratiques contraires à l'éthique, comme les fraudes internes et externes, la corruption, les conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données, ainsi que des pratiques inadéquates en matière de ressources humaines et des erreurs d'exécution et de procédures, mais également le risque lié aux modèles et à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités et à la cybersécurité, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels, des procédures relatives à la continuité des activités, la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière, et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié aux modèles

Le risque lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, d'équité et d'inclusion, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société a adopté une approche équilibrée et durable dans le cadre de l'exercice de ses activités. Elle suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux conseillers, aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de durabilité d'entreprise, une politique environnementale, une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément à ses politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques liés aux facteurs ESG soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés. Au niveau du conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance et des mises en candidature qui supervise les questions liées à la durabilité. Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire de la Société a été nommé à titre de leader ESG de la Société. Les risques et les opportunités en matière de durabilité sont évalués par le comité de gouvernance et des mises en candidature en fonction des comptes rendus et des rapports sur les progrès fournis par le leader ESG de la Société sur une base annuelle, ou plus fréquemment, au besoin. Le leader ESG soumet également un rapport de suivi annuel au comité d'audit sur la mise en œuvre du code de conduite et de déontologie et de la politique anticorruption mondiale.

La Société surveille l'évolution des exigences réglementaires concernant la présentation d'informations sur la durabilité afin d'assurer sa conformité à toute exigence future.

AUTRES RISQUES

Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entreront en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Canada et la Barbade ont publié un avant-projet de loi qui n'est pas quasi adopté, mais lorsqu'il le sera, il devrait entrer en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'application de l'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays. La Société et ses filiales ont procédé à une évaluation préliminaire de l'exposition potentielle à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux. Une exposition potentielle a été identifiée, principalement en ce qui concerne les activités de Lifeco à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la Société s'attend à une diminution de l'ordre de 2 % à 4 % de l'apport de Lifeco au bénéfice net ajusté de la Société.

Risque macroenvironnemental

Bon nombre de facteurs continuent de contribuer à l'incertitude économique dans les régions où la Société et ses filiales exercent leurs activités ainsi qu'à la forte volatilité des marchés des capitaux à l'échelle mondiale, notamment les pressions inflationnistes, le resserrement des conditions financières, les tensions commerciales soutenues et les préoccupations accrues à l'égard de la liquidité de certaines banques américaines et européennes. La forte volatilité des marchés des capitaux à l'échelle mondiale est partiellement attribuable à certains conflits géopolitiques, que la Société et ses filiales surveillent activement. Les banques centrales de nombreux pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités tiennent compte de ces facteurs dans leurs décisions relatives aux taux d'intérêt. Les perspectives à court et à moyen terme pour les marchés des capitaux demeurent incertaines, et la Société et ses filiales surveillent activement les événements et l'information à l'échelle mondiale. La nature diversifiée des filiales en exploitation de la Société, de leur modèle d'affaires et des marchés qu'elles desservent contribue à atténuer les risques posés par l'incertitude économique mondiale actuelle.

Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre ^[1]	2023		2022 (montants retraités)	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
JVRN	145 213	145 213	143 385	143 385
JVAERG	11 750	11 750	12 701	12 701
Disponibles à la vente	-	-	358	358
Prêts hypothécaires et autres prêts				
JVRN	33 459	33 459	32 489	32 489
JVAERG	578	578	621	621
Actions				
JVRN	16 177	16 177	14 453	14 453
JVAERG	411	411	-	-
Disponibles à la vente	-	-	964	964
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[2]	832	832	697	697
Immeubles de placement	7 870	7 870	8 344	8 344
Instruments dérivés	2 349	2 349	2 480	2 480
Actifs détenus en vue de la vente ^[3]	2 152	2 152	-	-
Autres actifs	3 500	3 500	3 163	3 163
	224 291	224 291	219 655	219 655
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Coût amorti	373	371	-	-
Prêts et créances	-	-	16	16
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Coût amorti	9 531	8 994	4 192	3 577
Prêts et créances	-	-	5 022	4 905
	9 904	9 365	9 230	8 498
Total	234 195	233 656	228 885	228 153
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	88 919	94 810	94 810
Instruments dérivés	1 351	1 351	1 717	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 833	1 833	1 697	1 697
Autres passifs	526	526	291	291
	92 629	92 629	98 515	98 515
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 688	4 696	4 610	4 544
Débiteures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	670	647	650
Débiteures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 625	14 037	14 727	13 446
Dépôts et certificats	8 713	8 713	5 978	5 978
Autres passifs	147	147	143	143
	28 820	28 263	26 105	24 761
Total	121 449	120 892	124 620	123 276

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9, pour certains instruments au 31 décembre 2022.

[2] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

[3] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 46 M\$ et de 2 106 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales.

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	367	20	20	301	3	(19)
Financière Power	67	10	10	14	5	5
Lifeco	51 909	2 219	931	46 639	2 314	675
IGM	1 903	43	(7)	1 751	64	12
Autres filiales	1 270	57	44	1 809	94	90
	55 149	2 329	978	50 213	2 477	782
	55 516	2 349	998	50 514	2 480	763

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 5,0 G\$, principalement en raison de la hausse des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la juste valeur actuelle des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 349 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2 480 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 35 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 35 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

PASSIFS ÉVENTUELS

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 34 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Au 31 décembre 2023	Paiements exigibles par période				Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie ^[1]	
Power Corporation ^[2]	9	-	652	115	776
Financière Power ^[2]	12	2	252	-	266
Lifeco	7 110	3 768	6 416	-	17 294
IGM	4 326	4 347	1 986	-	10 659
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	5 856	784	1 802	220	8 662
Total	17 313	8 901	11 108	335	37 657
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[3]	943	4 144	10 303	-	15 390
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	937	3 738	13	-	4 688
Dépôts et certificats	8 712	-	1	-	8 713
Obligations locatives ^[4]	117	364	534	-	1 015
Obligations d'achat ^[5]	306	578	250	-	1 134
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[6]	257	-	-	-	257
Engagements contractuels ^{[1][7]}	6 041	77	7	335	6 460
Total	17 313	8 901	11 108	335	37 657

[1] Comprend les engagements en cours de la Société et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

[2] Comprend des débiteures de 650 M\$ de la Société et de 250 M\$ de la Financière Power.

[3] Se reporter aux notes 16 et 17 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[4] Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats de construction et d'achat de turbines liés à des projets éoliens en cours d'aménagement de Potentia.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Comprend une tranche de 6 411 M\$ des engagements pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les évaluations de la juste valeur, les pertes de crédit attendues, l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs.

Les estimations et jugements comptables importants présentés ci-après reflètent la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par la Société et ses filiales. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

La direction de la Société porte des jugements pour déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, la Société et ses filiales tiennent compte d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les informations à fournir par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans la partie B du présent rapport de gestion.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif (du passif) au titre des prestations de retraite. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif (le passif) au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les actifs ou les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de 2023.

La Société a également adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 23 mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui prévoit ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

ADOPTION D'IFRS 17 ET D'IFRS 9

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la marge sur services contractuels (MSC) pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la Société, par l'entremise de Lifeco, applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La Société, par l'entremise de Lifeco, a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La Société, par l'entremise de Lifeco, a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Une approche fondée sur la valeur intrinsèque a été utilisée pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

TRANSITION À IFRS 9

La Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Le tableau suivant présente les différences entre le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et celui en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la JVRN	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG
	Classées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
	Prêts et créances	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la JVRN	Classés comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la JVRN
	Prêts et créances	Désignés comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une proportion nettement plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de Lifeco est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte qu'une proportion de 100 % du portefeuille d'obligations de Lifeco et une proportion de 89 % de son portefeuille de prêts hypothécaires sont évaluées à la juste valeur, comparativement à des proportions respectives de 79 % et de 9 % en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Incidences de la transition

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 10 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, conformément aux attentes initiales, principalement en raison de l'établissement de la MSC, partiellement contrebalancé par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- L'établissement de la MSC par Lifeco pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'est chiffré à 4,1 G\$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et à 4,4 G\$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.
- Le bénéfice net ajusté^[1] comparatif présenté par Lifeco pour 2022 a diminué d'environ 1,8 % en raison de la transition. Environ 70 % des activités de Lifeco ont subi une légère incidence ou n'ont subi aucune incidence à la suite de l'adoption d'IFRS 17 par rapport au bénéfice comparatif en 2022. Dans le cas des activités les plus touchées, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice se rapportent à l'introduction de la MSC et à l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif. La diminution du bénéfice net ajusté de Lifeco est due au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et par le report de certains résultats non financiers.

Une augmentation de la volatilité du bénéfice net est attendue en raison de l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) en vertu d'IFRS 4. L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de la volatilité du bénéfice net de la Société attribuable à l'expérience sur le marché, qui a découlé de la volatilité accrue du marché en 2022.

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. La partie B du présent rapport de gestion décrit en détail l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ainsi que l'augmentation prévue de la volatilité du bénéfice net de Lifeco.

INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

[1] Défini par Lifeco comme « le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, a eu une incidence sur le classement des placements de la Société et de ceux détenus par GBL. Par conséquent, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la JVRN, et des provisions de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 16, Contrats de location	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que, dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut pas comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>. Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs et technologiques; ii) la distribution de produits d'assurance; et iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu à la Financière Power une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023.

Le 30 novembre 2023, Lifeco et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle Lifeco a acquis, auprès d'IGM, la totalité d'IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023.

Le 28 septembre 2023, Sagard a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a élargi sa relation stratégique existante avec Lifeco. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023 et à la partie B du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée.

Au cours du troisième trimestre de 2023, un projet éolien en cours de construction d'une capacité d'environ 20 MW et un projet en cours de développement ont été transférés de Potentia (participations directes) à PPSIE en échange d'une contrepartie de 12 M\$ composée de trésorerie et de parts du fonds.

Se reporter à la note 33 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2023, le chef de la direction et le vice-président et contrôleur, en qualité de chef des services financiers, ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2023.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2023, suivant les critères de *l'Internal Control - Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2023.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023.

CORPORATION FINANCIÈRE POWER

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

Au 31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ⁽¹⁾	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	713 230	18 663	31 229	(21 314)	741 808	749 478
Total du passif	683 379	11 943	7 538	(314)	702 546	708 213

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Au 31 décembre 2023	Pour le trimestre clos		Pour l'exercice clos	
	Financière Power	Power Corporation	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 297	2 224	6 038	5 933

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)				
Série A ⁽ⁱ⁾	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D ⁽ⁱⁱ⁾	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E ⁽ⁱⁱ⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F ⁽ⁱⁱ⁾	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H ⁽ⁱⁱ⁾	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K ⁽ⁱⁱ⁾	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L ⁽ⁱⁱ⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O ⁽ⁱⁱ⁾	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P ⁽ⁱⁱ⁾	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q ⁽ⁱⁱ⁾	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R ⁽ⁱⁱ⁾	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S ⁽ⁱⁱ⁾	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T ⁽ⁱⁱ⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V ⁽ⁱⁱ⁾	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 ⁽ⁱⁱ⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
		2 830		2 830

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

[i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.

[ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série D, 5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E, 5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F, 5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H, 5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série K, 4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L, 5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R, 5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série S, 4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,00
Série V, 5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable	25,75
Série 23, 4,50 %	0,281250	31 janvier 2027	26,00
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans^[1]			
Série P, 1,998 %	0,124875	31 janvier 2026	25,00
Série T, 4,215 % ^[2]	0,263438	31 janvier 2024	25,00
À dividende non cumulatif, à taux variable			
Série Q, Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % ^[3]	Variable	Actuellement rachetable	25,50

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

[2] Le 31 janvier 2024, en vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série T (les actions de série T) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série U (les actions de série U), les actions de série T ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende, et les porteurs d'actions de série T ont eu le droit de convertir leurs actions en actions de série U. Aucune des 8 000 000 d'actions de série T en circulation n'a été convertie en action de série U. Le taux de dividende des actions de série T a été rajusté à un taux fixe de 5,595 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,349688 \$ par action, payable trimestriellement.

[3] Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang, série P, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions de série Q, au gré de la Financière Power, au prix de 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 31 janvier 2026 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, ou au prix de 25,50 \$ par action si elles sont rachetées à tout autre moment.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

DÉFINITIONS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Se reporter également à la section Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1]	Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1] , excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.
Ajustements	<p>Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.</p> <p>Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes comprennent les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement), les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, les incidences des modifications des taux d'imposition et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.</p> <p>Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023. Lifeco a précisé sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers : les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la JVAERG, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires, et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions. La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives de 2022 ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.</p>	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	<p>La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.</p> <p>Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.</p>	<p>Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur.</p> <p>Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.</p>
Actif consolidé et actif géré, et actif consolidé et actif administré	<p>L'actif consolidé et l'actif géré incluent le total de l'actif selon les états financiers ainsi que l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; ▪ la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. <p>Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré consolidé et les autres actifs administrés. Les autres actifs administrés incluent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités de placement. Les services offerts relativement à l'actif administré comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.</p>	<p>L'actif consolidé et l'actif géré ainsi que l'actif consolidé et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.</p>

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	<p>Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent</p> <p>i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.</p>	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.
Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action	<p>Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies.</p> <p>Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.</p>	Aide à comparer le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	<p>Valeur de l'actif net ajustée calculée par action.</p> <p>Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.</p>	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies - mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	579	1 007	395	2 959	2 004
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	(156)	(10)	(277)	(552)	207
IGM	(14)	-	(12)	(71)	15
Sagard et Power Sustainable	-	-	-	-	(10)
ChinaAMC	-	-	-	(54)	-
	(170)	(10)	(289)	(677)	212
Bénéfice net lié aux activités poursuivies - mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	409	997	106	2 282	2 216
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	(3)	(22)	(17)	(87)	(21)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	406	975	89	2 195	2 195

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC et de Sagard et Power Sustainable.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Lifeco^[1]					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(239)	130	(261)	(314)	567
(Charge) économie d'impôt	94	(26)	4	105	(214)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	-	-	-	(99)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	16	-
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ^[2]	(20)	(85)	(14)	(102)	26
(Charge) économie d'impôt	76	13	10	88	5
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ^{[2][3][4]}	(92)	(23)	(48)	(231)	(181)
(Charge) économie d'impôt	47	6	8	80	45
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ^[4]	(28)	(34)	(24)	(124)	(111)
(Charge) économie d'impôt	7	9	6	32	27
Incidence des modifications aux lois fiscales ^[4]	-	-	-	-	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	42	-	42
	(155)	(10)	(277)	(549)	206
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[5]	(1)	-	-	(4)	1
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	1	-
	(156)	(10)	(277)	(552)	207
IGM^[1]					
Profit à la cession d'IPC (avant impôt)	137	-	-	137	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	-
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	-	-	-	108	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	(3)	-
Charges de restructuration (avant impôt)	-	-	-	(64)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	17	-
Ajustement lié à IFRS 17 (avant impôt)	-	-	-	9	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	-
	137	-	-	204	-
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[5]	(156)	-	(14)	(291)	20
(Charge) économie d'impôt	5	-	2	16	(5)
	(14)	-	(12)	(71)	15
Sagard et Power Sustainable					
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	-	-	-	-	(13)
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	3
	-	-	-	-	(10)
ChinaAMC					
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	-	-	-	(14)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	-	-	-	(40)	-
	-	-	-	(54)	-
	(170)	(10)	(289)	(677)	212

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] À la suite d'examens internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[3] Les incidences de la transformation des activités comprennent les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement.

[4] Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

[5] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, le profit comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes - mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social - actions participantes	9 284	9 486
Bénéfices non distribués	10 005	9 099
Réserves	1 904	2 341
	21 193	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	12 545	4 835
IGM	1 477	1 985
GBL	(1 422)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	965	607
ChinaAMC	-	367
Autres placements et entreprises autonomes	159	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	-	(37)
	13 724	7 037
Valeur de l'actif net ajustée - mesure financière non conforme aux normes IFRS	34 917	27 963
Par action^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	32,49	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	53,53	41,91

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif consolidé et actif géré et actif consolidé et actif administré

(en milliards de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Total de l'actif consolidé selon les états financiers ^[1]	749	704
Autres actifs gérés		
Activités poursuivies	410	360
Activités abandonnées	162	149
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré ^[1]	1 321	1 213
Autres actifs administrés	1 787	1 505
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[1]	3 108	2 718

[1] Comprend les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés se rapportant aux activités abandonnées de Putnam.

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation - mesure financière conforme aux normes IFRS	406	975	89	2 195	2 195
Excluant les éléments suivants :					
Apport de Lifeco au bénéfice net	(479)	(612)	(268)	(1 813)	(2 365)
Apport d'IGM au bénéfice net	(107)	(137)	(120)	(444)	(554)
Apport de GBL au bénéfice net	1	(315)	(48)	(423)	15
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(585)	(1 064)	(436)	(2 680)	(2 904)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	93	80	62	308	266
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net	(86)	(9)	(285)	(177)	(443)
Excluant les éléments suivants :					
Activités d'investissement	53	(10)	176	84	292
Entreprises autonomes	21	(2)	102	16	68
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	(12)	(21)	(7)	(77)	(83)
Ajustements :					
Sagard					
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	-	(3)	(9)	(12)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	1	2	1	6	9
Intéressement aux plus-values, montant net	1	1	6	6	62
Rémunération fondée sur des actions	1	-	1	7	5
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	-	1	2	2
Coûts liés aux acquisitions ^[1]	(8)	1	(1)	(2)	-
Impôt sur le bénéfice et autres	2	-	-	6	(2)
Power Sustainable					
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	10	4	4	19	5
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net	(9)	3	(19)	(12)	(30)
Impôt sur le bénéfice et autres	2	(1)	-	1	(1)
	(5)	10	(10)	24	38
Bénéfice (perte) tiré des honoraires - mesure financière non conforme aux normes IFRS	(17)	(11)	(17)	(53)	(45)
<i>Sagard</i>	<i>(4)</i>	<i>(2)</i>	<i>(5)</i>	<i>(9)</i>	<i>(4)</i>
<i>Power Sustainable</i>	<i>(13)</i>	<i>(9)</i>	<i>(12)</i>	<i>(44)</i>	<i>(41)</i>

[1] Comprend les coûts de transaction et les variations de la juste valeur se rapportant à une contrepartie éventuelle,

AUTRES MESURES

Le présent rapport de gestion comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	<p>L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des activités principales d'IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Cette mesure exclut l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Dans le secteur Gestion de patrimoine d'IGM, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils.</p> <p>L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire.</p> <p>L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des activités principales du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.</p>
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'IGM détient, compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent des participations dans ChinaAMC, dans Northleaf, dans Rockefeller et dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	<p>L'actif géré des plateformes de placement comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent; ▪ la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ▪ la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	<p>Les capitaux générant des honoraires comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et de croissance, d'actions de sociétés fermées, et de redevances au cours de la période d'investissement; ▪ le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein des plateformes de crédit et de certains véhicules de placement conjoint; ▪ la valeur de l'actif net de Power Sustainable China, de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ▪ le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	<p>Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements, de sa trésorerie brute et de ses actions propres, moins sa dette brute.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. ▪ Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. ▪ Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués au coût d'acquisition des sociétés de gestion, moins les pertes de valeur, le cas échéant. <p>Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.com).</p>
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions, qui peuvent être rappelées par le fonds.
Taux moyen pondéré des honoraires de gestion	<p>Représente le taux moyen pondéré des honoraires de gestion calculé en fonction des capitaux générant des honoraires à l'égard de toutes les catégories d'actifs au cours de la période.</p> <p>Honoraires de gestion gagnés au cours de la période, divisés par la moyenne des capitaux générant des honoraires des fonds, des véhicules de placement conjoint et des comptes à gestion distincte au cours de cette période. Les honoraires de gestion comprennent les honoraires de gestion rétroactifs gagnés au cours de la période selon le moment de la clôture des activités de mobilisation de capitaux ultérieures.</p>

ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG	PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.
Affidea	Affidea Group B.V.	Pargesa	Pargesa SA
BAlIA	Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements	Parjointco	Parjointco SA
Bellus	Bellus Santé inc.	Parques Reunidos	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Personal Capital	Personal Capital Corporation
Canyon	Canyon Bicycles GmbH	PFTA ou Portage SPAC	Portage Fintech Acquisition Corporation
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Pilier Deux	Modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition (Pilier Deux) publié par l'OCDE
Diagram	Corporation Diagram	Plateformes de placement	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
Diagram ClimateTech	Diagram ClimateTech Fund LP	Portage Capital Solutions	Portage Capital Solutions Fund I LP
Diagram Opportunity	Diagram Opportunity Fund I LP	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Diagram Ventures I	Diagram Ventures LP	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Diagram Ventures II	Diagram Ventures II LP	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
Diagram Ventures III	Diagram Ventures III LP	Potentia ou Potentia Renewables	Potentia Renewables Inc.
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Power Sustainable China	Gestion d'investissements durables Power Inc.
EPA	Bourse Euronext de Paris	Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	Power Sustainable Infrastructure Credit Manager, L.P.
EverWest	EverWest Holdings Inc.	Power Sustainable Energy	Power Sustainable Infrastructure énergétique
Financière Power	Corporation Financière Power	Power Sustainable Lios	Power Sustainable Lios Inc.
Franklin Templeton	Franklin Resources, Inc.	Power Sustainable Manager PPSIE	Power Sustainable Manager Inc.
G\$	Milliards de dollars	Prudential	Prudential Financial, Inc.
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Putnam	Putnam U.S. Holdings I, LLC
GEA	GEA Group AG	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
Grayhawk	Grayhawk Wealth Holdings Inc.	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Holcim	Holcim Ltd.	Sagard Credit Partners I	Sagard Credit Partners, LP
IFRS	Normes internationales d'information financière	Sagard Credit Partners II	Sagard Credit Partners II, LP
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Sagard Healthcare Partners	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Sagard Holdings Management ou SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
Imerys	Imerys SA	Sagard MidCap	Sagard MidCap II, Sagard MidCap 3 et Sagard MidCap 4
Investment Planning Counsel ou IPC	Investment Planning Counsel Inc.	Sagard Senior Lending Partners ou SSLP	Sagard Senior Lending Partners Holdings (I et II) LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings (I-U et II-U) LP
Irish Life	Irish Life Group Limited	Sanoptis	Sanoptis AG
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	SGS	SGS SA
Lion	La Compagnie électrique Lion	SIX	Bourse de la Suisse
LMPG	LMPG inc.	SPPC	Sagard Placements Privés Canada
M\$	Millions de dollars	TSX	Bourse de Toronto
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	Umicore	Umicore, NV/SA
MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company	USPF	GWL U.S. Property Fund L.P.
MOWI	Mowi ASA	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
Nautilus ou Nautilus Solar	Nautilus Solar Energy, LLC	Webhelp	Groupe Webhelp
NCREIF	National Council of Real Estate Investment Fiduciaries	XETR	Bourse XETRA
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.		
NYSE	Bourse de New York		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		
Ontex	Ontex Group NV		
OSE	Bourse d'Oslo		

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	IFRS 17/IFRS 9 ⁽¹⁾		IFRS 4/IAS 39 ⁽¹⁾
	2023	2022 (montants retraités)	2021
Pour les exercices clos les 31 décembre			
Total des produits ⁽²⁾	46 428	5 534	69 561
Actif consolidé et actif géré [en milliards] ⁽³⁾	1 321	1 213	1 237
Actif consolidé et actif administré [en milliards] ⁽³⁾	3 108	2 718	2 549
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 195	2 195	2 917
Par action - de base	3,32	3,27	4,31
Par action - dilué	3,30	3,22	4,27
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ⁽³⁾	2 282	2 216	2 917
Par action - de base	3,45	3,30	4,31
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ⁽³⁾	2 959	2 004	3 230
Par action - de base	4,47	2,99	4,77
Actif consolidé	749 478	704 401	661 633
Passif consolidé	708 213	663 822	617 905
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 625	14 727	12 533
Fonds propres attribuables aux actionnaires	22 143	21 876	24 339
Valeur comptable par action participante	32,49	31,37	34,56
Valeur de l'actif net ajustée par action ⁽³⁾	53,53	41,91	52,60
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités	597,4	612,2	621,8
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes	2,100	1,9800	1,8375
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation			
Série 1986	-	-	0,8576
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A ⁽⁴⁾	1,2145	0,7223	0,4288
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série I	-	-	1,2154
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P ⁽⁵⁾	0,4995	0,4995	0,4995
Série Q ⁽⁶⁾	1,5750	0,8221	0,4312
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T ⁽⁷⁾	1,0538	1,0538	1,0538
Série V	1,2875	1,2875	1,2875
Série 23	1,1250	1,1250	0,3329

[1] Les résultats annuels de 2021 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ni pour refléter le bénéfice net (la perte nette) de Putnam en tant qu'activités abandonnées; par conséquent, ils ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir.

[2] Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[3] L'actif consolidé et l'actif géré, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes.

[5] Le 31 janvier 2021, les actions privilégiées de premier rang de série P avaient fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2021, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 1,998 %, soit 0,124875 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

[6] Les actions privilégiées de premier rang de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %.

[7] Le 31 janvier 2024, les actions privilégiées de premier rang de série T ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2024, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 5,595 %, soit 0,349688 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2023				2022 (montants retraités)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ^[1]	21 373	4 656	7 173	13 226	11 327	1 655	(4 590)	(2 858)
Bénéfice net ^[2]	406	975	501	313	89	643	601	862
Par action - de base	0,63	1,47	0,75	0,47	0,14	0,96	0,89	1,28
Par action - dilué	0,61	1,47	0,75	0,47	0,13	0,96	0,86	1,27
Bénéfice lié aux activités poursuivies								
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[2]	409	997	550	326	106	642	606	862
Par action - de base	0,63	1,50	0,82	0,49	0,16	0,96	0,90	1,28
Par action - dilué	0,61	1,50	0,82	0,49	0,15	0,96	0,87	1,27
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[2][3]}	579	1 007	847	526	395	520	647	442
Par action - de base ^[3]	0,89	1,52	1,27	0,79	0,59	0,78	0,97	0,65
Ajustements ^{[3][4]}	(170)	(10)	(297)	(200)	(289)	122	(41)	420
Par action - de base ^[3]	(0,26)	(0,02)	(0,45)	(0,30)	(0,43)	0,18	(0,07)	0,63

[1] Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats. Les montants comparatifs ont été retraités afin de refléter Putnam en tant qu'activités abandonnées. Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 21 373 M\$ et se compose des éléments suivants : des produits des activités d'assurance d'un montant de 5 174 M\$ (montant de 5 442 M\$ au quatrième trimestre de 2022); des produits de placement nets d'un montant de 2 500 M\$ (montant de 2 151 M\$ au quatrième trimestre de 2022); une variation positive de 11 098 M\$ de la juste valeur par le biais du résultat net au titre des placements (1 356 M\$ au quatrième trimestre de 2022); et des honoraires et autres produits d'un montant de 2 601 M\$ (montant de 2 378 M\$ au quatrième trimestre de 2022).

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[3] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Au deuxième trimestre de 2023, les résultats de Putnam ont été présentés en tant qu'activités abandonnées; les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de Sagard et Power Sustainable, y compris l'incidence de la consolidation, ainsi que les ajustements de la Société, y compris ceux se rapportant à sa participation dans ChinaAMC.

	2023				2022 (montants retraités)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Lifeco								
Avant impôt	(380)	(12)	(299)	(183)	(347)	155	(30)	524
Incidence fiscale	224	2	57	39	70	(38)	(18)	(109)
	(156)	(10)	(242)	(144)	(277)	117	(48)	415
IGM								
Avant impôt	(19)	-	(73)	(9)	(14)	6	9	19
Incidence fiscale	5	-	18	7	2	(1)	(2)	(4)
	(14)	-	(55)	(2)	(12)	5	7	15
Sagard et Power Sustainable								
Avant impôt	-	-	-	-	-	-	-	(13)
Incidence fiscale	-	-	-	-	-	-	-	3
	-	-	-	-	-	-	-	(10)
ChinaAMC								
Avant impôt	-	-	-	(14)	-	-	-	-
Incidence fiscale	-	-	-	(40)	-	-	-	-
	-	-	-	(54)	-	-	-	-
	(170)	(10)	(297)	(200)	(289)	122	(41)	420

POWER CORPORATION DU CANADA

BILANS CONSOLIDÉS

[en M\$ CA]	31 décembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 5]	9 937	9 848	9 509
Placements [note 6]			
Obligations	157 336	156 460	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	43 568	42 324	34 771
Actions	16 588	15 417	15 360
Immeubles de placement	7 870	8 344	7 763
	225 362	222 545	200 924
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 11]	1 193	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 12]	17 332	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente [note 4]	4 467	-	-
Instruments financiers dérivés [note 29]	2 349	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	8 152	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 8]	5 082	4 409	3 686
Autres actifs [note 9]	29 434	27 572	22 612
Actifs d'impôt différé [note 19]	1 894	1 505	1 399
Immobilisations incorporelles [note 10]	6 690	8 316	7 607
Goodwill [note 10]	14 630	14 617	12 994
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	422 956	387 882	357 419
Total de l'actif	749 478	704 401	647 999
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 11]	144 388	135 438	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement [note 13]	88 919	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 12]	648	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente [note 4]	2 407	-	-
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 15]	4 688	4 610	5 058
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 16]	647	647	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 17]	14 625	14 727	12 533
Instruments financiers dérivés [note 29]	1 351	1 717	1 063
Autres passifs [note 18]	26 368	22 168	16 884
Passifs d'impôt différé [note 19]	1 216	1 286	1 181
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	60 302	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	362 654	330 041	292 166
Total du passif	708 213	663 822	607 679
Fonds propres			
Capital social [note 20]			
Actions non participantes	950	950	954
Actions participantes	9 284	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	10 005	9 099	8 520
Réserves	1 904	2 341	3 009
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	22 143	21 876	22 086
Participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	19 122	18 703	18 234
Total des fonds propres	41 265	40 579	40 320
Total du passif et des fonds propres	749 478	704 401	647 999

Approuvé par le conseil d'administration,

Signé,
Siim A. Vanaselja
Administrateur

Signé,
R. Jeffrey Orr
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	2023	2022 (montants retraités)
Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action]		
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance [note 25]	20 402	19 632
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 26]	(15 777)	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 544)	(1 531)
Total du résultat des activités d'assurance	3 081	2 829
Résultat de placement net [note 6]		
Produits de placement nets	9 195	7 613
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	6 664	(30 978)
	15 859	(23 365)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
Résultat de placement net	2 039	2 647
Résultat de placement net - contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits (pertes) de placement nets	4 808	(4 130)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(4 808)	4 130
Résultat de placement net - contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-
Autres produits		
Honoraires	9 477	8 730
Autres	690	537
Total des honoraires et des autres produits	10 167	9 267
Autres charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 26]	11 214	9 683
Charges financières [note 27]	766	672
Total des autres charges	11 980	10 355
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 307	4 388
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	615	(34)
Bénéfice avant impôt	3 922	4 354
Impôt sur le bénéfice [note 19]	263	646
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 659	3 708
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(124)	(32)
Bénéfice net	3 535	3 676
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	1 288	1 429
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	2 195	2 195
	3 535	3 676
Bénéfice par action participante [note 32]		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	3,45	3,30
Dilué	3,43	3,26
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	3,32	3,27
Dilué	3,30	3,22

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2023	2022 (montants retraités)
Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]		
Bénéfice net	3 535	3 676
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits (pertes) latents	281	(1 193)
(Charge) économie d'impôt	(97)	223
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	248	71
Charge (économie) d'impôt	(19)	(8)
	413	(907)
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents	-	(255)
(Charge) économie d'impôt	-	29
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	159
Charge (économie) d'impôt	-	(20)
	-	(87)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	94	11
(Charge) économie d'impôt	(32)	-
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(95)	1
Charge (économie) d'impôt	25	-
	(8)	12
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	(52)	424
(Charge) économie d'impôt	5	2
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(4)	-
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(64)	88
(Charge) économie d'impôt	(6)	28
	(121)	542
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(53)	(929)
(Charge) économie d'impôt	6	3
	(47)	(926)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	237	(1 366)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits (pertes) latents	(82)	-
(Charge) économie d'impôt	(2)	-
	(84)	-
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(64)	5
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 28]	(182)	773
(Charge) économie d'impôt	41	(177)
	(141)	596
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(289)	601
Autres éléments de perte globale	(52)	(765)
Bénéfice global	3 483	2 911
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 399	1 350
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	2 032	1 509
	3 483	2 911

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 31]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
[en M\$ CA]								
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	-	-	282	-	(297)	(297)	(9)	(24)
Solde retraité au début de l'exercice	950	9 486	9 381	378	1 666	2 044	18 694	40 555
Bénéfice net	-	-	2 247	-	-	-	1 288	3 535
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	(163)	(163)	111	(52)
Bénéfice global	-	-	2 247	-	(163)	(163)	1 399	3 483
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	-	(244)	(339)	-	-	-	-	(583)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(1 387)	-	-	-	-	(1 387)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 019)	(1 019)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 21]	-	-	-	66	-	66	34	100
Options sur actions exercées	-	42	-	(43)	-	(43)	39	38
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	21	-	(21)	(21)	-	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	134	7	14	21	(25)	130
Solde à la fin de l'exercice	950	9 284	10 005	408	1 496	1 904	19 122	41 265

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 31]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
[en M\$ CA]								
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Incidence de la première application d'IFRS 17 [note 3]	-	-	(3 348)	-	-	-	(2 004)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	-	-	1 061	-	34	34	849	1 944
Solde retraité au début de l'exercice	954	9 603	8 520	396	2 613	3 009	18 234	40 320
Bénéfice net	-	-	2 247	-	-	-	1 429	3 676
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(686)	(686)	(79)	(765)
Bénéfice global	-	-	2 247	-	(686)	(686)	1 350	2 911
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	-	(169)	(246)	-	-	-	-	(415)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(1 326)	-	-	-	-	(1 326)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(984)	(984)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 21]	-	-	-	68	-	68	39	107
Options sur actions exercées	-	52	-	(49)	-	(49)	44	47
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie [note 21]	-	-	(54)	(39)	-	(39)	-	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	10	2	36	38	20	68
Solde à la fin de l'exercice	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2023	2022 (montants retraités)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies et abandonnées	3 768	4 329
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(720)	(711)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	9 316	(25 355)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 561)	(8 124)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	170	(1 232)
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	5	5 614
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(480)	1 168
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 664)	30 978
Activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco ^[1]		
Ventes, échéances et remboursements de placements	38 495	34 422
Acquisitions de placements	(35 176)	(37 499)
Autres	1 780	664
	5 933	4 254
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 019)	(983)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 374)	(1 331)
	(2 445)	(2 366)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 20]	38	47
Actions ordinaires de filiales	446	161
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	434	534
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	(583)	(415)
Actions non participantes de la Société	-	(4)
Actions ordinaires de filiales	(234)	(116)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(137)	(18)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	(50)	-
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 17]		
Émission de débiteures et d'obligations de premier rang	300	691
Augmentation des autres instruments d'emprunt	2 170	1 722
Remboursement d'obligations de premier rang	(735)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	(1 888)	(630)
Remboursement d'obligations locatives [note 18]	(92)	(109)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 256	1 171
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 283)	(1 616)
	(2 803)	(948)
Activités d'investissement		
Ventes, échéances et remboursements de placements ^[1]	3 374	4 161
Acquisitions de placements ^[1]	(3 362)	(4 100)
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(1 209)	(265)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(253)	(2 242)
Acquisition d'immobilisations, de biens immobiliers et autres	(1 171)	(804)
	(2 621)	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(45)	283
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	464	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 848	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de l'exercice	10 312	9 848
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice [note 4]	(375)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	9 937	9 848
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	8 301	6 511
Intérêts versés	965	734

[1] Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements qui découlent principalement des activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement au sein de Lifeco ont été reclassés dans les activités d'exploitation afin de mieux représenter les flux de trésorerie d'exploitation de la Société. Ces activités étaient auparavant présentées dans les activités d'investissement.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Note 1	Renseignements sur la Société	113	Note 18	Autres passifs	190
Note 2	Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	113	Note 19	Impôt sur le bénéfice	191
Note 3	Adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> , et d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	142	Note 20	Capital social	194
Note 4	Acquisitions d'entreprises et autres transactions	150	Note 21	Rémunération fondée sur des actions	196
Note 5	Trésorerie et équivalents de trésorerie	152	Note 22	Participations ne donnant pas le contrôle	199
Note 6	Placements	153	Note 23	Gestion du capital	201
Note 7	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	156	Note 24	Gestion des risques	203
Note 8	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	158	Note 25	Produits des activités d'assurance	218
Note 9	Autres actifs	159	Note 26	Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	219
Note 10	Goodwill et immobilisations incorporelles	160	Note 27	Charges financières	220
Note 11	Contrats d'assurance	163	Note 28	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	220
Note 12	Contrats de réassurance détenus	175	Note 29	Instruments financiers dérivés	226
Note 13	Passifs au titre des contrats d'investissement	179	Note 30	Évaluation de la juste valeur	233
Note 14	Fonds distincts et autres entités structurées	180	Note 31	Autres éléments de bénéfice global	238
Note 15	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	184	Note 32	Bénéfice par action	239
Note 16	Débiteures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	184	Note 33	Parties liées	240
Note 17	Débiteures et autres instruments d'emprunt sans recours	185	Note 34	Passifs éventuels	241
			Note 35	Engagements et garanties	242
			Note 36	Information sectorielle	243

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	MSC	Marge sur services contractuels
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Pargesa	Pargesa SA
Financière Power	Corporation Financière Power	Parjointco	Parjointco SA
G\$	Milliards de dollars	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
IFRS	Normes internationales d'information financière	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Potentia	Potentia Renewables Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net	Power Sustainable Infrastructure énergétique	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Prudential	Prudential Financial, Inc.
Lion	La Compagnie Électrique Lion	Putnam	Putnam Investments, LLC
LMPG	LMPG inc.	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
M\$	Millions de dollars	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	TSX	Bourse de Toronto
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 20 mars 2024, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				31 décembre 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^{[1][2]}	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,5	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	95,6	96,4
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd. ^[2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services financiers	20,5	-
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ^[6]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	31,0	29,8
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Power Sustainable Manager Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	52,9	54,3
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ^[8]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	66,4	87,8
Wealthsimple Financial Corp. ^[9]	Filiale	Canada	Services financiers	56,6	54,3
Portag3 Ventures LP ^[10]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[11]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ^[12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Entreprises autonomes					
LMPG inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	34,1	35,4

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,1 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % au 31 décembre 2022).

[2] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM (participations respectives de 13,9 % détenues par Power Corporation et Placements Mackenzie au 31 décembre 2022). Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,6 % du total des actions en circulation (96,4 % au 31 décembre 2022). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de sa participation dans Putnam U.S. Holdings I, LLC, une filiale de Putnam Investments, LLC (note 4).

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2022).

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 45,3 % des droits de vote (44,0 % au 31 décembre 2022).

[7] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 38,2 % et de 14,7 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % au 31 décembre 2022).

[8] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 53,5 % et de 12,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % au 31 décembre 2022) (note 4).

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 14,4 %, de 10,9 % et de 31,3 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % au 31 décembre 2022).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites dans la section Méthodes comptables significatives figurant ci-après et portent sur les placements, les instruments financiers dérivés et les contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance détenus. L'incidence de l'adoption de ces normes est présentée à la note 3.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 23 mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables. Déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.	2
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	4
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.	4
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	2, 7
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	2
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices.	11, 13
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.	s.o.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Montants à payer aux titulaires de polices	Direction de Lifeco	Toutes les modalités des contrats émis sont prises en compte afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, peu importe que le contrat soit résilié ou arrivé à échéance ou que l'événement assuré se produise ou non. Certains montants, une fois payés par le titulaire de polices, lui sont remboursables en toutes circonstances. Ces paiements sont considérés comme répondant à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir d'abord été payés par les titulaires de polices.	s.o.
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.	11
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.	11, 12
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale et ultérieurement, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.	11, 12
Application rétrospective dans le cadre de la transition à IFRS 17	Direction de Lifeco	Déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif pour les contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17.	3
Application de l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats d'assurance au moment de la transition	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer à quels contrats d'assurance l'approche fondée sur la juste valeur doit être appliquée au moment de la transition à IFRS 17, et un jugement important est exercé pour déterminer les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour établir la juste valeur de ces contrats.	3
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.	6, 24
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	30

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	6, 30
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de Lifeco	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	6, 30
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	4, 10
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	10
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Définir les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge pour l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Lorsqu'elle évalue les hypothèses devant être utilisées, la direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation.	28
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	19
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	19
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	34
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	15
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client ou le fonds est le bénéficiaire et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	9

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement.	9
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds doivent être classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	18

Les résultats de la Société reflètent les jugements portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes. La Société et ses filiales utilisent habituellement les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires sont inclus dans les autres passifs.

PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, et les immeubles de placement.

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Instruments de fonds propres

Les placements dans des actions sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument donné à la JVAERG. Le cumul des profits et des pertes lié aux instruments de fonds propres à la JVAERG n'est pas reclassé dans les états des résultats à la cession, mais plutôt dans les bénéfices non distribués lorsque le placement est vendu.

Instruments d'emprunt

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des instruments d'emprunt à la JVAERG sont reclassés des autres éléments de bénéfice global et comptabilisés dans les états des résultats lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût et ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Évaluation de la juste valeur

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

OBLIGATIONS À LA JVRN ET À LA JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS À LA JVRN ET À LA JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RECHARGEABLES À LA JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

ACTIONS À LA JVRN ET À LA JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

Produits de placement nets

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les produits d'intérêts, le revenu de dividendes et les produits tirés des immeubles de placement sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, la Société et ses filiales tiennent compte d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs.

ÉVALUATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la Société et à ses filiales et les flux de trésorerie qu'elles devraient recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases.

Catégorie	Description
Phase 1	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.</p>
Phase 2	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.</p>
Phase 3	<p>Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.</p> <p>Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.</p> <p>Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.</p>

PRÉSENTATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la JVAERG sont comptabilisées dans les états du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la Société et ses filiales radieront partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les pertes découlant des pertes de valeur sont reclassées des autres éléments de bénéfice global vers le bénéfice net. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Les modalités contractuelles d'un actif financier peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à une détérioration réelle ou potentielle du crédit de l'emprunteur. Un actif financier existant dont les modalités ont été modifiées pourrait être décomptabilisé, et l'actif renégocié serait alors comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la Société.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet d'une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus qui découlent des modalités contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

DÉFINITION DE LA DÉFAILLANCE

La définition de la défaillance utilisée dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues correspond à la définition que la Société et ses filiales utilisent aux fins de la gestion interne du risque de crédit. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte de toutes ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours. La définition de la défaillance peut différer d'un actif financier à l'autre et tient compte de facteurs qualitatifs, comme les clauses restrictives financières et d'autres indicateurs de difficulté financière, ainsi que de facteurs quantitatifs, comme le non-paiement d'autres obligations par le même émetteur. Lifeco utilise des données de sources internes et externes pour déterminer si un actif fait l'objet d'une défaillance.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'instruments financiers classés comme étant à la JVAERG, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition. Pour tous les autres classements d'instruments financiers, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition, et ils sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il s'agit d'instruments à revenu fixe ou au moment de la vente lorsqu'il s'agit d'instruments de fonds propres.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS**Lifeco**

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés dans le cadre de la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu avec des sous-conseillers des accords en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité. Les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits dans les états des résultats.

Les produits tirés des honoraires de gestion gagnés par les filiales qui sont des gestionnaires d'actifs pour le compte d'investisseurs incluent ce qui suit.

- Produits tirés des gestionnaires d'actifs : Les honoraires de gestion sont gagnés conformément aux accords contractuels conclus avec les fonds d'investissement en fonction du capital engagé ou investi et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.
- Produits tirés d'entreprises de gestion de placements : Les produits tirés des honoraires de gestion sont comptabilisés en fonction des services de gestion quotidiens fournis aux investisseurs, à mesure que l'obligation de prestation est remplie.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires fondés sur le rendement en vertu duquel le gestionnaire d'actifs alternatifs reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds d'investissement sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Les produits tirés des intéressements aux plus-values sont comptabilisés lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds d'investissement excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu.

Les produits tirés des honoraires de gestion et les produits tirés des intéressements aux plus-values sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 30 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui respectent la définition d'immeubles de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début, déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales est utilisé. Habituellement, le taux d'emprunt marginal est utilisé. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges de manière linéaire, sur la durée des contrats.

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats de manière linéaire, sur la durée du contrat.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les débiteurs et intérêts à recevoir, les fonds de clients déposés, les actifs du compte de négociation, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et les charges payées d'avance ainsi que d'autres actifs divers, lesquels sont évalués au coût amorti.

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net de ces fonds.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes des clients déposés principalement auprès d'institutions financières canadiennes.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsque des honoraires sont perçus directement auprès du client ou qu'ils sont reçus directement du fonds d'investissement.

Lorsque des honoraires sont perçus auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, elle effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées avec sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il a été établi que leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Le groupe destiné à être cédé est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé et qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites pour ces actifs et ces passifs dans la présente note, avant que l'ensemble du groupe destiné à être cédé ne soit évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de la partie du groupe destiné à être cédé, selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés et qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états des résultats.

Un groupe destiné à être cédé est considéré comme une activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la société, et qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente un secteur d'activité principal et distinct ou les activités d'une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'un secteur d'activité ou des activités d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Une activité est classée comme abandonnée au moment de la cession ou lorsqu'elle satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées comme un montant unique dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états des résultats, et les chiffres comparatifs des états des résultats font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels et celle de certains contrats conclus avec les clients et des contrats d'achat d'énergie. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 10 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) contrats d'achat d'énergie (20 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire.

FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par des variations correspondantes du passif des fonds distincts. Les garanties liées aux produits de fonds distincts sont comptabilisées dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans.

CONTRATS D'ASSURANCE, CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Classement des contrats

CONTRATS D'ASSURANCE

En vertu d'IFRS 17, les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Si des contrats ne comportent pas un risque d'assurance significatif, Lifeco les classe à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 24 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement découler de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

Niveau de regroupement

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires, les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite, et tous les autres contrats rentables. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. Lifeco n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
 - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

Modèle d'évaluation général (MEG)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

ÉVALUATION INITIALE

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

FLUX DE TRÉSORERIE D'EXÉCUTION

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

TAUX D'ACTUALISATION

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation de crédit, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions observées sur le marché. Par exemple, si les écarts de taux du marché s'accroissent considérablement, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit visant à réduire le taux d'actualisation pourrait être nécessaire afin de refléter des conditions observées sur le marché. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où aucun actif ne couvre les passifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

AJUSTEMENT AU TITRE DU RISQUE

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.
- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex., un portefeuille d'actifs).

COMPTABILISATION

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

ÉVALUATION INITIALE

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Lifeco a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

COMPTABILISATION

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La MRP est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La MRP est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la MRP ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

ÉVALUATION

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

MODÈLE D'ÉVALUATION GÉNÉRAL

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :
 - Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
 - Toute MSC restante à cette date.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

MÉTHODE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES

Lifeco détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la MRP, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP, sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

CONTRATS D'ASSURANCE SOUS-JACENTS DÉFICITAIRES

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque Lifeco devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. Au moment de la comptabilisation, Lifeco évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale, Lifeco comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marché observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrée observables sur le marché, soit réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont ultérieurement évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie au montant le plus élevé entre la valeur de marché des actifs couvrant le solde du passif et le résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque selon des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

AMORTISSEMENT DE LA MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

MODIFICATIONS DE CONTRATS

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

DÉCOMPTABILISATION DE CONTRATS

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt, y compris les débentures de fiducies de capital, sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent les créiteurs, le découvert bancaire, les dividendes et les intérêts à verser, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les dépôts et certificats et divers autres passifs qui sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs du fonds, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par le fonds, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif (du passif) au titre des prestations de retraite. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif (le passif) au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les actifs ou les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies, des profits et des pertes latents sur les instruments de fonds propres à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement ainsi que de la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Les billets avec remboursement de capital à recours limité émis par Lifeco sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers. Lifeco peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses instruments de fonds propres. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'émission sont imputés aux fonds propres.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi. La charge de rémunération liée aux options réglées en titres de fonds propres est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés et les attributions qui sont octroyées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement et des régimes d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

ÉCART DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au taux de change en vigueur aux dates de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au taux de change en vigueur à la date de la transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates de clôture, et la totalité des produits et des charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation octroyées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Les options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action, montant net, si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice. Le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que, dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut pas comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie, et</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>. Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs.</p>
IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>	<p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>

NOTE 3 ADOPTION D'IFRS 17, CONTRATS D'ASSURANCE, ET D'IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS**IFRS 17**

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que les indications présentées dans IFRS 17 soient appliquées comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Cette application serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Les données historiques suffisamment détaillées ont été impossibles à obtenir en déployant des efforts raisonnables.
- Les estimations suffisamment détaillées nécessaires pour effectuer une évaluation suffisamment détaillée n'ont pas pu être obtenues sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou un jugement professionnel n'a pas pu être exercé relativement à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de Lifeco.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. L'application rétrospective intégrale a été mise en œuvre pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. L'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Une approche fondée sur la valeur intrinsèque a été utilisée pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9) et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 (montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39)	Reclassement d'actifs ou de passifs	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités selon IFRS 17 et IFRS 9)
Actif						
Obligations	140 987	-	2 043	-	-	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	-	505	-	-	34 771
Actions	15 318	16	26	-	-	15 360
Actifs au titre des contrats d'assurance	-	1 533	-	-	-	1 533
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	-	697	269	49 920
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	-	-	-	-	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	-	-	-	-	357 419
Total de l'actif	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378	(57 284)	-	6 816	-	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	-	-	-	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	-	1 290	-	-	-	1 290
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	-	-	(413)	9 439
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	-	-	-	-	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	-	-	-	-
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	65 253	-	-	-	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	292 166	-	-	-	292 166
Total du passif	617 905	(16 629)	-	6 816	(413)	607 679
Total des fonds propres	43 728	(545)	2 574	(6 119)	682	40 320
Total du passif et des fonds propres	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

NOTE 3 ADOPTION D'IFRS 17, CONTRATS D'ASSURANCE, ET D'IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt et les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET SELON IFRS 4 ET IAS 39 ET SELON IFRS 17 ET LA SUPERPOSITION LIÉE À IFRS 9

	31 décembre 2022
Pour l'exercice clos le	
Bénéfice net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, montant présenté antérieurement	3 543
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report des profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Variations de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Variations de l'incidence liée aux marchés	653
Montant découlant du surplus attribuable au compte de participations de filiales de Lifeco	(390)
Autres, y compris les variations de l'incidence des résultats liés à l'assurance	181
Incidence fiscale	(167)
Bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9, montant retraité	3 676

VARIATION DE LA MSC EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION AU MOMENT DE LA TRANSITION

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	
MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	10 197
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions/cessions	294
Total des variations	382
Autres contrats d'assurance	
MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696
Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	14 134

Produits des activités d'assurance

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2022
Produits des activités d'assurance tirés des éléments suivants :	
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 546
Contrats évalués selon d'autres approches	12 086
Total des produits des activités d'assurance	19 632

NOTE 3 ADOPTION D'IFRS 17, CONTRATS D'ASSURANCE, ET D'IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Contrats de réassurance détenus**Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	938
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	1 011
--	-------

TRANSITION À IFRS 9**Incidence de la première application**

Le tableau suivant présente le rapprochement des catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la JVRN	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG
	Classées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
	Prêts et créances	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la JVRN	Classés comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la JVRN
	Prêts et créances	Désignés comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG

NOTE 3 ADOPTION D'IFRS 17, CONTRATS D'ASSURANCE, ET D'IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
JVRN				
Obligations				
Désignées	113 511	(544)	-	112 967
Reclassées à partir des prêts et créances	-	33 570	(3 480)	30 090
Total - désignées	113 511	33 026	(3 480)	143 057
Classées				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	261	-	-	261
Total - classées	-	67	-	67
Total - classées	261	67	-	328
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés	3 230	(3 230)	-	-
Reclassés à partir des prêts et créances	-	31 310	(2 297)	29 013
Total - désignés	3 230	28 080	(2 297)	29 013
Reclassés à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	-	3 230	6	3 236
Reclassés à partir des actifs disponibles à la vente	-	240	-	240
Total - classés	-	3 470	6	3 476
Actions				
Classées	663	-	-	663
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	13 564	-	-	13 564
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	542	33	575
Total - classées	14 227	542	33	14 802
Total de la JVRN	131 229	65 185	(5 738)	190 676
JVAERG				
Obligations				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	11 797	-	11 797
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	-	544	-	544
Reclassées à partir des prêts et créances	-	376	(16)	360
	-	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reclassés à partir des prêts et créances	-	662	(41)	621
Actions				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	615	-	615
Total de la JVAERG	-	13 994	(57)	13 937

NOTE 3 ADOPTION D'IFRS 17, CONTRATS D'ASSURANCE, ET D'IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	12 222	-	-	12 222
Reclassées à la JVRN	-	(67)	-	(67)
Reclassées à la JVAERG	-	(11 797)	-	(11 797)
Reclassées au coût amorti	-	(358)	-	(358)
	12 222	(12 222)	-	-
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés	240	-	-	240
Reclassés à la JVRN	-	(240)	-	(240)
	240	(240)	-	-
Actions				
Reportées	1 157	-	-	1 157
Reclassées à la JVRN	-	(542)	-	(542)
Reclassées à la JVAERG	-	(615)	-	(615)
	1 157	(1 157)	-	-
Total des actifs disponibles à la vente	13 619	(13 619)	-	-
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 962	-	-	33 962
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	358	(6)	352
Reclassées à la JVRN	-	(33 570)	-	(33 570)
Reclassées à la JVAERG	-	(376)	-	(376)
	33 962	(33 588)	(6)	368
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés : prêts et créances	41 186	-	-	41 186
Reclassés à la JVRN	-	(31 310)	-	(31 310)
Reclassés à la JVAERG	-	(662)	-	(662)
	41 186	(31 972)	-	9 214
Total des actifs au coût amorti	75 148	(65 560)	(6)	9 582

En raison de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la JVRN, et des réserves de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Corrections de valeur pour pertes de crédit

Les actifs financiers évalués à la JVRN ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 38 M\$, n'ont pas différé de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 38 M\$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 6 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

Au 31 décembre 2023, les corrections pour pertes de crédit attendues se chiffraient à 38 M\$. De ce montant, une tranche de 5 M\$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 M\$ était classée dans la phase 2, et une tranche de 4 M\$ était classée dans la phase 3.

NOTE 4 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET AUTRES TRANSACTIONS

LIFECO

Putnam U.S. Holdings I, LLC

Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton) en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif, ainsi que certains actifs liés à Putnam Investments, y compris des actifs d'impôt différé.

Parallèlement, la Société, Lifeco et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les 12 mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera également un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin Templeton, et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans les actions de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans.

Le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées dans le secteur Lifeco, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Produits		
Résultat de placement net	44	(27)
Honoraires et autres produits	1 008	1 008
	1 052	981
Charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 076	1 006
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	130	-
	1 206	1 006
Perte avant impôt	(154)	(25)
Charge (économie) d'impôt	(30)	7
Perte nette liée aux activités abandonnées	(124)	(32)
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	(37)	(11)
Détenteurs d'actions participantes	(87)	(21)
	(124)	(32)

Le tableau suivant présente les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Écarts de change à la conversion des activités abandonnées	(42)	68
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées	(42)	68

Le tableau suivant présente les montants inclus dans les flux de trésorerie de la Société qui sont attribuables aux activités abandonnées.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Activités d'exploitation	137	(44)
Activités de financement	(6)	4
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	23
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	126	(17)

NOTE 4 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET AUTRES TRANSACTIONS (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

	31 décembre 2023
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	375
Actions	46
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	156
Autres actifs	2 296
Immobilisations incorporelles	1 594
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 467
Passifs	
Autres passifs	2 407
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 407

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une autre contrepartie différée et éventuelle d'une juste valeur estimative totale de 1 894 M\$ (1 424 M\$ US), donnant lieu à un profit net estimatif de 61 M\$. La valeur comptable des actifs nets vendus au 1^{er} janvier 2024 reflète les coûts de clôture finaux et autres coûts comptabilisés au moment de la vente. Le profit net final, qui sera mis à jour et reflété dans les résultats du premier trimestre de 2024, s'établit comme suit :

Contrepartie reçue ou à recevoir :	
Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US)	1 321
Trésorerie et autre contrepartie différée et éventuelle, montant net	573
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net estimatif à la cession de Putnam Investments	1 771
Valeur comptable nette des actifs nets vendus	
Valeur comptable	2 060
Coûts de clôture finaux estimatifs liés à la transaction	(109)
Reclassement de la conversion des établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	1 740
Profit net estimatif à la vente	31
Économie d'impôt sur le bénéfice	30
Profit net estimatif à la vente après impôt	61

Value Partners Group Inc.

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie, une filiale de Lifeco, a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion de patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition n'était pas encore complétée au 31 décembre 2023, et le montant initial de 119 M\$ attribué au goodwill à la date d'acquisition devra être ajusté lorsque l'évaluation détaillée de l'actif net acquis sera complétée.

Convention de réassurance visant les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a versé des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, Lifeco s'est fondée sur les informations disponibles pour établir, dans les autres passifs, une provision relative au montant total du passif potentiel lié aux réclamations.

Transfert de fonds distincts à une coentreprise

Le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc (ILA), une filiale indirecte de Lifeco, a complété le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 1,8 G€ (2,7 G\$) à Saol Assurance d.a.c. (AIB life), une partie liée de Lifeco, par l'entremise d'une coentreprise détenue à parts égales avec Allied Irish Banks, p.l.c. Lifeco a comptabilisé un profit lié à cette transaction au quatrième trimestre de 2023.

NOTE 4 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET AUTRES TRANSACTIONS (suite)**LIFECO ET FINANCIÈRE IGM****Acquisition d'Investment Planning Counsel**

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a complété l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité des fonds propres d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion de patrimoine, pour une contrepartie d'achat de 585 M\$. Cette acquisition élargit la portée et les capacités de la Canada Vie dans le secteur de la gestion de patrimoine.

Ceci représente une transaction entre parties liées et, par conséquent, elle a été examinée et approuvée par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés.

Puisque la Société consolide actuellement IPC, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

SAGARD HOLDINGS MANAGEMENT INC.

En juillet 2023, Sagard Holdings Management Inc. (SHMI) a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, SHMI a également élargi son partenariat existant avec Lifeco, et les partenaires stratégiques ont respectivement convenu d'effectuer des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de SHMI.

La transaction a été finalisée le 28 septembre 2023 et, à la clôture, ADQ, BMO et Lifeco ont acquis une participation minoritaire totale de 29,0 % dans SHMI. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

NOTE 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie	4 206	5 248
Équivalents de trésorerie	5 731	4 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 937	9 848

Au 31 décembre 2023, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie de 793 M\$ était soumis à restrictions relativement à son utilisation par les filiales (981 M\$ au 31 décembre 2022). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité ou en mains tierces.

NOTE 6 PLACEMENTS

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022 ^[1]	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la JVRN	143 418	143 418	143 057	143 057
Classées comme étant à la JVRN	1 795	1 795	328	328
JVAERG	11 750	11 750	12 701	12 701
Disponibles à la vente	-	-	358	358
Coût amorti	373	371	-	-
Prêts et créances	-	-	16	16
	157 336	157 334	156 460	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés comme étant à la JVRN	29 226	29 226	29 118	29 118
Classés comme étant à la JVRN	4 233	4 233	3 371	3 371
JVAERG	578	578	621	621
Coût amorti	9 531	8 994	4 192	3 577
Prêts et créances	-	-	5 022	4 905
	43 568	43 031	42 324	41 592
Actions				
Désignées comme étant à la JVRN	-	-	398	398
Classées comme étant à la JVRN	16 177	16 177	14 055	14 055
JVAERG	411	411	-	-
Disponibles à la vente	-	-	964	964
	16 588	16 588	15 417	15 417
Immeubles de placement	7 870	7 870	8 344	8 344
	225 362	224 823	222 545	221 813

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts selon leur durée jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2023	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	14 602	47 705	95 029	157 336
Prêts hypothécaires et autres prêts ^[1]	4 796	23 663	15 109	43 568
	19 398	71 368	110 138	200 904

31 décembre 2022 ^[2]	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	13 893	42 420	100 147	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts ^[1]	3 721	22 142	16 459	42 322
	17 614	64 562	116 606	198 782

[1] Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

[2] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

NOTE 6 PLACEMENTS (suite)

RÉSULTAT DE PLACEMENT NET

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits de placement nets	9 195	7 613
Variations de la JVRN	6 664	(30 978)
Total du rendement d'investissement	15 859	(23 365)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(3 941)	3 463
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	68	293
Intérêts capitalisés	(3 433)	(2 955)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	(1 919)	17 851
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	(13)	157
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêts capitalisés	78	367
Autres	146	(1 618)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
Résultat de placement net	2 039	2 647

Produits de placement nets

Exercice clos le 31 décembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement gagnés	6 669	1 449	535	506	635	9 794
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs :						
JVAERG	(248)	-	-	-	-	(248)
Coût amorti	-	9	-	-	-	9
Charge au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres produits (charges)	-	3	4	(186)	(180)	(359)
	6 420	1 461	539	320	455	9 195
Variations de la JVRN	5 103	750	969	(507)	349	6 664
Produits (pertes) de placement nets	11 523	2 211	1 508	(187)	804	15 859

Exercice clos le 31 décembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement gagnés	5 637	1 247	411	459	440	8 194
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs :						
Disponibles à la vente	-	-	(191)	-	-	(191)
JVAERG	(71)	-	-	-	-	(71)
Coût amorti	-	5	-	-	-	5
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	-	(42)	-	-	-	(42)
Autres produits (charges)	-	3	4	(144)	(145)	(282)
	5 566	1 213	224	315	295	7 613
Variations de la JVRN	(26 933)	(3 349)	(622)	(41)	(33)	(30 978)
Produits (pertes) de placement nets	(21 367)	(2 136)	(398)	274	262	(23 365)

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

NOTE 6 PLACEMENTS (suite)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que d'autres produits divers.

PRÊTS DE TITRES

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur de ces titres fluctue. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2023, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 443 M\$ (191 M\$ au 31 décembre 2022). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 8 154 M\$ (9 550 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 7 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

31 décembre 2023	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres ⁽¹⁾	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres ⁽¹⁾	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	-	670	6 516
Acquisition et placements	-	345	-	-	-	858	184	1 387
Cession et décomptabilisation	-	(134)	-	-	-	-	(97)	(231)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	423	9	105	(48)	17	(1)	97	602
Variations de la JVRN	-	23	-	-	-	-	(2)	21
Perte de valeur	-	-	-	(8)	-	-	-	(8)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(25)	(10)	(71)	3	-	(12)	(2)	(117)
Dividendes et distributions	(92)	(28)	(69)	-	-	-	(5)	(194)
Incidences des variations des participations et autres	97	(84)	-	-	-	-	163	176
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 717	564	1 535	181	302	845	1 008	8 152

31 décembre 2022	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres ⁽¹⁾	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres ⁽¹⁾	
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	-	590	7 424
Acquisition et placements	-	104	-	28	-	-	133	265
Cession	-	-	-	-	-	-	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(15)	(1)	114	7	26	-	(2)	129
Variations de la JVRN ^[2]	-	18	-	-	-	-	(55)	(37)
Perte de valeur	-	-	-	(126)	-	-	-	(126)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(929)	18	(17)	(9)	-	-	13	(924)
Dividendes et distributions	(84)	(79)	(62)	-	-	-	(15)	(240)
Incidences des variations des participations et autres	64	(45)	-	-	-	-	38	57
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	-	670	6 516

[1] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN, qui s'établissait à 832 M\$ au 31 décembre 2023 (697 M\$ en 2022).

[2] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

PARJOINTCO

Parjointco détenait une participation de 100 % (100 % des droits de vote) dans Pargesa au 31 décembre 2023 (même participation qu'au 31 décembre 2022). Pargesa détenait une participation de 31,0 % (45,3 % des droits de vote) dans GBL au 31 décembre 2023 (participation de 29,8 % et 44,0 % des droits de vote au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net de la participation indirecte de la Société dans GBL s'établissait à environ 3 709 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 3 717 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits de GBL se sont chiffrés à 6 723 M€ (9 813 M\$ CA) (5 467 M€, ou 7 487 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'est établi à 1 723 M€ (2 515 M\$ CA) (perte nette de 585 M€, ou 801 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9; la Société avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. La quote-part revenant à la Société de la perte de Parjointco pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprenait un ajustement se rapportant au bénéfice de GBL, conformément à IAS 39. D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

CHINAAMC

Le 12 janvier 2023, IGM a acquis une participation de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de Power Corporation pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC est ainsi passée de 13,9 % à 27,8 %. Les états financiers consolidés comprennent toujours une participation de 27,8 % dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

Au 31 décembre 2023, la Financière IGM détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC. ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. IGM comptabilise sa participation dans ChinaAMC comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de ChinaAMC.

[en millions]	2023		2022	
	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre ^[1]				
Actif	3 514	18 794	3 461	17 650
Passif	1 055	5 642	1 032	5 261
Bénéfice global pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 398	7 327	1 446	7 475
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	384	2 013	418	2 163
Total du bénéfice global	387	2 028	434	2 248

[1] Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M\$ (16 380 millions RMB¥).

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Le 3 avril 2023, IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée, pour une contrepartie en trésorerie de 622 M\$ US. IGM comptabilise sa participation dans Rockefeller comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le bénéfice net de Rockefeller n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.

Au 31 décembre 2023, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco détenaient une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf Capital Group Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco (mêmes participations qu'au 31 décembre 2022).

Au terme d'une période d'environ cinq ans commençant à la date d'acquisition, soit le 29 octobre 2020, et se poursuivant au cours des périodes subséquentes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition.

Le bénéfice net de Northleaf n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

La Société détenait une participation de 34,1 % dans Lion au 31 décembre 2023 (35,4 % au 31 décembre 2022).

Le 16 décembre 2022, Power Sustainable avait investi un montant de 25 M\$ US (34 M\$) dans Lion en contrepartie de 9 842 519 actions ordinaires et de 9 842 519 bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription, estimée à 5 M\$ au 31 décembre 2023 (9 M\$ au 31 décembre 2022), est incluse au titre des actifs financiers dérivés dans les bilans.

En 2023, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 8 M\$ (126 M\$ en 2022) au titre de sa participation dans Lion, reflétant une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur de la participation de la Société dans Lion se chiffrait à 181 M\$ (234 M\$ en 2022) selon le cours du marché.

BELLUS SANTÉ INC.

La Société détenait une participation dans Bellus Santé inc. (Bellus), une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Cette participation était comptabilisée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable était nulle au 31 décembre 2022. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. La Société a comptabilisé un recouvrement de 97 M\$ dans les états des résultats relativement à la transaction.

NOTE 8 BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective.

31 décembre 2023	Actifs au titre de droits d'utilisation ^[1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
Coût au début de l'exercice	1 198	1 037	2 536	2 068	6 839
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(149)	-	-	(103)	(252)
Acquisitions	117	32	911	124	1 184
Modifications	(1)	-	-	-	(1)
Cessions/mises hors service	(1)	-	(2)	(70)	(73)
Fluctuations des taux de change et autres	(8)	(1)	(18)	(1)	(28)
Coût à la fin de l'exercice	1 156	1 068	3 427	2 018	7 669
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(423)	(253)	(276)	(1 478)	(2 430)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	49	-	-	47	96
Amortissement et perte de valeur	(103)	(20)	(75)	(127)	(325)
Modifications	2	-	-	-	2
Cessions/mises hors service	1	-	1	65	67
Fluctuations des taux de change et autres	-	-	1	2	3
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(474)	(273)	(349)	(1 491)	(2 587)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	682	795	3 078	527	5 082

31 décembre 2022	Actifs au titre de droits d'utilisation ^[1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
Coût au début de l'exercice	1 078	1 011	1 702	1 990	5 781
Acquisitions	113	15	801	129	1 058
Modifications	(8)	-	-	-	(8)
Cessions/mises hors service	(6)	-	(66)	(60)	(132)
Fluctuations des taux de change et autres	21	11	99	9	140
Coût à la fin de l'exercice	1 198	1 037	2 536	2 068	6 839
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(317)	(214)	(171)	(1 393)	(2 095)
Amortissement et perte de valeur	(115)	(40)	(101)	(126)	(382)
Modifications	7	-	-	-	7
Cessions/mises hors service	4	-	14	45	63
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	1	(18)	(4)	(23)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(423)	(253)	(276)	(1 478)	(2 430)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	775	784	2 260	590	4 409

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Canada	3 235	2 710
États-Unis	1 522	1 426
Europe	325	273
	5 082	4 409

NOTE 9 AUTRES ACTIFS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Débiteurs et intérêts à recevoir	5 620	4 903
Fonds de clients déposés	8 490	5 969
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	1 308	1 295
Prestations de retraite [note 28]	427	552
Impôt sur le bénéfice à recevoir	320	364
Créances liées à des contrats de location-financement	668	539
Charges payées d'avance	209	216
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	7 268	8 130
Autres	2 086	2 632
	29 434	27 572

Les autres actifs d'un montant de 19 522 M\$ au 31 décembre 2023 (16 885 M\$ au 31 décembre 2022) devraient être décomptabilisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés ni les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-dessous.

COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	1 295	1 181
Acquisitions	318	297
Cessions	(95)	(23)
Amortissement	(208)	(183)
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	23
Solde à la fin de l'exercice	1 308	1 295

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit :

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	15 856	(1 239)	14 617	14 155	(1 161)	12 994
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(1 214)	1 214	-	-	-	-
Acquisitions d'entreprises	185	-	185	1 402	-	1 402
Ajustements apportés à la répartition du prix d'achat	(1)	-	(1)	31	-	31
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(11)	-	(11)	(80)	-	(80)
Fluctuations des taux de change et autres	(166)	6	(160)	348	(78)	270
Solde à la fin de l'exercice	14 649	(19)	14 630	15 856	(1 239)	14 617

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

31 décembre 2023	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	1 403	2 648	741	354	5 146
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(425)	(2 294)	-	-	(2 719)
Acquisitions	-	26	-	-	26
Transfert vers les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	(95)	-	-	-	(95)
Fluctuations des taux de change et autres	3	-	-	-	3
Coût à la fin de l'exercice	886	380	741	354	2 361
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(137)	(1 092)	-	-	(1 229)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	103	1 092	-	-	1 195
Perte de valeur	(23)	-	-	-	(23)
Fluctuations des taux de change et autres	-	-	-	-	-
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(57)	-	-	-	(57)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	829	380	741	354	2 304

31 décembre 2022	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	1 372	2 542	741	354	5 009
Fluctuations des taux de change et autres	31	106	-	-	137
Coût à la fin de l'exercice	1 403	2 648	741	354	5 146
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(130)	(1 028)	-	-	(1 158)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	(64)	-	-	(71)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(137)	(1 092)	-	-	(1 229)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 266	1 556	741	354	3 917

En 2023, Lifeco a comptabilisé une perte de valeur de 23 M\$ à l'égard de la marque PanAgora. Ce montant est présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans l'état des résultats.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

31 décembre 2023	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	3 270	3 400	614	534	7 818
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(325)	(50)	-	-	(375)
Acquisitions	352	107	15	133	607
Transfert hors des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	-	-	-	95	95
Cession	(312)	-	-	(5)	(317)
Fluctuations des taux de change et autres	(5)	(31)	(6)	5	(37)
Coût à la fin de l'exercice	2 980	3 426	623	762	7 791
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 958)	(1 093)	(130)	(238)	(3 419)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	244	39	-	-	283
Amortissement et perte de valeur	(233)	(188)	(46)	(39)	(506)
Cession	223	-	-	2	225
Fluctuations des taux de change et autres	7	5	-	-	12
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 717)	(1 237)	(176)	(275)	(3 405)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 263	2 189	447	487	4 386

31 décembre 2022	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	2 835	2 658	597	545	6 635
Acquisitions	393	572	22	43	1 030
Cession	(32)	(3)	-	(3)	(38)
Fluctuations des taux de change et autres	74	173	(5)	(51)	191
Coût à la fin de l'exercice	3 270	3 400	614	534	7 818
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 649)	(888)	(105)	(237)	(2 879)
Amortissement et perte de valeur	(234)	(174)	(33)	(29)	(470)
Amortissement lié aux activités abandonnées	(21)	(3)	-	-	(24)
Cession	3	3	-	3	9
Fluctuations des taux de change et autres	(57)	(31)	8	25	(55)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 958)	(1 093)	(130)	(238)	(3 419)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 312	2 307	484	296	4 399

En 2023, Lifeco a comptabilisé une perte de valeur de 88 M\$ (25 M\$ en 2022) à l'égard de logiciels au Royaume-Uni. Ce montant est présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans l'état des résultats.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie.

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
Lifeco						
Canada						
Client collectif	1 633	354	1 987	1 633	354	1 987
Client individuel	3 078	642	3 720	2 806	619	3 425
Europe	2 429	247	2 676	2 418	218	2 636
États-Unis						
Services financiers	4 151	-	4 151	4 214	95	4 309
Gestion d'actifs	-	19	19	-	1 566	1 566
IGM						
Gestion de patrimoine	1 440	-	1 440	1 586	23	1 609
Gestion d'actifs	1 255	1 003	2 258	1 274	1 003	2 277
Autres	644	39	683	686	39	725
	14 630	2 304	16 934	14 617	3 917	18 534

VALEUR RECOUVRABLE

Lifeco

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable à la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction de Lifeco. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

Financière IGM

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables, de même qu'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie d'IGM, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Ajustement au titre du risque non financier		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs				
31 décembre 2023								
Actifs d'ouverture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)	
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	-	57 841	
Solde d'ouverture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139	
Variations dans les états des résultats et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(20 402)	-	-	-	-	-	(20 402)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(22)	9 311	6 250	99	-	15 638	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	702	-	-	-	-	-	702	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	62	-	-	-	-	62	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(47)	(455)	(123)	-	(625)	
Composants investissements	(10 085)	40	9 264	5 795	(24)	-	15 777	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(29 785)	40	16 457	8 687	(24)	-	(4 625)	
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	9 515	12	5 274	709	31	-	15 541	
Incidence des fluctuations des taux de change	88	-	7	72	3	-	170	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(20 182)	52	21 738	9 468	10	-	11 086	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	30 906	-	-	-	-	-	30 906	
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(63)	-	(21 594)	(8 823)	-	-	(30 480)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(865)	-	-	-	-	-	(865)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(32)	-	-	-	-	-	(32)	
Autres flux de trésorerie ^[1]	903	-	-	-	-	-	903	
Total des flux de trésorerie	30 849	-	(21 594)	(8 823)	-	-	432	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	(35)	(35)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	32	32	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(3)	(3)	
Autres variations ^[2]	(157)	-	-	-	-	-	(157)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	
Comptabilisation dans les éléments suivants :								
Actifs de clôture	(2 021)	-	831	(3)	-	-	(1 193)	
Passifs de clôture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	-	-	-	-	-	60 302	
Solde de clôture, montant net ^[3]	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 945 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 926 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
31 décembre 2022							
Actifs d'ouverture	(2 125)	-	730	(138)	-	-	(1 533)
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	-	-	-	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 632)	-	-	-	-	-	(19 632)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(26)	8 848	5 396	344	-	14 562
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	637	-	-	-	-	-	637
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	61	-	-	-	-	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(66)	377	(299)	-	12
	637	35	8 782	5 773	45	-	15 272
Composants investissements	(9 018)	-	6 072	2 946	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 013)	35	14 854	8 719	45	-	(4 360)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	-	(25 049)
Incidence des fluctuations des taux de change	127	1	27	(139)	(7)	-	9
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(55 842)	20	19 251	7 221	(50)	-	(29 400)
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 502	-	-	-	-	-	30 502
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	-	(19 362)	(8 280)	-	-	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(832)	-	-	-	-	-	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(98)	-	-	-	-	-	(98)
Autres flux de trésorerie ^[1]	898	-	-	-	-	-	898
Total des flux de trésorerie	30 415	-	(19 362)	(8 280)	-	-	2 773
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	(107)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(9)	(9)
Autres variations ^[2]	(2 982)	-	(19)	(28)	-	-	(3 029)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	174	-	-	-	-	-	174
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour l'exercice comparatif.

[4] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 999 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 4 105 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE NON ÉVALUÉS SELON LA MRP

31 décembre 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	57 841
Solde d'ouverture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 224)	(1 224)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(611)	-	(611)
Ajustements liés à l'expérience	214	1	-	215
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 037)	358	688	9
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(11)	91	(80)	-
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	56	15	-	71
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(45)	(2)	-	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(823)	(148)	(616)	(1 587)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	14 058	591	152	14 801
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	32	78	88
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	13 213	475	(386)	13 302
Flux de trésorerie				
Primes reçues	19 144	-	-	19 144
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(21 654)	-	-	(21 654)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(755)	-	-	(755)
Autres flux de trésorerie ^[1]	897	-	-	897
Total des flux de trésorerie	(2 368)	-	-	(2 368)
Autres variations ^[2]	(157)	-	-	(157)
Solde de clôture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(6 560)	1 654	3 796	(1 110)
Passifs de clôture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	-	-	60 302
Solde de clôture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

31 décembre 2022	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289)	2 376	3 609	(1 304)
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(638)	-	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	-	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	-	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(68)	1	-	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	-	-	18 672
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	-	-	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(746)	-	-	(746)
Transferts d'honoraires à partir des fonds distincts	(52)	-	-	(52)
Autres flux de trésorerie ^[1]	936	-	-	936
Total des flux de trésorerie	(607)	-	-	(607)
Autres variations ^[2]	(3 042)	-	-	(3 042)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	(150)	30	294	174
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour l'exercice comparatif.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

COMPOSITION DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DES ACTIFS CONNEXES

La composition des passifs au titre des contrats d'assurance et des actifs et passifs au titre des contrats de réassurance, ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement de Lifeco par activité se présente comme suit :

	Actifs				Passifs
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance
31 décembre 2023					
Polices avec participation					
Canada	-	-	50 499	-	-
États-Unis	-	-	5 032	-	-
Europe	-	-	124	-	-
Solutions de gestion du capital et des risques	-	-	671	-	-
Polices sans participation					
Canada	400	1 243	30 956	3 931	208
États-Unis	291	12 243	13 047	83 966	163
Europe	331	3 713	39 266	341	250
Solutions de gestion du capital et des risques	171	133	4 793	681	27
	1 193	17 332	144 388	88 919	648

	Actifs				Passifs
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance
31 décembre 2022					
Polices avec participation					
Canada	-	-	46 127	-	-
États-Unis	-	-	5 161	-	-
Europe	-	-	126	-	-
Solutions de gestion du capital et des risques	-	-	656	-	-
Polices sans participation					
Canada	408	1 211	28 931	3 635	164
États-Unis	245	12 624	13 508	90 139	167
Europe	322	3 639	35 544	323	226
Solutions de gestion du capital et des risques	165	97	5 385	713	(20)
	1 140	17 571	135 438	94 810	537

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

La composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, ainsi que des fonds propres de Lifeco par activité se présente comme suit :

31 décembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	22 726	12 503	9 853	4 662	755	50 499
États-Unis	4 299	500	187	-	46	5 032
Europe	56	-	41	3	24	124
Solutions de gestion du capital et des risques	570	5	-	-	96	671
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	21 408	4 244	2 782	644	5 809	34 887
États-Unis	53 381	11 760	1 301	-	30 571	97 013
Europe	25 738	6 707	467	2 113	4 582	39 607
Solutions de gestion du capital et des risques	4 938	488	-	-	48	5 474
Autres	11 448	1 483	164	-	436 977	450 072
Total des fonds propres	12 487	724	938	448	15 254	29 851
Total de la valeur comptable	157 051	38 414	15 733	7 870	494 162	713 230
Juste valeur	157 051	37 915	15 667	7 870	494 162	712 665

31 décembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	20 006	12 049	9 194	4 876	2	46 127
États-Unis	4 366	552	137	-	106	5 161
Europe	54	-	46	8	18	126
Solutions de gestion du capital et des risques	553	7	-	-	96	656
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	20 610	3 851	2 707	685	4 713	32 566
États-Unis	60 783	12 456	873	-	29 535	103 647
Europe	23 512	6 082	388	2 345	3 540	35 867
Solutions de gestion du capital et des risques	5 343	216	-	-	539	6 098
Autres	10 023	1 128	79	-	401 933	413 163
Total des fonds propres	10 841	856	877	430	15 791	28 795
Total de la valeur comptable	156 091	37 197	14 301	8 344	456 273	672 206
Juste valeur	156 091	36 582	14 273	8 344	456 273	671 563

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. La variation de la juste valeur de l'actif est largement contrebalancée par la variation de la juste valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

La variation de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice qui s'y rapporte, entraînerait une variation correspondante du surplus au fil du temps, conformément aux méthodes comptables suivies par Lifeco à l'égard des placements.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

31 décembre 2023	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	465	46	511
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	11 710	88	11 798
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	12 175	134	12 309
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(13 208)	(138)	(13 346)
Ajustement au titre du risque non financier	338	20	358
MSC	690	(2)	688
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(5)	14	9

31 décembre 2022	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	343	64	407
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8)	21	13

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon l'échéancier en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et ils excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance-vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

31 décembre 2023	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 815	4 180	4 150	4 331	4 602	434 966	460 044
Actifs au titre des contrats d'assurance	(674)	(675)	(633)	(577)	(534)	(7 892)	(10 985)
	7 141	3 505	3 517	3 754	4 068	427 074	449 059
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	15	110	96	85	69	(41)	334
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(407)	(94)	(70)	(83)	(76)	(3 258)	(3 988)
	(392)	16	26	2	(7)	(3 299)	(3 654)

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

31 décembre 2022	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	6 685	3 355	3 274	3 524	3 615	395 405	415 858
Actifs au titre des contrats d'assurance	(592)	(499)	(480)	(430)	(387)	(3 056)	(5 444)
	6 093	2 856	2 794	3 094	3 228	392 349	410 414
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	(107)	(29)	(33)	(32)	(31)	644	412
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(392)	(120)	(83)	(87)	(99)	(3 532)	(4 313)
	(499)	(149)	(116)	(119)	(130)	(2 888)	(3 901)

MONTANTS DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE PAYABLES À VUE

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Montants payables à vue	61 367	58 426
Valeur comptable	93 324	85 805

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	1 138	1 139
De 1 an à 2 ans	1 051	1 060
De 2 à 3 ans	972	972
De 3 à 4 ans	898	899
De 4 à 5 ans	827	832
De 5 à 10 ans	3 241	3 336
Plus de 10 ans	5 621	5 896
	13 748	14 134

DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	30	29
De 1 an à 2 ans	28	27
De 2 à 3 ans	26	25
De 3 à 4 ans	24	23
De 4 à 5 ans	20	21
De 5 à 10 ans	46	46
	174	171

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

MSC

La concentration du risque d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit :

31 décembre 2023	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)							Total ^[2]
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ^[1]	
MSC au début de l'exercice, au 1 ^{er} janvier 2023	1 264	41	2 771	1 796	5 872	3 557	3 694	13 123
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	41	-	284	49	374	181	111	666
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC ^[3]	(40)	(12)	325	-	273	(37)	(490)	(254)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	37	-	49	37	123	16	-	139
Incidence des fluctuations des taux de change	-	(1)	60	17	76	11	(4)	83
MSC à la fin de l'exercice, au 31 décembre 2023	1 159	24	3 255	1 745	6 183	3 298	3 154	12 635

[1] Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

[2] Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

[3] Les changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC tiennent compte du reclassement d'un montant de 73 M\$ au titre de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts. Le reclassement n'a entraîné aucune variation de la MSC globale.

31 décembre 2022	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)							Total ^[2]
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ^[1]	
MSC au début de l'exercice, au 1 ^{er} janvier 2022	1 679	25	2 524	1 691	5 919	3 432	2 629	11 980
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(166)	(4)	(194)	(152)	(516)	(419)	(139)	(1 074)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice ^[3]	44	-	224	100	368	537	102	1 007
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(328)	13	238	133	56	(24)	1 081	1 113
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	35	(1)	26	29	89	-	-	89
Incidence des fluctuations des taux de change	-	8	(47)	(5)	(44)	31	21	8
MSC à la fin de l'exercice, au 31 décembre 2022	1 264	41	2 771	1 796	5 872	3 557	3 694	13 123

[1] Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

[2] Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'acquisition comprenait un montant de 294 M\$ au titre de la MSC, lequel a été inclus dans les contrats initialement comptabilisés dans la catégorie de l'exercice.

RISQUE D'ASSURANCE

Hypothèses actuarielles

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Lifeco révisé régulièrement les ajustements au titre du risque non financier afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. En ce qui concerne les rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Charges	Les charges liées à certains éléments, comme les commissions de vente et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrites par la loi; elles sont donc uniquement comptabilisées dans les passifs en fonction des hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. Lifeco effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Réassurance IARD	Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant lié aux sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, cette option est considérée comme choisie.
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.
Rendement des placements	Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par activité de Lifeco. L'actif de chaque activité est géré en fonction du passif de l'activité en question. L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Aux fins de la détermination des passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco, des hypothèses actuarielles sont formulées relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, ayant à son tour une incidence sur le bénéfice de la Société.

Expositions et sensibilités non financières

RISQUE D'ASSURANCE

	Bénéfice net		MSC ^[1]	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
31 décembre 2023				
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(100)	(100)	(375)	(200)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	175	150	(700)	(625)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(125)	(225)	(100)
Augmentation de 5 % des charges	-	-	(150)	(150)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	50	50	(1 025)	(950)

	Bénéfice net		MSC ^[1]	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
31 décembre 2022				
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	50	25	(550)	(325)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	200	(725)	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(75)	(100)	(275)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	-	-	(175)	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	150	150	(1 125)	(1 100)

[1] L'incidence sur la MSC est présentée avant impôt.

NOTE 11 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice net et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement. L'incidence sur les fonds propres est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses relatives au risque d'assurance a une incidence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués selon le MEG, l'incidence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. Les incidences sur le bénéfice net découlent de tout écart par rapport à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses influant sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses relatives aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). La révision des hypothèses ayant une incidence sur la MSC donne lieu à une incidence de second ordre sur le bénéfice, qui représente la valeur actualisée de l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de Lifeco, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences sur la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses relatives au risque d'assurance, laquelle donne lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une incidence favorable sur le bénéfice au cours de la période en raison de l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché.

RISQUE DE RÉASSURANCE

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité de Lifeco) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait occasionner des pertes pour Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Les tableaux suivants présentent les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuels que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

NOTE 12 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats évalués selon la MRP			
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2023						
Actifs d'ouverture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs d'ouverture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde d'ouverture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 676)	28	1 319	784	1	(1 544)
Composants investissements	(107)	-	107	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	184	6	34	-	-	224
Incidence des fluctuations des taux de change	(189)	-	11	3	-	(175)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(3 788)	34	1 471	787	1	(1 495)
Flux de trésorerie						
Primes versées	6 930	-	-	-	-	6 930
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 426)	(861)	-	(2 287)
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3 341)	-	-	-	-	(3 341)
Total des flux de trésorerie	3 589	-	(1 426)	(861)	-	1 302
Autres variations ^[2]	(157)	-	-	-	-	(157)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 096	110	1 220	246	12	16 684
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	15 981	90	1 002	247	12	17 332
Passifs de clôture	(885)	20	218	(1)	-	(648)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 096	110	1 220	246	12	16 684

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 4 491 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 12 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2022						
Actifs d'ouverture	20 425	65	1 003	342	8	21 843
Passifs d'ouverture	(1 314)	-	24	-	-	(1 290)
Solde d'ouverture, montant net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 538)	17	1 196	788	6	(1 531)
Composants investissements	(63)	-	63	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1 180)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 251)
Incidence des fluctuations des taux de change	737	-	5	(3)	-	739
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(4 044)	11	1 214	773	3	(2 043)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 308	-	-	-	-	3 308
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 034)	(794)	-	(1 828)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	-	-	29
Total des flux de trésorerie	3 337	-	(1 034)	(794)	-	1 509
Autres variations ^[2]	(2 952)	-	(32)	(1)	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs de clôture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 039 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 12 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP

31 décembre 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(102)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(156)	-	(156)
Ajustements liés à l'expérience	40	(1)	-	39
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(85)	69	22	6
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(332)	158	174	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	20	10	-	30
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(4)	(1)	-	(5)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(361)	79	94	(188)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs				
	62	152	13	227
Incidence des fluctuations des taux de change	(181)	7	(5)	(179)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(480)	238	102	(140)
Flux de trésorerie				
Primes versées	4 834	-	-	4 834
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 427)	-	-	(1 427)
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3 341)	-	-	(3 341)
Total des flux de trésorerie	66	-	-	66
Autres variations ^[2]	(157)	-	-	(157)
Solde de clôture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	16 181	866	163	17 210
Passifs de clôture	(2 419)	863	950	(606)
Solde de clôture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 12 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

31 décembre 2022	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427	1 496	705	21 628
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture, montant net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(153)	-	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	-	-	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	-	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	-	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change	759	(10)	(6)	743
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	-	-	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	-	-	(1 035)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	29
Total des flux de trésorerie	225	-	-	225
Autres variations ^[2]	(2 985)	-	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 12 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)**INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS DE RÉASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE**

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	882	1 199
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(797)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(69)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	6	14
Marge sur services contractuels	(22)	(53)

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	(122)	(91)
De 1 an à 2 ans	(108)	(82)
De 2 à 3 ans	(97)	(75)
De 3 à 4 ans	(86)	(68)
De 4 à 5 ans	(77)	(61)
De 5 à 10 ans	(266)	(253)
Plus de 10 ans	(357)	(381)
	(1 113)	(1 011)

NOTE 13 PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente la variation des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	94 810	53 694
Incidence des activités acquises	-	44 905
Variations normales des affaires en vigueur	(9 356)	(1 544)
Résultats au chapitre des placements	4 806	(8 454)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(9)	(13)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 332)	6 222
Solde à la fin de l'exercice	88 919	94 810

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

NOTE 14 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts. Ces placements sont séparés de ceux qui sont propres à Lifeco.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs de ces fonds sont présentés dans les bilans à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les passifs connexes sont présentés à titre de contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et de contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 6 070 M\$ au 31 décembre 2023 (6 388 M\$ au 31 décembre 2022).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états des résultats lorsque les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces produits soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum, ainsi qu'un bloc fermé de produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès. Un bloc de polices assorties de garanties de retrait minimum a été acquis auprès de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait auparavant des produits assortis de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 14 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022 ^[1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 024	14 562
Obligations	72 111	69 371
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 415	117 863
Fonds communs de placement	188 549	168 459
Immeubles de placement	12 071	13 035
	420 192	385 449
Produits à recevoir	832	692
Autres passifs	(4 138)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total ^[2]	422 956	387 882

[1] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

[2] Au 31 décembre 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 64 097 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 72 M\$, des obligations de 11 133 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 M\$, des fonds communs de placement de 52 816 M\$, des produits à recevoir de 89 M\$ et d'autres passifs de 28 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
	422 956	387 882

NOTE 14 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS
Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

31 décembre 2023	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	-	-	-
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 367	-	3 367
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 367	-	3 367
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 367)	-	(3 367)
Ajustement au titre du risque non financier	-	-	-
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	-	-

31 décembre 2022	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	-	-	-
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 275	-	4 275
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 275	-	4 275
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(4 275)	-	(4 275)
Ajustement au titre du risque non financier	-	-	-
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	-	-

CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ^[1]
Solde au début de l'exercice	387 882	357 419
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	51 236	40 618
Produits de placement nets	7 333	8 019
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	6 430	1 082
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	33 660	(62 823)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(1 033)	9 487
Retraits des titulaires de polices	(59 686)	(46 859)
Transfert d'un portefeuille [note 4] / acquisitions d'entreprises	(2 662)	77 700
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	54	64
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	14	(14)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	46	(74)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(318)	3 263
	35 074	30 463
Solde à la fin de l'exercice	422 956	387 882

[1] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS
 (selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	299 451	113 199	13 792	426 442

[1] Excluant un montant de 3 486 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2022 ^[2]			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	270 892	106 720	14 455	392 067

[1] Excluant un montant de 4 185 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

[2] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

NOTE 14 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

En 2023, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 56 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2023, un montant de 3 912 M\$ (3 928 M\$ au 31 décembre 2022) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455	13 822
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(1 073)	(310)
Achats	795	1 011
Ventes	(445)	(366)
Transferts vers le niveau 3	350	343
Transferts hors du niveau 3	(290)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	13 792	14 455

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées à Lifeco et qui reçoivent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

Lifeco reçoit des honoraires de gestion pour la gestion de ces produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence des conditions du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que les conditions du marché peuvent entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 4 020 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (3 911 M\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les autres actifs (note 9) comprenaient des placements de 2 878 M\$ (2 777 M\$ au 31 décembre 2022) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions d'Empower et d'autres fonds commandités, ainsi que des placements de 160 M\$ (195 M\$ au 31 décembre 2022) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commandités en Europe.

NOTE 15 OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION

IGM titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisqu'IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, ainsi que le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur représentait un montant négatif de 4,8 M\$ au 31 décembre 2023 (juste valeur représentant un montant positif de 1 M\$ en 2022).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	2 409	2 389	20	2 494	2 460	34
PCAA commandité par des banques	2 314	2 299	15	2 143	2 150	(7)
Total	4 723	4 688	35	4 637	4 610	27
Juste valeur	4 691	4 696	(5)	4 532	4 544	(12)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 16 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT DE POWER CORPORATION

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
POWER CORPORATION				
Débetures - non garanties				
Débetures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	200	150	199
Débetures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	245	249	232
Débetures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	225	248	219
Total de Power Corporation	647	670	647	650

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débetures pour les cinq prochains exercices.

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 17 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS

A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE POWER				
Débentures - non garanties				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	275	250	283
Total de la Financière Power	250	275	250	283
LIFECO				
Débentures et obligations de premier rang - non garanties				
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€) ^[1]	-	-	725	724
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ^[1]	728	703	722	665
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	499	483	498	467
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	109	100	108
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) ^[1]	726	784	721	744
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	598	540	597	507
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	196	229	196	223
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	395	461	395	447
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	396	343	372
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	388	494	342
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	156	179	157	177
	4 235	4 272	4 948	4 776
Autres instruments d'emprunt - non garantis				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 5,729 % (4,628 % au 31 décembre 2022)	132	132	135	135
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (45 M\$ US) (50 M\$ US au 31 décembre 2022)	60	60	67	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M\$ US au 31 décembre 2022)	-	-	675	675
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	663	621	672	600
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	530	475	538	451
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	398	388	403	380
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	530	429	537	406
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	917	787	930	729
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	659	597	669	555
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	922	643	935	588
	4 811	4 132	5 561	4 586
Total de Lifeco	9 046	8 404	10 509	9 362

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 17 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE IGM				
Débentures - non garanties				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	386	400	375
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	133	125	133
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	173	150	171
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	202	175	196
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	174	150	169
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	226	200	213
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	192	200	177
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	225	250	206
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	182	200	166
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	227	250	208
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053	300	333	-	-
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(88)	(88)	(85)
Total d'IGM	2 312	2 365	2 012	1 929
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	11 608	11 044	12 771	11 574

LIFECO

Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

Débentures de fiducie de capital

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M\$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 27). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

FINANCIÈRE IGM

Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant en capital total de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053.

De plus, en 2023, des banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à IGM une facilité de crédit non renouvelable de 550 M\$. IGM a fait des prélèvements sur la facilité en 2023, et elle en a remboursé le solde avant la fin de l'exercice. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit fluctuent en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes.

NOTE 17 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)**VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	12 771	11 066
Émission de débentures et d'obligations de premier rang	300	691
Augmentation des autres instruments d'emprunt	611	1 101
Remboursement d'obligations de premier rang	(735)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	(1 284)	(495)
Fluctuations des taux de change et autres	(55)	408
Solde à la fin de l'exercice	11 608	12 771

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	192
2025	665
2026	730
2027	1 024
2028	999
Par la suite	8 053

NOTE 17 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)

**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES -
DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
Fonds d'investissement et autres - instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 10 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	3	3	24	24
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (63 M\$ US) (10 M\$ US au 31 décembre 2022)	84	84	13	13
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 525 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,6 %, au taux de base américain majoré de 0,6 % ou au SOFR majoré de 1,6 % (160 M\$ US) (1 M\$ et 35 M\$ US au 31 décembre 2022)	211	211	48	48
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 12 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %	1	1	-	-
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€)	-	-	28	28
Énergie renouvelable - dette liée à des projets - instruments garantis				
Facilités d'emprunt pour la construction exigibles entre janvier 2024 et décembre 2043, portant intérêt à des taux variant entre 4,02 % et 4,72 %, au SOFR majoré de 2,25 % et au taux de base américain majoré de 1,25 % (518 M\$ et 220 M\$ US) (361 M\$ et 186 M\$ US au 31 décembre 2022)	809	854	613	620
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	521	490	560	519
Facilités d'emprunt exigibles entre mars 2027 et décembre 2059, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,50 % et au taux préférentiel majoré de 1,5 % (639 M\$ et 19 M\$ US) (322 M\$ et 19 M\$ US au 31 décembre 2022)	664	633	348	302
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2025 et mars 2048, portant intérêt à des taux variant entre 2,73 % et 6,89 % et au SOFR majoré de 2,25 % (307 M\$ US) (109 M\$ US au 31 décembre 2022)	405	401	148	150
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	91	86	94	88
Entreprises autonomes - instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 %	163	164	80	80
Facilité à terme subordonnée de 65 M\$, portant intérêt à un taux de 12,0 % et dont le capital et les intérêts courus sont payables à l'échéance, en juin 2026	65	66	-	-
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	3 017	2 993	1 956	1 872

NOTE 17 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)**ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Au cours du troisième trimestre de 2023, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) a émis des billets de premier rang sans recours d'un montant de 202 M\$ US, portant intérêt à un taux de 6,89 % et arrivant à échéance en mars 2048. Le produit a été utilisé pour rembourser certaines facilités d'emprunt pour la construction et facilités d'emprunt qui portaient intérêt à différents taux variables (SOFR majoré de 2,25 % et taux de base américain majoré de 1,25 %). De plus, PPSIE a augmenté sa facilité de crédit de 200 M\$ pour la porter à 525 M\$, sur laquelle une tranche de 200 M\$ peut uniquement être prélevée au moyen de lettres de crédit.

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	1 956	1 467
Acquisitions	181	25
Décomptabilisation	(28)	(46)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 559	621
Diminution des autres instruments d'emprunt	(604)	(135)
Fluctuations des taux de change et autres	(47)	24
Solde à la fin de l'exercice	3 017	1 956

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	751
2025	277
2026	193
2027	129
2028	127
Par la suite	1 600

NOTE 18 AUTRES PASSIFS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Créditeurs	3 954	3 675
Découvert bancaire	243	274
Dividendes et intérêts à verser	525	545
Impôt sur le bénéfice exigible	154	162
Provisions au titre des produits différés	256	293
Dépôts et certificats ^[1]	8 713	5 978
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 28]	979	928
Obligations locatives	740	916
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 833	1 697
Autres	8 971	7 700
	26 368	22 168

[1] Les dépôts et les certificats sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés qui sont inclus dans les autres actifs (note 9).

Les autres passifs d'un montant de 21 977 M\$ au 31 décembre 2023 (17 315 M\$ au 31 décembre 2022) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les variations des obligations locatives s'établissent comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Obligations locatives au début de l'exercice	916	886
Acquisitions	117	122
Modifications	(30)	2
Paiements de loyers	(120)	(144)
Intérêts	28	35
Transfert vers les passifs détenus en vue de la vente	(157)	-
Fluctuations des taux de change et autres	(14)	15
Obligations locatives à la fin de l'exercice	740	916

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	117
2025	99
2026	94
2027	91
2028	79
Par la suite	509
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2023	989

NOTE 19 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Impôt exigible	748	752
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(485)	(118)
Décomptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt et de différences temporaires comptabilisés précédemment	-	21
Variation des taux d'imposition et autres	-	(9)
	(485)	(106)
	263	646

Le tableau suivant présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Charge (économie) d'impôt exigible	42	(1)	(157)	(1)
Charge d'impôt différé	37	1	77	7
	79	-	(80)	6

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,5
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :		
Produits de placement non imposables	(6,1)	(4,8)
Taux d'imposition différents applicables dans les territoires locaux et étrangers	(12,4)	(6,7)
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(3,1)	(0,4)
Autres	1,8	0,2
Taux d'imposition effectif	6,7	14,8

NOTE 19 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE (suite)

IMPÔT DIFFÉRÉ

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(3 064)	2 163	1 711	(1 167)	10	566	219
Comptabilisé dans							
États des résultats	1 098	(667)	(43)	(38)	4	131	485
États du résultat global	-	(63)	-	-	41	(15)	(37)
États des variations des fonds propres	-	-	(6)	-	-	5	(1)
Fluctuations des taux de change et autres	(761)	967	(14)	49	31	(260)	12
Solde à la fin de l'exercice	(2 727)	2 400	1 648	(1 156)	86	427	678

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	752	(1 413)	1 484	(1 184)	227	352	218
Comptabilisé dans							
États des résultats ^[1]	(3 658)	3 493	142	(46)	(42)	138	27
États du résultat global	-	96	-	-	(177)	4	(77)
États des variations des fonds propres	-	-	(7)	(4)	-	4	(7)
Acquisitions d'entreprises	(90)	(4)	-	127	1	35	69
Fluctuations des taux de change et autres	(68)	(9)	92	(60)	1	33	(11)
Solde à la fin de l'exercice	(3 064)	2 163	1 711	(1 167)	10	566	219

[1] Comprend une charge d'impôt différé d'un montant net de 79 M\$ se rapportant aux activités abandonnées.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Présentés aux bilans comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 894	1 505
Passifs d'impôt différé	(1 216)	(1 286)
	678	219

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2023, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2023, un actif d'impôt différé de 1 545 M\$ (1 619 M\$ au 31 décembre 2022) avait été comptabilisé par Lifeco relativement à des pertes fiscales reportées en avant qui totalisaient 7 021 M\$. De ce montant, une tranche de 4 522 M\$ viendra à expiration entre 2026 et 2043, et la tranche restante de 2 499 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. Lifeco réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice exigible.

NOTE 19 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Une filiale américaine de Lifeco a enregistré des pertes sur plusieurs exercices. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffrait à 499 M\$ (376 M\$ US) au 31 décembre 2023 et était principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction de Lifeco a conclu qu'il est probable que cette filiale et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles cette filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produiront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les pertes et les déductions américaines non utilisées.

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 2 085 M\$ (1 944 M\$ en 2022) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 966 M\$ viendra à expiration entre 2024 et 2043, et la tranche restante de 119 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 593 M\$ (559 M\$ en 2022) afin de contrebalancer des gains en capital futurs et pour lesquels les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 96 M\$ viendra à expiration en 2028 et une tranche de 497 M\$ représente des pertes en capital qui pourront être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 710 M\$ (621 M\$ en 2022) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, puisque la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entreront en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Canada et la Barbade ont publié un avant-projet de loi qui n'est pas quasi adopté, mais lorsqu'il le sera, il devrait entrer en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'application de l'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays. La Société et ses filiales ont procédé à une évaluation préliminaire et ont identifié une exposition potentielle à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux, principalement en ce qui concerne les activités de Lifeco à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la Société s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif, qui ne devrait toutefois pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

NOTE 20 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 273 542	42	1 683 043	52
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(16 105 400)	(244)	(11 219 400)	(169)
Solde à la fin de l'exercice	597 387 873	9 051	612 219 731	9 253
Total des actions participantes		9 284		9 486

Actions non participantes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté la totalité de ses 86 100 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 en circulation à un prix de 50,00 \$ par action.

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement (\$/action)	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat (\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00

Actions participantes

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,938 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et confèrent le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités confèrent un droit de vote par action. En 2023, la Société a émis 1 273 542 actions comportant des droits de vote limités (1 683 043 en 2022) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 38 M\$ (47 M\$ en 2022).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 2,10 \$ par action en 2023 (1,98 \$ par action en 2022).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 27 février 2023. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aux fins d'annulation aucune action comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (11 219 400 actions comportant des droits de vote limités en 2022, pour un montant total de 415 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 16 105 400 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 583 M\$.

Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 339 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (246 M\$ en 2022).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 25 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 4,6 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2024) aux prix du marché. Au 20 mars 2024, la Société avait racheté 2 443 800 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 94 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

NOTE 21 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Un nombre respectif de 20 817 101 actions comportant des droits de vote limités et de 10 177 189 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions). Les régimes stipulent que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (un droit jumelé ou les droits jumelés), aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2023		2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	25 567 243	31,86	27 556 547	31,30
Attribuées	1 284 026	34,54	670 304	38,34
Exercées ou remises contre trésorerie	(3 313 542)	28,98	(2 658 043)	27,70
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(4 996)	36,93	(1 565)	38,34
En circulation à la fin de l'exercice	23 532 731	32,41	25 567 243	31,86
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	18 418 324	31,76	18 576 247	31,10

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions, y compris les droits jumelés, en circulation au 31 décembre 2023.

Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			Durée de vie restante moyenne pondérée (en années)		
29,91 - 32,78	2024	2 642 005	0,5	2 642 005	31,47
31,79 - 36,53	2025	3 578 439	1,2	3 128 439	34,50
27,30 - 30,79	2026	2 693 490	2,2	2 693 490	30,00
29,61 - 33,68	2027	2 472 527	3,2	2 472 527	32,80
28,51 - 34,54	2028	3 314 440	4,3	3 229 994	29,62
31,12 - 31,84	2029	3 257 515	5,3	3 257 515	31,40
34,23	2030	2 985 422	6,1	994 354	34,23
33,30 - 42,45	2031	659 112	7,2	-	-
38,34	2032	665 596	8,2	-	-
34,54	2033	1 264 185	9,2	-	-
		23 532 731	3,9	18 418 324	31,76

NOTE 21 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Les régimes d'options sur actions de la Société prévoient l'attribution de droits jumelés à des options attribuées aux termes de ces régimes, au moment de l'attribution de ces options ou par la suite. Un droit jumelé permet au titulaire d'options de rendre à la Société, sans l'avoir exercé, le droit de souscrire une action comportant des droits de vote limités visée par l'option correspondante et de recevoir de la part de la Société un montant en trésorerie correspondant à l'excédent de la valeur de marché d'une action comportant des droits de vote limités sur le prix de souscription aux termes de l'option en question.

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2023			2022		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		\$	\$		\$	\$
En circulation au début de l'exercice	12 646 606	31,15	39	-	-	-
Rattachés à des options en circulation	-	-	-	13 621 606	30,87	93
Remis contre trésorerie	(2 040 000)	28,24	(14)	(975 000)	27,25	(14)
Variation de la juste valeur	-	-	42	-	-	(40)
En circulation à la fin de l'exercice	10 606 606	31,71	67	12 646 606	31,15	39
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de l'exercice	10 156 606	31,60		10 813 886	30,87	

En 2022, la Société a reclassé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M\$ et de 39 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 67 M\$ (39 M\$ au 31 décembre 2022), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 décembre 2023 se chiffrait à 66 M\$ (17 M\$ au 31 décembre 2022).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Taux de rendement en dividende	5,4 %	5,7 %
Volatilité attendue	17,8 % - 21,5 %	16,0 % - 21,6 %
Taux d'intérêt sans risque	3,5 % - 4,7 %	3,7 % - 4,9 %
Durée prévue (en années)	0,4 - 5,3	0,4 - 6,3
Prix de l'action (\$/action)	37,89	31,85
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	31,71	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (\$/option)	6,32	3,08

La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une perte nette de 14 M\$ (profit net de 20 M\$ en 2022) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés, a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 21 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Power Corporation a attribué 1 284 026 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (670 304 options en 2022). En général, les options sont acquises i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants.

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023	2022
Taux de rendement en dividende	5,9 %	5,7 %
Volatilité attendue	18,2 %	17,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (\$/option)	2,41	2,46
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	34,54	38,34

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 100 M\$ en 2023 (107 M\$ en 2022) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du Régime, les unités d'actions liées au rendement peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement, dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées liées au rendement sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée liée au rendement à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées liées au rendement supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 36 M\$ (31 M\$ au 31 décembre 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 21 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen sur trois jours des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto pour les trois derniers jours du trimestre (la valeur d'une UAD). L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de l'UAD à la date de versement des dividendes. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siègera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie établi selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2023, la valeur des UAD en circulation était de 44 M\$ (33 M\$ au 31 décembre 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power et d'autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. Le montant total de la charge de rémunération relative aux régimes de ces filiales s'est élevé à 204 M\$ en 2023 (67 M\$ en 2022), et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 22 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit :

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 643	2 015	-	567	9 225
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	-	2 830	-	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	2 847	-	-	-	2 847
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	1 500
	13 710	2 015	2 830	567	19 122

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 449	1 963	-	507	8 919
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	-	2 830	-	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	2 734	-	-	-	2 734
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	1 500
	13 403	1 963	2 830	507	18 703

NOTE 22 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE (suite)

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle sont les suivantes :

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice (montants retraités)	13 403	1 963	2 830	507	18 703
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	(9)	-	-	-	(9)
Montants retraités au titre des participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 394	1 963	2 830	507	18 694
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	931	242	138	(23)	1 288
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	139	(37)	-	9	111
Dividendes	(699)	(182)	(138)	-	(1 019)
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires	14	18	-	161	193
Incidence des variations des participations et autres	(69)	11	-	(87)	(145)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	13 710	2 015	2 830	567	19 122

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	14 158	1 903	2 830	498	19 389
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	(1 110)	(45)	-	-	(1 155)
Montants retraités au titre des participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 048	1 858	2 830	498	18 234
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 087	305	135	(98)	1 429
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(113)	28	-	6	(79)
Dividendes	(667)	(182)	(135)	-	(984)
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires	43	(71)	-	85	57
Incidence des variations des participations et autres	5	25	-	16	46
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	13 403	1 963	2 830	507	18 703

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM.

	2023		2022	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
Bilan				
Actif	713 230	18 663	672 206	18 738
Passif	683 379	11 943	643 411	12 608
Fonds propres	29 851	6 720	28 795	6 130
Bénéfice global				
Bénéfice net	2 891	1 153	3 638	873
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	261	(30)	(27)	(496)
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	5 203	837	3 772	738
Activités de financement	(3 550)	(204)	(620)	(1 092)
Activités d'investissement	(786)	(1 161)	(2 218)	135

NOTE 23 GESTION DU CAPITAL

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Les filiales de Lifeco, la Canada Vie, Empower et les entités dont le siège social est situé en Europe sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 décembre 2023, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 128 %.
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2023 et 2022, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.
- Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2023 et 2022, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2023 et 2022, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
 - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de la sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes de la Société et de ses filiales.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent.

POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la société de portefeuille proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée. Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées de 651 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 315 M\$ était disponible au 31 décembre 2023).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités. Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts et certificats	5 369	-	-	5 369
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	751	726	1 850	3 327
Paiements de loyers futurs	34	121	324	479
Cotisations au titre des régimes de retraite	15	-	-	15
	6 169	847	2 824	9 840

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change ou au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les autres filiales sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE MARCHÉ

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des dérivés et des débentures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2023, environ 62 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (75 % au 31 décembre 2022).

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et reclassés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 20 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte d'environ 65 M\$ en résultat net. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 185 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (163 M\$ en 2022).

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 41 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 230 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 265 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 75 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le cadre de gestion du risque de liquidité de Lifeco et les limites qui y sont associées sont conçus pour permettre à Lifeco de respecter ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou dans le cas d'une grave crise de liquidité.

- Lifeco s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances réparties par année. Environ 68 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et en excluant les passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) font l'objet d'un retrait discrétionnaire.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de sa société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2023, Lifeco disposait de liquidités de 950 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ US, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ US auprès d'un syndicat de banques mise à la disposition d'Empower, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M\$ US par l'intermédiaire d'Empower. Empower dispose également d'une capacité d'emprunt d'environ 440 M\$ US en vertu du programme de la Federal Home Loan Bank.

Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant :

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débentures et autres instruments d'emprunt	192	665	730	532	999	5 833	8 951
Débentures de fiducies de capital ^[1]	-	-	-	-	-	150	150
Obligations d'achat	305	227	176	121	54	251	1 134
Cotisations au titre des régimes de retraite	225	-	-	-	-	-	225
	722	892	906	653	1 053	6 234	10 460

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 44 M\$).

RISQUE DE CRÉDIT

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement et de gestion des risques visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	7 290
Obligations	157 051	156 091
Prêts hypothécaires	38 414	37 197
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 645	1 527
Débiteurs	3 218	2 828
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Autres actifs ^[1]	2 055	2 760
Actifs dérivés	2 219	2 314
	223 318	221 645
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ^[2]	17 332	17 571
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	1 140
Fonds détenus par des assureurs cédants ^[3]	3 926	4 105
Avances consenties aux titulaires de polices ^[3]	8 945	8 999
	31 396	31 815
Total	254 714	253 460

[1] Comprend des éléments tels que l'impôt sur le bénéfice à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

[2] Comprend les fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis.

[3] Inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 11).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2023 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 715 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022).

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco pour chaque activité, par émetteur et par secteur.

	31 décembre 2023				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 155	2 289	8 522	2 887	14 853
Organismes gouvernementaux	16 618	2 842	6 760	406	26 626
Créances titrisées par des agences	178	1 057	-	14	1 249
Autres créances titrisées	2 924	13 314	803	137	17 178
Services financiers	5 225	12 095	4 861	997	23 178
Communications	1 089	1 680	748	152	3 669
Produits de consommation courante	4 704	9 795	1 774	1 023	17 296
Énergie	2 619	3 118	447	336	6 520
Produits industriels	2 560	7 623	1 156	442	11 781
Technologie	1 044	3 307	479	297	5 127
Transport	3 996	1 899	755	156	6 806
Services publics	10 632	7 599	3 786	751	22 768
	52 744	66 618	30 091	7 598	157 051

	31 décembre 2022 ^[1]				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	2 699	347	7 905	3 619	14 570
Organismes gouvernementaux	16 948	3 178	6 301	376	26 803
Créances titrisées par des agences	179	1 270	-	15	1 464
Autres créances titrisées	2 341	15 020	734	123	18 218
Services financiers	4 703	13 123	4 709	914	23 449
Communications	997	1 839	667	137	3 640
Produits de consommation courante	4 231	10 727	1 733	966	17 657
Énergie	2 236	3 600	405	285	6 526
Produits industriels	2 084	8 464	1 105	398	12 051
Technologie	831	3 359	393	298	4 881
Transport	3 364	1 941	637	121	6 063
Services publics	9 129	8 038	3 125	477	20 769
	49 742	70 906	27 714	7 729	156 091

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité.

31 décembre 2023	Solutions de gestion du capital et des risques				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 511	-	-	-	1 511
Résidences multifamiliales	4 581	3 945	814	32	9 372
Prêts hypothécaires rechargeables	1 697	-	2 043	463	4 203
Biens commerciaux	8 955	10 376	3 850	147	23 328
	16 744	14 321	6 707	642	38 414

31 décembre 2022 ^[1]	Solutions de gestion du capital et des risques				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 738	-	-	-	1 738
Résidences multifamiliales	4 422	4 276	891	39	9 628
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	-	1 711	268	3 371
Biens commerciaux	8 446	10 484	3 480	50	22 460
	15 998	14 760	6 082	357	37 197

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Pertes de crédit attendues

Le tableau suivant présente le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit attendues d'IFRS 9, en fonction du classement des actifs et des phases au sein de Lifeco.

31 décembre 2023	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3	-	-	3
Provision pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	-	-	-	-
Transferts vers la phase 2	-	-	-	-
Transferts vers la phase 3	-	-	-	-
Créations	1	-	-	1
Échéances	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	1	-	-	1
Radiations	-	-	-	-
Taux de change et autres	(1)	-	-	(1)
Solde à la fin de l'exercice	3	-	-	3
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1	32	-	33
Provision pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	1	(1)	-	-
Transferts vers la phase 2	-	-	-	-
Transferts vers la phase 3	-	-	-	-
Créations	1	-	-	1
Échéances	-	-	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	(2)	(3)	4	(1)
Radiations	-	-	-	-
Taux de change et autres	-	1	-	1
Solde à la fin de l'exercice	1	29	4	34
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4	29	4	37

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti détenus par Lifeco. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

31 décembre 2023	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	11 668	-	-	11 668
De qualité inférieure	77	5	-	82
Dépréciées	-	-	-	-
	11 745	5	-	11 750
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	560	-	-	560
De qualité inférieure	-	18	-	18
Dépréciés	-	-	-	-
	560	18	-	578
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 088	-	-	4 088
De qualité inférieure	-	357	-	357
Dépréciés	-	-	11	11
	4 088	357	11	4 456
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)
	4 087	328	7	4 422
1^{er} janvier 2023				
1 ^{er} janvier 2023	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	12 610	-	-	12 610
De qualité inférieure	88	3	-	91
Dépréciées	-	-	-	-
	12 698	3	-	12 701
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	621	-	-	621
De qualité inférieure	-	-	-	-
Dépréciés	-	-	-	-
	621	-	-	621
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	3 819	-	-	3 819
De qualité inférieure	-	373	-	373
Dépréciés	-	-	-	-
	3 819	373	-	4 192
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(32)	-	(33)
	3 818	341	-	4 159

Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de Lifeco désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. En 2023, une perte liée à la juste valeur de 80 M\$ (8 M\$ en 2022) a été reflétée dans les variations de la JVRN dans l'état des résultats relativement aux événements de crédit importants touchant les actifs désignés comme étant à la JVRN.

Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations	31 décembre 2023	31 décembre 2022 ^[1]
Selon les notations internes :		
AAA	24 298	25 397
AA	31 435	31 614
A	54 807	53 864
BBB	44 811	43 482
BB ou inférieure	1 700	1 734
	157 051	156 091

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Qualité du portefeuille de dérivés	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 448	1 604
A	770	697
Négociés en bourse	1	13
	2 219	2 314

Qualité des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Selon les notations attribuées par les agences de notation :		
AA- à AA+	15 955	16 162
A- à A+	1 365	1 386
BBB+ ou inférieure	9	10
Sans notation	3	13
	17 332	17 571
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 296	4 261

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2023, une tranche de 12 122 M\$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 17 332 M\$ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 12 493 M\$ sur un montant de 17 571 M\$ au 31 décembre 2022). Cette concentration du risque était atténuée par des fonds détenus en fiducie et d'autres arrangements d'un montant de 13 710 M\$ au 31 décembre 2023 (13 685 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2023, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 7 268 M\$ (8 130 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant a été inclus dans les autres actifs dans les bilans. Au 31 décembre 2023, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 926 M\$ (4 105 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant a été inclus dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance. Au 31 décembre 2023, ces montants comprenaient des actifs de 37 M\$ (45 M\$ au 31 décembre 2022) pour lesquels Lifeco ne conservait pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS ESTIMATIVES

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	189	189	222	222
Obligations	10 415	10 415	11 172	11 172
Prêts hypothécaires	418	418	457	457
Autres actifs	135	135	339	339
	11 157	11 157	12 190	12 190
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 834	3 834	4 004	4 004
Passifs au titre des contrats d'investissement	7 268	7 268	8 130	8 130
Surplus	55	55	56	56
	11 157	11 157	12 190	12 190

Obligations

Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	487	464
Organismes gouvernementaux	1 139	1 241
Créances titrisées par des agences	103	139
Autres créances titrisées	1 135	1 350
Services financiers	1 731	2 020
Communications	332	327
Produits de consommation courante	1 609	1 728
Énergie	534	517
Produits industriels	1 011	1 029
Technologie	385	386
Transport	301	319
Services publics	1 648	1 652
	10 415	11 172

QUALITÉ DE L'ACTIF

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Qualité du portefeuille d'obligations		
AAA	951	1 037
AA	2 536	2 607
A	3 973	4 289
BBB	2 856	3 124
BB ou inférieure	99	115
	10 415	11 172

Prêts hypothécaires

Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Résidences multifamiliales	107	110
Biens commerciaux	311	347
	418	457

RISQUE DE MARCHÉ**Risque de change**

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général dans chacun de ses secteurs. En général, l'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, comme des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs est investie dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie des actifs et des passifs, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, notamment les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation des courbes de rendement du marché

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net	175	(225)	75	(125)
Fonds propres	150	(225)	50	(100)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$, après impôt, du bénéfice net.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit sur le bénéfice net et les fonds propres, sans aucune variation de la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle de la variation des écarts de crédit dépendra des régions où les variations se produisent, ainsi que de la variation des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit alors en vigueur. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Variation des écarts de crédit

	31 décembre 2023 ^[1]	
	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net	300	(375)
Fonds propres	350	(450)

[1] L'exposition aux sensibilités aux écarts de crédit au 31 décembre 2022 devait être sensiblement la même que celle présentée au 31 décembre 2023.

Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences immédiates attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	31 décembre 2023 ^[1]				31 décembre 2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
Bénéfice net	225	100	(100)	(225)	200	100	(125)	(225)
Fonds propres	525	250	(250)	(525)	475	225	(250)	(500)

[1] Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de Putnam Investments et a notamment reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie (note 4). L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des fonds propres présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante : une augmentation ou une diminution de 10 % de la valeur des actions négociées en bourse entraînerait une augmentation de 75 M\$ des sensibilités, et une augmentation ou une diminution de 20 % de la valeur des actions négociées en bourse entraînerait une augmentation de 150 M\$ des sensibilités.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	31 décembre 2023				31 décembre 2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
Bénéfice net	400	200	(200)	(425)	400	200	(200)	(425)
Fonds propres	450	225	(225)	(450)	425	225	(225)	(450)

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le profil de liquidité d'IGM est structuré de façon à lui permettre de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins actuels et futurs, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme;
- la présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation, sur une base régulière, des conditions sur les marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme;
- la supervision du risque de liquidité par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit :

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments financiers dérivés	-	12	38	-	50
Dépôts et certificats ^[1]	3 343	-	-	1	3 344
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	937	3 738	13	4 688
Paiements de loyers futurs	-	29	84	97	210
Déventures	-	-	525	1 875	2 400
Total des échéances contractuelles	3 343	978	4 385	1 986	10 692

[1] Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés d'IGM.

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 825 M\$ au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 31 décembre 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, comparativement à des montants respectifs de 650 M\$ et de 175 M\$ au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2023 et 2022, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque lié à la liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 545 M\$ (1 073 M\$ en 2022), étaient composés de soldes de trésorerie de 217 M\$ (346 M\$ en 2022) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 328 M\$ (727 M\$ en 2022). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds de clients déposés, qui se chiffrent à 3 366 M\$ (4 347 M\$ en 2022), sont détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2023, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,1 G\$ (5,0 G\$ en 2022), comptabilisés dans les bilans d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 4,7 G\$ (4,6 G\$ en 2022) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 376 M\$ (372 M\$ en 2022) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 12 M\$ (13 M\$ en 2022) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également restreint par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 2,4 G\$ (2,5 G\$ en 2022), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,3 G\$ (2,1 G\$ en 2022), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 58 M\$ (55 M\$ en 2022) et à 37 M\$ (21 M\$ en 2022) au 31 décembre 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2023, 50,7 % (53,3 % en 2022) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans les bilans étaient assurés. Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3 M\$ (2 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 3 M\$ (2 M\$ en 2022).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les bilans, puisqu'IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2023 (1 M\$ en 2022), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché relative à IGM ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique en matière de dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2023. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de change

IGM est exposée au risque de change en raison de son investissement dans ChinaAMC et Rockefeller. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 128 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (142 M\$ en 2022).

Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

NOTE 24 GESTION DES RISQUES (suite)

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'OHC à taux fixe. Dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les OHC. Au 31 décembre 2023, ce swap avait une juste valeur de 8 M\$ (21 M\$ en 2022) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (0,2 G\$ en 2022). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de ces swaps totalisait un montant négatif de 13 M\$ (montant négatif de 20 M\$ en 2022) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (1,3 G\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans les bilans correspondait à un montant négatif de 5 M\$ (montant positif de 1 M\$ en 2022), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 1,6 G\$ (1,5 G\$ en 2022).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de ces swaps correspondait à un montant négatif de 1 M\$ (montant positif de 5 M\$ en 2022) sur un montant notionnel en cours de 182 M\$ (192 M\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une augmentation d'approximativement 1 M\$ du bénéfice net (diminution de 2 M\$ en 2022). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés à la JVRN, et sur ses participations dans des entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 25 PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(87)	(127)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	1 224	1 169
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	609	638
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 161	8 802
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	556	446
	11 463	10 928
Contrats évalués en vertu de la MRP	8 939	8 704
Total des produits des activités d'assurance	20 402	19 632

NOTE 26 CHARGES AFFÉRENTES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS ADMINISTRATIFS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Sinistres survenus et indemnités engagées	13 982	12 924
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	702	637
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(625)	12
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	62	61
Salaires et autres avantages du personnel	5 796	5 207
Frais généraux et administratifs	3 170	2 147
Amortissements et pertes de valeur	854	829
Commissions	2 714	2 953
Charges de restructuration et autres charges	336	185
Total des charges	26 991	24 955
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	15 777	15 272
Charges d'exploitation et frais administratifs	11 214	9 683
Total des charges	26 991	24 955

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Lifeco

INITIATIVES AU SEIN DE L'EXPLOITATION EUROPÉENNE

En 2023, Lifeco a comptabilisé une provision pour restructuration de 126 M\$ relativement à des provisions constituées à l'égard des réductions de l'effectif et d'autres initiatives de transformation des activités.

La provision à l'égard des réductions de l'effectif et d'autres initiatives de transformation des activités découle des mesures et des décisions d'affaires suivantes :

- L'annonce de Lifeco relativement à sa décision de fermer aux nouvelles affaires ses activités de gestion de patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni.
- La mise en œuvre de la nouvelle stratégie en Allemagne visant à générer de la croissance au moyen de la diversification des produits et d'un programme d'efficacité tirant parti de sa nouvelle plateforme d'administration des polices, d'une automatisation accrue et des technologies de l'IA.
- La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'Irish Life, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation.

Financière IGM

En 2023, IGM a comptabilisé des charges de restructuration et d'autres charges de 103 M\$ découlant d'une rationalisation et d'une simplification de ses activités afin de les harmoniser plus efficacement avec ses priorités. Les charges comprennent les changements apportés par IGM à sa structure organisationnelle afin de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités, une transformation numérique au moyen de l'élimination des systèmes en double et de la modernisation des technologies de l'information, ainsi qu'une initiative de consolidation de son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins des clients et des conseillers.

Au 31 décembre 2023, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 175 M\$ (62 M\$ en 2022) et était comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 27 CHARGES FINANCIÈRES

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Intérêts sur les débetures et autres instruments d'emprunt	644	545
Intérêts sur les obligations locatives	28	35
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	54
Intérêts sur les débetures de fiducies de capital	11	11
Autres	29	27
	766	672

NOTE 28 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES**

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, les régimes de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou celui de ses filiales, selon le cas.

Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes de la Société et de ses filiales ont été auparavant modifiés pour restreindre l'admissibilité des employés aux prestations. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

NOTE 28 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 332	-	8 935	-
Produits d'intérêts	359	-	230	-
Cotisations de l'employé	24	-	23	-
Cotisations de l'employeur	58	20	142	22
Rendement réel de l'actif supérieur (inférieur) aux produits d'intérêts	216	-	(1 559)	-
Prestations versées	(379)	(20)	(409)	(22)
Règlements	(27)	-	(10)	-
Frais administratifs	(10)	-	(8)	-
Fluctuations des taux de change et autres	17	-	(12)	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 590	-	7 332	-
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 086	294	9 635	418
Coût des services rendus au cours de la période	56	2	102	3
Cotisations de l'employé	24	-	23	-
Coût financier	345	16	248	13
Écarts actuariels liés aux éléments suivants :				
Modifications des hypothèses économiques	511	18	(2 496)	(71)
Modifications des hypothèses démographiques	(30)	(2)	5	(33)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	33	(2)	10	(16)
Prestations versées	(379)	(20)	(409)	(22)
Coût des services passés et modifications des régimes	-	(7)	(2)	-
Règlements	(30)	-	(10)	-
Réductions	-	-	(2)	-
Fluctuations des taux de change et autres	15	(1)	(18)	2
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	7 631	298	7 086	294
Situation de capitalisation				
Surplus (déficit)	(41)	(298)	246	(294)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(213)	-	(328)	-
Passif au titre des prestations constituées	(254)	(298)	(82)	(294)

NOTE 28 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	7 039	6 521
Régimes non capitalisés	592	565

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit :

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Actif au titre des prestations de retraite [note 9]	427	-	427	552	-	552
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 18]	(681)	(298)	(979)	(634)	(294)	(928)
Passif au titre des prestations constituées	(254)	(298)	(552)	(82)	(294)	(376)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Plafond de l'actif au début de l'exercice	328	41
Intérêts sur le plafond de l'actif	14	1
Variation du plafond de l'actif	(130)	269
Fluctuations des taux de change	1	17
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	213	328

NOTE 28 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	56	2	102	3
Coût financier, montant net	-	16	19	13
Coût des services passés, modifications des régimes, réductions et règlements	(3)	(7)	(4)	-
Frais administratifs	10	-	8	-
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	248	-	184	-
Charge comptabilisée en résultat net	311	11	309	16
Écarts actuariels comptabilisés	514	14	(2 481)	(120)
Rendement de l'actif (supérieur) inférieur au taux d'actualisation	(216)	-	1 559	-
Variation du plafond de l'actif	(130)	-	269	-
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	168	14	(653)	(120)
Total des charges (produits)	479	25	(344)	(104)

En 2023, la Société et ses filiales ont enregistré des pertes actuarielles de 5 M\$ (gains actuariels de 5 M\$ en 2022) liées aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des écarts actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES

Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres de participation	36	39
Titres d'emprunt	53	50
Totalité des autres actifs ^[1]	11	11
	100	100

[1] Comprend des rentes sans rachat des engagements d'un montant de 111 M\$ achetées en 2023 par une filiale de la Société pour couvrir une partie de ses paiements de rentes futurs.

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco totalisant 5 841 M\$ au 31 décembre 2023 (5 614 M\$ au 31 décembre 2022), dont une tranche de 5 827 M\$ (5 520 M\$ au 31 décembre 2022) était incluse dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. Une partie de l'actif des régimes d'IGM est investie dans des fonds d'investissement gérés par IGM ou par des parties liées. Une partie de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

NOTE 28 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	7 097	298	6 345	294
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	534	-	741	-
Obligation au titre des prestations définies	7 631	298	7 086	294

Profil du statut des participants aux régimes

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage [%]				
Employés en service	36	18	37	19
Participants avec droits acquis différés	14	-	14	-
Employés retraités	50	82	49	81
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	14,2	9,7	14,1	10,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur (l'utilisation du surplus) prévues pour l'exercice 2024 sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	(19)	-
Régimes à prestations définies non capitalisés	40	19
Régimes à cotisations définies	217	-
Total	238	19

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS

Hypothèses actuarielles

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage [%]				
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	5,0 - 5,3	5,3 - 5,4	2,6 - 3,3	3,0 - 3,3
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	4,4 - 4,6	4,6 - 5,0	5,0 - 5,3	5,3 - 5,4
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations^[1]				
Taux d'actualisation	5,1	5,3	2,9	3,1
Taux de croissance de la rémunération	3,8	-	3,2	-
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice^[1]				
Taux d'actualisation	4,5	4,7	5,1	5,3
Taux de croissance de la rémunération	3,4	-	3,8	-
Taux tendanciel moyens pondérés du coût des soins de santé^[1]				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,8		4,9
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		4,1		4,1
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité ^[1] :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,7	22,8	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,7	24,2	24,6	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,1	25,1	24,9	25,1
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,8	26,4	26,7	26,5

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses au chapitre de la mortalité. L'incidence d'une augmentation d'un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 210 M\$ de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et de 7 M\$ de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(939)	1 163	(886)	1 103
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	198	(180)	196	(177)
Incidence de la variation du taux d'inflation	412	(371)	390	(352)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(26)	30	(26)	29
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	18	(16)	16	(14)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de gérer l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une cote de solvabilité élevée.

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales.

31 décembre 2023	Montant nominal de référence				Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	Passifs
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	803	3 249	4 694	8 746	215	(380)
Options achetées	200	798	997	1 995	15	-
Contrats à terme normalisés - vente	153	-	-	153	-	-
	1 156	4 047	5 691	10 894	230	(380)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 531	9 552	18 704	30 787	1 651	(856)
Contrats à terme de gré à gré	3 964	-	-	3 964	46	(14)
Options vendues	138	-	-	138	-	-
	6 633	9 552	18 704	34 889	1 697	(870)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	626	1 458	33	2 117	134	(1)
Contrats à terme normalisés - achat	14	-	-	14	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	627	-	-	627	1	(4)
Swaps sur défaillance	326	166	173	665	-	-
	1 593	1 624	206	3 423	135	(5)
	9 382	15 223	24 601	49 206	2 062	(1 255)
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	80	-	-	80	1	-
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	96	846	942	25	(13)
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	18	75	-	93	2	-
Contrats à terme de gré à gré	10	-	-	10	-	-
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	121	320	-	441	114	(8)
	149	491	846	1 486	141	(21)
Couvertures d'investissements nets						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270	118	(61)
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	-	2 474	27	(14)
	1 967	507	2 270	4 744	145	(75)
	11 578	16 221	27 717	55 516	2 349	(1 351)

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

31 décembre 2022	Montant nominal de référence				Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	Passifs
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 104	2 338	4 588	8 030	181	(505)
Options achetées	1	114	-	115	-	-
Contrats à terme normalisés - achat	6	-	-	6	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	169	-	-	169	-	-
	1 280	2 452	4 588	8 320	181	(505)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	1 922	(979)
Contrats à terme de gré à gré	3 270	-	-	3 270	14	(80)
Options vendues	82	-	-	82	-	-
	6 567	7 521	17 416	31 504	1 936	(1 059)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 567	224	103	1 894	39	(32)
Contrats à terme normalisés - achat	12	-	-	12	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	1 134	-	-	1 134	13	-
Autres contrats à terme de gré à gré	271	-	-	271	3	-
Swaps sur défaillance	-	500	175	675	-	-
	2 984	724	278	3 986	55	(32)
	10 831	10 697	22 282	43 810	2 172	(1 596)
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	83	-	-	83	-	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	72	965	1 037	45	-
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	-	100	-	100	6	-
Contrats à terme de gré à gré	344	10	-	354	13	(4)
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	93	284	-	377	43	(19)
	437	466	965	1 868	107	(23)
Couvertures d'investissements nets						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270	179	(45)
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	-	2 483	22	(50)
	2 027	456	2 270	4 753	201	(95)
	13 378	11 619	25 517	50 514	2 480	(1 717)

Le montant assujéti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit (actifs). Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. Le total des actifs et des passifs représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

DÉRIVÉS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard du portefeuille d'instruments financiers dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables par la Société et ses filiales.

31 décembre 2023 [taux de change exprimés en dollars]	Montant nominal de référence			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	80	-	-	80
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	1,34	-	-	1,34
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	-	96	846	942
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	-	3,87	3,22	3,29
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	10	-	-	10
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	1,29	-	-	1,29
Swaps de devises				
<i>Taux de change \$ US - \$ AU moyen pondéré</i>	-	1,33	-	1,33
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	-	1,26	-	1,26
<i>Taux de change \$ US - € moyen pondéré</i>	0,92	0,91	-	0,91
<i>Taux de change \$ US - £ moyen pondéré</i>	0,76	0,76	-	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	121	320	-	441
<i>Cours moyen pondéré des actions (\$/action)</i>	32,78	39,29	-	37,28
Couvertures d'investissements nets				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270
<i>Taux de change € - \$ CA moyen pondéré</i>	-	-	1,41	1,41
<i>Taux de change £ - \$ CA moyen pondéré</i>	-	-	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	-	2 474
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	1,34	-	-	1,34
<i>Taux de change € - £ moyen pondéré</i>	0,86	0,86	-	0,86

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

31 décembre 2022 [taux de change exprimés en dollars]	Montant nominal de référence			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	83	-	-	83
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	1,31	-	-	1,31
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	-	72	965	1 037
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	-	3,71	3,22	3,26
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	344	10	-	354
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	1,28	1,29	-	1,28
<i>Taux de change € - \$ CA moyen pondéré</i>	1,50	-	-	1,50
Swaps de devises				
<i>Taux de change \$ US - \$ AU moyen pondéré</i>	-	100	-	100
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	-	1,33	-	1,33
<i>Taux de change \$ US - € moyen pondéré</i>	-	1,25	-	1,25
<i>Taux de change \$ US - £ moyen pondéré</i>	-	0,91	-	0,91
<i>Taux de change \$ US - ¥ moyen pondéré</i>	-	0,76	-	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	93	284	-	377
<i>Cours moyen pondéré des actions (\$/action)</i>	29,28	36,66	-	34,29
Couvertures d'investissements nets				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270
<i>Taux de change € - \$ CA moyen pondéré</i>	-	-	1,41	1,41
<i>Taux de change £ - \$ CA moyen pondéré</i>	-	-	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré				
<i>Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré</i>	2 027	456	-	2 483
<i>Taux de change € - £ moyen pondéré</i>	1,33	-	-	1,33
<i>Taux de change € - ¥ moyen pondéré</i>	0,88	0,88	-	0,88

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants :

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	<p>Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés.</p> <p>Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal et les instruments d'emprunt.</p>
Contrats de change	<p>Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. Les swaps de devises sont également utilisés pour couvrir les investissements nets de la Société et de ses filiales dans des établissements à l'étranger. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que les flux de trésorerie futurs.</p>
Autres contrats dérivés	<p>Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.</p> <p>Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré et les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.</p> <p>Des bons de souscription sont également utilisés dans le cadre des activités d'investissement de la Société.</p>

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE**Couvertures de juste valeur**

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat de placement net, qui comprend des contrats de change, était nulle en 2023 et en 2022.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprennent des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, n'était pas importante en 2023 et en 2022, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois ne sont pas importants. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 20 ans.

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissements nets sur les états des résultats et les états du résultat global.

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2023					
Titres d'emprunt libellés en euros	10	(10)	(10)	-	-
Swaps de devises	35	(35)	(35)	-	-
Contrats de change à terme	(17)	17	17	-	-
	28	(28)	(28)	-	-

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2022					
Titres d'emprunt libellés en euros	10	(10)	(10)	-	-
Swaps de devises	(25)	25	25	-	-
Contrats de change à terme	122	(122)	(122)	-	-
	107	(107)	(107)	-	-

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-après excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

	31 décembre 2023			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		
		Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	2 349	(968)	(1 097)	284
	2 349	(968)	(1 097)	284
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 351	(968)	(194)	189
	1 351	(968)	(194)	189

	31 décembre 2022			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		
		Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	2 480	(912)	(1 274)	294
	2 480	(912)	(1 274)	294
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 717	(912)	(513)	292
	1 717	(912)	(513)	292

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières reçues relativement aux actifs dérivés, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, s'élevait à 1 715 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022). Un montant de 773 M\$ (754 M\$ au 31 décembre 2022) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

NOTE 30 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés à rendement élevé et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la JVRN ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certaines participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur établi en fonction des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le résumé des principales méthodes comptables (note 2) et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé. Les tableaux suivants présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée.

NOTE 30 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2023	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	145 213	-	144 961	252	145 213
JVAERG	11 750	-	11 750	-	11 750
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	33 459	-	29 211	4 248	33 459
JVAERG	578	-	578	-	578
Actions					
JVRN	16 177	10 994	218	4 965	16 177
JVAERG	411	411	-	-	411
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[1]					
	832	-	-	832	832
Immeubles de placement					
	7 870	-	-	7 870	7 870
Instruments dérivés					
	2 349	6	2 327	16	2 349
Disponibles à la vente ^[2]					
	2 152	239	1 006	907	2 152
Autres actifs					
	3 500	242	3 239	19	3 500
	224 291	11 892	193 290	19 109	224 291
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	373	-	371	-	371
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	9 531	-	4 303	4 691	8 994
	9 904	-	4 674	4 691	9 365
Total	234 195	11 892	197 964	23 800	233 656
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement					
	88 919	-	88 919	-	88 919
Instruments dérivés					
	1 351	5	1 338	8	1 351
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds					
	1 833	3	15	1 815	1 833
Autres passifs					
	526	-	443	83	526
	92 629	8	90 715	1 906	92 629
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	4 688	-	-	4 696	4 696
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation					
	647	-	670	-	670
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours					
	14 625	192	13 845	-	14 037
Dépôts et certificats					
	8 713	-	8 713	-	8 713
Autres passifs					
	147	-	-	147	147
	28 820	192	23 228	4 843	28 263
Total	121 449	200	113 943	6 749	120 892

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

[2] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 46 M\$ et de 2 106 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

NOTE 30 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

31 décembre 2022 ^[1]	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	143 385	-	143 190	195	143 385
JVAERG	12 701	-	12 701	-	12 701
Disponibles à la vente	358	-	358	-	358
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	32 489	-	29 013	3 476	32 489
JVAERG	621	-	621	-	621
Actions					
JVRN	14 453	10 721	86	3 646	14 453
Disponibles à la vente	964	613	-	351	964
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[2]					
	697	-	-	697	697
Immeubles de placement	8 344	-	-	8 344	8 344
Instruments dérivés	2 480	13	2 439	28	2 480
Autres actifs	3 163	320	1 903	940	3 163
	219 655	11 667	190 311	17 677	219 655
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	16	-	16	-	16
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	4 192	-	3 577	-	3 577
Prêts et créances	5 022	-	373	4 532	4 905
	9 230	-	3 966	4 532	8 498
Total	228 885	11 667	194 277	22 209	228 153
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	-	94 810	-	94 810
Instruments dérivés	1 717	-	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 697	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	291	11	180	100	291
	98 515	97	96 736	1 682	98 515
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610	-	-	4 544	4 544
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	-	650	-	650
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 727	877	12 541	28	13 446
Dépôts et certificats	5 978	-	5 978	-	5 978
Autres passifs	143	-	-	143	143
	26 105	877	19 169	4 715	24 761
Total	124 620	974	115 905	6 397	123 276

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9 pour certains instruments.

[2] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 et en 2022.

NOTE 30 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés ci-dessous :

	Obligations		Prêts hypothécaires et autres prêts		Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
	JVRN	JVRN	JVRN ^[2]	JVAERG ^[3]								
31 décembre 2023												
Solde au début de l'exercice	195	3 476	4 343	351	8 344	23	(1 577)	-	840	15 995		
Incidence de la première application d'IFRS 9	-	-	349	(349)	-	-	-	-	-	-		
Solde retraité au début de l'exercice	195	3 476	4 692	2	8 344	23	(1 577)	-	840	15 995		
Total des profits (pertes)												
Bénéfice net	6	354	306	-	(507)	(3)	(190)	25	7	(2)		
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	52	(30)	18	53	-	2	(14)	-	81		
Achats	68	-	1 445	-	191	(3)	-	12	24	1 737		
Émissions	-	578	-	-	-	-	(472)	-	-	106		
Ventes	(17)	-	(690)	(20)	(211)	-	-	(67)	(2)	(1 007)		
Règlements	-	(150)	-	-	-	(9)	168	-	-	9		
Autres ^[4]	-	(62)	74	-	-	-	254	951	(933)	284		
Solde à la fin de l'exercice	252	4 248	5 797	-	7 870	8	(1 815)	907	(64)	17 203		

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le solde au début de l'exercice représente les actions disponibles à la vente qui ont été reclassées à la JVRN au moment de la transition.

[4] Comprend les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

	Obligations		Prêts hypothécaires et autres prêts		Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
	JVRN	JVRN	JVRN ^[3]	Disponibles à la vente								
31 décembre 2022 ^[1]												
Solde au début de l'exercice	100	2 667	2 890	565	7 763	6	(1 005)	-	473	13 459		
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	312	(167)	-	-	-	-	-	196		
Solde retraité au début de l'exercice	145	2 673	3 202	398	7 763	6	(1 005)	-	473	13 655		
Total des profits (pertes)												
Bénéfice net	(12)	(640)	82	60	(41)	26	(14)	-	(125)	(664)		
Autres éléments de bénéfice global ^[2]	-	(67)	28	(26)	(42)	(1)	(39)	-	30	(117)		
Achats	82	-	1 286	53	710	(5)	-	-	710	2 836		
Émissions	-	1 693	-	-	-	-	(528)	-	(50)	1 115		
Ventes	(20)	-	(266)	(135)	(55)	-	-	-	(168)	(644)		
Règlements	-	(161)	-	-	-	(3)	6	-	-	(158)		
Décomptabilisation	-	(22)	5	-	-	-	37	-	-	20		
Transferts vers le niveau 3	-	-	2	-	-	-	(34)	-	12	(20)		
Transferts hors du niveau 3	-	-	(27)	(3)	-	-	-	-	(42)	(72)		
Autres	-	-	31	4	9	-	-	-	-	44		
Solde à la fin de l'exercice	195	3 476	4 343	351	8 344	23	(1 577)	-	840	15 995		

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9 pour certains instruments.

[2] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[3] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

NOTE 30 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,2 % à 11,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,1 % à 7,8 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 4,7 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts - prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 31 AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2023								
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	(304)	40	1 202	1 087	-	(49)	(13)	1 963
Incidence de la première application d'IFRS 9	(117)	-	-	(1 271)	(14)	-	1 105	(297)
Solde retraité au début de l'exercice	(421)	40	1 202	(184)	(14)	(49)	1 092	1 666
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	216	(15)	(87)	(17)	(94)	(101)	(65)	(163)
(Gains) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	-	-	72	-	(93)	(21)
Autres	(1)	-	-	(75)	-	-	90	14
Solde à la fin de l'exercice	(206)	25	1 115	(276)	(36)	(150)	1 024	1 496

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2022								
Solde au début de l'exercice	230	17	847	1 976		(474)	(17)	2 579
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	40	-	(6)	-		-	-	34
Solde retraité au début de l'exercice	270	17	841	1 976		(474)	(17)	2 613
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(574)	23	361	(926)		425	5	(686)
Autres	-	-	-	37		-	(1)	36
Solde à la fin de l'exercice	(304)	40	1 202	1 087		(49)	(13)	1 963

NOTE 32 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 247	2 247
Dividendes sur les actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2 195	2 195
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	87	21
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	2 282	2 216
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(5)	(3)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés ^[1]	-	(20)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	2 277	2 193
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base	662,0	670,6
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	1,1	2,9
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – dilué	663,1	673,5
Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies		
De base	3,45	3,30
Dilué	3,43	3,26
Bénéfice net par action participante		
De base	3,32	3,27
Dilué	3,30	3,22

[1] Les options assorties de droits jumelés sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice, et le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

Pour 2023, 1,0 million d'options sur actions (1,6 million en 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 33 PARTIES LIÉES**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, distribuent des produits d'assurance, proposent d'autres services administratifs et technologiques à d'autres filiales du groupe et à la Société et vendent des prêts hypothécaires résidentiels, en plus d'offrir aux employés des participations à l'actionnariat, de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, ainsi que de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des gestionnaires d'actifs alternatifs du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu une participation de 1,6 % dans Lifeco à la Financière Power (note 7).

Le 28 septembre 2023, Lifeco et Sagard ont complété une transaction dans le cadre de laquelle elles ont élargi leur relation stratégique existante (note 4).

Le 30 novembre 2023, Lifeco et IGM ont finalisé la transaction précédemment annoncée dans la cadre de laquelle IGM a vendu la totalité d'IPC à Lifeco pour une contrepartie de 585 M\$ (note 4). La transaction a été examinée et approuvée par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Au cours du troisième trimestre de 2023, un projet éolien en cours de construction et un projet en cours de développement ont été transférés de Potentia à PPSIE en échange d'une contrepartie de 12 M\$ composée de trésorerie et de parts du fonds.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Rémunération et avantages du personnel	29	25
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Paielements fondés sur des actions	23	17
	53	43

NOTE 34 PASSIFS ÉVENTUELS

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

LIFECO

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds et de la façon dont elles exercent leurs activités. La direction de Lifeco estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. En fonction de l'information actuellement connue, ces poursuites ne devraient pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

FINANCIÈRE IGM

À la fin de mars 2023, IGM a été avisée par l'un de ses fournisseurs externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses propres fournisseurs de technologies, GoAnywhere. IGM a informé les clients concernés et a offert gratuitement à l'ensemble de ses clients un service de surveillance du crédit pendant deux ans. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction d'IGM ne s'attend pas à ce que ces questions aient une incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

NOTE 35 ENGAGEMENTS ET GARANTIES**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1 920 M\$ US, dont une tranche de 1 111 M\$ US était émise au 31 décembre 2023.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 385 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires en exploitation et aux contrats d'achat d'énergie éolienne accordés, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 6 125 M\$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 6 041 M\$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 61 M\$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 15 M\$ était assortie d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 1 M\$ était assortie d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 7 M\$ était assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 335 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

- i) Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans les bilans de la Société se chiffre à 1 462 M\$ (1 467 M\$ au 31 décembre 2022).
De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements sont détenues dans des comptes en fidéicommiss et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- ii) Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 72 M\$ (74 M\$ au 31 décembre 2022) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE

Power Sustainable Infrastructure énergétique et Potentia ont conclu divers contrats d'achat d'énergie visant la vente de la quasi-totalité de l'électricité produite au moyen de leurs projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 5 à 25 ans.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation et en cours de construction. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de l'épargne, de la gestion d'actifs et de la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La **Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe. Son portefeuille comprend des placements cotés, privés et alternatifs composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La **société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	20 402	-	-	-	-	-	20 402
Produits de placement nets ^[2]	8 859	438	-	12	254	(368)	9 195
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	6 489	-	-	55	142	(22)	6 664
Honoraires ^{[3][4]}	5 874	3 432	-	-	284	(113)	9 477
Autres ^[3]	-	-	-	-	690	-	690
Total des produits sectoriels	41 624	3 870	-	67	1 370	(503)	46 428
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(15 777)	-	-	-	-	-	(15 777)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 544)	-	-	-	-	-	(1 544)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	(13 820)	-	-	-	-	-	(13 820)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(31 141)	-	-	-	-	-	(31 141)
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	6 994	2 562	-	187	1 540	(69)	11 214
Charges financières	426	141	-	55	137	7	766
Total des autres charges	7 420	2 703	-	242	1 677	(62)	11 980
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 063	1 167	-	(175)	(307)	(441)	3 307
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	5	200	423	99	1	(113)	615
Bénéfice avant impôt	3 068	1 367	423	(76)	(306)	(554)	3 922
Impôt sur le bénéfice	53	214	-	42	(31)	(15)	263
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 015	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 659
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(124)	-	-	-	-	-	(124)
Bénéfice net	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 078	709	-	138	(98)	(539)	1 288
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	52	-	-	52
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	1 813	444	423	(308)	(177)	-	2 195
	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	545	-	1 218	639	(207)	9 937
Placements	217 868	5 260	-	107	2 017	110	225 362
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	833	1 301	-	21 527	-	(23 661)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	367	3 070	3 717	3	1 392	(397)	8 152
Actifs détenus en vue de la vente	4 467	-	-	-	-	-	4 467
Autres actifs	43 264	4 599	-	282	9 439	(300)	57 284
Goodwill et immobilisations incorporelles	15 928	3 901	-	2	1 490	(1)	21 320
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	-	-	-	-	-	422 956
Total de l'actif^[1]	713 425	18 676	3 717	23 139	14 977	(24 456)	749 478
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	233 307	-	-	-	-	-	233 307
Passifs détenus en vue de la vente	2 407	-	-	-	-	-	2 407
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 688	-	-	-	-	4 688
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 046	2 400	-	250	3 017	(88)	14 625
Autres passifs	15 663	4 855	-	986	8 509	(430)	29 583
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	-	-	-	-	-	422 956
Total du passif	683 379	11 943	-	1 883	11 526	(518)	708 213

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2023	Canada	États-Unis	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	96 647	91 498	47 154	235 299
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	947	1 420	5 785	8 152
Actifs détenus en vue de la vente	-	4 467	-	4 467
Autres actifs	19 243	30 236	7 805	57 284
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 739	6 465	3 116	21 320
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	422 956
Total de l'actif	229 826	313 856	205 796	749 478
Total des produits	21 293	12 243	12 892	46 428

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	5 203	837	1 488	(90)	(1 505)	5 933
Activités de financement	(3 550)	(204)	(2 110)	1 657	1 404	(2 803)
Activités d'investissement	(786)	(1 161)	563	(1 418)	181	(2 621)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	-	-	(3)	(2)	(45)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	(528)	(59)	146	78	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice [note 4]	(375)	-	-	-	-	(375)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (montants retraités)	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	19 632	-	-	-	-	-	19 632
Produits de placement nets ^[2]	7 573	25	-	49	(65)	31	7 613
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(31 000)	(1)	-	(1)	5	19	(30 978)
Honoraires ^{[3][4]}	5 158	3 431	-	-	253	(112)	8 730
Autres ^[3]	-	-	-	-	537	-	537
Total des produits sectoriels	1 363	3 455	-	48	730	(62)	5 534
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(15 272)	-	-	-	-	-	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 531)	-	-	-	-	-	(1 531)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	26 012	-	-	-	-	-	26 012
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	9 209	-	-	-	-	-	9 209
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	6 136	2 429	-	125	1 089	(96)	9 683
Charges financières	393	114	-	55	94	16	672
Total des autres charges	6 529	2 543	-	180	1 183	(80)	10 355
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 043	912	-	(132)	(453)	18	4 388
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	21	211	(15)	57	(146)	(162)	(34)
Bénéfice avant impôt	4 064	1 123	(15)	(75)	(599)	(144)	4 354
Impôt sur le bénéfice	394	250	-	4	(8)	6	646
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 670	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 708
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(32)	-	-	-	-	-	(32)
Bénéfice net	3 638	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 676
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 273	319	-	135	(148)	(150)	1 429
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	52	-	-	52
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	2 365	554	(15)	(266)	(443)	-	2 195
	3 638	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 676

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 36 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2022 (montants retraités)	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	-	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	-	194	1 976	152	222 545
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 536	-	20 710	-	(22 948)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	44 260	5 652	-	310	4 664	(209)	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 271	4 173	-	2	1 487	-	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif^[1]	672 636	18 745	3 314	23 276	9 767	(23 337)	704 401
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	230 248	-	-	-	-	-	230 248
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	-	4 610
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	-	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 772	5 900	-	987	4 366	(317)	25 708
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total du passif	643 411	12 610	-	1 884	6 322	(405)	663 822

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2022 (montants retraités)	Canada	États-Unis	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	93 386	95 332	43 675	232 393
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	895	289	5 332	6 516
Autres actifs	14 658	32 470	7 549	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 503	8 155	3 275	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	387 882
Total de l'actif	214 258	302 520	187 623	704 401
Total des produits	6 550	(3 215)	2 199	5 534

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2022 (montants retraités)	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	3 772	738	1 473	(34)	(1 695)	4 254
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement	(2 218)	135	60	(1 392)	165	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	-	-	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE – SE REPORTER AUX NOTES 2 ET 11 DES ÉTATS FINANCIERS

Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco »), a des passifs au titre des contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, majorés de l'ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général et de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une grande part de jugement de la direction de Lifeco et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les données historiques de Lifeco et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation des données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité de notre part un travail d'audit plus étendu et l'exercice d'un degré élevé de jugement; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - Nous avons calculé une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et avons comparé les résultats à l'estimation de Lifeco.
 - Nous avons testé l'exactitude de certains modèles d'évaluation pour vérifier la présence de changements dans les principales hypothèses.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les études sur l'historique et les autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses.
 - Nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de son étude sur l'historique et des nouvelles tendances des réclamations, avons évalué les principales hypothèses, nouvelles et révisées, avons évalué les autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES NOUVELLES ET MODIFIÉES – IFRS 17 – SE REPORTER À LA NOTE 3 DES ÉTATS FINANCIERS
Description de la question clé de l'audit

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, ce qui a principalement eu une incidence sur Lifeco. L'adoption d'IFRS 17 a été effectuée de façon rétrospective, ce qui a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société au 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre requiert une grande part de jugement et d'interprétation, et qui a une incidence sur la façon dont Lifeco, en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, comptabilise, évalue et présente les contrats d'assurance, ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir à leur sujet. En adoptant la nouvelle norme, Lifeco a dû porter des jugements importants pour élaborer et mettre en œuvre ses méthodes comptables, y compris les méthodes propres à la transition. Plus particulièrement, Lifeco a choisi d'appliquer l'approche fondée sur la juste valeur aux groupes de contrats pour lesquels l'application rétrospective intégrale était impraticable. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC à la date de transition correspond à la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance, moins les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La détermination de la juste valeur des groupes de contrats d'assurance repose sur de nombreuses composantes qui ont exigé de la direction de Lifeco qu'elle exerce un jugement important pour établir les estimations et les hypothèses portant sur 1) le caractère approprié de la méthode et des calculs de la juste valeur; 2) le caractère approprié des ajustements de la juste valeur des flux de trésorerie d'exécution; et 3) le caractère approprié des taux d'actualisation. L'audit de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17, ainsi que des jugements, estimations et hypothèses utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats, a requis de notre part un degré élevé de jugement ainsi qu'un travail d'audit plus étendu; nous avons notamment dû recourir à des spécialistes en juste valeur, à des spécialistes des questions techniques en comptabilité et à des spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17 ainsi qu'aux jugements, hypothèses et estimations utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 :

- Nous avons évalué le caractère approprié des méthodes comptables de la direction de Lifeco et avons vérifié si elles avaient été mises en œuvre de manière appropriée.
- Nous avons évalué la méthode choisie, soit l'approche fondée sur la juste valeur, et les ajustements connexes de la juste valeur et avons comparé la méthode aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13) :
 - en évaluant les méthodes, les ajustements de la juste valeur, ainsi que leur applicabilité en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - en examinant les hypothèses et les flux de trésorerie projetés historiques audités pour s'assurer qu'ils ont été intégrés aux modèles d'évaluation transitoires, le cas échéant;
 - en évaluant les principales hypothèses, nouvelles et révisées, en vertu d'IFRS 17;
 - en testant le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en calculant une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance d'un échantillon de polices d'assurance et en comparant le résultat à l'estimation de Lifeco.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13.
 - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son exploitation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Matthew J. Welchinski.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° TA149936

Le 20 mars 2024
Montréal (Québec)

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 109

Veillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 30 septembre 2023 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées dans le présent document.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de trois unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de canaux multiples : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux et le Groupe Financier Horizons.

Aux États-Unis, Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend l'unité Régimes à cotisations définies - Empower, qui s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur. L'entreprise comprend également l'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower, qui exerce ses activités sous le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes, soit Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne et sous la marque Irish Life en Irlande, ainsi que sous d'autres marques acquises dans le marché des courtiers en Irlande.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de récession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de récessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, ses mesures, ses objectifs, ses buts, ses ambitions et ses engagements liés au climat et à la diversité, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et des dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, le calendrier et l'achèvement de la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental de 15 % à 20 % pour Empower en 2024, la direction a supposé l'achèvement de l'intégration des activités de Prudential Financial, Inc. (Prudential) au premier semestre de 2024, la réalisation complète des synergies relatives aux dépenses avant impôt de 180 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici l'achèvement de l'intégration, la réalisation des synergies relatives aux produits avant impôt de 20 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici la fin de 2024, en plus de supposer que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit. Pour formuler notre évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans le présent rapport de gestion pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif - bénéfice fondamental - détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental ^{1, 5}	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	743	936	478	2 862	3 628
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	740	905	452	2 738	3 596
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 5}	1,04	1,02	0,96	3,94	3,56
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,80	1,01	0,51	3,07	3,89
Bénéfice net	0,79	0,97	0,48	2,94	3,86
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	2,08	1,96
Valeur comptable ³	24,26	24,01	23,28		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 5}	16,6 %	16,4 %	15,8 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ³	12,4 %	11,2 %	17,2 %		
Ratio de distribution fondamental ^{2, 5}	50,0 %	51,0 %	51,0 %		
Ratio de distribution ³	65,6 %	53,5 %	102,1 %		
Ratio de levier financier ⁴	30 %	31 %	33 %		
Total de l'actif selon les états financiers	713 230 \$	680 010 \$	672 206 \$		
Total de l'actif géré ^{1, 8}	1 095 374	1 032 857	1 003 940		
Total de l'actif administré ^{1, 8}	2 852 540	2 628 364	2 468 463		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	12 635 \$	13 054 \$	13 123 \$		
Total des capitaux propres	29 851 \$	29 529 \$	28 795 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁶	128 %	128 %			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie – pro forma ⁷			130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁷ Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

⁸ Au 31 décembre 2023, les autres actifs gérés comprenaient un montant de 161,6 G\$ lié aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Points saillants de 2023 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est chiffré à 3,94 \$, comparativement à 3,56 \$ il y a un an, soit une hausse de 11 % qui reflète la forte croissance des affaires et les rendements positifs des placements. Le bénéfice fondamental de 2023 s'est établi à 3 667 M\$, en hausse de 349 M\$, ou 11 %, par rapport au bénéfice fondamental de 3 318 M\$ enregistré en 2022. Cette croissance du bénéfice fondamental d'un exercice à l'autre s'explique par la croissance interne au sein d'Empower, l'incidence de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers sur les honoraires nets et le bénéfice relatif à l'écart, ainsi que la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire au sein de l'exploitation américaine. L'augmentation du bénéfice fondamental dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques découle essentiellement de la hausse du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et de la provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net par action ordinaire a diminué de 24 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 2,94 \$. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a diminué de 837 M\$ par rapport à l'exercice 2022 pour s'établir à un montant négatif de 307 M\$, principalement en raison des importantes hausses de taux d'intérêt en 2022 qui ont eu une incidence positive importante. Les résultats de 2023 comprennent également des charges nettes au titre de la transformation des activités et des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), principalement au sein des exploitations européenne et américaine.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 6 %, pour s'établir à 2,08 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2023. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF. Parallèlement à la transition à IFRS 17 et à IFRS 9, la compagnie a fait certains choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, le ratio du TSAV de la Canada Vie a démontré une stabilité accrue en 2023.
- Au 31 décembre 2023, le ratio de levier financier de la compagnie était de 30 %, comparativement à 33 % à l'exercice précédent. Cette réduction est attribuable à l'augmentation des capitaux propres et au remboursement du financement à court terme qui avait été temporairement augmenté de 500 M\$ US pour financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential, ainsi qu'au remboursement du montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, de générer une croissance du rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % et de produire une trésorerie solide.

La compagnie a également déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental au sein d'Empower de 15 % à 20 % en 2024.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an	5 ans
	Mesures fondamentales ¹	Mesures fondamentales ^{1,2}
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 % par année ¹	11 %	Taux de croissance annuel composé de 11 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % (IFRS 17) ^{1,3}	17 %	Moyenne de 16 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	53 %	Moyenne de 56 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2018, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2023. De plus, la compagnie a exclu le bénéfice lié aux activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire en 2019 afin de fournir une comparaison plus juste du taux de croissance sur cinq ans. Pour 2018, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 380 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,41 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 961 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,00 \$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour 2018 sont notamment l'incidence favorable de 616 M\$ sur la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction, l'incidence favorable de 29 M\$ sur les incidences liées aux marchés sur les passifs, les coûts de restructuration de 56 M\$, une charge pour frais juridiques de 13 M\$, un profit net de 5 M\$ sur les incidences liées aux lois fiscales et un bénéfice de 135 M\$ lié aux activités transférées à Protective Life. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action en vertu d'IFRS 17, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ après impôt a été rajouté au bénéfice fondamental de 2018. Compte tenu de cet ajustement, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 286 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,31 \$, pour 2018.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 2 ans en vertu d'IFRS 17. La moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 3 ans en vertu d'IFRS 4 est de 14 %. L'objectif à moyen terme précédent pour le rendement des capitaux propres fondamental se situait entre 14 % et 15 % en vertu d'IFRS 4.

Faits nouveaux en 2023

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Faits saillants et transactions stratégiques

La compagnie a annoncé les mesures commerciales stratégiques suivantes afin d'augmenter la présence des activités de la compagnie, à les étendre et à les accroître.

Exploitation américaine

- Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et elle figurera dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré¹ à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Exploitation canadienne

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie est l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'acquisition. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée de Value Partners Group Inc. (Value Partners), qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients. Cette acquisition, qui a été financée au moyen de ressources existantes, permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants, et elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie.
- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.

Exploitation européenne

- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
 - La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes :
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.
- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Environ 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires.

Solutions de gestion du capital et des risques

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie et d'une expansion de sa clientèle en Asie.

Opérations sur capitaux propres

- Le ratio d'endettement de la compagnie a diminué de 3 points pour s'établir à 30 %, comparativement à 33 % au 31 décembre 2022. La réduction de l'endettement est conforme aux attentes de la direction et découle du remboursement du financement à court terme utilisé pour financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential, tel qu'il est décrit ci-après. Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus, qui avaient été financés au préalable par l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.
- Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des versements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Le solde prélevé restant était de néant au 31 décembre 2023.

IFRS 17 et IFRS 9

- La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la MSC. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. La compagnie a retraité les résultats comparatifs de 2022 afin de refléter l'adoption d'IFRS 17.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Durabilité

- En novembre 2021, Lifeco a annoncé son ambition d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, tant pour les activités que pour les placements. Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a publié le rapport intitulé « Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive : impact, inclusion et citoyenneté », qui porte sur les efforts de la compagnie en matière d'impact, d'inclusion et de citoyenneté. Il présente une mise à jour des objectifs d'inclusion établis par la compagnie, ainsi que des objectifs intermédiaires visant à atteindre zéro émission nette pour les activités et les placements². Ces objectifs sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés. Se reporter à la rubrique Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité.

Le rapport établit les objectifs intermédiaires³ suivants pour 2030 : i) une réduction de 40 % des émissions de carbone pour les activités de la compagnie, ii) une réduction de 37 % de l'empreinte de carbone⁴ pour le portefeuille d'actifs investis⁵ de la compagnie, iii) une représentation des femmes de 50 % dans des postes de direction d'ici 2030, et iv) une représentation des groupes sous-représentés de 25 % dans des postes de direction.

Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à certains conflits géopolitiques, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux sont exposés à une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, lesquels sont aussi attribuables aux conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation, conjuguée aux taux d'intérêt élevés, a donné lieu à des réductions des évaluations de certains immeubles de placement et, indirectement, de certains prêts hypothécaires commerciaux, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Perspectives pour 2024

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- Les hausses des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'ensemble de l'Europe ont ralenti la croissance économique et réduit l'inflation au second semestre de 2023. Au Canada et aux États-Unis, la croissance économique en 2024 devrait être légèrement inférieure par rapport à 2023. Cette situation devrait exercer une pression à la baisse sur l'inflation, même si l'inflation devrait demeurer supérieure aux objectifs nationaux. Cela devrait repousser la réduction progressive attendue des taux directeurs au second semestre de 2024, alors que les banques centrales chercheront à trouver un équilibre entre la réduction de l'inflation et la prévention d'une récession. Au Royaume-Uni, la croissance économique devrait être légèrement positive en 2024. De plus, l'inflation devrait diminuer pour s'établir à la cible de 2 % établie par la Banque d'Angleterre d'ici le milieu de 2024. Par conséquent, les économistes prévoient une réduction progressive du taux d'escompte à compter du milieu de 2024. En Europe, la croissance économique devrait également être légèrement positive en 2024. Toutefois, l'inflation dans la zone euro devrait demeurer élevée et les économistes ne prévoient pas une réduction des taux directeurs en 2024, à moins d'une contraction de l'économie.

Bien que l'on s'attende à ce que les taux d'intérêt à court terme diminuent en 2024 sur les marchés canadien, américain et britannique, les taux d'intérêt à moyen et à long terme devraient demeurer relativement stables. Les écarts de crédit des actifs n'ont jamais été aussi resserrés depuis 2010, mais il y a de nombreux risques, tel qu'il est mentionné à la rubrique Risques macroenvironnementaux, à élargir les écarts de crédit.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un bien-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

² Les objectifs de placement de la compagnie ont été établis de manière à refléter les réductions que les entités émettrices de Lifeco devraient réaliser afin de suivre les trajectoires établies par l'Agence internationale de l'énergie pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

³ Les objectifs intermédiaires sont fondés sur l'année de référence 2019 tant pour les activités que pour les placements.

⁴ L'empreinte de carbone est mesurée par million de dollars investis (t éq. CO₂ / M\$ investis).

⁵ L'objectif global de la compagnie à l'égard de son portefeuille d'actifs investis (actifs visés) repose sur les objectifs des sous-catégories d'actifs, notamment la réduction de l'empreinte carbone des obligations de sociétés cotées de 38 %, des actions cotées de 31 % et des biens immobiliers commerciaux de 43 %. Les objectifs des sous-catégories d'actifs sont indicatifs des occasions relatives de chaque sous-catégorie d'actifs. Les progrès réels seront mesurés dans l'ensemble par rapport à l'objectif global de 37 % relatif à toutes les catégories d'actif combinées visées. Les catégories d'actifs suivantes ne sont pas visées et sont exclues de l'objectif de 37 % : les prêts hypothécaires, les titres d'emprunt d'États souverains, les titres d'emprunt et de capitaux propres de sociétés fermées et les émissions de portée 3 des émetteurs.

- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour créer des produits et des services novateurs et pour élargir et améliorer ses canaux de distribution afin de mieux servir sa clientèle. Plus particulièrement, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle et sur la bonification de sa productivité ainsi que de l'expérience des clients et des employés, en investissant davantage dans la numérisation. Puisque la compagnie a obtenu le contrat du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP), elle continuera de se doter de capacités supplémentaires qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. Au sein de son unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie tirera parti des capacités acquises dans le cadre de ses récentes acquisitions d'IPC et de Value Partners et elle renforcera les propositions de valeur pour les conseillers dans tous les canaux. L'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant une vaste gamme de produits individuels d'assurance assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. La gestion des charges d'exploitation continuera d'être un élément déterminant pour l'exploitation canadienne dans l'atteinte de solides résultats financiers.
- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à la force de la marque Empower. Par l'intermédiaire de ses activités de régimes à cotisations définies, Empower a gagné une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. Empower est la société affichant la croissance la plus rapide sur le marché des régimes de retraite en milieu de travail et elle compte tirer parti de cette solide position sur le marché en 2024 et dans l'avenir. Empower continuera d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie pour favoriser la croissance des souscriptions. Au cours du premier semestre de 2024, Empower prévoit achever l'intégration de Prudential Financial, Inc. (Prudential), acquise en 2022, ce qui donnera lieu à des synergies de coûts additionnelles. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower, lancée au premier trimestre de 2023, continuera de servir ses clients existants et de stimuler la croissance en mettant l'accent sur les conseils et les outils numériques. Elle continuera de créer et d'offrir une vaste gamme de solutions de produits qui tirent parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard pour offrir des solutions personnalisées de gestion du patrimoine à une clientèle en expansion.
- Au sein de l'exploitation européenne, après un certain nombre de mesures stratégiques prises en 2023 pour repositionner son portefeuille, la compagnie se concentre sur le maintien ou la croissance de ses positions sur le marché et de ses relations avec ses partenaires institutionnels, tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et dans la numérisation. Dans l'unité Solutions en milieu de travail, les activités de garanties collectives au Royaume-Uni amorcent 2024 dans une position de chef de file sur le marché, grâce à l'innovation au chapitre des produits et du service à la clientèle, et elles s'attendent à favoriser continuellement la croissance des primes reçues. Par l'intermédiaire de la marque Irish Life, la compagnie mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultation en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Dans son unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs, la compagnie se concentrera sur la croissance de sa nouvelle marque de gestion du patrimoine, Unio, et sur le maintien de ses positions de leader en gestion d'actifs dans les domaines de la durabilité et de l'innovation des produits. De plus, la compagnie compte maintenir sa position d'acteur clé sur le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne en mettant l'accent sur la distribution par l'intermédiaire de ses conseillers en sécurité financière et en conservant ses relations avec ses partenaires institutionnels. Dans son unité Assurance et rentes, la compagnie cherchera à conserver sa part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et elle renforcera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite.
- Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance continuera d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2024. À l'échelle internationale, la Canada Vie continuera de rechercher des occasions pour soutenir son expansion mesurée dans de nouveaux marchés où les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 % s'appliquant aux grandes multinationales, ce qui inclura la compagnie. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment le Canada, la Barbade, l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois ou devraient les adopter avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Selon une évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse de son taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental se situant dans la fourchette allant de 2 % à 4 %, et s'attend à ce que la loi ait principalement une incidence sur l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Se reporter à la rubrique Impôt pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour accroître la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Exploitation canadienne	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Exploitation américaine ⁴	261	262	215	1 006	737
Exploitation européenne	213	206	256	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	236	198	181	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(40)	(12)	(18)	(68)	(26)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 4}	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(213) \$	153 \$	(386) \$	(307) \$	530 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^{2, 5}	83	(106)	(5)	(20)	47
Autres incidences non liées aux marchés ^{3, 5}	(98)	(61)	(25)	(357)	(267)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(228) \$	(14) \$	(416) \$	(805) \$	310 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation canadienne	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Exploitation américaine ²	194	244	168	769	464
Exploitation européenne	217	25	(25)	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	215	265	3	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(49)	(12)	(20)	(85)	(11)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées ⁴	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	740 \$	905 \$	452 \$	2 738 \$	3 596 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les incidences des modifications des lois fiscales.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁵ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 971 M\$ (1,04 \$ par action ordinaire), en hausse de 77 M\$, ou 9 %, comparativement à 894 M\$ (0,96 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises par la direction relativement aux prix ainsi qu'à la hausse du bénéfice relatif au surplus pour l'exploitation canadienne, à une hausse des honoraires et autres produits découlant de la croissance interne pour l'exploitation américaine, et, pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, à la croissance des nouvelles affaires et aux résultats nets favorables. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse de l'impôt et par la diminution des rendements des placements découlant de l'incidence des activités de négociation au cours de l'exercice précédent qui ne s'est pas reproduite au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 3 667 M\$ (3,94 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 318 M\$ (3,56 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 11 % s'explique essentiellement par la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire au sein de l'exploitation américaine, par une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 743 M\$ (0,80 \$ par action ordinaire), en hausse de 265 M\$, ou 55 %, comparativement à 478 M\$ (0,51 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life et à un profit net de 110 M\$ lié à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées au sein de l'exploitation européenne, à l'expérience plus favorable sur le marché par rapport aux attentes au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à une hausse du bénéfice fondamental. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les incidences défavorables liées à la valeur de marché au sein de l'exploitation canadienne découlant principalement d'une baisse des taux d'intérêt à long terme. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 3 M\$, comparativement à une perte nette de 26 M\$ il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 2 862 M\$ (2,94 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 628 M\$ (3,89 \$ par action ordinaire) il y a un an. Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document. La diminution de 21 % est principalement attribuable à l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui a représenté un montant négatif de 307 M\$, soit une baisse de 837 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des importantes hausses de taux d'intérêt en 2022, qui ont eu une incidence positive importante sur le bénéfice. Des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la JVAERG afin d'améliorer la position de capital réglementaire au sein de l'exploitation européenne constituent un autre facteur. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une hausse du bénéfice fondamental, ainsi que par le profit net lié à la vente à AIB Life et par la récupération des rentes en vigueur réassurées, tel qu'il a été mentionné pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 124 M\$, comparativement à une perte nette de 32 M\$ il y a un an, principalement en raison d'une hausse des coûts de transaction.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 743 M\$ (0,80 \$ par action ordinaire), en baisse de 193 M\$, ou 21 %, comparativement à 936 M\$ (1,01 \$ par action ordinaire) au cours du trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes au sein de l'exploitation canadienne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux provisions pour coûts de restructuration au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le profit net lié à la vente à AIB Life et par la récupération des rentes en vigueur réassurées, ainsi que par une augmentation du bénéfice fondamental. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 3 M\$, comparativement à 31 M\$ au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	27 \$	(15) \$	20 \$	14 \$	(83) \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(62)	(129)	(298)	(371)	(223)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	(178)	297	(108)	50	836
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	(213) \$	153 \$	(386) \$	(307) \$	530 \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 213 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2023 (incidence négative de 386 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2022). L'incidence pour le trimestre reflète les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, et les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des titres de sociétés ouvertes. Les incidences négatives des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts découlent principalement du fait que les passifs ont augmenté davantage que les actifs qui les couvraient au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe concernent les actifs immobiliers au Royaume-Uni et au Canada. La hausse des rendements des titres de sociétés ouvertes découle principalement d'actifs détenus au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 307 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 530 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2023 est principalement attribuable aux rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Autre exemple, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. Ces expositions sont conçues pour favoriser la réduction de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la volatilité dans le calcul du capital dans le cadre du TSAV, ce qui se traduit par une sensibilité moindre du capital. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 7, Gestion des risques, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés, tandis que l'incidence globale est évaluée à la juste valeur, ce qui pourrait se traduire par une incidence sur le bénéfice net.

L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés (utilisés pour déterminer l'influence sur la MSC). De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision favorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une hausse de la MSC, se traduit également par une répercussion négative sur le bénéfice de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 83 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de 200 M\$ de la MSC pour les affaires sans participation. La majeure partie de ces incidences concerne les mesures prises par la direction relativement aux transactions de réassurance à l'égard des polices en vigueur mises en œuvre au quatrième trimestre de 2023, ce qui a eu une incidence positive de 94 M\$ sur le bénéfice net et a donné lieu à une diminution de la MSC de 163 M\$.

Pour l'exploitation européenne, la réassurance d'affaires de rentes au Royaume-Uni auprès d'un tiers a eu une incidence positive de 100 M\$ sur le bénéfice net et de 85 M\$ sur la MSC. Au sein de l'exploitation américain, il y a eu une diminution de 289 M\$ de la MSC en raison de la réassurance d'un bloc d'affaires de fonds distincts assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) auprès d'un tiers. Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 17 M\$, et la MSC a profité d'une incidence positive de 4 M\$, ce qui reflète l'incidence de la récupération de contrats de réassurance à l'égard du risque de mortalité d'un montant positif de 48 M\$ et l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre des produits individuels de fonds distincts d'un montant négatif de 44 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 20 M\$ sur le bénéfice net. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 34 M\$ de la MSC pour les produits sans participation.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 98 M\$, comparativement à un montant négatif de 25 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 67 M\$, en hausse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse découle principalement de l'augmentation des provisions pour restructuration au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par la diminution des coûts de restructuration et d'intégration au sein de l'exploitation américaine à la suite de l'intégration de MassMutual et de Personal Capital en 2022. La hausse est également attribuable à l'augmentation des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles au sein des exploitations américaine et européenne. L'incidence de ces éléments a été contrebalancée en partie par la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life qui s'est traduite par un profit net de 127 M\$ (118 M\$ pour le cumul annuel) au sein de l'exploitation européenne. L'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada a été exclue du bénéfice fondamental au quatrième trimestre de 2022. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte de 3 M\$, comparativement à une perte de 26 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont eu une incidence plus défavorable que pour l'exercice précédent, principalement en raison des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée afin d'améliorer le capital au deuxième trimestre de 2023 au sein de l'exploitation européenne, de la provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente par Empower de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 au sein de l'exploitation américaine, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2023, les taux de change moyens de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2022, tandis que celui du dollar américain est demeuré stable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 19 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 (augmentation de 94 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 22 M\$ (augmentation de 72 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2023 au 31 décembre 2023, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling a augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des pertes de change latentes après impôt de 89 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 89 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

État du résultat net

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit le bénéfice tiré des différentes sources de bénéfice avant impôt. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

Résultat des activités d'assurance

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie, y compris certains produits de fonds distincts (principalement les produits individuels assortis de garanties), et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	370 \$	373 \$	305 \$	1 367 \$	1 314 \$
Exploitation américaine	18	13	16	55	43
Exploitation européenne	242	211	164	813	686
Solutions de gestion du capital et des risques	224	189	189	775	681
Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance	854 \$	786 \$	674 \$	3 010 \$	2 724 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	1	(38)	(9)	(80)	(16)
Compte de participation	35	40	33	151	121
Bénéfice net – résultat des activités d'assurance	890 \$	788 \$	698 \$	3 081 \$	2 829 \$

Le bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2023 a augmenté de 180 M\$, ou 27 %, par rapport au quatrième trimestre de 2022 pour s'établir à 854 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats découlant de certaines transactions structurées et aux faits nouveaux favorables relatifs aux sinistres liés aux pertes pour catastrophe de l'exercice précédent dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme au sein des exploitations canadienne et européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis, par les résultats défavorables de certaines transactions structurées au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, et par la diminution de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance a augmenté de 286 M\$, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2022, pour se chiffrer à 3 010 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables liés aux garanties collectives et à la nature non récurrente des résultats défavorables au chapitre de la morbidité pour l'exercice précédent au sein de l'exploitation européenne, au bénéfice solide provenant des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Résultat net des activités de placement

Le résultat net des activités de placement démontre la relation entre les produits nets tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion des actifs financiers de la compagnie et l'incidence des produits financiers ou charges financières d'assurance, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres variables financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie. Le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement représente : i) la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants; ii) l'incidence des résultats au chapitre du crédit découlant des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou de la dépréciation des actifs détenus pour y adosser les passifs au titre des contrats d'assurance, et découlant des variations des pertes de crédit attendues sur les actifs couvrant le surplus; iii) l'incidence des activités de négociation sur les portefeuilles d'actifs à revenu fixe soutenant les passifs; et iv) les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes.

Résultat net des activités de placement (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	79 \$	62 \$	39 \$	287 \$	166 \$
Exploitation américaine ¹	1	47	31	95	91
Exploitation européenne	91	76	168	391	492
Solutions de gestion du capital et des risques	34	28	18	108	31
Exploitation générale de Lifeco	7	9	8	33	36
Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement¹	212 \$	222 \$	264 \$	914 \$	816 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(256)	104	(405)	(616)	872
Bénéfice relatif à l'écart	332	322	366	1 317	1 116
Compte de participation	(23)	2	(162)	(82)	(198)
Bénéfice net – résultat net des activités de placement	265 \$	650 \$	63 \$	1 533 \$	2 606 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le résultat net des activités de placement découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement pour le quatrième trimestre de 2023 a diminué de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes de valeur liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux au sein de l'exploitation américaine et de l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation canadienne et par la hausse du bénéfice relatif au surplus au sein des exploitations canadienne et européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement a augmenté de 98 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du bénéfice relatif au surplus dans tous les secteurs, facteur contrebalancé en partie par les répercussions moins favorables sur les passifs par rapport aux actifs qui les couvraient, lesquelles découlent d'une hausse des taux d'intérêt, par la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables et par l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net se reflète dans le résultat net des activités de placement et peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes de valeur des actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	— \$	(4) \$	1 \$	(2) \$	4 \$
Exploitation américaine	(48)	—	(17)	(65)	(17)
Exploitation européenne	2	(18)	1	(16)	(11)
Solutions de gestion du capital et des risques	(1)	—	—	(1)	(1)
Total	(47) \$	(22) \$	(15) \$	(84) \$	(25) \$

Au quatrième trimestre de 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 47 M\$ sur le résultat net des activités de placement (incidence négative nette de 15 M\$ au quatrième trimestre de 2022), principalement en raison des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 84 M\$ sur le résultat net des activités de placement (incidence négative nette de 25 M\$ en 2022), principalement en raison des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires et les obligations au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de l'incidence nette de la réévaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation européenne.

Honoraires et autres produits

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont certains fonds distincts (contrats d'investissement) et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits (avant impôt)¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	383 \$	328 \$	313 \$	1 377 \$	1 212 \$
Exploitation américaine ¹	970	928	887	3 706	3 225
Exploitation européenne	201	190	168	771	714
Solutions de gestion du capital et des risques	4	4	4	14	7
Bénéfice fondamental – honoraires et autres produits¹	1 558 \$	1 450 \$	1 372 \$	5 868 \$	5 158 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	—	—	—	6	—
Bénéfice net – honoraires et autres produits	1 558 \$	1 450 \$	1 372 \$	5 874 \$	5 158 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les honoraires et autres produits découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Charges

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges (avant impôt)¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs					
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ²	408 \$	395 \$	359 \$	1 656 \$	1 638 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs – bénéfice fondamental	1 685	1 519	1 531	6 234	5 545
Autres charges d'exploitation et frais administratifs – exclus du bénéfice fondamental ³	95	3	30	168	59
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	2 188 \$	1 917 \$	1 920 \$	8 058 \$	7 242 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	42	48	36	182	167
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles à durée déterminée	37	52	53	184	187
Charges financières	104	103	113	426	393
Charges de restructuration et d'intégration	143	38	43	226	178
Total	2 514 \$	2 158 \$	2 165 \$	9 076 \$	8 167 \$

¹ Les résultats de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les charges découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 14,1 G\$ (13,6 G\$ pour la période close le 31 décembre 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

³ Comprend l'incidence avant impôt des coûts d'acquisition et de dessaisissement, laquelle est exclue du bénéfice fondamental.

Les charges pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 349 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 514 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration et du soutien du RSSFP du gouvernement du Canada et de l'acquisition d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que de l'accroissement des dépenses au sein de l'exploitation américaine afin de soutenir la croissance des activités d'Empower. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges ont augmenté de 909 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 9 076 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential au sein de l'exploitation américaine ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du refinancement d'une euro-obligation d'un montant de 500 M€ à des taux d'intérêt plus élevés en novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de MassMutual, de Personal Capital et de Prudential.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 ²	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ²
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,9 %	12,8 %	9,0 %	13,9 %	9,2 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	(22,2) %	12,8 %	(2,9) %	4,1 %	11,5 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	(28,0) %	12,2 %	(16,6) %	1,7 %	9,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,9 %, en hausse comparativement à 9,0 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires correspondait à un taux négatif de 22,2 %, en baisse comparativement à un taux négatif de 2,9 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteur contrebalancé en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par l'incidence favorable en 2022 de la réévaluation des soldes d'impôt différé en raison de l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net correspondait à un taux négatif de 28,0 %, en baisse comparativement à un taux négatif de 16,6 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteur contrebalancé en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 13,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en hausse comparativement à 9,2 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 4,1 %, en baisse comparativement à 11,5 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 1,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en baisse comparativement à 9,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats pour le cumul depuis le début de l'exercice relatifs au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui prendront effet pour l'exercice de la compagnie ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de la loi Pilier Deux n'a pas encore été adopté au Canada et à la Barbade, mais lorsqu'il sera adopté la date de prise d'effet pour la compagnie devrait être le 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, s'appliquera à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. L'établissement de l'incidence de l'impôt minimum nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays afin de déterminer le passif d'impôt définitif pour l'ensemble du groupe de sociétés, lequel sera ensuite réparti entre les différentes sociétés au sein du groupe, comme Lifeco. La compagnie continue d'examiner les lois pertinentes et les directives disponibles pour évaluer toutes les répercussions du régime du Pilier Deux prévoyant un impôt minimum. La compagnie a procédé à une évaluation préliminaire de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a identifié une exposition potentielle à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse du taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental se situant entre 2 % et 4 %.

La compagnie paie de l'impôt des sociétés et d'autres impôts indirects dans tous les territoires où elle exerce des activités. Pris ensemble, ces impôts ont représenté un total d'environ 1,3 G\$ en 2023 et d'environ 1,2 G\$ en 2022, comme le démontre les tableaux ci-dessous :




	Pour les exercices	
	2023	2022
Impôt indirect		
Taxes sur les primes (déduction faite des activités cédées)	416 \$	404 \$
Cotisations sociales	276	242
Impôt foncier	86	74
Taxe sur les ventes (TPS/TVH/TVP/TVA/autres)	105	108
Taxe d'affaires et autres	8	4
Total de l'impôt indirect	891 \$	832 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	423	348
Total	1 314 \$	1 180 \$

Facteurs de valeur de Lifeco

La compagnie a amélioré sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. La compagnie se concentre sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous :

		Secteurs opérationnels ¹			
Facteurs de valeur		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies – Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs ²	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

¹ Certaines unités d'exploitation ont été réalignées au sein des secteurs opérationnels aux fins de correspondance avec les facteurs de valeur.

² Inclut les résultats de PanAgora Asset Management, que la compagnie conservera après la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024, soit après le 31 décembre 2023.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les facteurs de valeur

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail ²	489 \$	463 \$	357 \$	1 851 \$	1 550 \$
Gestion du patrimoine et des actifs ³	144	157	153	539	557
Assurance et solutions de gestion des risques	383	346	462	1 398	1 321
Exploitation générale	(45)	(16)	(78)	(121)	(110)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

³ Les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits liés aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments, ainsi que le réalignement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur sont présentés au besoin aux rubriques ci-après.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 4}	489 \$	463 \$	357 \$	1 851 \$	1 550 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	12 132	(8 999)	5 344	17 430	43 693
Honoraires et autres produits ^{3, 4}	1 089	1 033	1 001	4 208	3 700
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	17 258	17 048	14 280		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts nets liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 132 M\$, ou 37 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 489 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables liés aux garanties collectives au sein de l'exploitation européenne, aux solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises par la direction relativement aux prix au sein de l'exploitation canadienne et à la hausse des honoraires nets de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 301 M\$, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 851 M\$. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de l'apport des placements et la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023 au sein de l'exploitation américaine, par la hausse du bénéfice de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie découlant des solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité et de la croissance des primes au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Flux de trésorerie nets

Les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2023 se sont chiffrées à 12,1 G\$, en hausse de 6,8 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 26,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 17,4 G\$, principalement en raison des rachats nets des participants au titre de l'actif administré et la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires au cours de l'exercice considéré au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 88 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 089 M\$, principalement en raison du nombre accru de participants et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, de la comptabilisation non récurrente d'un montant lié à l'intégration de Prudential pour le trimestre considéré au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la croissance des honoraires liés aux contrats de SAS au sein de l'exploitation canadienne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 508 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 208 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la comptabilisation d'honoraires liés à Prudential pour un trimestre supplémentaire, d'un montant de 142 M\$ US, en 2023.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 17 258 M\$, une hausse de 210 M\$ par rapport au 30 septembre 2023 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 3}	144 \$	157 \$	153 \$	539 \$	557 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ^{2, 3, 4}	3 711	466	3 127	12 316	10 778
Honoraires et autres produits ³	456	407	366	1 619	1 429
MSC, produits de fonds distincts ⁵	3 309	3 120	3 269		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits liés aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments, ainsi que le réalignement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes.

⁴ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 excluent des transferts nets liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

⁵ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 144 M\$. La diminution s'explique principalement par la baisse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein de l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par les honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers au sein de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 18 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 539 M\$. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 3 711 M\$, comparativement à des entrées nettes de 3 127 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 12 316 M\$, comparativement à des entrées nettes de 10 778 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 90 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 456 M\$, principalement en raison de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel au sein de l'exploitation canadienne, du nombre accru de participants et de la hausse de l'actif administré découlant de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 190 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 619 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

MSC, produits de fonds distincts

Pour le quatrième trimestre de 2023, la MSC de clôture pour les produits de fonds distincts a augmenté de 189 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023, pour s'établir à 3 309 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés.

La MSC de clôture pour les produits de fonds distincts pour le quatrième trimestre de 2023 était comparable à celle du quatrième trimestre de 2022.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	383 \$	346 \$	462 \$	1 398 \$	1 321 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts ²	105	124	112	374	368
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts ²	6 159	5 988	5 831		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 383 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle au sein de l'exploitation canadienne et à l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'incidence nette favorable des faits nouveaux relatifs aux sinistres liés aux pertes précédentes à l'égard de la protection des biens immobiliers au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 398 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés et à l'incidence nette favorable des faits nouveaux relatifs aux sinistres liés aux pertes précédentes pour catastrophe sur des biens immobiliers au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne en 2023, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des rendements des placements au sein de l'exploitation européenne et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation canadienne en 2022, qui ne se sont pas reproduites. De plus, les résultats pour 2022 comprenaient une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$.

MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts

Au quatrième trimestre de 2023, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 105 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 374 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à l'exercice précédent.

MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts

La MSC de clôture pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, pour le quatrième trimestre de 2023, et excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 6 159 M\$, en hausse de 171 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la révision des hypothèses et à l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les fluctuations internes de la MSC.

La MSC de clôture pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, pour le quatrième trimestre de 2023, et excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 6 159 M\$, en hausse de 328 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre précédent.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Profil

L'exploitation canadienne offre une large gamme de produits et de services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution visant à fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. La compagnie a récemment concentré ses efforts sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats de SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par la compagnie. L'acquisition de SécurIndemnité a permis à l'unité Solutions en milieu de travail d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise d'institutions financières. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les régimes de retraite à cotisations définies (CD), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), et d'autres produits de revenu de retraite collectifs et services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Produits individuels de gestion du patrimoine

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de conseillers indépendants. Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD) et les comptes nationaux. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie participe au canal des AGD et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de son courtier Services d'investissement Quadrus, ainsi que par l'entremise des activités acquises de Value Partners Group (Value Partners) et d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), qui sont venues élargir la portée des conseillers et les gammes de produits.

Grâce à ses diverses plateformes et ses différents canaux de distribution, la compagnie peut fournir des conseils et des solutions de gestion du patrimoine qui répondent aux besoins des Canadiens, quel que soit leur niveau de richesse.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services d'assurance et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et de la protection, ainsi que des solutions de planification successorale qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de produits collectifs dans tout le pays.

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 500 promoteurs de régimes¹ • 22 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés² • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,6 millions de participants aux régimes¹ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs² 	<p>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire <p>Produits collectifs d'assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves <p>Services de retraite et de placement collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéficiaires • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <p>Produits et services spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté • Consult+^{MC} • Experts médicaux de Teladoc^{MC} • Contact^{MC} 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et services collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie, de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 617 employés répartis dans 21 bureaux au pays, incluant 107 directeurs de comptes¹. • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

¹ Au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2022.

Produits individuels de gestion du patrimoine

La compagnie offre une gamme de produits individuels de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{3, 4}
<ul style="list-style-type: none"> Leader du secteur avec 24,6 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers¹ 	<p>Produits individuels de gestion du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> Régimes d'épargne <ul style="list-style-type: none"> REER Régimes d'épargne non enregistrés CELI REEE Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> Fonds distincts Fonds communs de placement Options de placement garanties Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> Fonds de revenu de retraite Fonds de revenu viager Prêts hypothécaires résidentiels² Produits bancaires 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 122 conseillers en sécurité financière enregistrés auprès des Services d'investissement Quadrus <p>Investment Planning Counsel</p> <ul style="list-style-type: none"> 626 conseillers en sécurité financière <p>Value Partners</p> <ul style="list-style-type: none"> Environ 75 conseillers en sécurité financière <p>Distribution indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁵ 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie 106 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Groupe Financier Horizons⁵ (fonds distincts uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie <p>Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 542 représentants en placement

¹ Au 31 octobre 2023.

² L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

³ Au 30 novembre 2023.

⁴ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁵ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Assurance et rentes

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{2, 3}
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de 15,7 %¹ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 9,3 % des nouvelles souscriptions¹ 	<p>Assurance vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves <p>Régimes de revenu de retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes différées 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 122 conseillers en sécurité financière <p>Distribution indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁴ • 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux • 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 106 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Groupe Financier Horizons⁴</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

² Au 30 novembre 2023. Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto à compter de 2024.

³ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁴ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 22 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le marché de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Le marché des fonds communs de placement est fragmenté, et le joueur le plus important détient une part de marché de 16 % en ce qui a trait à l'actif. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants et qui a été bonifié en 2023 grâce à l'acquisition d'IPC et de Value Partners, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Assurance et rentes

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu son acquisition de Value Partners, qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients.
- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine au Canada, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.

Faits nouveaux relatifs aux affaires

- Le 1^{er} juillet 2023, après 19 mois de préparation, la Canada Vie a intégré le RSSFP du gouvernement du Canada. Le RSSFP, le plus grand régime de garanties collectives du Canada, a accru d'environ 15 % le bloc de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie de la Canada Vie et a élargi les capacités de la compagnie dans le marché de l'assurance maladie collective, ce qui lui permettra d'offrir un meilleur soutien aux clients dans l'avenir. Bien que l'incidence initiale de l'intégration du RSSFP sur les activités et le service à la clientèle ait été plus importante que prévu, un certain nombre de mesures judicieuses ont été apportées, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le service à la clientèle, grâce auquel le temps d'attente au téléphone a été réduit, le traitement des demandes de règlement a été accéléré et les cas urgents ont été communiqués aux échelons supérieurs. La compagnie a également travaillé d'arrache-pied pour faire preuve de transparence auprès des participants aux régimes, en communiquant ses progrès sur l'amélioration des normes de service et en mettant à jour régulièrement les foires aux questions. Ce plan a porté ses fruits, puisque les délais d'attente aux centres d'appels et les délais de traitement des demandes de règlement se situent maintenant aux niveaux cibles. Depuis le 1^{er} juillet, nous avons traité plus de 14 millions de demandes de règlement totalisant près de 1 G\$. Notre priorité pour l'avenir consiste à mettre en œuvre les modifications finales apportées à la conception du régime par le gouvernement fédéral, qui entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral canadien. Ce gain a permis de prolonger une relation qui dure depuis plusieurs décennies, et la Canada Vie conserve ainsi l'administration du RSDFP pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du RSSFP que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.
- La Canada Vie a accepté de devenir le nouvel assureur du programme d'assurance créances pour cartes de crédit d'une grande banque canadienne. Une fois mise en œuvre, cette transaction deviendra l'une des plus importantes de l'histoire de l'assurance créances de la Canada Vie et elle consolidera notre position de chef de file selon la part de marché.
- La Canada Vie a lancé Donner au suivant, un nouveau produit d'assurance vie avec participation qui est le premier en son genre.
- Au cours du troisième trimestre de 2023, la Canada Vie a élargi ses applications mobiles pour Android et pour iPhone afin d'y inclure les produits d'épargne collectifs, créant ainsi une expérience unifiée à l'image de Ma Canada Vie au travail, le site Web de premier ordre pour les participants, qui peuvent maintenant faire des demandes de règlement, consulter leurs soldes et comprendre facilement leurs produits d'épargne collectifs grâce à une expérience mobile unique, simple et facile d'accès.
- Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto, l'une des principales sociétés canadiennes de financement hypothécaire en ligne, afin de fournir des services hypothécaires, et en assurer l'administration, pour les clients de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie. Depuis janvier 2024, nesto a commencé à assurer le service et l'administration du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	192 \$	191 \$	141 \$	706 \$	631 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	46	49	44	202	199
Assurance et rentes	60	58	120	224	358
Exploitation générale	3	(2)	(45)	26	(24)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(135)	118	92	(197)	267
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	135 \$	1 913 \$	138 \$	2 336 \$	610 \$
Services de retraite collectifs	1 143	617	1 068	3 151	3 457
Solutions en milieu de travail	1 278	2 530	1 206	5 487	4 067
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 869	2 100	2 545	9 801	9 674
Assurance et rentes	175	152	278	637	902
Flux de trésorerie nets²					
Services de retraite collectifs	435 \$	(161) \$	186 \$	849 \$	1 016 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(572)	(427)	(329)	(1 960)	(1 324)
Flux de trésorerie nets²	(137) \$	(588) \$	(143) \$	(1 111) \$	(308) \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	244 \$	233 \$	219 \$	945 \$	822 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	131	88	88	401	360
Exploitation générale	8	7	6	31	30
Honoraires et autres produits	383 \$	328 \$	313 \$	1 377 \$	1 212 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	14 843 \$	14 700 \$	12 155 \$		
Total de l'actif	203 784 \$	191 837 \$	190 249 \$		
Autres actifs gérés ^{2, 3}	13 056	7 460	4 057		
Total de l'actif géré¹	216 840	199 297	194 306		
Autres actifs administrés ²	55 635	27 759	26 344		
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	227 056 \$	220 650 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	1 159 \$	1 149 \$	1 264 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 846	1 797	1 878		
Assurance et rentes – avec participation	2 869	3 385	3 376		
Marge sur services contractuels	5 874 \$	6 331 \$	6 518 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,3 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne a augmenté de 41 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 301 M\$, ce qui reflète les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises à l'égard de la fixation des prix par la direction, ainsi que la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle et par l'incidence favorable de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne s'est pas reproduite.

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net a diminué de 186 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 166 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 135 M\$, comparativement à un montant positif de 92 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 114 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2023 en raison d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement favorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En comparaison, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 61 M\$, en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, contrebalancée en partie par une diminution des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une diminution de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement défavorable des actifs à revenu fixe. Les éléments pour l'exercice précédent comprenaient également l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, qui ne s'est pas reproduite.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental a diminué de 6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 158 M\$, principalement en raison des incidences favorables de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne se sont pas reproduites, ainsi que de la légère diminution de la MSC comptabilisée pour les services fournis. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le bénéfice accru de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie découlant de la croissance des primes et des résultats solides au chapitre de l'assurance invalidité, ainsi que par la hausse du bénéfice relatif au surplus. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental avant impôt a augmenté de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 470 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 961 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 197 M\$, comparativement à un montant positif de 267 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 139 M\$, comparativement à un montant positif de 136 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 38 M\$, comparativement à un montant positif de 87 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, mais ces changements doivent être pris en compte parallèlement aux incidences connexes de la MSC. De plus, les résultats pour l'exercice précédent comprenaient l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Pour le quatrième trimestre de 2023, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 5 M\$, comparativement à une perte nette de 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net des activités de placement plus favorable, facteur partiellement contrebalancé par les incidences fiscales moins favorables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 86 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net des activités de placement plus favorable et de l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis, facteurs partiellement contrebalancés par les incidences fiscales moins favorables par rapport à l'exercice précédent.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 135 M\$, en raison de la diminution des souscriptions d'assurance créances, contrebalancée par la hausse des souscriptions sur le marché des moyennes affaires. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 143 M\$, principalement en raison d'une meilleure rétention d'actifs et de la hausse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 324 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 869 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement exclusifs et de fonds communs de placement de tiers. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 103 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 175 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance sans participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 1 726 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 336 M\$, principalement en raison de l'ajout du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 306 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 151 M\$, en raison de la baisse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont augmenté de 127 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9 801 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement de tiers et de produits garantis. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 265 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 637 M\$, en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 14 843 M\$, une hausse de 143 M\$ par rapport au 30 septembre 2023 qui s'explique principalement par la croissance naturelle du portefeuille.

Flux de trésorerie nets

Au quatrième trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 137 M\$, comparativement à des sorties nettes de 143 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des souscriptions de fonds communs de placement de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine et des souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs a été contrebalancée par la hausse des retraits dans les fonds distincts et les fonds communs de placement de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 111 M\$, comparativement à des sorties nettes de 308 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties est principalement attribuable à la hausse des retraits dans les fonds distincts de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, partiellement contrebalancée par la baisse des retraits dans les fonds communs de placement de tiers de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 383 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement et de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 165 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 377 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 31 décembre 2023, la MSC se chiffrait à 5 874 M\$, soit une baisse de 457 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées au compte de participation et par l'incidence des variations de la courbe de rendement, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence positive du marché des fonds distincts et par l'incidence favorable de la négociation d'une affaire de réassurance.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 5 874 M\$, ce qui représente une diminution de 644 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer la variation de la MSC au cours du trimestre, ainsi qu'à l'incidence des résultats défavorables au chapitre de l'assurance.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

Le marché des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada est essentiellement partagé entre trois principaux joueurs, dont la Canada Vie. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif, comme le projet de loi sur l'assurance médicaments au Canada. Le marché des services de retraite collectifs au Canada est dominé par les trois mêmes principaux joueurs. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, l'unité Solutions en milieu de travail a consolidé sa position enviable sur le marché canadien de l'assurance collective en réussissant l'intégration du RSSFP et en obtenant le contrat pour le RSDFP. La compagnie croit que sa croissance continue sera soutenue par sa part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime, ainsi que par sa capacité de distribution.

En 2024, l'unité Solutions en milieu de travail compte : renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle; bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle; et améliorer davantage l'efficacité et le service à la clientèle en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui serviront à répondre aux besoins propres au RSDFP et qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. De plus, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

L'unité Solutions en milieu de travail continuera également d'offrir à ses participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. L'unité continuera de tirer parti de son acquisition de SécurIndemnité, d'utiliser ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, dont les plateformes en ligne comme WealthSimple. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2024 et les années à venir.

En 2023, la compagnie a acquis IPC et Value Partners afin d'élargir encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients, ainsi que pour accélérer la stratégie de la compagnie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Avec un actif de plus de 100 G\$, la compagnie devient l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada.

En 2024, l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine tirera parti des capacités nouvellement acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance. L'unité renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux.

L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux. Ces capacités seront renforcées grâce aux acquisitions récentes. L'unité tirera également parti des économies d'échelle réalisées dans l'ensemble de ses plateformes de gestion du patrimoine récemment acquises, lorsque cela est pertinent pour les clients et les conseillers.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et les marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, la compagnie a continué de renforcer son réseau de distribution et sa gamme de produits en lançant un nouveau produit, Donner au suivant, et en améliorant les prix pour les produits d'assurance à terme, d'assurance vie universelle et d'assurance contre les maladies graves. La compagnie a également continué d'améliorer les caractéristiques de ses illustrations Web.

En 2024, l'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix.

La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers. La compagnie continuera de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. L'unité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des anciennes activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à PanAgora Asset Management, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé, sont inclus dans l'exploitation générale. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées.

Profil

Régimes à cotisations définies – Empower

L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes à cotisations définies, de régimes à prestations définies et de régimes non admissibles offerts par l'employeur, y compris des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, ainsi que par l'entremise de solutions composées de produits individuels pour les participants de régimes offerts par l'employeur. Elle offre également des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies offerts par l'employeur. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs.

Gestion d'actifs

L'unité Gestion d'actifs, par l'intermédiaire de la marque PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes, de même qu'un vaste éventail de produits de placement. PanAgora Asset Management s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs. Les résultats de PanAgora Asset Management ne sont pas significatifs pour les résultats globaux de Lifeco.

Aperçu du marché

Régimes à cotisations définies – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> Deuxième prestataire de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance au pays¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 17,9 millions de comptes de participants et environ 82 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam Chef de file du secteur pour les promoteurs de régimes d'entreprise : le plus important fournisseur de régimes à cotisations définies pour les promoteurs de régimes de petite ou moyenne taille selon le nombre de participants, qui sert 2 des 5 plus importants régimes au pays¹ Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 29 régimes d'États Le plus important fournisseur de services de régimes de syndicats³ Soutien aux ventes primé et meilleure valeur globale pour le prix⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail complet de programmes de santé financière Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les communications et les programmes de formation Services de gestion de fonds, de placement et de consultation Solutions de services-conseils en milieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels

¹ Sondage de 2023 sur la tenue de dossiers de PLANSponsor DC au 31 décembre 2022.

² Au 31 décembre 2023.

³ Sondage de 2023 sur la tenue de dossiers de Pensions & Investments DC.

⁴ Sondage de 2022 de PLANADVISER auprès des conseillers en régimes de retraite. Prix des conseillers de 2023 de la NAPA.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant environ 647 200 comptes et un actif administré de 72 G\$ 	<ul style="list-style-type: none"> Services de gestion de fonds, de placement et de consultation Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables offerts aux particuliers distribués directement aux consommateurs au moyen d'une plateforme numérique de premier ordre acquise par l'intermédiaire de Personal Capital

Concurrence

Régimes à cotisations définies – Empower

Le marché des régimes à cotisations définies offerts par l'employeur est extrêmement concurrentiel et comprend d'autres compagnies d'assurance et fournisseurs de services financiers bien établis, des banques, des conseillers en placement, des responsables de la gestion des documents et certaines entreprises de services et organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La compagnie livre concurrence en s'appuyant principalement sur la notoriété de sa marque, les prix, l'étendue et la qualité du service, la technologie, la santé financière et la capacité d'offrir des produits et des services qui répondent aux besoins de ses divers clients.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

La concurrence sur le marché de la gestion du patrimoine est intense, et les clients ont des préférences diverses, ce qui entraîne la fragmentation du marché. Les concurrents de la compagnie comprennent les conseillers en placement inscrits traditionnels, hybrides et numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les maisons de courtage, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne soit dominant, une poignée d'organisations traditionnelles tirent parti de leur taille et de la notoriété de leur marque pour affronter les actuels et nouveaux intervenants du marché, qui livrent continuellement bataille. La concurrence, orientée par des examens de tiers et les médias sociaux, est axée sur la notoriété de la marque, les stratégies et les résultats de placement, la technologie et l'innovation, les honoraires et la structure de coûts, le service à la clientèle, les offres de produits et la réputation.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et elle figurera dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois à compter de la date d'acquisition, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 80 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 19 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du quatrième trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	19 \$	12 \$	65 \$	133 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	14	9	48	99

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	155 \$	163 \$	135 \$	659 \$	524 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	40	38	30	135	79
Gestion d'actifs ³	—	(2)	5	(7)	—
Exploitation générale	(2)	(4)	(10)	(38)	(40)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	193 \$	195 \$	160 \$	749 \$	563 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(51)	(13)	(35)	(177)	(211)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	142 \$	182 \$	125 \$	572 \$	352 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)^{1, 3}	261 \$	262 \$	215 \$	1 006 \$	737 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	194 \$	244 \$	168 \$	769 \$	464 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ⁴	8 301 \$	(6 976) \$	3 650 \$	11 001 \$	31 949 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower ⁵	1 653	1 881	2 417	8 519	9 257
Gestion d'actifs ³	(995)	(1 486)	(675)	(3 777)	(2 787)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	8 959 \$	(6 581) \$	5 392 \$	15 743 \$	38 419 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	12 184 \$	(8 818) \$	7 333 \$	21 370 \$	49 524 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	586 \$	569 \$	543 \$	2 273 \$	2 058 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	109	104	83	398	315
Gestion d'actifs ³	19	20	27	81	96
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	714 \$	693 \$	653 \$	2 752 \$	2 469 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	970 \$	928 \$	887 \$	3 706 \$	3 225 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	229 947 \$	218 344 \$	219 408 \$		
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	108 268	100 045	94 587		
Activités abandonnées – autres actifs gérés ²	121 478	112 519	110 700		
Total de l'actif géré¹	459 693	430 908	424 695		
Autres actifs administrés ²	1 270 267	1 144 242	1 056 914		
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 729 960 \$	1 575 150 \$	1 481 609 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 300 847 \$	2 142 204 \$	2 000 173 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

Note : Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 17 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 142 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 33 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 193 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation des honoraires et autres produits attribuable à la croissance interne des activités, par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et par un ajustement favorable des honoraires liés à Prudential. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les pertes de valeur liées au crédit des prêts hypothécaires commerciaux au quatrième trimestre de 2023.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté pour représenter un montant négatif de 51 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 35 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes et de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En outre, les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprennent un ajustement favorable lié à l'achèvement de l'acquisition de Prudential.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 220 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 572 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 186 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 749 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de l'apport plus élevé des placements et de la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 177 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 211 M\$ US pour l'exercice précédent. L'amélioration s'explique essentiellement par la baisse des coûts d'intégration et de restructuration liés à l'achèvement des intégrations de MassMutual et de Personal Capital en 2022, ainsi que par la meilleure expérience sur le marché par rapport aux attentes. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par la provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente par Empower, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019.

Entrées nettes

Au quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 9,0 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 5,4 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions de régime sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'une période à l'autre et les marges sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes se sont chiffrées à 15,7 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 38,4 G\$ US pour l'exercice précédent, en excluant les transferts nets de 321,2 G\$ US liés à l'acquisition de Prudential. La diminution est principalement attribuable aux rachats nets des participants au titre de l'actif administré pour l'unité Régimes à cotisations définies - Empower et à la baisse des entrées. Au sein de l'unité Régimes à cotisations définies - Empower, des souscriptions sur le marché des grandes affaires ont fourni un apport de 43,7 G\$ US aux actifs en 2022, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 24,6 G\$ US en 2023.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 61 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 714 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de participants et de l'actif administré, qui s'explique par l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et la croissance globale des activités. De plus, des montants non récurrents liés à l'intégration de Prudential ont eu une incidence favorable sur les résultats du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 283 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 752 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la comptabilisation d'honoraires liés à Prudential pour un trimestre supplémentaire.

Empower – actif administré (en dollars américains)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Fonds général – options fixes	66 531 \$	73 955 \$
Fonds distincts – options variables	131 954	123 166
Autres actifs gérés ¹	75 794	62 706
Autres actifs administrés ²	1 270 267	1 056 914
Total	1 544 546 \$	1 316 741 \$

¹ Au 31 décembre 2023, les autres actifs gérés comprenaient des fonds gérés de Putnam d'un montant de 21,4 G\$ US (19,6 G\$ US au 31 décembre 2022) et des fonds gérés de Prudential d'un montant de 95,6 G\$ US (89 G\$ US au 31 décembre 2022).

² Au 31 décembre 2023, les autres actifs administrés comprenaient des fonds gérés de Prudential d'un montant de 316 G\$ US (197 G\$ US au 31 décembre 2022).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2023 a augmenté de 227,8 G\$ US par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 1,5 billion de dollars américains, surtout en raison d'une augmentation des fonds non exclusifs présentée dans les autres actifs administrés au sein de l'unité Régimes à cotisations définies - Empower, ce qui s'explique par l'activité sur les marchés.

Perspectives

Se reporter aux rubriques *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives* et *Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR*, au début du présent rapport.

Régimes à cotisations définies – Empower

Empower est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Grâce à la croissance par voie d'acquisitions qu'elle a amorcée en 2020, Empower a pu gagner une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. Empower demeure bien en selle en tant que deuxième acteur en importance sur le marché américain des régimes de retraite, alors que sa croissance interne prévue devrait représenter une fois et demie ou deux fois celle du secteur. L'apport d'Empower aux résultats globaux de Lifeco devrait donc être plus élevé. Empower prévoit également que la consolidation se poursuivra sur le marché des régimes de retraite en milieu de travail, et elle évaluera les occasions d'acquisition à mesure qu'elles se présenteront.

En 2024, Empower continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque Empower, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. Au cours du premier semestre de 2024, Empower prévoit achever l'intégration des activités de Prudential, acquises en 2022, ce qui donnera lieu à des synergies de coûts additionnelles.

Empower demeure concentrée sur l'amélioration continue des régimes et de l'expérience des participants, notamment en investissant constamment dans les solutions technologiques permettant l'amélioration de l'expérience client sur le Web, y compris le tableau de bord Empower Personal Dashboard, en ajoutant des fonctions novatrices et en investissant dans l'intelligence artificielle. Ces initiatives devraient accroître la rétention des clients et permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancée au premier trimestre de 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients des activités acquises auprès de Personal Capital. Elle met l'accent sur la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de ses comptes de retraite individuels et de ses comptes de courtage imposables.

En 2024, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower continuera de servir ses clients existants et de stimuler la croissance en mettant l'accent sur les conseils et les outils numériques et en poursuivant la promotion énergique de la marque Empower. Elle continuera de développer et d'offrir une vaste gamme de solutions composées de produits qui tirent parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard. Ces produits comprennent les comptes de retraite individuels et d'autres solutions de retraite, des solutions imposables, notamment des comptes de courtage, des conseils financiers personnalisés et des solutions destinées aux clients fortunés. La direction a repéré un des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Profil

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en produits collectifs de retraite et en avantages du personnel en Irlande. Ces produits et services sont distribués par des conseillers en avantages du personnel au Royaume-Uni, ainsi que des courtiers indépendants et des agents de ventes directes en Irlande. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Unio Employee Benefits, une filiale de la compagnie établie au premier trimestre de 2023, offre des services-conseils en avantages du personnel en Irlande et est le fruit de la fusion de trois des plus importantes sociétés de services-conseils en avantages du personnel en Irlande. Cornmarket Group Financial Services Limited, une autre filiale de la compagnie, est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, lui qui comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Les principaux produits offerts sont des produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite). Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière indépendants, y compris des conseillers en sécurité financière indépendants détenus, par des agents de ventes directes, par des succursales bancaires à titre d'agents liés et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Asset Management (CLAM) est une société de gestion de fonds qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie également établie en Irlande, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie exploite deux entreprises de services-conseils en gestion du patrimoine en Irlande. Une de celles-ci est Unio Wealth Management, établie au premier trimestre de 2023, qui représente la fusion de trois des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine en Irlande.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés. En 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne, lesquelles sont fermées aux nouvelles affaires depuis la fin de 2022.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %¹ Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %¹ Irlande <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie de 36 %² Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 39 %³ Troisième compagnie d'assurance maladie collective en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 21 %⁴ 	Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance vie Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves Irlande <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves Produits collectifs et individuels d'assurance maladie Produits collectifs d'assurance et de retraite Produits collectifs de services de gestion du patrimoine 	Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel Irlande <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct

¹ Au 31 décembre 2022.

² Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

³ Au 31 janvier 2023, selon les chiffres officiels pour 2022.

⁴ Au 30 septembre 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹ Irlande <ul style="list-style-type: none"> ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 156 G\$² L'actif géré de Setanta Asset Management s'établit à environ 20 G\$² Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande Allemagne <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 3 % du marché des courtiers³ 	Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) Irlande <ul style="list-style-type: none"> Produits individuels d'assurance et de retraite Produits individuels de services de gestion du patrimoine Produits de placement et d'épargne individuels Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne <ul style="list-style-type: none"> Produits de retraite Rentes variables (produits assortis d'une GRM) 	Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Banques privées Irlande <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite et en placements Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés Allemagne <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2023.

² Au 31 décembre 2023.

³ Au 30 septembre 2023.

Assurance et rentes

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché des rentes immédiates de 21 % (conseillers seulement)¹ Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 9 %² <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 36 %³ Figure au premier rang pour l'assurance vie individuelle avec une part de marché de 27 %⁴ Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de 57 %⁵ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 7 % du marché des courtiers⁶ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Rentes à échéance fixe Produits individuels d'assurance vie (gamme fermée aux nouvelles affaires) Produits individuels d'assurance contre les maladies graves (gamme fermée aux nouvelles affaires) Prêts hypothécaires rechargeables <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Produits d'assurance individuelle <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Protection du revenu (invalidité) Assurance contre les maladies graves Assurance vie individuelle 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2023 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² Statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2023.

³ Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 juin 2023.

⁵ Au 31 décembre 2023.

⁶ Au 30 septembre 2023.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Au Royaume-Uni, la Canada Vie demeure le chef de file du marché en fonction des primes, des vies assurées et du nombre de régimes. Les quatre principaux intervenants de ce marché détiennent la majorité des parts de marché selon les primes en vigueur.

Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à 36 % au 30 juin 2023. Bien qu'il y ait un grand nombre d'intervenants nationaux et multinationaux, les trois principaux intervenants détiennent une part de marché combinée supérieure à 75 %.

Irish Life Health figure parmi les trois principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais et comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023, tandis qu'Unio Financial Services exerce ses activités surtout dans le secteur privé.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 61 G\$ au 31 décembre 2023. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

CLAM a comptabilisé des souscriptions de produits collectifs de plus de 1,8 G\$, ce qui comprend le record atteint pour un exercice au chapitre des souscriptions de fonds externes, lesquelles se sont chiffrées à 777 M\$. Au cours du quatrième trimestre, les premières entrées institutionnelles ont eu lieu et font partie du WS Canlife Sterling Liquidity Fund.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Canada Life U.K. a reçu quatre étoiles du Global Real Estate Sustainability Benchmark pour son portefeuille d'immeubles figurant au bilan, et elle s'est classée au 9^e rang sur les 100 participants de la catégorie U.K. Diversified Core. Ces meilleurs résultats s'expliquent par les initiatives d'économie d'énergie, les audits de la carboneutralité, l'engagement des locataires et les sondages, ainsi que par l'amélioration de la collecte de données sur les locataires et les écocertifications à l'égard des actifs plus importants.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 156 G\$ au 31 décembre 2023. ILIM continue d'élargir son offre de placements dans des portefeuilles à catégories d'actifs multiples, dans des produits immobiliers et dans des solutions de gestion indiciaire personnalisée en vue d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG), ainsi que d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs en appui aux services liés aux rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

La division de détail d'Irish Life Assurance plc (ILA) gère à la fois des produits de retraite et des produits de placement pour le compte de clients individuels. Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré par la division de détail d'ILA était d'environ 28 G\$, ce qui fait suite au transfert de fonds de 1,8 G€ (2,7 G\$) d'ILA à Saol Assurance dac (AIB Life) réalisé le 1^{er} novembre 2023. La division de détail d'ILA distribue ses produits en Irlande par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers indépendants et de partenaires bancaires et de conseillers et d'agents liés qu'elle emploie directement.

La compagnie s'est taillée une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne, où elle occupe une position de chef de file.

Au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services aux particuliers. Elle le fait principalement par l'intermédiaire d'Unio Financial Services qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 12 G\$ d'actifs pour le compte des clients des unités Solutions en milieu de travail et Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Assurance et rentes

Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite.

La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
- À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
- La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes :
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.
- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes collectives au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.

Faits nouveaux sur les activités

- À la fin de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life avait atteint 6 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 130 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.
- En septembre 2023, Canada Life U.K. est devenue signataire du U.K. Stewardship Code 2020 pour la première fois. Le U.K. Stewardship Code 2020 du Financial Reporting Council établit des normes élevées en matière de gérance pour ceux qui investissent de l'argent au nom des épargnants et des retraités au Royaume-Uni, ainsi que pour ceux qui les soutiennent. Cette réalisation témoigne des compétences dont Canada Life U.K fait preuve pour assurer la bonne gestion des actifs des clients et des systèmes dont ceux-ci dépendent.
- À la fin de 2023, Canada Life U.K. avait réalisé huit importantes souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total de 1,1 G\$. Le marché de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni a été florissant, car les fiduciaires cherchent à atténuer les risques. Au cours du troisième trimestre de 2023, Irish Life a conclu une transaction visant l'intégration de produits collectifs de rentes de 117 M\$, qui constitue la plus importante transaction de produits collectifs de rentes à avoir lieu sur le marché irlandais depuis le début de 2023.
- En 2023, Canada Life U.K. a atteint un record de souscriptions de produits de rentes individuelles et à échéance fixe pour un exercice complet, réalisant des souscriptions de nouvelles affaires de 2 G\$ (1,2 G£) représentant plus de 12 000 nouvelles polices.
- Tout au long de 2023, la compagnie a lancé un certain nombre d'applications et de plateformes dans l'ensemble de ses secteurs d'activité afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et d'offrir du soutien à ses clients pour leur santé et leur bien-être. La compagnie continue d'investir à l'interne dans l'automatisation et les innovations numériques afin de rationaliser les processus et les flux de travail, tout cela dans le but de générer des efficacités opérationnelles et d'accroître la productivité.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Solutions en milieu de travail	87 \$	53 \$	33 \$	258 \$	235 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	43	59	63	161	255
Assurance et rentes	91	93	163	396	356
Exploitation générale	(8)	1	(3)	(38)	(1)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}	213 \$	206 \$	256 \$	777 \$	845 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	4	(181)	(281)	(393)	357
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	217 \$	25 \$	(25) \$	384 \$	1 202 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	596 \$	568 \$	368 \$	2 343 \$	1 964 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	6 260	5 270	5 223	24 947	21 533
Assurance et rentes	1 216	1 421	847	3 851	3 783
Flux de trésorerie nets²					
Solutions en milieu de travail	408 \$	510 \$	194 \$	1 605 \$	1 593 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	3 388	363	1 087	7 882	3 662
Assurance et rentes	30	21	17	93	89
Flux de trésorerie nets²	3 826 \$	894 \$	1 298 \$	9 580 \$	5 344 \$
Honoraires et autres produits⁴					
Solutions en milieu de travail	49 \$	38 \$	44 \$	202 \$	193 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	151	153	129	573	529
Assurance et rentes et exploitation générale	1	(1)	(5)	2	(8)
Honoraires et autres produits⁴	201 \$	190 \$	168 \$	777 \$	714 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 415 \$	2 348 \$	2 125 \$		
Total de l'actif	194 529 \$	182 742 \$	176 781 \$		
Autres actifs gérés ²	63 525	56 300	50 539		
Total de l'actif géré¹	258 054	239 042	227 320		
Autres actifs administrés ^{2, 3}	12 076	11 579	11 345		
Total de l'actif administré¹	270 130 \$	250 621 \$	238 665 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 255 \$	3 104 \$	2 771 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 463	1 323	1 391		
Marge sur services contractuels	4 718 \$	4 427 \$	4 162 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 12,7 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (11,3 G\$ au 30 septembre 2023 et 10,8 G\$ au 31 décembre 2022).

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 217 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 213 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des rendements des placements dans l'unité Assurance et rentes découlant de l'incidence des activités de négociation non récurrentes à l'exercice précédent. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des résultats au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2023 ont représenté un montant positif de 4 M\$, comparativement à un montant négatif de 281 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life et à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées à l'interne, qui s'est traduite par un profit net de 110 M\$. Par ailleurs, les baisses des valeurs des immeubles ont été plus marquées en 2022 qu'en 2023. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une perte de valeur d'actifs liée aux systèmes informatiques et par des provisions pour coûts de restructuration.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 818 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 384 M\$, principalement en raison des éléments liés au marché exclus du bénéfice fondamental, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Le bénéfice fondamental a diminué de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 777 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des rendements des placements dans l'unité Assurance et rentes et par les variations des attributions d'honoraires et de charges dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs. La diminution a été partiellement contrebalancée par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, par l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité au sein de l'unité Assurance et rentes et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 750 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 393 M\$. Les résultats de l'exercice précédent incluaient l'apport positif des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et l'incidence positive de la hausse des taux sans risque, tandis que les résultats de 2023 incluaient l'expérience négative sur le marché par rapport aux attentes, en raison de la baisse des valeurs des immeubles commerciaux, et les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au deuxième trimestre de 2023. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par le profit net à la vente à AIB Life et par la récupération des activités de réassurance de rentes en vigueur au Royaume-Uni, comme il a été mentionné pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 037 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 260 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le quatrième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 369 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 216 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits individuels de rentes attribuable à la hausse des taux d'intérêt et aux produits de rentes collectives reflétant l'amélioration des capacités opérationnelles au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables découlant de la hausse des taux d'intérêt et par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 228 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 596 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs ont augmenté de 3 414 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 24 947 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 851 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits de rentes individuelles et collectives au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail se sont chiffrées à 2 343 M\$, en hausse de 379 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 67 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, pour s'établir à 2,4 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 3,8 G\$, comparativement à des entrées nettes de 1,3 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 9,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de 5,3 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 201 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation des actifs moyens au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits se sont établis à 63 M\$, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2023, la MSC s'établissait à 4 718 M\$, en hausse de 291 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation, par l'incidence favorable de la révision des hypothèses, par la hausse des incidences liées aux marchés et par l'incidence des fluctuations des devises.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 4 718 M\$, soit une augmentation de 556 M\$ depuis le 31 décembre 2022 qui découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

- La division des garanties collectives de Canada Life U.K. a conservé sa position de chef de file sur le marché en 2023, et la compagnie estime qu'une telle position, conjuguée à des caractéristiques procurant une valeur ajoutée, favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'incidence favorable de l'inflation des salaires diminuera à court et à moyen terme, à mesure que les pressions inflationnistes au Royaume-Uni diminueront.
- En 2024, Irish Life mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultations en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Grâce à l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée, nous serons en mesure de maximiser l'incidence de la marque Irish Life et de continuer d'accroître le nombre et la profondeur des relations. Irish Life offre aux sociétés clientes des secteurs des régimes de retraite, de l'assurance, de la gestion du patrimoine et de la santé un vaste éventail de solutions, qui surpassent les offres habituelles sur ces marchés.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

- En 2024, Canada Life U.K. cherchera à rester à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. Notre objectif est de maintenir notre position actuelle de chef de file sur le marché. Notre succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'à la fixation concurrentielle des prix. La consolidation a réduit le nombre de fournisseurs importants sur le marché (seulement cinq fournisseurs contrôlent maintenant 80 % du marché), ce qui donne à la compagnie l'occasion d'accroître encore sa part de marché.
- En 2024, Irish Life continuera de faire croître Unio, la nouvelle marque de gestion du patrimoine, tout en maintenant sa position de chef de file sur le marché de la gestion d'actifs en ce qui a trait à la durabilité et à l'innovation en matière de produits.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des propositions, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par le numérique de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie utilisera sa marque et ses technologies pour rehausser la courbe de valeur des secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2024, elle recherchera d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Assurance et rentes

- En 2024, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. En 2023, la croissance rapide du marché des produits de rentes immédiates au détail a été stimulée par l'amélioration des taux de versement et par le fait que les consommateurs cherchent à obtenir un revenu garanti. La compagnie s'attend à ce que les intérêts associés aux produits de rentes au détail demeurent élevés, car les taux d'intérêt se maintiennent depuis peu en altitude, tandis que la demande globale sur le marché des produits de retraite continue de croître, puisque l'on constate de plus en plus dans les finances des retraités les répercussions du tournant pris vers les régimes à cotisations définies, pour la constitution de la provision, par les employeurs qui offraient historiquement des régimes à prestations définies.
- La compagnie augmentera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes. Au Royaume-Uni, la compagnie a investi dans son offre et sa capacité opérationnelles en 2023, ce qui devrait contribuer à accroître sa part du marché des produits de rentes immédiates collectives.

- Les perspectives pour les prix des obligations d'État et des immeubles au Royaume-Uni demeurent incertaines à court terme; toutefois, la demande pour les prêts hypothécaires rechargeables devrait augmenter, étant donné que les clients doivent de plus en plus composer avec la crise du coût de la vie, lequel croît constamment, avoir recours à la consolidation de dettes et maintenir leur dette hypothécaire jusque tard dans leur vie.
- En 2024, la compagnie continuera de numériser ses services-conseils et d'élargir le bassin d'utilisateurs de ces services à 1,6 million de clients et à ses partenaires.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie terminera la dernière partie de la migration de toutes les polices vers le nouveau système d'administration unique iSuite, et elle amorcera la mise à niveau du système. Le nouveau système permettra à la compagnie de susciter une efficacité accrue grâce à l'automatisation, et la compagnie exploitera ses technologies d'intelligence artificielle afin d'automatiser les processus administratifs de base, en commençant par les processus liés aux nouvelles affaires et à l'indexation. La compagnie établit également ses capacités numériques et en matière de données, et elle lancera un nouveau produit minimal viable sur le portail des clients, afin de simplifier l'accès des clients aux renseignements sur leurs régimes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

Profil

Réassurance

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance. Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours aux mêmes structures pour les transactions de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> • 4^e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le 8^e rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché¹ • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes 	<p>Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques <p>Réassurance couvrant le risque de longévité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital <p>Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excédent de pertes et quote-part <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital <p>Réassurance financée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

¹ Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2023, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Faits nouveaux en 2023

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, il a étendu sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie, en plus d'élargir notre clientèle en Asie. Au quatrième trimestre, la compagnie a conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance au Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 1 G£ et environ 50 000 retraités dont les rentes sont en cours de versement ou différées.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues aux troisième et quatrième trimestres de 2023 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	232 \$	195 \$	179 \$	778 \$	607 \$
Exploitation générale	4	3	2	16	(9)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	236 \$	198 \$	181 \$	794 \$	598 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(21)	67	(178)	39	(56)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	215 \$	265 \$	3 \$	833 \$	542 \$
Total de l'actif²	9 088 \$	8 483 \$	8 975 \$		
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 745 \$	1 735 \$	1 796 \$		
Réassurance – avec participation	23	24	25		
Marge sur services contractuels	1 768 \$	1 759 \$	1 821 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 212 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 215 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 236 M\$, principalement en raison de la croissance des produits structurés et des résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant essentiellement de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les activités d'assurance vie aux États-Unis et certaines transactions structurées.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 21 M\$, comparativement à un montant négatif de 178 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 291 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 833 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 196 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 794 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que d'une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 95 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à un montant positif de 39 M\$, principalement en raison des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période, contrebalancées en partie par le montant net de la révision des hypothèses.

Marge sur services contractuels

La MSC s'établissait à 1 768 M\$ au 31 décembre 2023, en hausse de 9 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, principalement en raison des incidences des nouvelles affaires et du change, qui ont été partiellement contrebalancées par le règlement différé et les résultats.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 1 768 M\$, ce qui représente une diminution de 53 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution s'explique essentiellement par le fait que le règlement différé et les résultats défavorables ont surpassé l'incidence des nouvelles affaires.

Perspectives

Se reporter aux rubriques *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives* et *Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR*, au début du présent rapport.

Réassurance

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de produits de réassurance structurés demeure solide et demeurera une priorité en 2024.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2024.

En 2023, nous avons continué de voir d'importants orages convectifs et des inondations, de même que d'autres événements graves, notamment des incendies et des tremblements de terre. Par conséquent, la compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2024 se maintiendront à des niveaux relativement élevés, semblables à ceux de 2023. En outre, en 2024, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement, en restreignant l'empreinte territoriale et en ajustant les primes en fonction des risques.

Exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Principales données financières – Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(40) \$	(12) \$	(18) \$	(68) \$	(26) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(9)	—	(2)	(17)	15
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(49) \$	(12) \$	(20) \$	(85) \$	(11) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 49 M\$, comparativement à une perte nette de 20 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 40 M\$, soit une hausse de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la hausse des charges de rémunération variable.

Pour le quatrième trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont été d'un montant négatif de 9 M\$, comparativement à un montant négatif de 2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 85 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 68 M\$, soit une hausse de 42 M\$ par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la hausse des charges de rémunération variable et des honoraires d'audit.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus de la perte fondamentale ont représenté un montant négatif de 17 M\$, comparativement à un montant positif de 15 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 31 décembre 2023					
Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 467	—	—	4 467
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total de l'actif	203 784	305 829	194 529	9 088	713 230
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	13 056	143 997	63 525	—	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés ^{2,4}	—	161 566	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	216 840	611 392	258 054	9 088	1 095 374
Autres actifs administrés ²	55 635	1 689 455	12 076	—	1 757 166
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	2 300 847 \$	270 130 \$	9 088 \$	2 852 540 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)					
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue après le quatrième trimestre de 2023, soit le 1^{er} janvier 2024.

⁴ À compter du quatrième trimestre de 2023, les autres actifs gérés liés à Putnam Investments ont été classés à titre d'activités abandonnées – autres actifs gérés.

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 0,4 billion de dollars par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,9 billions de dollars, principalement en raison des incidences des fluctuations des marchés, de la croissance des nouvelles affaires et de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC) au sein de l'exploitation canadienne en 2023. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine.

Pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, se reporter à la note 4, Acquisitions d'entreprises et autres transactions, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2023						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	17 951 \$	6 188 \$	15 282 \$	3 307 \$	42 728 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	34 793	60 430	14 809	4 291	114 323	50
Total partiel des obligations	52 744	66 618	30 091	7 598	157 051	69
Prêts hypothécaires	16 744	14 321	6 707	642	38 414	17
Actions	13 140	1 889	704	—	15 733	7
Immeubles de placement	5 543	21	2 306	—	7 870	4
Total partiel des placements de portefeuille	88 171	82 849	39 808	8 240	219 068	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 211	3 866	2 173	492	7 742	3
Total de l'actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$	100 %
Au 31 décembre 2022 (retraité)						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 824 \$	4 795 \$	14 207 \$	4 011 \$	42 837 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	29 918	66 111	13 507	3 718	113 254	51
Total partiel des obligations	49 742	70 906	27 714	7 729	156 091	70
Prêts hypothécaires	15 998	14 760	6 082	357	37 197	17
Actions	12 400	1 395	506	—	14 301	6
Immeubles de placement	5 759	33	2 552	—	8 344	4
Total partiel des placements de portefeuille	83 899	87 094	36 854	8 086	215 933	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 444	3 561	1 798	487	7 290	3
Total de l'actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif investi se chiffrait à 226,8 G\$, soit une augmentation de 3,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une hausse de la juste valeur des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions, ainsi qu'à une augmentation des placements dans des titres d'entités fermées découlant des hausses des achats et des valeurs de marché. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 157,1 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 298 \$	15 %	25 397 \$	16 %
AA	31 435	20	31 614	20
A	54 807	35	53 864	35
BBB	44 811	29	43 482	28
BB ou inférieure	1 700	1	1 734	1
Total	157 051 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, des valeurs comparables à celles enregistrées au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par émetteur et par secteur.

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	14 853 \$	10 %	14 570 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	26 626	17	26 803	17
Créances titrisées par des agences	1 249	1	1 464	1
Autres créances titrisées	17 178	11	18 218	12
Services financiers	23 178	15	23 449	15
Communications	3 669	2	3 640	2
Produits de consommation courante	17 296	11	17 657	11
Énergie	6 520	4	6 526	4
Produits industriels	11 781	8	12 051	8
Technologie	5 127	3	4 881	3
Transport	6 806	4	6 063	4
Services publics	22 768	14	20 769	13
Total	157 051 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total des obligations s'élevait à 157,1 G\$, comparativement à 156,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation s'explique principalement par une hausse dans le secteur des services publics attribuable aux nouveaux achats et par une augmentation des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	328 \$	1 183 \$	1 511 \$	4 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 586	6 786	9 372	24	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 203	4 203	11	3 371	9
Biens commerciaux	—	23 328	23 328	61	22 460	60
Total	2 914 \$	35 500 \$	38 414 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquiescer de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,4 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation des prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 décembre 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Au 31 décembre 2023						
Magasins et centres commerciaux	2 715 \$	774 \$	964 \$	1 097 \$	27 \$	5 577 \$
Bâtiments industriels	2 970	1 047	5 794	835	69	10 715
Immeubles de bureaux	1 027	366	2 467	1 161	29	5 050
Autres	32	24	1 151	757	22	1 986
Total	6 744 \$	2 211 \$	10 376 \$	3 850 \$	147 \$	23 328 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)						
Magasins et centres commerciaux	2 578 \$	857 \$	1 087 \$	945 \$	2 \$	5 469 \$
Bâtiments industriels	2 823	549	5 430	696	31	9 529
Immeubles de bureaux	1 167	410	2 632	1 143	17	5 369
Autres	33	29	1 335	696	—	2 093
Total	6 601 \$	1 845 \$	10 484 \$	3 480 \$	50 \$	22 460 \$

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

	Au 31 décembre 2023				Au 1 ^{er} janvier 2023			
	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG	11 745 \$	5 \$	— \$	11 750 \$	12 698 \$	3 \$	— \$	12 701 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit	(3)	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Prêts hypothécaires à la JVAERG	560	18	—	578	621	—	—	621
Correction de valeur pour pertes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts hypothécaires au coût amorti ¹	4 087	328	7	4 422	3 818	341	—	4 159
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)	(1)	(32)	—	(33)
Total des actifs assujettis aux pertes de crédit attendues¹	16 392 \$	351 \$	7 \$	16 750 \$	17 137 \$	344 \$	— \$	17 481 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(4) \$	(29) \$	(4) \$	(37) \$	(4) \$	(32) \$	— \$	(36) \$

¹ Comprend la correction de valeur pour pertes de crédit au titre des prêts hypothécaires au coût amorti.

Au 31 décembre 2023, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 37 M\$, comparativement à 36 M\$ au 1^{er} janvier 2023. L'augmentation du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à un prêt hypothécaire déprécié au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 23,6 G\$, soit 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 22,6 G\$, ou 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,2 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,2 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. La diminution de 0,5 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par la baisse des valeurs de marché.

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	11 599 \$	49 %	11 380 \$	50 %
Actions non cotées en bourse	4 134	18	2 921	13
Total partiel	15 733	67	14 301	63
Immeubles de placement	7 870	33	8 344	37
Total	23 603 \$	100 %	22 645 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne				Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Au 31 décembre 2023					
Bâtiments industriels	1 906 \$	271 \$	— \$	847 \$	3 024 \$
Immeubles de bureaux	973	159	21	508	1 661
Commerces de détail	181	24	—	625	830
Autres	1 555	474	—	326	2 355
Total	4 615 \$	928 \$	21 \$	2 306 \$	7 870 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)					
Bâtiments industriels	2 033 \$	271 \$	— \$	900 \$	3 204 \$
Immeubles de bureaux	1 084	176	25	564	1 849
Commerces de détail	194	24	—	765	983
Autres	1 549	428	8	323	2 308
Total	4 860 \$	899 \$	33 \$	2 552 \$	8 344 \$

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,7 G\$ (1,3 G\$ au 31 décembre 2022), et un montant de 773 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens, ainsi que des exigences relatives à la marge initiale. Les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2023, principalement en raison des exigences relatives à la marge initiale.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,3 G\$, pour se chiffrer à 51,9 G\$, principalement en raison des augmentations des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2,3 G\$ au 31 décembre 2022. La diminution découle principalement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2023.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Goodwill	11 249 \$	10 611 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 269	2 882
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 215	3 348
Total	15 733 \$	16 841 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 15,7 G\$ au 31 décembre 2023, en baisse de 1,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Le goodwill a augmenté de 0,6 G\$, principalement en raison des acquisitions d'IPC et de Value Partners. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont diminué de 1,6 G\$ et les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont diminué de 0,1 G\$, principalement en raison du reclassement des actifs détenus en vue de la vente de Putnam Investments.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Autres actifs	14 483 \$	15 949 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 863	4 355
Actifs d'impôt différé	1 848	1 470
Instruments financiers dérivés	2 219	2 314
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	731	724
Immobilisations corporelles	335	399
Impôt exigible	260	338
Total	24 739 \$	25 549 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 24,7 G\$ au 31 décembre 2023, une baisse de 0,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 1,5 G\$ des autres actifs découlant des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement au sein d'Empower, contrebalancée en partie par une hausse de 0,5 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir et une hausse de 0,4 G\$ des actifs d'impôt différé.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 415 \$	117 863 \$
Fonds communs de placement	188 549	168 459
Obligations	72 111	69 371
Immeubles de placement	12 071	13 035
Trésorerie et autres	11 718	10 607
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Total partiel	416 886 \$	381 494 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total	422 956 \$	387 882 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 35,1 G\$ au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 423,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 47,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements, facteurs partiellement contrebalancés par les retraits nets de 8,5 G\$ et le transfert d'un portefeuille de fonds distincts de 2,7 G\$ lié à AIB Life.

Passif

Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	144 388 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	648	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	94 810
Autres passifs du fonds général	24 061	24 744
Passifs détenus en vue de la vente ¹	2 407	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
Total	683 379 \$	643 411 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue après le quatrième trimestre de 2023, soit le 1^{er} janvier 2024.

Le total du passif a augmenté de 40,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 683,4 G\$ au 31 décembre 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 9,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées partiellement par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,9 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires, contrebalancées partiellement par les résultats au chapitre des placements.

Les autres passifs du fonds général ont diminué de 0,7 G\$. La diminution est principalement attribuable au remboursement d'obligations de premier rang d'un montant de 500 M€ au deuxième trimestre de 2023 et à des paiements de 500 M\$ US effectués au titre d'une facilité de crédit à court terme utilisée pour financer l'acquisition de Prudential. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse de 0,7 G\$ des garanties sur dérivés. D'autres passifs de Putnam Investments d'un montant de 2,4 G\$ ont été reclassés dans les passifs détenus en vue de la vente.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 35,1 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 47,4 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par les retraits nets de 8,5 G\$, un transfert de portefeuille de fonds distincts liés à AIB Life de 2,7 G\$ et l'incidence défavorable des fluctuations des devises de 1,0 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
31 décembre 2023						
Obligations	27 651 \$	21 408 \$	53 381 \$	25 738 \$	4 938 \$	133 116 \$
Prêts hypothécaires	13 008	4 244	11 760	6 707	488	36 207
Actions	10 081	2 782	1 301	467	—	14 631
Immeubles de placement	4 665	644	—	2 113	—	7 422
Autres actifs ¹	921	5 809	30 571	4 582	48	41 931
Total	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$
31 décembre 2022 (retraité)						
Obligations	24 979 \$	20 610 \$	60 783 \$	23 512 \$	5 343 \$	135 227 \$
Prêts hypothécaires	12 608	3 851	12 456	6 082	216	35 213
Actions	9 377	2 707	873	388	—	13 345
Immeubles de placement	4 884	685	—	2 345	—	7 914
Autres actifs ¹	222	4 713	29 535	3 540	539	38 549
Total	52 070 \$	32 566 \$	103 647 \$	35 867 \$	6 098 \$	230 248 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	52 070 \$	32 566 \$	103 647 \$	35 867 \$	6 098 \$	230 248 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 et à la rubrique Gestion des risques du présent document.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la MSC. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP					Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation américaine	18 187	136	276	18 599	1	18 600
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 029	2 162	1 769	4 960	225	5 185
Total	155 774 \$	5 297 \$	12 635 \$	173 706 \$	13 107 \$	186 813 \$
Au 31 décembre 2022						
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 186,8 G\$, en hausse de 11,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)							
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	41	—	284	49	374	181	111	666
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	37	—	49	37	123	282	201	606
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Profits/pertes liés à l'expérience	(61)	(12)	18	(41)	(96)	(140)	—	(236)
Fluctuations internes de la MSC	(126) \$	(16) \$	117 \$	(109) \$	(134) \$	(107) \$	155 \$	(86) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	240	(410)	(170)
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	21	—	307	41	369	(403)	(281)	(315)
Incidence du change	—	(1)	60	17	76	11	(4)	83
Total des fluctuations de la MSC	(105) \$	(17) \$	484 \$	(51) \$	311 \$	(259) \$	(540) \$	(488) \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2023)	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2023, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,2 G\$, soit une hausse de 311 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction de 369 M\$, ce qui comprend une augmentation de 239 M\$ découlant des trimestres antérieurs et une augmentation de 126 M\$ découlant des transactions de réassurance à l'égard des affaires en vigueur réalisées au quatrième trimestre. Les autres incidences incluent l'incidence du change de 76 M\$ et la croissance interne négative de 134 M\$ de la MSC. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction comprennent un reclassement de 73 M\$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 12,6 G\$, ce qui représente une diminution de 488 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, aux incidences nettes liées aux marchés et à la croissance interne négative de la MSC. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction comprennent les incidences pour le trimestre considéré de la réassurance d'un bloc d'affaires de fonds distincts de l'exploitation américaine auprès d'un tiers, qui a donné lieu à une réduction de 289 M\$ de la MSC, ainsi que de la révision annuelle et du raffinement du modèle pour les produits sans participation, qui a donné lieu à une réduction de 281 M\$ de la MSC, facteurs contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, de 369 M\$, tel qu'il a été susmentionné.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 046 \$	10 509 \$
Autres passifs	9 587	8 913
Créditeurs	3 216	2 758
Passifs d'impôt différé	787	773
Instruments financiers dérivés	1 288	1 639
Impôt exigible	137	152
Total	24 061 \$	24 744 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 24,1 G\$ au 31 décembre 2023, une baisse de 0,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 1,5 G\$ des débitures et autres instruments d'emprunt et par une baisse de 0,4 G\$ des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de 0,7 G\$ des autres passifs et une hausse de 0,5 G\$ des créditeurs.

Les autres passifs, qui s'établissent à 9,6 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour le détail des débitures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une GRM, ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a transféré à un tiers un bloc de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	31 décembre 2023				
	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 255 \$	1 \$	7 \$	55 \$	55 \$
Exploitation américaine	21 327	57	—	5	62
Exploitation européenne	11 761	15	—	1 264	1 264
Solutions de gestion du capital et des risques ²	669	130	—	—	130
Total	67 012 \$	203 \$	7 \$	1 324 \$	1 511 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2023 a diminué de 1 182 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 511 M\$, principalement en raison du transfert à un tiers, par la compagnie, d'un bloc de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine et d'une augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débtures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2023, les débtures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 1 463 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 9 046 M\$.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus, qu'elle avait préfinancées au moyen de l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Le solde prélevé restant était de néant au 31 décembre 2023.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur les débtures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2023, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2023 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2022).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10,22 G\$, dont 6 G\$ d'actions ordinaires, 2,72 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les 5 ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2023, 932 427 987 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 6 G\$ étaient en circulation, comparativement à 931 853 110 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5,791 G\$ au 31 décembre 2022.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a racheté et annulé 6 000 000 d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 38,77 \$ par action.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2023, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 470 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.						
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	8 octobre 2021
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails.

Surplus attribuable au compte de participation de filiales :

Canada Vie
Empower

Aux 31 décembre	
2023	2022 (retraité)
2 844 \$	2 733 \$
3	1
2 847 \$	2 734 \$
168 \$	152 \$

Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 015 M\$, en hausse de 129 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 841 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 818 M\$.

Liquidités et gestion et suffisance du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Au 31 décembre 2023			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 742 \$	12 \$	7 730 \$
Obligations à court terme ²	5 876	—	5 876
Total partiel	13 618 \$	12 \$	13 606 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	38 369 \$	10 639 \$	27 730 \$
Obligations de sociétés ²	112 806	53 800	59 006
Actions ¹	15 733	4 134	11 599
Prêts hypothécaires ¹	38 414	35 500	2 914
Total partiel	205 322 \$	104 073 \$	101 249 \$
Total	218 940 \$	104 085 \$	114 855 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 157,1 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Pour connaître les montants des obligations inscrits au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 13,6 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 101,2 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,5 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2023, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 3,5 G\$ (2,1 G\$ en 2022).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation ¹	2 118 \$	(1 372) \$	5 203 \$	3 772 \$
Financement	(598)	35	(3 550)	(620)
Investissement ¹	(655)	(22)	(786)	(2 218)
	865	(1 359)	867	934
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(74)	13	(40)	281
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	791	(1 346)	827	1 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 326	8 636	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	8 117 \$	7 290 \$	8 117 \$	7 290 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ²	375	—	375	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 742 \$	7 290 \$	7 742 \$	7 290 \$

¹ Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances, aux remboursements et aux achats de placements de portefeuille ont été reclassés à la rubrique Exploitation afin de refléter la pratique de la compagnie qui consiste à gérer l'appariement des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Cette activité était auparavant présentée sous la rubrique Activités d'investissement.

² Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 791 M\$ par rapport au 30 septembre 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 118 M\$, une hausse de 3 490 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison du montant net des ventes de placements de portefeuille par rapport au montant net des placements au cours de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 598 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement d'une marge de crédit d'une filiale. Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrés à 655 M\$ et ont été principalement affectés aux acquisitions d'entreprises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 827 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 203 M\$, une hausse de 1 431 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, lequel a été contrebalancé en partie par les variations moins favorables de la juste valeur par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 3 550 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'au remboursement du capital des obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€ de la compagnie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrés à 786 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Au 31 décembre 2023							
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	8 759 \$	— \$	665 \$	730 \$	532 \$	999 \$	5 833 \$
2. Obligations locatives	423	61	51	49	47	40	175
3. Obligations d'achat	1 134	305	227	176	121	54	251
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	6 411	6 327	61	15	1	—	7
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	225	225	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 952 \$	6 918 \$	1 004 \$	970 \$	701 \$	1 093 \$	6 266 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 920 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 111 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2023.
L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.
La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.
Des lettres de crédit d'un montant totalisant 828 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.
Le montant restant de 213 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2024 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2023 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2023 (0,5 G\$ au 30 septembre 2023).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 285 \$	18 520 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 223	5 292	
Total du capital disponible	23 508	23 812	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 406	4 793	
Total des ressources en capital	28 914 \$	28 605 \$	
Capital requis	22 525 \$	22 364 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	128 %	128 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1, 2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV, qui s'est établi à 128 % au 31 décembre 2023, est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. L'acquisition d'IPC au sein de l'exploitation canadienne a donné lieu à une diminution d'environ trois points du ratio, contrebalancée par les incidences liées aux marchés et les activités au cours du trimestre, qui comprennent la réassurance d'un portefeuille de rentes en vigueur au Royaume-Uni, qui a donné lieu à une hausse d'environ deux points.

Empower, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, a établi la cible interne relative au ratio des fonds propres à risque à une fourchette de 400 % à 425 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners, en fonction d'une évaluation des risques au sein de ses activités et des besoins opérationnels permettant de soutenir la croissance future. Par conséquent, le ratio des fonds propres à risque d'Empower pourrait changer en fonction de l'évolution des risques et des besoins opérationnels. Empower présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins. Au 31 décembre 2023, le ratio des fonds propres à risque d'Empower est estimé à plus de 450 %.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(1) point

Autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications de la valeur des placements immobiliers et des placements dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles pourraient varier en raison de la gestion active de ces placements.

Variation immédiate des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	31 décembre 2023	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	1 point	(1) point

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt attribuable aux stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie, qui visent à réduire la sensibilité du TSAV aux taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 décembre 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Rendement des capitaux propres¹

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamental² par secteur			
Exploitation canadienne	16,9 %	16,5 %	17,3 %
Exploitation américaine ³	11,6 %	11,4 %	9,5 %
Exploitation européenne	16,7 %	17,3 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	49,5 %	44,7 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco²	16,6 %	16,4 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres¹ par secteur – activités poursuivies			
Exploitation canadienne	14,0 %	16,9 %	21,2 %
Exploitation américaine	7,4 %	7,1 %	5,5 %
Exploitation européenne	8,2 %	3,0 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	52,0 %	37,5 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco – activités poursuivies¹	12,4 %	11,2 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour le secteur Exploitation américaine, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations⁶ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au quatrième trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du quatrième trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
Morningstar DBRS	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		
	Santé financière		AA		Non coté
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

⁶ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Aperçu de la gestion des risques

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

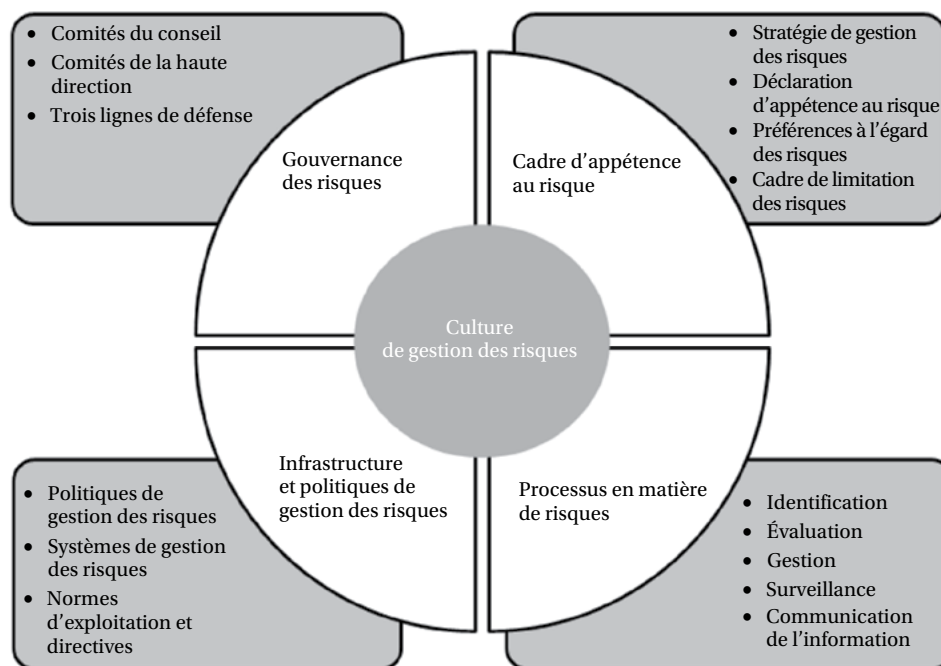
Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques au besoin, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;

- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;

- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités, au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Les responsabilités du CEGR comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances.
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque** : le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques** : les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;

- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux exigences locales, le cas échéant.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à détecter continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, selon le cas.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie, selon le cas. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques est utilisée pour gérer les risques de marché, y compris (sans s'y limiter) les couvertures fondées sur des dérivés. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. Un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés lors du regroupement et de la gestion des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex. la liquidité) des passifs connexes.

Certains produits du fonds général ont pour caractéristique d'accroître la valeur comptable des polices sous-jacentes au moyen de taux créditeurs, ou dans le cas des polices avec participation, au moyen de participations des titulaires de polices (décrites dans la politique de gestion du compte de participation). Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sans participation sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt, et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie permet le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. De façon similaire, les polices avec participation permettent le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie en raison des pertes possibles associées à la cession anticipée de titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés.

La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen d'une combinaison de stratégies de placement et de conception de produits. Des dispositions de rachat sont énoncées dans les contrats sous-jacents et, dans le cas des contrats collectifs, dépendent du fait que la sortie soit motivée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujétiées à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéficiaires et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement. Les faibles taux d'intérêt ont une incidence sur les exigences en matière de capital liées aux produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), ainsi que sur la sensibilité non linéaire aux fluctuations du marché (elle augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent). La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen de couvertures.

La compagnie a mis en place une gamme de programmes de couverture au niveau des produits, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt. Les programmes les plus importants sont liés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture dynamiques sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie. Le risque lié aux marchés boursiers découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique. Au cours de l'exercice, aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif n'a soutenu le programme de macro-couverture.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Au point de vue économique, ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujétis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités d'Empower au sein de l'exploitation américaine et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein des secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 61 M\$, de 29 M\$ et de 8 M\$, respectivement, en 2023.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents⁷ comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 496 M\$, 169 M\$ et 66 M\$, respectivement, au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

En cas de sévère crise de liquidité, des exigences à satisfaire additionnelles en matière de trésorerie et de garanties pourraient découler principalement de la hausse des taux de résiliation des polices, des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et de la prolongation ou du renouvellement des prêts à l'échéance. Par exemple, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait une pression sur les liquidités de la compagnie (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt du présent document pour plus de détails). De plus, les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de ses produits et de maintenir un portefeuille de placements diversifié de grande qualité, composé d'un éventail d'échéances d'actifs par année.

⁷ Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Environ 68 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Les passifs qui sont assujettis à un retrait discrétionnaire proviennent principalement des activités liées au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. La compagnie inclut des provisions relatives aux contrats limitant les droits de retrait sur ses produits de retraite liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine qui sont vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, nous avons le droit d'effectuer des ajustements de la valeur de marché et/ou de retarder les paiements des promoteurs de régimes pour les résiliations de la plupart des régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie des titulaires de polices, laquelle serait perdue au rachat.

En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats comportent habituellement des modalités afin d'atténuer le risque de liquidité qui pourrait découler de retraits discrétionnaires.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des risques pertinents et à faire des recommandations sur les limites de risque, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex. en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs au titre des contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17, ce qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque d'assurance, ainsi que la marge sur services contractuels.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17. Les hypothèses actuarielles reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque d'assurance représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou futur attendu. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (p. ex. la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque découle principalement des activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories, comme il est mentionné ci-dessous :

- La compagnie prend en charge des risques qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, principalement à titre de rétrocessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats et en surveillant de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes, et leurs résultats sont intégrés dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- La compagnie assume également d'autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie, notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi et l'assurance de titres. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité.

Les risques sont gérés grâce à des limites de risque qui sont évaluées au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de la variation de l'exposition aux risques, on s'attend à une bonne diversification des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel, ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examen, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, aux simulations de crise, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La résilience opérationnelle résulte de l'application de cadres exhaustifs de gestion des risques et d'une gestion efficace des risques. Elle est gérée grâce à la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficace, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et gérer le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. Ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à la présentation de l'information

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de lacunes ou de défaillances à l'égard de la présentation de l'information financière ou des processus d'affaires. Ces processus portent sur le traitement des transactions, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, le regroupement des données et la présentation de l'information financière, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale des processus.

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités. La compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque et aux activités d'atténuation des risques (p. ex. des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final a trait aux conséquences défavorables potentielles que pourraient avoir des décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final incorrects, ou des données et des rapports mal utilisés. Le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final peut entraîner des pertes financières, une mauvaise prise de décisions stratégiques et commerciales ou porter atteinte à la réputation de la compagnie en raison d'une perception négative de son image parmi les clients, les contreparties, les actionnaires ou les organismes de surveillance.

La compagnie a peu d'appétence pour le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final et accorde la priorité aux activités d'atténuation et de contrôle afin de limiter, lorsqu'il est possible de le faire, les conséquences défavorables découlant de modèles ou de l'incapacité des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement d'activités d'atténuation et de contrôle au sein du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), l'établissement et la mise à jour périodique de leurs inventaires au sein de leurs structures de classification des risques connexes, ainsi qu'un examen indépendant dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex. le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

Les risques liés à la durabilité, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers (le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, d'Empower et de leurs filiales, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclames liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction s'assure que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entrent en vigueur pour la compagnie pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais, lorsqu'il sera adopté, il devrait entrer en vigueur pour la compagnie au 1^{er} janvier 2024. Puisque certains pays où la compagnie exerce des activités ont un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, une hausse du taux d'intérêt effectif est attendue. Selon une évaluation préliminaire, la compagnie s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental de l'ordre de 2 % à 4 %.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de notre cadre d'appétence au risque. Au moment de l'évaluation du risque financier et non financier, les atteintes éventuelles à la réputation sont considérées.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte et d'incertitude découlant de facteurs politiques, économiques et sociaux ayant une incidence sur les activités, les placements et la performance financière de la compagnie dans les diverses régions géographiques. Ces risques peuvent comprendre des changements dans les initiatives gouvernementales, les contextes réglementaires, les relations commerciales, les troubles civils, le terrorisme et d'autres événements géopolitiques qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la prévisibilité des marchés dans lesquels la compagnie exerce ses activités. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2023, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2023				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)
31 décembre 2022 (retraité)				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	50 \$	25 \$	(550) \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	200	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(75)	(100)	(275)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(175)	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	150	(1 125)	(1 100)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net ¹		Capitaux propres ¹		MSC ²		TSAV
	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023
Rendement des placements :							
Variation des taux d'intérêt sans risque							
Augmentation de 50 points de base	175 \$	75 \$	150 \$	50 \$	175 \$	200 \$	0 point
Diminution de 50 points de base	(225)	(125)	(225)	(100)	(250)	(300)	0 point
Variation des écarts de crédit							
Augmentation de 50 points de base	300 \$	s.o.	350 \$	s.o.	175 \$	s.o.	s.o.
Diminution de 50 points de base	(375)	s.o.	(450)	s.o.	(250)	s.o.	s.o.
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹							
Hausse de 20 %	225 \$	200 \$	525 \$	475 \$	525 \$	575 \$	0 point
Hausse de 10 %	100	100	250	225	275	275	0 point
Baisse de 10 %	(100)	(125)	(250)	(250)	(300)	(325)	0 point
Baisse de 20 %	(225)	(225)	(525)	(500)	(550)	(625)	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe							
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$	450 \$	425 \$	— \$	— \$	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	s.o.
Baisse de 5 %	(200)	(200)	(225)	(225)	—	—	s.o.
Baisse de 10 %	(425)	(425)	(450)	(450)	—	—	(1) point

¹ Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a vendu Putnam et a reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie partielle. L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante : une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 75 M\$, et une hausse ou une baisse de 20 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 150 M\$.

² L'incidence sur la MSC est avant impôt.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les expositions aux sensibilités des écarts de crédit au 31 décembre 2022 sont considérées comme étant essentiellement les mêmes que celles présentées pour le 31 décembre 2023.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN ou à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour l'impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	5,3 %	3,3 %	5,4 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	5,0 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,8 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(771) \$	(733) \$	972 \$	926 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	173	(157)	(156)
Incidence de la variation du taux d'inflation	346	340	(313)	(299)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14 \$	14 \$	(12) \$	(12) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(22)	26	25

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 283 M\$ (293 M\$ en 2022) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (18 M\$ en 2022) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2024, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 206 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la MSC. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la MSC, facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental⁸ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA⁹ fondamental et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

⁸ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9	IAS 39	Classement	IFRS 9
Actifs financiers			
Obligations			
	JVRN (désignation)		JVRN (désignation)
	JVRN (désignation)		JVAERG ¹
	JVRN (classement)		JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente		JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente		JVAERG ¹
	Prêts et créances		JVRN (désignation)
	Prêts et créances		JVAERG ¹
	Prêts et créances		Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires			
	JVRN (désignation)		JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente		JVRN (obligatoire)
	Prêts et créances		JVRN (désignation)
	Prêts et créances		JVAERG ¹
	Prêts et créances		Coût amorti ¹
Actions			
	JVRN (désignation)		JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente		JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût		JVRN (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la MSC et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon le modèle de règles du Pilier Deux publiées par l'OCDE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.</p>

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la JVAERG;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(351) \$	191 \$	(393) \$	(461) \$	851 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	138	(38)	7	154	(321)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ¹	(28)	(125)	(21)	(149)	39
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	111	19	16	129	8
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2, 3}	(137)	(33)	(73)	(340)	(271)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2, 3}	70	8	12	118	67
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(42)	(48)	(36)	(182)	(167)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	11	12	9	47	41
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ²	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	—	—	63	—	63
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental ³	(558) \$	(15) \$	(523) \$	(1 290) \$	452 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ³	330	1	107	485	(142)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ²	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	740 \$	905 \$	452 \$	2 738 \$	3 596 \$

¹ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(162) \$	204 \$	78 \$	(197) \$	241 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	48	(57)	(17)	58	(105)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(22)	(34)	(37)	(52)	85
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	10	10	14	2
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(5)	(1)	—	(9)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	—	—	3	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(2)	(6)	(7)	(20)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	1	2	2	6	7
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	—	—	63	—	63
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	261 \$	262 \$	215 \$	1 006 \$	737 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(13) \$	27 \$	— \$	5 \$	(25) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	(5)	—	(1)	3
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(52)	(18)	(43)	(191)	(226)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	20	5	11	54	66
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(35)	(36)	(21)	(140)	(122)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	9	9	6	36	31
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	194 \$	244 \$	168 \$	769 \$	464 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ²	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	191 \$	213 \$	142 \$	645 \$	432 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

² Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	213 \$	206 \$	256 \$	777 \$	845 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(114) \$	(152) \$	(268) \$	(321) \$	560 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	54	24	6	78	(128)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ¹	(6)	(45)	11	(46)	(16)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	106	8	6	113	1
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(80)	(14)	(30)	(140)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	48	3	1	61	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(5)	(6)	(8)	(22)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	1	1	1	5	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	217 \$	25 \$	(25) \$	384 \$	1 202 \$

¹ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	236 \$	198 \$	181 \$	794 \$	598 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(50) \$	112 \$	(201) \$	75 \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	—	18	13	(85)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(46)	5	(51)	(30)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	—	2	5
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	215 \$	265 \$	3 \$	833 \$	542 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(40) \$	(12) \$	(18) \$	(68) \$	(26) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(12) \$	— \$	(2) \$	(23) \$	21 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	—	6	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(49) \$	(12) \$	(20) \$	(85) \$	(11) \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance

Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement

Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Total de l'actif selon les états financiers¹	713 230 \$	680 010 \$	672 206 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	220 578	199 821	182 288
Activités abandonnées – autres actifs gérés	161 566	153 026	149 446
Total de l'actif géré¹	1 095 374 \$	1 032 857 \$	1 003 940 \$
Autres actifs administrés	1 757 166	1 595 507	1 464 523
Total de l'actif administré¹	2 852 540 \$	2 628 364 \$	2 468 463 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	101 250 \$	95 229 \$	93 816 \$
Autres actifs gérés	13 056	7 460	4 057
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	53 490	25 559	23 975
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	167 796 \$	128 248 \$	121 848 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	102 534 \$	96 608 \$	96 433 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 145	2 200	2 369
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	203 784 \$	191 837 \$	190 249 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	13 056	7 460	4 057
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	55 635	27 759	26 344
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	272 475 \$	227 056 \$	220 650 \$

Exploitation américaine

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Actif administré – Empower			
Fonds général	88 487 \$	92 440 \$	99 839 \$
Fonds distincts	175 499	167 055	166 274
Autres actifs gérés	100 806	94 171	84 653
Autres actifs administrés	1 689 455	1 556 169	1 426 834
Actif administré – Empower	2 054 247 \$	1 909 835 \$	1 777 600 \$
PanAgora – autre actif géré	43 190 \$	41 890 \$	43 039 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	194 145	184 428	179 324
Total partiel	2 291 582 \$	2 136 153 \$	1 999 963 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(32 579) \$	(31 402) \$	(29 878) \$
Ajouter : autres actifs au bilan	41 844	37 453	30 088
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	305 829 \$	296 948 \$	296 201 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	305 563	289 087	277 138
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 689 455	1 556 169	1 426 834
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 300 847 \$	2 142 204 \$	2 000 173 \$

Exploitation européenne

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	141 936 \$	133 838 \$	127 792 \$
Autres actifs gérés	63 525	56 300	50 539
Autres actifs administrés	12 076	11 579	11 345
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	217 537 \$	201 717 \$	189 676 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	52 593 \$	48 904 \$	48 989 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	194 529 \$	182 742 \$	176 781 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	63 525	56 300	50 539
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	12 076	11 579	11 345
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	270 130 \$	250 621 \$	238 665 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.

- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental** – détenteurs d'actions ordinaires – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Incidence de la transformation des activités** – L'incidence de la transformation des activités comprend les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Périodes closes les

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dollar américain	1,36	1,36
Livre sterling	1,69	1,59
Euro	1,47	1,39

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :

- l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
- l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
- les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
- les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui régleme et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Total des produits¹

Bénéfice

Bénéfice fondamental²

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire

De base – bénéfice fondamental³

De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies

De base – bénéfice net

Dilué – bénéfice fondamental³

Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies

Dilué – bénéfice net

Total de l'actif administré

Total de l'actif

Activités poursuivies – autres actifs gérés⁴

Activités abandonnées – autres actifs gérés⁴

Total de l'actif géré²

Autres actifs administrés⁴

Total de l'actif administré²

Total du passif

Dividendes versés par action

Actions privilégiées de premier rang, série F⁵

Actions privilégiées de premier rang, série G

Actions privilégiées de premier rang, série H

Actions privilégiées de premier rang, série I

Actions privilégiées de premier rang, série L

Actions privilégiées de premier rang, série M

Actions privilégiées de premier rang, série N⁶

Actions privilégiées de premier rang, série P

Actions privilégiées de premier rang, série Q

Actions privilégiées de premier rang, série R

Actions privilégiées de premier rang, série S

Actions privilégiées de premier rang, série T

Actions privilégiées de premier rang, série Y⁷

Actions ordinaires

	Présentation selon IFRS 17/IFRS 9		Présentation selon IFRS 4/IAS 39
	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022 (retraité)	2021
Total des produits¹	41 629 \$	1 384 \$	64 417 \$
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ²	3 667	3 318	3 260
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 862	3 628	3 128
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 738	3 596	3 128
Bénéfice par action ordinaire			
De base – bénéfice fondamental ³	3,94	3,56	3,51
De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies	3,07	3,89	3,37
De base – bénéfice net	2,94	3,86	3,37
Dilué – bénéfice fondamental ³	3,93	3,56	3,50
Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies	3,07	3,89	3,36
Dilué – bénéfice net	2,93	3,86	3,36
Total de l'actif administré			
Total de l'actif	713 230 \$	672 206 \$	630 488 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés ⁴	220 578	182 288	377 155
Activités abandonnées – autres actifs gérés ⁴	161 566	149 446	—
Total de l'actif géré ²	1 095 374	1 003 940	1 007 643
Autres actifs administrés ⁴	1 757 166	1 464 523	1 283 949
Total de l'actif administré²	2 852 540 \$	2 468 463 \$	2 291 592 \$
Total du passif	683 379 \$	643 411 \$	600 005 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F ⁵	—	—	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁶	0,437252	0,437252	0,437252
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y ⁷	1,1250	1,1250	0,2589
Actions ordinaires	2,080	1,960	1,804

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments pour les périodes présentées en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁵ Le 31 décembre 2021, Lifeco a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ par action, plus un montant correspondant aux dividendes déclarés et impayés, moins les impôts qui doivent être déduits et prélevés par Lifeco.

⁶ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025.

⁷ Le 8 octobre 2021, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette émission.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2023, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires d'IPC, que la compagnie a acquise le 30 novembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société acquise IPC a enregistré des produits de 29 M\$ et un bénéfice net de 1 M\$ après impôt. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 étaient de 927 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 s'établissaient à 342 M\$, et l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris devrait être réalisée d'ici la fin du quatrième trimestre de 2024.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, ainsi que Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3), qui investit dans le secteur de la technologie financière, secteur dans lequel Lifeco et IGM font également des investissements. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portag3 et les autres membres du groupe de société de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 448 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2023, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2022, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2023, la compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant de 88 M\$ (85 M\$ en 2022).

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant à approximativement 700 M\$ US.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis en 2023 ou en 2022. Aucun prêt important ni aucune garantie importante conclu avec des parties liées n'était en cours aux 31 décembre 2023 ou 2022. Aucune provision n'avait été constituée relativement aux montants non recouvrables relatifs à des parties liées aux 31 décembre 2023 ou 2022.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2023				2022 (retraité)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits¹	20 205 \$	3 374 \$	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$	(5 581) \$	(3 841) \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	743 \$	936 \$	569 \$	614 \$	478 \$	986 \$	830 \$	1 334 \$
De base – par action	0,80	1,01	0,61	0,66	0,51	1,06	0,89	1,43
Dilué – par action	0,79	1,00	0,61	0,66	0,51	1,06	0,89	1,43
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	740 \$	905 \$	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$
De base – par action	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43
Dilué – par action	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 740 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 452 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 0,79 \$ par action ordinaire (0,79 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 0,48 \$ par action ordinaire (0,48 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2023 s'est établi à 20 205 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 174 M\$ (5 442 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 431 M\$ (2 085 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la hausse de 11 042 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la hausse de 1 351 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 558 M\$ (1 372 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain								
Bilan	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling								
Bilan	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro								
Bilan	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
		(retraité)
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance (note 12)	20 402 \$	19 632 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 13)	(15 777)	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 544)	(1 531)
	3 081	2 829
Résultat net des activités de placement (note 6)		
Produits nets tirés des placements	8 864	7 594
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	6 489	(31 000)
	15 353	(23 406)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
	1 533	2 606
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	4 808	(4 130)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(4 808)	4 130
	—	—
Autres produits (charges)		
Honoraires et autres produits	5 874	5 158
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 13)	(6 402)	(5 604)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)	(366)	(354)
Coûts de financement (note 19)	(426)	(393)
Charges de restructuration et d'intégration	(226)	(178)
	3 068	4 064
Bénéfice avant impôt		
Impôt sur le résultat (note 29)	53	394
	3 015	3 670
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	23	(88)
	2 992	3 758
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées		
Dividendes sur actions privilégiées (note 23)	130	130
	2 862	3 628
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (note 4)	(124)	(32)
	2 738 \$	3 596 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires		
Bénéfice par action ordinaire (note 23)		
De base	2,94 \$	3,86 \$
Dilué	2,93 \$	3,86 \$
Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 23)		
De base	3,07 \$	3,89 \$
Dilué	3,07 \$	3,89 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	2 868 \$	3 726 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l’étranger	(19)	422
Profits (pertes) latents sur les couvertures d’investissement net dans des établissements à l’étranger	(64)	88
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(6)	28
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	281	(1 193)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(97)	223
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	248	71
Charge (économie) d’impôt sur le résultat	(19)	(8)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	133	(45)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(36)	12
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(94)	—
Charge (économie) d’impôt sur le résultat	25	—
Participations ne donnant pas le contrôle	(135)	257
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	40	(74)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	257	(219)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d’autres avantages postérieurs à l’emploi (note 26)	(127)	505
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	36	(130)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	(41)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(3)	11
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(83)	345
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	174	126
Bénéfice global	3 042 \$	3 852 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
		(retraité)	(retraité)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 742 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 6)	157 051	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 6)	38 414	37 197	29 357
Actions (note 6)	15 733	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 6)	7 870	8 344	7 763
	226 810	223 223	200 075
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	1 193	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	17 332	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	4 467	—	—
Goodwill (note 9)	11 249	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 484	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 219	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	731	724	736
Immobilisations corporelles (note 10)	335	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 863	4 355	3 210
Autres actifs (note 11)	14 483	15 949	14 435
Impôt exigible	260	338	268
Actifs d'impôt différé (note 29)	1 848	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	422 956	387 882	357 419
Total de l'actif	713 230 \$	672 206 \$	616 854 \$
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	144 388 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement (note 16)	88 919	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	648	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	2 407	—	—
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 18)	9 046	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés (note 30)	1 288	1 639	1 030
Créditeurs	3 216	2 758	2 469
Autres passifs (note 20)	9 587	8 913	6 293
Impôt exigible	137	152	193
Passifs d'impôt différé (note 29)	787	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	60 302	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	362 654	330 041	292 166
Total du passif	683 379	643 411	589 779
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 847	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	168	152	130
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social (note 22)			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires	6 000	5 791	5 748
Surplus cumulé	15 492	14 976	13 214
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 27)	890	713	587
Surplus d'apport	234	209	192
Total des capitaux propres	29 851	28 795	27 075
Total du passif et des capitaux propres	713 230 \$	672 206 \$	616 854 \$

Signé,
Jeffrey Orr
Président du conseil

Signé,
Paul Mahon
Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre 2023

	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice (retraité)	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	2 868	—	23	2 891
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	174	87	261
	10 011	209	17 811	890	2 996	31 917
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 937)	—	—	(1 937)
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	89	—	—	—	—	89
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	158	(51)	—	—	36	143
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(233)	—	—	—	—	(233)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	195	—	(195)	—	—	—
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(13)	(13)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	3	—	—	2	5
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	73	—	—	—	73
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(27)	—	(36)	(63)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(30)	—	30	—
Solde à la fin de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$

31 décembre 2022 (retraité)

	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 625	(45)	364	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 214	587	3 114	27 075
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	3 726	—	(88)	3 638
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	126	(153)	(27)
	9 968	192	16 940	713	2 873	30 686
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 826)	—	—	(1 826)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	43	(54)	—	—	50	39
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(66)	(66)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	4	—	—	(4)	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	67	—	—	—	67
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(4)	—	—	(4)
Comptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	15	15
Cession d'une participation dans une filiale	—	—	8	—	6	14
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(12)	—	12	—
Solde à la fin de l'exercice	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Activités d'exploitation¹		
Bénéfice avant impôt	2 914 \$	4 039 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(423)	(348)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	9 316	(25 355)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 561)	(8 124)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	170	(1 232)
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	5	5 614
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(480)	1 168
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 489)	31 000
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	38 507	34 449
Achats de placements de portefeuille	(35 253)	(37 553)
Autres	1 497	114
	5 203	3 772
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	158	43
Actions ordinaires achetées et annulées	(233)	—
Émission de titres d'emprunt libellés en euros	—	691
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	61	1 096
Diminution de la marge de crédit des filiales	(734)	(495)
Augmentation des débentures et autres instruments d'emprunt	—	5
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(4)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 937)	(1 826)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(130)	(130)
	(3 550)	(620)
Activités d'investissement¹		
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(223)	(63)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(563)	(2 155)
	(786)	(2 218)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	281
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	1 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de l'exercice	8 117 \$	7 290 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice (note 4)	375	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	7 742 \$	7 290 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	7 332 \$	5 833 \$
Intérêts versés	453	408
Dividendes reçus	422	403

¹ Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances, aux remboursements et aux achats de placements de portefeuille ont été reclassés à la rubrique Activités d'exploitation afin de mieux représenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la compagnie. Ces flux de trésorerie étaient auparavant présentés à la rubrique Activités d'investissement.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam)¹.

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 14 février 2024.

¹ Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam US Holdings I, LLC (excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc.) à Franklin Resources Inc. (note 4). Putnam US Holdings I, LLC était une filiale de Putnam Investments, LLC.

2. Mode de présentation et sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les normes IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-après aux rubriques a) Placements de portefeuille, h) Instruments financiers dérivés et couverture, et o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023, et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).
- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction exerce son jugement pour déterminer si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement (notes 11 et 20).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements et des estimations (notes 14 et 16).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- La compagnie tient compte de toutes les modalités des contrats qu'elle émet afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, malgré l'annulation et l'échéance de contrat, ainsi que la survenance ou la non-survenance d'un événement assuré. Certains montants, une fois versés par le titulaire de polices, sont remboursables à celui-ci en toutes circonstances. La compagnie considère que ces paiements répondent à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir été payés par les titulaires de polices.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement (note 14).
- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, puis sur les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.

- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- La compagnie a exercé son jugement afin de déterminer pour quels contrats d'assurance l'approche fondée sur la juste valeur doit être appliquée au moment de la transition à IFRS 17. Elle a exercé un jugement important pour déterminer les hypothèses et les estimations critiques afin de déterminer la juste valeur de ces contrats.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement et des estimations. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations et porter des jugements lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 29).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 33).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction exerce son jugement pour déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Des jugements sont portés lorsqu'il faut établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement.

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la JVAERG font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la JVAERG, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la JVAERG.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN ou à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Comptabilisation des produits nets tirés des placements

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ou effort excessif.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la JVAERG sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Actifs financiers modifiés

Les conditions contractuelles d'un actif financier peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions des marchés et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à une détérioration réelle ou potentielle du crédit de l'emprunteur. Un actif financier existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé, et l'actif renégocié comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la compagnie.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue d'être assujéti à une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit par rapport au moment de la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus découlant des conditions contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la compagnie. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours. La définition d'un cas de défaillance peut différer d'un actif financier à l'autre et tenir compte de facteurs qualitatifs, par exemple les clauses restrictives financières et d'autres indicateurs de détresse financière, ainsi que de facteurs quantitatifs, tel le non-paiement d'autres obligations par le même émetteur. La compagnie utilise des données de sources internes et externes pour déterminer si un actif est en défaillance.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif au moment de l'acquisition pour tous les autres classements d'instruments financiers, et ils sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des instruments à revenu fixe ou lorsque les instruments financiers sont vendus contre des instruments de capitaux propres.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2s).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

Un groupe destiné à être cédé est considéré en tant qu'activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la compagnie et dont la compagnie s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée lorsqu'une entité la cède ou lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées en un seul montant au poste Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans l'état consolidé du résultat net.

Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les chiffres comparatifs de l'état consolidé du résultat net font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

h) Instruments financiers dérivés et couverture

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement.

Couvertures de juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le résultat net des activités de placement.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net des activités de placement au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global au résultat net des activités de placement s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans le résultat net des activités de placement.

j) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

k) Comptabilisation des honoraires et autres produits

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

l) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

m) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

n) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts. La compagnie comptabilise les garanties liées à ses produits de fonds distincts dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés.

o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus

Classement des contrats

Contrats d'assurance

En vertu d'IFRS 17, la compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si les contrats ne comportent pas un risque d'assurance important, la compagnie les classera à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion des risques.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire à la suite de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires, dans une seconde catégorie comprenant les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite et dans une troisième catégorie comprenant tous les autres contrats rentables. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. La compagnie n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre des flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de taux du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit afin de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;

- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- La quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou

- La quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - Les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC;
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;

- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissements payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Le modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque la compagnie devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. À la comptabilisation, la compagnie évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction lors de la comptabilisation initiale, la compagnie comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marchés observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrées observables sur le marché, ou réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont par la suite évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie à la valeur de marché des actifs qui couvrent le solde du passif ou au résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque à des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques, selon le plus élevé de ces montants. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

p) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

r) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

s) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

t) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont passés en charges dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

u) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 25). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les droits des unités émises aux administrateurs aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. Les droits des unités émises à certains employés aux termes de ces régimes sont principalement acquis sur une période de trois ans. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

v) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période sont exercées.

w) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal du preneur. En règle générale, la compagnie utilise le taux d'emprunt marginal du preneur comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

x) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Empower (services financiers) et Putnam (gestion d'actifs) sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance est présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

y) Méthodes comptables futures

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.</p>

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

La compagnie a eu recours à une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits tirés des placements relatifs au capital requis. L'élaboration des hypothèses s'est basée sur une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de la compagnie quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	292 166	—	—	—	292 166
Total du passif	600 005	(16 629)	—	6 816	(413)	589 779
Total des capitaux propres	30 483	(545)	2 574	(6 119)	682	27 075
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement	3 219 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	3 596 \$

Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294
Total des variations	382

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022

14 134 \$

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Produits des activités d'assurance	
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 546 \$
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon d'autres approches	12 086
Total des produits des activités d'assurance	19 632 \$

Contrats de réassurance détenus**Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022

1 011 \$

Transition à IFRS 9

Incidence de la première application d'IFRS 9 – actifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Obligations		
	JVRN (désignation)	JVRN (désignation)
	JVRN (désignation)	JVAERG
	JVRN (classement)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVAERG
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG
Prêts hypothécaires		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG
	Prêts et créances	Coût amorti
Actions		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	JVRN (obligatoire)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
JVRN				
Obligations				
Désignées	113 596 \$	(544) \$	— \$	113 052 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 026	(3 480)	143 142
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total – obligatoire	181	67	—	248
Prêts hypothécaires				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la JVRN	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
Actions				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la JVRN	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
Total à la JVRN	130 207 \$	64 968 \$	(5 738) \$	189 437 \$
JVAERG				
Obligations				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des actifs désignés comme étant à la JVRN	—	544	—	544
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
Total à la JVAERG	— \$	13 379 \$	(57) \$	13 322 \$

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la JVAERG	—	(11 797)	—	
	<u>11 864</u>	<u>(11 864)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Prêts hypothécaires				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la JVRN	—	(240)	—	
	<u>240</u>	<u>(240)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Actions				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(325)	—	
	<u>325</u>	<u>(325)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Total des actifs disponibles à la vente	12 429 \$	(12 429) \$	— \$	— \$
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la JVAERG	—	(376)	—	
	<u>33 946</u>	<u>(33 946)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Prêts hypothécaires				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la JVRN	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la JVAERG	—	(662)	—	
	<u>36 164</u>	<u>(31 972)</u>	<u>—</u>	<u>4 192</u>
Total du coût amorti	70 110 \$	(65 918) \$	— \$	4 192 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la JVRN et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 37 \$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments)

Le 31 mai 2023, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam Investments, excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. La compagnie conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments.

En parallèle, la compagnie, Power Corporation et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. De plus, la compagnie fournira initialement aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

Le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Résultat net des activités de placement	44 \$	(27) \$
Autres produits (charges)		
Honoraires et autres produits	1 008	1 008
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 050)	(982)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(130)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)	(24)
Bénéfice (perte) avant impôt	(154)	(25)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(30)	7
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(124) \$	(32) \$
Écarts de change à la conversion des activités abandonnées	(42)	68
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées	(42) \$	68 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	137 \$	(44) \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(6)	4
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	23
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	126 \$	(17) \$

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	31 décembre 2023
Actif	
Trésorerie	375 \$
Actions	46
Immobilisations incorporelles	1 594
Immobilisations corporelles	56
Autres actifs	2 396
Total des actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 467 \$
Passif	
Autres passifs	2 407 \$
Total des passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 407 \$

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie différée et éventuelle de Franklin Templeton d'une juste valeur estimative totale de 1 894 \$ (1 424 \$ US), ce qui a donné lieu à un profit net estimatif de 61 \$. La valeur comptable de l'actif net vendu au 1^{er} janvier 2024 reflète les coûts de clôture finaux et autres coûts comptabilisés au point de vente. Le profit net final sera mis à jour et reflété dans les résultats du premier trimestre de 2024.

Détails de la vente des activités abandonnées (Putnam Investments)

	<u>2024</u>
Contrepartie reçue ou à recevoir	
Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US)	1 321 \$
Trésorerie nette et autres contreparties différées et éventuelles	573
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net estimatif à la cession de Putnam Investments	<u>1 771 \$</u>
Valeur comptable nette des actifs nets vendus	
Valeur comptable	2 060 \$
Coûts de clôture de la transaction finaux estimatifs	(109)
Reclassement de la conversion des établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	<u>1 740 \$</u>
Profit net estimatif à la vente	31 \$
Économie d'impôt	30
Profit net estimatif à la vente après impôt	<u>61 \$</u>

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie d'achat totale de 585 \$. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie	31 \$
Immobilisations corporelles	6
Débiteurs	33
Autres actifs	273
Impôt exigible	1
Goodwill	583

Total des actifs acquis et du goodwill

927 \$

Passifs repris

Créditeurs	55 \$
Autres passifs	274
Impôt exigible	1
Passifs d'impôt différé	12

Total des passifs repris

342 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 décembre 2023 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. Au 31 décembre 2023, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici le quatrième trimestre de 2024.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 583 \$ au 31 décembre 2023, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et qui sont comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 4 \$, lesquelles sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les produits et le bénéfice net d'IPC n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la compagnie pour 2023.

c) Acquisition de Value Partners

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 31 décembre 2023, et le montant initial de 119 \$ attribué au goodwill à la date de l'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours.

d) Convention de réassurance visant les activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a fourni des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, la compagnie s'est fondée sur les informations disponibles pour établir une provision dans les autres passifs pour le montant global du passif potentiel lié aux réclamations.

e) Relation stratégique avec Sagard Holdings

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une partie liée, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant approximativement à 700 \$ US.

f) Initiatives d'affaires au sein de l'exploitation européenne

En 2023, l'exploitation européenne de la compagnie a entrepris un certain nombre d'initiatives afin de se positionner pour l'avenir, notamment des activités de restructuration, le lancement d'une coentreprise et la récupération d'affaires réassurées. L'incidence nette de ces activités correspond à un profit net après impôt de 31 \$ comptabilisé en résultat net.

Restructuration de l'exploitation européenne

En 2023, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 126 \$ au poste Charges de restructuration et d'intégration des états consolidés du résultat net relativement aux provisions pour réductions de l'effectif et autres initiatives de transformation de l'exploitation.

La provision pour réductions de l'effectif et autres initiatives de transformation de l'exploitation découle des activités et des décisions d'affaires suivantes :

- la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en Allemagne visant à susciter la croissance grâce à la diversification des produits et à un programme d'efficacité tirant parti de sa nouvelle plateforme d'administration des polices, de l'automatisation accrue et des technologies de l'IA;
- la mise en œuvre continue de la stratégie d'Irish Life, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation.

Au 31 décembre 2023, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 106 \$.

Transfert de fonds distincts à une coentreprise

Le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc, une filiale indirecte de la compagnie, a conclu le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 1,8 G€ (2,7 G\$) à Saol Assurance dac (AIB Life), une partie liée de la compagnie par l'entremise d'une coentreprise détenue à parts égales entre Canada Life Irish Holding Company Limited et Allied Irish Banks, p.l.c. La compagnie a comptabilisé un profit lié à cette transaction au cours du quatrième trimestre de 2023.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2023	2022
Trésorerie	3 029 \$	4 013 \$
Dépôts à court terme	4 713	3 277
Total	7 742 \$	7 290 \$

Au 31 décembre 2023, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 689 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (879 \$ au 31 décembre 2022). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicomis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2023		2022 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
JVRN – désignation	143 506 \$	143 506 \$	143 142 \$	143 142 \$
JVRN – obligatoire	1 795	1 795	248	248
JVAERG	11 750	11 750	12 701	12 701
	157 051	157 051	156 091	156 091
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	29 211	29 211	29 013	29 013
JVRN – obligatoire	4 203	4 203	3 371	3 371
JVAERG	578	578	621	621
Coût amorti	4 422	3 923	4 192	3 577
	38 414	37 915	37 197	36 582
Actions				
JVRN – obligatoire	14 890	14 890	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	843	777	638	610
	15 733	15 667	14 301	14 273
Immeubles de placement	7 870	7 870	8 344	8 344
Total	219 068 \$	218 503 \$	215 933 \$	215 290 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

	2023				2022 ¹			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	14 282 \$	47 685 \$	95 084 \$	157 051 \$	13 556 \$	42 336 \$	100 199 \$	156 091 \$
Prêts hypothécaires ²	3 753	19 554	15 107	38 414	2 672	18 069	16 456	37 197
Total	18 035 \$	67 239 \$	110 191 \$	195 465 \$	16 228 \$	60 405 \$	116 655 \$	193 288 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. L'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 448 actions d'IGM au 31 décembre 2023 (9 200 448 actions au 31 décembre 2022), soit une participation de 3,86 % (3,87 % au 31 décembre 2022). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2023	2022
Valeur comptable au début de l'exercice	375 \$	366 \$
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	33	30
Dividendes reçus	(21)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	387 \$	375 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	247 \$	237 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	321 \$	347 \$

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2023 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2023, IGM détenait 22 136 471 actions ordinaires de la compagnie (37 337 133 actions au 31 décembre 2022).

d) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2023					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 626 \$	1 434 \$	499 \$	506 \$	404 \$	9 469 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(248)	—	—	—	—	(248)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	9	—	—	—	9
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	—	—	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	—	—	(196)	(169)	(365)
	6 377	1 443	499	310	235	8 864
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN (désignation)	5 050	478	—	—	347	5 875
JVRN (obligatoire)	53	272	796	—	—	1 121
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(507)	—	(507)
	5 103	750	796	(507)	347	6 489
Total	11 480 \$	2 193 \$	1 295 \$	(197) \$	582 \$	15 353 \$

	2022 ¹					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	5 617 \$	1 217 \$	404 \$	459 \$	399 \$	8 096 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(71)	—	—	—	—	(71)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(42)	—	—	—	(42)
Autres produits (charges)	—	—	—	(154)	(243)	(397)
	5 546	1 183	404	305	156	7 594
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN (désignation)	(26 925)	(2 729)	—	—	(33)	(29 687)
JVRN (obligatoire)	(8)	(621)	(643)	—	—	(1 272)
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(41)	—	(41)
	(26 933)	(3 350)	(643)	(41)	(33)	(31 000)
Total	(21 387) \$	(2 167) \$	(239) \$	264 \$	123 \$	(23 406) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

e) Résultat net des activités de placement

	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	8 864 \$	7 594 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	6 489	(31 000)
Total du rendement d'investissement	15 353	(23 406)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(3 941)	3 463
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	68	293
Intérêt capitalisé	(3 433)	(2 955)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(1 919)	17 851
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	(13)	157
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	78	367
Autres	146	(1 618)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
	1 533 \$	2 606 \$

f) Prêts de titres

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2023, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 443 \$ (191 \$ au 31 décembre 2022). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 8 154 \$ (9 550 \$ au 31 décembre 2022).

7. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2023	2022
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742 \$	7 290 \$
Obligations	157 051	156 091
Prêts hypothécaires	38 414	37 197
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 645	1 527
Débiteurs	3 218	2 828
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Autres actifs ¹	2 055	2 760
Actifs dérivés	2 219	2 314
	223 318	221 645
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	17 332	17 571
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	1 140
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 926	4 105
Avances consenties aux titulaires de polices ³	8 945	8 999
	31 396	31 815
Total	254 714 \$	253 460 \$

¹ Comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 11).

² Comprend les fonds retenus pour les contrats de réassurance émis.

³ Compris dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2023 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 715 \$ (1 348 \$ au 31 décembre 2022).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 155 \$	2 289 \$	8 522 \$	2 887 \$	14 853 \$
Organismes gouvernementaux	16 618	2 842	6 760	406	26 626
Créances titrisées par des agences	178	1 057	—	14	1 249
Autres créances titrisées	2 924	13 314	803	137	17 178
Services financiers	5 225	12 095	4 861	997	23 178
Communications	1 089	1 680	748	152	3 669
Produits de consommation courante	4 704	9 795	1 774	1 023	17 296
Énergie	2 619	3 118	447	336	6 520
Produits industriels	2 560	7 623	1 156	442	11 781
Technologie	1 044	3 307	479	297	5 127
Transport	3 996	1 899	755	156	6 806
Services publics	10 632	7 599	3 786	751	22 768
Total	52 744 \$	66 618 \$	30 091 \$	7 598 \$	157 051 \$
	2022 ¹				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	2 699 \$	347 \$	7 905 \$	3 619 \$	14 570 \$
Organismes gouvernementaux	16 948	3 178	6 301	376	26 803
Créances titrisées par des agences	179	1 270	—	15	1 464
Autres créances titrisées	2 341	15 020	734	123	18 218
Services financiers	4 703	13 123	4 709	914	23 449
Communications	997	1 839	667	137	3 640
Produits de consommation courante	4 231	10 727	1 733	966	17 657
Énergie	2 236	3 600	405	285	6 526
Produits industriels	2 084	8 464	1 105	398	12 051
Technologie	831	3 359	393	298	4 881
Transport	3 364	1 941	637	121	6 063
Services publics	9 129	8 038	3 125	477	20 769
Total	49 742 \$	70 906 \$	27 714 \$	7 729 \$	156 091 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 511 \$	— \$	— \$	— \$	1 511 \$
Résidences multifamiliales	4 581	3 945	814	32	9 372
Prêts hypothécaires rechargeables	1 697	—	2 043	463	4 203
Commerciaux	8 955	10 376	3 850	147	23 328
Total	16 744 \$	14 321 \$	6 707 \$	642 \$	38 414 \$

	2022 ¹				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 738 \$	— \$	— \$	— \$	1 738 \$
Résidences multifamiliales	4 422	4 276	891	39	9 628
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	—	1 711	268	3 371
Commerciaux	8 446	10 484	3 480	50	22 460
Total	15 998 \$	14 760 \$	6 082 \$	357 \$	37 197 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

iii) Pertes de crédit attendues

Le tableau suivant présente le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit en vertu d'IFRS 9 en fonction du classement des actifs et des phases.

	2023			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	—	—	—	—
Transferts vers la phase 2	—	—	—	—
Transferts vers la phase 3	—	—	—	—
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	1	—	—	1
Radiations	—	—	—	—
Taux de change et autres	(1)	—	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	32 \$	— \$	33 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	1	(1)	—	—
Transferts vers la phase 2	—	—	—	—
Transferts vers la phase 3	—	—	—	—
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	—	—	—	—
Réévaluation nette de la correction de valeur	(2)	(3)	4	(1)
Radiations	—	—	—	—
Taux de change et autres	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4 \$	29 \$	4 \$	37 \$

iv) Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

31 décembre 2023				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	11 668 \$	— \$	— \$	11 668 \$
De moins bonne qualité	77	5	—	82
Dépréciées	—	—	—	—
Total	11 745 \$	5 \$	— \$	11 750 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	560 \$	— \$	— \$	560 \$
De moins bonne qualité	—	18	—	18
Dépréciés	—	—	—	—
Total	560 \$	18 \$	— \$	578 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 088 \$	— \$	— \$	4 088 \$
De moins bonne qualité	—	357	—	357
Dépréciés	—	—	11	11
	4 088	357	11	4 456
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)
Total	4 087 \$	328 \$	7 \$	4 422 \$
1 ^{er} janvier 2023				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	12 610 \$	— \$	— \$	12 610 \$
De moins bonne qualité	88	3	—	91
Dépréciées	—	—	—	—
Total	12 698 \$	3 \$	— \$	12 701 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	621 \$	— \$	— \$	621 \$
De moins bonne qualité	—	—	—	—
Dépréciés	—	—	—	—
Total	621 \$	— \$	— \$	621 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	3 819 \$	— \$	— \$	3 819 \$
De moins bonne qualité	—	373	—	373
Dépréciés	—	—	—	—
	3 819	373	—	4 192
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(32)	—	(33)
Total	3 818 \$	341 \$	— \$	4 159 \$

v) Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. En 2023, une perte liée à la juste valeur de 80 \$ (8 \$ en 2022) est reflétée dans les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN dans les états consolidés du résultat net relativement aux incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN.

vi) Qualité de l'actif**Portefeuille d'obligations selon la notation**

	2023	2022 ¹
En fonction des notations internes :		
AAA	24 298 \$	25 397 \$
AA	31 435	31 614
A	54 807	53 864
BBB	44 811	43 482
BB ou inférieure	1 700	1 734
Total	157 051 \$	156 091 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2023	2022
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 448 \$	1 604 \$
A	770	697
BBB	—	—
Dérivés négociés en bourse	1	13
Total	2 219 \$	2 314 \$

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus selon la notation

	2023	2022
Selon les notations attribuées par les agences de notation :		
AA- à AA+	15 955 \$	16 162 \$
A- à A+	1 365	1 386
BBB+ ou inférieure	9	10
Non coté	3	13
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 332 \$	17 571 \$
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 296 \$	4 261 \$

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds retenus aux termes des contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2023, une tranche de 12 122 \$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 17 332 \$ était cédée à Protective Life Insurance Company (12 493 \$ de 17 571 \$ au 31 décembre 2022). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 13 710 \$ au 31 décembre 2023 (13 685 \$ au 31 décembre 2022).

vii) Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2023, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 7 268 \$ (8 130 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant est inclus dans les autres actifs des bilans consolidés. Au 31 décembre 2023, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 926 \$ (4 105 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant est inclus dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance. Ces montants comprennent des actifs de 37 \$ au 31 décembre 2023 (45 \$ au 31 décembre 2022) pour lesquels la compagnie ne conserve pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés au résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

i) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	189 \$	189 \$	222 \$	222 \$
Obligations	10 415	10 415	11 172	11 172
Prêts hypothécaires	418	418	457	457
Autres actifs	135	135	339	339
Total	11 157 \$	11 157 \$	12 190 \$	12 190 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 834 \$	3 834 \$	4 004 \$	4 004 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	7 268	7 268	8 130	8 130
Surplus	55	55	56	56
Total	11 157 \$	11 157 \$	12 190 \$	12 190 \$

ii) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés :

	2023	2022
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	487 \$	464 \$
Organismes gouvernementaux	1 139	1 241
Créances titrisées par des agences	103	139
Autres créances titrisées	1 135	1 350
Services financiers	1 731	2 020
Communications	332	327
Produits de consommation courante	1 609	1 728
Énergie	534	517
Produits industriels	1 011	1 029
Technologie	385	386
Transport	301	319
Services publics	1 648	1 652
Total	10 415 \$	11 172 \$

iii) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés :

	2023	2022
Résidences multifamiliales	107 \$	110 \$
Bien commerciaux	311	347
Total	418 \$	457 \$

iv) Qualité de l'actif :

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2023	2022
AAA	951 \$	1 037 \$
AA	2 536	2 607
A	3 973	4 289
BBB	2 856	3 124
BB ou inférieure	99	115
Total	10 415 \$	11 172 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

- La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité par l'entremise de la conception de ses produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances variées par année. Environ 68 % de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2023, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition d'Empower, ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower. Empower a également une capacité d'emprunt d'environ 440 \$ US en vertu du programme de l'organisme Federal Home Loan Banks.

i) Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	2023						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	— \$	665 \$	730 \$	532 \$	999 \$	5 833 \$	8 759 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150	150
Obligations d'achat	305	227	176	121	54	251	1 134
Cotisations au titre des régimes de retraite	225	—	—	—	—	—	225
Total	530 \$	892 \$	906 \$	653 \$	1 053 \$	6 234 \$	10 268 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	2023		2022	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	175 \$	(225) \$	75 \$	(125) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	150	(225)	50	(100)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Variation des écarts de crédit

	2023 ¹	
	Hausse de 50 points des écarts de crédit	Baisse de 50 points des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	300 \$	(375) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	350	(450)

¹ L'exposition aux sensibilités aux écarts de crédit au 31 décembre 2022 devrait être essentiellement semblable aux niveaux présentés au 31 décembre 2023.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	2023 ¹				2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225 \$	100 \$	(100) \$	(225) \$	200 \$	100 \$	(125) \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	525	250	(250)	(525)	475	225	(250)	(500)

¹ Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et a reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie partielle (note 4). L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante : une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 75 \$, et une hausse ou une baisse de 20 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 150 \$.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	2023				2022			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	450	225	(225)	(450)	425	225	(225)	(450)

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2023			
	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$
	2022			
	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 715 \$ (1 348 \$ au 31 décembre 2022), et un montant de 773 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 \$ au 31 décembre 2022).

8. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742 \$	— \$	— \$	7 742 \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	—	145 049	252	145 301
Prêts hypothécaires	—	29 211	4 203	33 414
Actions	10 863	218	3 809	14 890
Total des actifs financiers à la JVRN	10 863	174 478	8 264	193 605
Actifs financiers à la JVAERG				
Obligations	—	11 750	—	11 750
Prêts hypothécaires	—	578	—	578
Total des actifs financiers à la JVAERG	—	12 328	—	12 328
Immeubles de placement	—	—	7 870	7 870
Dérivés ¹	1	2 218	—	2 219
Actifs détenus en vue de la vente ²	614	1 006	907	2 527
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	242	2 796	—	3 038
Autres ³	—	443	—	443
Total des actifs évalués à la juste valeur	19 462 \$	193 269 \$	17 041 \$	229 772 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	5 \$	1 283 \$	— \$	1 288 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	88 919	—	88 919
Autres passifs	—	443	—	443
Total des passifs évalués à la juste valeur	5 \$	90 645 \$	— \$	90 650 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 346 \$ reçues de contreparties.

² Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 375 \$, de 46 \$ et de 2 106 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 247 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

	2022 ¹			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	—	143 195	195	143 390
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la JVRN	10 548	172 294	6 595	189 437
Actifs financiers à la JVAERG				
Obligations	—	12 701	—	12 701
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la JVAERG	—	13 322	—	13 322
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés ²	13	2 301	—	2 314
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ³	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	2023						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	6	345	148	(507)	(12)	25	5
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	52	(12)	53	—	(14)	79
Achats	68	—	948	191	23	12	1 242
Émissions	—	569	—	—	—	—	569
Ventes	(17)	—	(304)	(211)	—	(67)	(599)
Règlements	—	(134)	—	—	—	—	(134)
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	6 \$	345 \$	148 \$	(507) \$	(12) \$	25 \$	5 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2023	6 \$	334 \$	148 \$	(499) \$	— \$	25 \$	14 \$
	2022						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 11,3 % Fourchette de 4,1 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs, des passifs et des capitaux propres de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2023					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	3 923 \$	— \$	— \$	3 923 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	3 923	—	—	3 923
Autres actions ¹	321	—	—	456	777
Total des actifs présentés à la juste valeur	321 \$	3 923 \$	— \$	456 \$	4 700 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	192 \$	8 212 \$	— \$	— \$	8 404 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 155	—	—	1 155
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	192 \$	9 367 \$	— \$	— \$	9 559 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

2022 ¹					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	3 577 \$	— \$	— \$	3 577 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	3 577	—	—	3 577
Autres actions ²	347	—	—	263	610
Total des actifs présentés à la juste valeur	347 \$	3 577 \$	— \$	263 \$	4 187 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	877 \$	8 485 \$	— \$	— \$	9 362 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 125	—	—	1 125
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	877 \$	9 610 \$	— \$	— \$	10 487 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2023	2022
Coût		
Solde au début de l'exercice	11 860 \$	10 284 \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	(1 214)	—
Acquisitions d'entreprises	702	1 287
Ajustements à la répartition du prix d'achat	(1)	31
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(11)	(80)
Fluctuations des taux de change	(52)	338
Solde à la fin de l'exercice	11 284 \$	11 860 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(1 249) \$	(1 177) \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	1 214	—
Fluctuations des taux de change	—	(72)
Solde à la fin de l'exercice	(35) \$	(1 249) \$
Valeur comptable nette	11 249 \$	10 611 \$

ii) Le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2023	2022
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 482 \$	1 482 \$
Client individuel	3 250	2 560
Exploitation européenne	2 366	2 355
Exploitation américaine		
Services financiers	4 151	4 214
Total	11 249 \$	10 611 \$

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 484 \$ (6 230 \$ au 31 décembre 2022) comprennent les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée déterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2023				2022			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût								
Solde au début de l'exercice	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$	1 048 \$	2 542 \$	354 \$	3 944 \$
Entrées	—	26	—	26	—	—	—	—
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(425)	(2 294)	—	(2 719)	—	—	—	—
Transfert aux immobilisations incorporelles à durée déterminée	(95)	—	—	(95)	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change	3	—	—	3	31	136	—	167
Solde à la fin de l'exercice	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$
Cumul des pertes de valeur								
Solde au début de l'exercice	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$	(130) \$	(1 028) \$	— \$	(1 158) \$
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	103	1 092	—	1 195	—	—	—	—
Perte de valeur	(23)	—	—	(23)	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change	—	—	—	—	(7)	(64)	—	(71)
Solde à la fin de l'exercice	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$
Valeur comptable nette	505 \$	410 \$	354 \$	1 269 \$	942 \$	1 586 \$	354 \$	2 882 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 23 \$ à l'égard de la marque PanAgora, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2023	2022
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 \$	354 \$
Client individuel	649	649
Exploitation européenne	247	218
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	19	1 566
Services financiers	—	95
Total	1 269 \$	2 882 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

2023					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 182 \$	105 \$	— \$	2 886 \$	6 173 \$
Entrées	29	—	—	313	342
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(50)	—	—	(325)	(375)
Transfert des immobilisations incorporelles à durée indéterminée	—	—	95	—	95
Fluctuations des taux de change	(29)	2	(2)	(5)	(34)
Cessions	—	—	—	(312)	(312)
Solde à la fin de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	— \$	(1 744) \$	(2 825) \$
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	39	—	—	244	283
Fluctuations des taux de change	5	(1)	—	7	11
Cessions	—	—	—	223	223
Amortissement	(166)	(4)	(7)	(189)	(366)
Solde à la fin de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Valeur comptable nette	1 997 \$	34 \$	86 \$	1 098 \$	3 215 \$
2022 (retraité)					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	2 494 \$	107 \$	— \$	2 488 \$	5 089 \$
Entrées	548	—	—	352	900
Fluctuations des taux de change	140	(2)	—	76	214
Cessions	—	—	—	(30)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	3 182 \$	105 \$	— \$	2 886 \$	6 173 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(821) \$	(66) \$	— \$	(1 474) \$	(2 361) \$
Fluctuations des taux de change	(32)	2	—	(58)	(88)
Cessions	—	—	—	2	2
Amortissement lié aux activités poursuivies	(157)	(4)	—	(193)	(354)
Amortissement lié aux activités abandonnées (note 4)	(3)	—	—	(21)	(24)
Solde à la fin de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	— \$	(1 744) \$	(2 825) \$
Valeur comptable nette	2 169 \$	37 \$	— \$	1 142 \$	3 348 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 88 \$ (25 \$ en 2022) à l'égard des logiciels au Royaume-Uni, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients, aux canaux de distribution ainsi qu'aux marques et marques de commerce est de 14 ans, de 10 ans et de 9 ans, respectivement (15 ans, 11 ans et néant au 31 décembre 2022, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2023	2022
Valeur comptable au début de l'exercice	907 \$	882 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(183)	(146)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	724	736
Entrées	26	14
Cessions	—	—
Perte de valeur	—	(18)
Amortissement	(18)	(19)
Change	(1)	11
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	731 \$	724 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 335 \$ au 31 décembre 2023 (399 \$ au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2023	2022
Exploitation canadienne	583 \$	601 \$
Exploitation américaine	270	334
Exploitation européenne	212	187
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 066 \$	1 123 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2023	2022
		(retraité)
Coûts d'acquisition différés	913 \$	923 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	308	371
Actifs du compte de négociation ¹	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 26)	365	463
Charges payées d'avance	128	132
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Autres actifs divers	1 795	2 422
Total	14 483 \$	15 949 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 2 797 \$ et des actions d'un montant de 241 \$ au 31 décembre 2023 (obligations d'un montant de 2 647 \$ et actions d'un montant de 325 \$ au 31 décembre 2022).

Le total des autres actifs, d'un montant de 5 000 \$ (5 560 \$ au 31 décembre 2022), devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Coûts d'acquisition différés

	2023	2022
		(retraité)
Solde au début de l'exercice	923 \$	851 \$
Entrées	201	173
Amortissement	(114)	(101)
Fluctuations des taux de change	(2)	23
Cessions	(95)	(23)
Solde à la fin de l'exercice	913 \$	923 \$

Actifs au titre de droits d'utilisation

	2023			2022		
	Immeubles	Matériel	Total	Immeubles	Matériel	Total
Coût						
Solde au début de l'exercice	626 \$	13 \$	639 \$	578 \$	12 \$	590 \$
Entrées	91	2	93	40	2	42
Modifications	(3)	—	(3)	(8)	(1)	(9)
Fluctuations des taux de change	(2)	—	(2)	16	—	16
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(147)	(2)	(149)	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	565 \$	13 \$	578 \$	626 \$	13 \$	639 \$
Cumul des amortissements						
Solde au début de l'exercice	(259) \$	(9) \$	(268) \$	(194) \$	(7) \$	(201) \$
Amortissement	(50)	(2)	(52)	(66)	(3)	(69)
Modifications	2	—	2	6	1	7
Fluctuations des taux de change	(1)	—	(1)	(5)	—	(5)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	47	2	49	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	(261) \$	(9) \$	(270) \$	(259) \$	(9) \$	(268) \$
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	304 \$	4 \$	308 \$	367 \$	4 \$	371 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a dix contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans.

Le tableau suivant présente les échéances des paiements de loyers à recevoir :

	2023	2022
Un an ou moins	39 \$	34 \$
Plus de un an à deux ans	41	36
Plus de deux ans à trois ans	42	37
Plus de trois ans à quatre ans	42	37
Plus de quatre ans à cinq ans	43	37
Plus de cinq ans	1 063	879
Total des paiements de loyers non actualisés	1 270	1 060
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	602	524
Total des créances liées à des contrats de location-financement	668 \$	536 \$
Produits financiers sur l'investissement net dans les contrats de location	32 \$	28 \$

12. Produits des activités d'assurance

	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(87) \$	(127) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	1 224	1 169
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	609	638
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	9 161	8 802
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	556	446
	11 463 \$	10 928 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	8 939	8 704
Total des produits des activités d'assurance	20 402 \$	19 632 \$

13. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation

	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	13 982 \$	12 924 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	702	637
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(625)	12
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	62	61
Salaires et autres avantages du personnel	4 544	4 148
Frais généraux et administratifs	1 785	1 264
Charges d'intérêts sur les contrats de location	11	10
Amortissement des immobilisations corporelles	87	105
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	52	57
Commissions	1 579	1 658
Total des charges	22 179 \$	20 876 \$
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	15 777 \$	15 272 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	6 402	5 604
Total des charges	22 179 \$	20 876 \$

14. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

	2023							
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Ajustement au titre du risque non financier	Total	
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs				
Actifs d'ouverture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$	
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	—	—	—	57 841	
Solde d'ouverture net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(20 402)	—	—	—	—	—	(20 402)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(22)	9 311	6 250	99	—	15 638	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	702	—	—	—	—	—	702	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	62	—	—	—	—	62	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(47)	(455)	(123)	—	(625)	
Composants investissements	702	40	9 264	5 795	(24)	—	15 777	
	(10 085)	—	7 193	2 892	—	—	—	
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(29 785)	40	16 457	8 687	(24)	—	(4 625)	
Incidence des fluctuations des taux de change	9 515	12	5 274	709	31	—	15 541	
	88	—	7	72	3	—	170	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(20 182)	52	21 738	9 468	10	—	11 086	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	30 906	—	—	—	—	—	30 906	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(63)	—	(21 594)	(8 823)	—	—	(30 480)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(865)	—	—	—	—	—	(865)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(32)	—	—	—	—	—	(32)	
Autres flux de trésorerie ¹	903	—	—	—	—	—	903	
Total des flux de trésorerie	30 849	—	(21 594)	(8 823)	—	—	432	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(35)	(35)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	32	32	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(3)	(3)	
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—	—	(157)	
Solde de clôture net³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$	
Comptabilisé dans :								
Actifs de clôture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$	
Passifs de clôture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302	
Solde de clôture net³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 8 945 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 926 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

Contrats d'assurance

2022

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie au titre du risque non financier	Ajustement		
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	— \$	(1 533) \$
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	—	—	—	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 632)	—	—	—	—	—	(19 632)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 396	344	—	14 562
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	637	—	—	—	—	—	637
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	—	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	377	(299)	—	12
Composants investissements	637	35	8 782	5 773	45	—	15 272
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	—	(25 049)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	127	1	27	(139)	(7)	—	9
Flux de trésorerie	(55 842)	20	19 251	7 221	(50)	—	(29 400)
Primes reçues	30 502	—	—	—	—	—	30 502
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	—	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	—	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	—	(98)
Autres flux de trésorerie ¹	898	—	—	—	—	—	898
Total des flux de trésorerie	30 415	—	(19 362)	(8 280)	—	—	2 773
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(107)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(9)	(9)
Autres variations ²	(2 982)	—	(19)	(28)	—	—	(3 029)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	174	—	—	—	—	—	174
Solde de clôture net ⁴	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde de clôture net ⁴	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Un montant de 8 999 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 105 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 224)	(1 224)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(611)	—	(611)
Ajustements liés à l'expérience	214	1	—	215
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 037)	358	688	9
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(11)	91	(80)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	56	15	—	71
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(45)	(2)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(823)	(148)	(616)	(1 587)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	14 058	591	152	14 801
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	32	78	88
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	13 213	475	(386)	13 302
Flux de trésorerie				
Primes reçues	19 144	—	—	19 144
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(21 654)	—	—	(21 654)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(755)	—	—	(755)
Autres flux de trésorerie ¹	897	—	—	897
Total des flux de trésorerie	(2 368)	—	—	(2 368)
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs de clôture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats d'assurance

2022

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	—	—	18 672
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie ¹	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607)	—	—	(607)
Autres variations ²	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

c) Composition des passifs au titre des contrats d'assurance et actif connexe

i) La composition des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement se présente comme suit :

2023					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	50 499 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 032	—	—
Exploitation européenne	—	—	124	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	671	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	400	1 243	30 956	3 931	208
Exploitation américaine	291	12 243	13 047	83 966	163
Exploitation européenne	331	3 713	39 266	341	250
Solutions de gestion du capital et des risques	171	133	4 793	681	27
Total	1 193 \$	17 332 \$	144 388 \$	88 919 \$	648 \$

2022					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	46 127 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 161	—	—
Exploitation européenne	—	—	126	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	656	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	408	1 211	28 931	3 635	164
Exploitation américaine	245	12 624	13 508	90 139	167
Exploitation européenne	322	3 639	35 544	323	226
Solutions de gestion du capital et des risques	165	97	5 385	713	(20)
Total	1 140 \$	17 571 \$	135 438 \$	94 810 \$	537 \$

ii) Les tableaux suivants présentent la composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ainsi que les capitaux propres :

		2023					
		Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable							
Passifs relatifs aux polices avec participation							
Exploitation canadienne	22 726 \$	12 503 \$	9 853 \$	4 662 \$	755 \$	50 499 \$	
Exploitation américaine	4 299	500	187	—	46	5 032	
Exploitation européenne	56	—	41	3	24	124	
Solutions de gestion du capital et des risques	570	5	—	—	96	671	
Passifs relatifs aux polices sans participation							
Exploitation canadienne	21 408	4 244	2 782	644	5 809	34 887	
Exploitation américaine	53 381	11 760	1 301	—	30 571	97 013	
Exploitation européenne	25 738	6 707	467	2 113	4 582	39 607	
Solutions de gestion du capital et des risques	4 938	488	—	—	48	5 474	
Autres	11 448	1 483	164	—	436 977	450 072	
Total des capitaux propres	12 487	724	938	448	15 254	29 851	
Total de la valeur comptable	157 051 \$	38 414 \$	15 733 \$	7 870 \$	494 162 \$	713 230 \$	
Juste valeur	157 051 \$	37 915 \$	15 667 \$	7 870 \$	494 162 \$	712 665 \$	
		2022 ¹					
		Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable							
Passifs relatifs aux polices avec participation							
Exploitation canadienne	20 006 \$	12 049 \$	9 194 \$	4 876 \$	2 \$	46 127 \$	
Exploitation américaine	4 366	552	137	—	106	5 161	
Exploitation européenne	54	—	46	8	18	126	
Solutions de gestion du capital et des risques	553	7	—	—	96	656	
Passifs relatifs aux polices sans participation							
Exploitation canadienne	20 610	3 851	2 707	685	4 713	32 566	
Exploitation américaine	60 783	12 456	873	—	29 535	103 647	
Exploitation européenne	23 512	6 082	388	2 345	3 540	35 867	
Solutions de gestion du capital et des risques	5 343	216	—	—	539	6 098	
Autres	10 023	1 128	79	—	401 933	413 163	
Total des capitaux propres	10 841	856	877	430	15 791	28 795	
Total de la valeur comptable	156 091 \$	37 197 \$	14 301 \$	8 344 \$	456 273 \$	672 206 \$	
Juste valeur	156 091 \$	36 582 \$	14 273 \$	8 344 \$	456 273 \$	671 563 \$	

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

d) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Contrats d'assurance

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	465 \$	46 \$	511 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	11 710	88	11 798
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	12 175	134	12 309
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(13 208)	(138)	(13 346)
Ajustement au titre du risque non financier	338	20	358
MSC	690	(2)	688
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(5) \$	14 \$	9 \$

Contrats d'assurance

	2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8) \$	21 \$	13 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

e) Analyse des échéances des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon le calendrier prévu en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

	2023						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 815 \$	4 180 \$	4 150 \$	4 331 \$	4 602 \$	434 966 \$	460 044 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(674)	(675)	(633)	(577)	(534)	(7 892)	(10 985)
	7 141 \$	3 505 \$	3 517 \$	3 754 \$	4 068 \$	427 074 \$	449 059 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	15 \$	110 \$	96 \$	85 \$	69 \$	(41) \$	334 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(407)	(94)	(70)	(83)	(76)	(3 258)	(3 988)
	(392) \$	16 \$	26 \$	2 \$	(7) \$	(3 299) \$	(3 654) \$

	2022						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	6 685 \$	3 355 \$	3 274 \$	3 524 \$	3 615 \$	395 405 \$	415 858 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(592)	(499)	(480)	(430)	(387)	(3 056)	(5 444)
	<u>6 093 \$</u>	<u>2 856 \$</u>	<u>2 794 \$</u>	<u>3 094 \$</u>	<u>3 228 \$</u>	<u>392 349 \$</u>	<u>410 414 \$</u>
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	(107) \$	(29) \$	(33) \$	(32) \$	(31) \$	644 \$	412 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(392)	(120)	(83)	(87)	(99)	(3 532)	(4 313)
	<u>(499) \$</u>	<u>(149) \$</u>	<u>(116) \$</u>	<u>(119) \$</u>	<u>(130) \$</u>	<u>(2 888) \$</u>	<u>(3 901) \$</u>

f) Montant des passifs au titre des contrats d'assurance payable à vue

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	2023	2022
Montants payables à vue	61 367 \$	58 426 \$
Valeurs comptables	93 324	85 805

g) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2023	1 138 \$	1 051 \$	972 \$	898 \$	827 \$	3 241 \$	5 621 \$	13 748 \$
2022	1 139	1 060	972	899	832	3 336	5 896	14 134

h) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2023	30 \$	28 \$	26 \$	24 \$	20 \$	46 \$	— \$	174 \$
2022	29	27	25	23	21	46	—	171

i) Risque d'assurance

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, la compagnie utilise les derniers résultats du secteur pour établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais

Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Réassurance IARD

Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats nets. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.

Rendement des placements

Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur. L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières**Risque d'assurance**

	2023			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)
	2022			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	50 \$	25 \$	(550) \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	200	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(75)	(100)	(275)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(175)	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	150	(1 125)	(1 100)

¹ Les incidences sur la MSC sont déterminées avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir la valeur des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'assurance sur le bénéfice net et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de toute différence relative à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). En ce qui concerne la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, il y a une incidence de second ordre sur le bénéfice qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur le bénéfice au cours de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance, par région géographique, est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

15. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

	2023						Total
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats évalués selon la MRP			Ajustement au titre du risque non financier	
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs			
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$	
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)	
Solde d'ouverture net	15 452	76	1 175	320	11	17 034	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 676)	28	1 319	784	1	(1 544)	
Composants investissements	(107)	—	107	—	—	—	
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	184	6	34	—	—	224	
Incidence des fluctuations des taux de change	(189)	—	11	3	—	(175)	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 788)	34	1 471	787	1	(1 495)	
Flux de trésorerie							
Primes versées	6 930	—	—	—	—	6 930	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 426)	(861)	—	(2 287)	
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	—	—	(3 341)	
Total des flux de trésorerie	3 589	—	(1 426)	(861)	—	1 302	
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—	(157)	
Solde de clôture net³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$	16 684 \$	
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$	17 332 \$	
Passifs de clôture	(885)	20	218	(1)	—	(648)	
Solde de clôture net³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$	16 684 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 491 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Contrats de réassurance détenus

2022

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats évalués selon la MRP			
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)
Solde d'ouverture net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 538)	17	1 196	788	6	(1 531)
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1 180)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 251)
Incidence des fluctuations des taux de change	737	—	5	(3)	—	739
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 044)	11	1 214	773	3	(2 043)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 308	—	—	—	—	3 308
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	—	—	29
Total des flux de trésorerie	3 337	—	(1 034)	(794)	—	1 509
Autres variations ²	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)
Solde de clôture net ³	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde de clôture net ³	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs			
	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total	
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(102)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(156)	—	(156)
Ajustements liés à l'expérience	40	(1)	—	39
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(85)	69	22	6
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(332)	158	174	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	20	10	—	30
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(4)	(1)	—	(5)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(361)	79	94	(188)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	62	152	13	227
Incidence des fluctuations des taux de change	(181)	7	(5)	(179)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(480)	238	102	(140)
Flux de trésorerie				
Primes versées	4 834	—	—	4 834
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 427)	—	—	(1 427)
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	(3 341)
Total des flux de trésorerie	66	—	—	66
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs de clôture	(2 419)	863	950	(606)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats de réassurance détenus

	2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change	759	(10)	(6)	743
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	—	—	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225	—	—	225
Autres variations ²	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Contrats de réassurance détenus

	2023	2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	882 \$	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(797)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(69)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	6	14
MSC	(22) \$	(53) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2023	(122) \$	(108) \$	(97) \$	(86) \$	(77) \$	(266) \$	(357) \$	(1 113) \$
2022	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(253)	(381)	(1 011)

16. Passifs au titre des contrats d'investissement

Variations des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	94 810 \$	53 694 \$
Incidence des activités acquises	—	44 905
Variations normales des affaires en vigueur	(9 356)	(1 544)
Résultats au chapitre des placements	4 806	(8 454)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(9)	(13)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 332)	6 222
Solde à la fin de l'exercice	88 919 \$	94 810 \$

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

17. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs sont présentés dans les bilans consolidés, au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et des passifs correspondants sont comptabilisés aux postes Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 070 \$ au 31 décembre 2023 (6 388 \$ au 31 décembre 2022).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les cas où les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 \$ (7 033 \$ au 31 décembre 2022).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 024 \$	14 562 \$
Obligations	72 111	69 371
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 415	117 863
Fonds communs de placement	188 549	168 459
Immeubles de placement	12 071	13 035
	420 192	385 449
Produits à recevoir	832	692
Autres passifs	(4 138)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total²	422 956 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Au 31 décembre 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 64 097 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 72 \$, des obligations de 11 133 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 \$, des fonds communs de placement de 52 816 \$, des produits à recevoir de 89 \$ et d'autres passifs de (28) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
	422 956 \$	387 882 \$

c) Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts – Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Fonds distincts

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 367)	—	(3 367)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Fonds distincts

	2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 275	—	4 275
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 275	—	4 275
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(4 275)	—	(4 275)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

d) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022 ¹
Solde au début de l'exercice	387 882 \$	357 419 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	51 236	40 618
Produits nets tirés des placements	7 333	8 019
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	6 430	1 082
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	33 660	(62 823)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(1 033)	9 487
Retraits des titulaires de polices	(59 686)	(46 859)
Transfert de portefeuille (note 4) / acquisition d'entreprise	(2 662)	77 700
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	54	64
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	14	(14)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	46	(74)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(318)	3 263
Total	35 074	30 463
Solde à la fin de l'exercice	422 956 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

e) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	299 451 \$	113 199 \$	13 792 \$	426 442 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 486 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{1, 2}	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

² La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

En 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 56 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2023, un montant de 3 912 \$ (3 928 \$ au 31 décembre 2022) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 28).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(1 073)	(310)
Achats	795	1 011
Ventes	(445)	(366)
Transferts vers le niveau 3	350	343
Transferts hors du niveau 3	(290)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	13 792 \$	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2023, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 4 020 \$ (3 911 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 2 878 \$ (2 777 \$ au 31 décembre 2022) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Empower et d'autres fonds commandités, ainsi que des placements de 160 \$ (195 \$ au 31 décembre 2022) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 5,729 % (4,628 % au 31 décembre 2022), non garantis	132 \$	132 \$	135 \$	135 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (45 \$ US; 50 \$ US au 31 décembre 2022), non garantie	60	60	67	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (0 \$ US; 500 \$ US au 31 décembre 2022), non garantie	—	—	675	675
Total à court terme	192	192	877	877
Capital :				
À long terme				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	196	229	196	223
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	395	461	395	447
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	396	343	372
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €) ¹	726	784	721	744
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	499	483	498	467
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	388	494	342
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €) ¹	—	—	725	724
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	598	540	597	507
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	728	703	722	665
	3 979	3 984	4 691	4 491
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	109	100	108
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	156	179	157	177
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	659	597	669	555
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	398	388	403	380
	1 057	985	1 072	935
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	917	787	930	729
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	663	621	672	600
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	922	643	935	588
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	530	429	537	406
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	530	475	538	451
	1 982	1 547	2 010	1 445
Total à long terme	8 854	8 212	9 632	8 485
Total	9 046 \$	8 404 \$	10 509 \$	9 362 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements de 150 \$ US, de 150 \$ US, de 100 \$ US et de 100 \$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable le 31 mars 2023, le 30 juin 2023, le 29 septembre 2023 et le 29 décembre 2023, respectivement. Le solde du montant prélevé était de néant au 31 décembre 2023.

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débetures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net (note 19). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance de la gestion des risques.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Coûts de financement

Les coûts de financement se composent des éléments suivants :

	2023	2022
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	30 \$	24 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	304	280
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	54
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	27	24
	396	369
Total	426 \$	393 \$

20. Autres passifs

	2023	2022
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	581 \$	(retraité) 563 \$
Obligations locatives	361	507
Découverts bancaires	243	274
Provisions au titre des produits différés	256	293
Autres	8 146	7 276
Total	9 587 \$	8 913 \$

Un montant de 8 389 \$ (6 755 \$ au 31 décembre 2022) du total des autres passifs devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Provisions au titre des produits différés

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	293 \$	314 \$
Entrées	54	63
Amortissement	(62)	(63)
Fluctuations des taux de change	6	(7)
Cessions	(35)	(14)
Solde à la fin de l'exercice	256 \$	293 \$

Obligations locatives

	2023		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	503 \$	4 \$	507 \$
Transfert aux passifs détenus en vue de la vente	(157)	—	(157)
Entrées	96	1	97
Modifications	(31)	—	(31)
Paiements de loyers	(58)	(2)	(60)
Fluctuations des taux de change	(6)	—	(6)
Intérêts	11	—	11
Solde à la fin de l'exercice	358 \$	3 \$	361 \$

	2022		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	517 \$	5 \$	522 \$
Entrées	40	2	42
Modifications	(2)	—	(2)
Paiements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	15	—	15
Intérêts	19	—	19
Solde à la fin de l'exercice	503 \$	4 \$	507 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés en ce qui a trait aux obligations locatives.

	Total des obligations locatives non actualisées						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
2023	61 \$	51 \$	49 \$	47 \$	40 \$	175 \$	423 \$
2022	79	72	62	56	55	310	634

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, Empower et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés et liées à la participation donnant le contrôle d'une filiale de la Canada Vie dans certaines entreprises canadiennes en service-conseil.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2023	2022
Bénéfice net attribuable au compte de participation		
Canada Vie	24 \$	(91) \$
Empower	(1)	—
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	23	(91)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	—	3
Total	23 \$	(88) \$

La compagnie a versé des participations de 1 818 \$ aux titulaires de polices avec participation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (1 627 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à 87 \$ [(153) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022].

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2023	2022
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	2 844 \$	2 733 \$
Empower	3	1
Total	2 847 \$	2 734 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	168 \$	152 \$

22. Capital social**a) Billets avec remboursement de capital à recours limité**

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2023		2022	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 155 \$	1 500 \$	1 125 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série 1, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série 1 sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2023		2022	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 800 000	2 720 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	2 278 830	89	—	—
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions	4 296 047	158	1 232 772	43
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(6 000 000)	(233)	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	195	—	—
Solde à la fin de l'exercice	932 427 987	6 000 \$	931 853 110	5 791 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement, et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

c) Actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 6 000 000 d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 233 \$ (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 195 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

Le 25 janvier 2024, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 29 janvier 2024 et se terminera le 28 janvier 2025.

23. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2023	2022 (retraité)
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	2 992 \$	3 758 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(130)	(130)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 738 \$	3 596 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	931 645 747	931 682 589
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	1 889 104	598 494
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	933 534 851	932 281 083
Bénéfice de base par action ordinaire	2,94 \$	3,86 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	2,93 \$	3,86 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	3,07 \$	3,89 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	3,07 \$	3,89 \$
Dividendes par action ordinaire	2,08 \$	1,96 \$

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2023
Capital de première catégorie	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 223
Total du capital disponible	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 406
Total des ressources en capital	28 914 \$
Capital requis	22 525 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1^{er} janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2023, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 72 500 000.

En 2023, 2 957 200 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 369 100 en 2022). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2023 était de 4,41 \$ par option (3,57 \$ en 2022). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2023 : rendement des actions de 5,65 % (5,07 % en 2022), volatilité prévue de 18,98 % (18,15 % en 2022), taux d'intérêt sans risque de 3,45 % (1,60 % en 2022) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2022).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2023		2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	17 093 615	33,82 \$	16 123 727	32,92 \$
Attribuées	2 957 200	36,81	2 369 100	38,68
Exercées	(4 296 047)	32,88	(1 232 772)	31,24
Frappées de déchéance ou expirées	(190 280)	35,62	(166 440)	34,41
Options en circulation à la fin de l'exercice	15 564 488	34,63 \$	17 093 615	33,82 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 267 288	33,50 \$	8 950 405	33,73 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 39,69 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (39,35 \$ en 2022).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 8 \$ après impôt en 2023 (6 \$ après impôt en 2022), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2023.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
30,28 \$ – 38,71 \$	653 008	0,65	33,48 \$	653 008	33,48 \$	2024
34,68 \$ – 36,87 \$	725 880	1,20	35,71 \$	725 880	35,71 \$	2025
30,28 \$ – 36,87 \$	1 243 900	2,17	34,56 \$	1 243 900	34,56 \$	2026
30,28 \$ – 36,87 \$	948 100	3,21	36,22 \$	948 100	36,22 \$	2027
30,28 \$ – 34,21 \$	1 386 050	4,21	33,88 \$	1 386 050	33,88 \$	2028
30,28 \$ – 32,50 \$	1 618 000	5,17	30,35 \$	1 618 000	30,35 \$	2029
32,22 \$ – 32,22 \$	1 513 650	6,16	32,22 \$	692 350	32,22 \$	2030
32,10 \$ – 38,75 \$	2 306 100	7,16	32,30 \$	—	— \$	2031
31,59 \$ – 38,71 \$	2 272 000	8,16	38,68 \$	—	— \$	2032
36,69 \$ – 38,87 \$	2 897 800	9,16	36,82 \$	—	— \$	2033

b) Régimes d'unités d'actions différées

Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2023, une tranche de 7 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (6 \$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 101 \$ (66 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 24 \$ (2 \$ en 2022) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 63 \$ (40 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

c) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 179 \$ (74 \$ en 2022) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement se chiffrait à 157 \$ (131 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Plan d'achat d'actions pour les employés

Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 13 \$ (13 \$ en 2022) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC

Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 16 764 705.

Au cours de 2023, Putnam a attribué 46 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B (3 519 634 en 2022) à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement aux actions ordinaires incessibles de catégorie B et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 50 \$ (49 \$ en 2022) et elle est comptabilisée à titre de bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états consolidés du résultat net.

f) Régime d'actionnariat de la direction de PanAgora

Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement aux actions inaccessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 14 \$ en 2023 (13 \$ en 2022), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

26. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 291 \$	7 743 \$	— \$	— \$
Produits d'intérêts	306	193	—	—
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	177	(1 420)	—	—
Cotisations patronales	35	109	18	18
Cotisations salariales	22	21	—	—
Prestations versées	(295)	(324)	(18)	(18)
Liquidations	(27)	(10)	—	—
Frais administratifs	(9)	(8)	—	—
Transfert vers les régimes, montant net	1	—	—	—
Fluctuations des taux de change	16	(13)	—	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 517 \$	6 291 \$	— \$	— \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	5 825 \$	7 961 \$	256 \$	367 \$
Coût des services rendus au cours de la période	41	72	2	3
Coût financier	282	197	13	11
Cotisations salariales	22	21	—	—
Prestations versées	(295)	(324)	(18)	(18)
Modifications des régimes	—	—	(7)	—
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	—	(2)	—	—
Liquidations	(30)	(10)	—	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	400	(2 074)	15	(60)
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	(15)	(1)	(2)	(33)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	31	8	(2)	(16)
Transfert vers les régimes, montant net	1	—	—	—
Fluctuations des taux de change	13	(23)	(1)	2
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	242 \$	466 \$	(256) \$	(256) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(202)	(310)	—	—
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	40 \$	156 \$	(256) \$	(256) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	365 \$	463 \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 20)	(325)	(307)	(256)	(256)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	40 \$	156 \$	(256) \$	(256) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	6 031 \$	5 586 \$	— \$	— \$
Régimes non capitalisés	244 \$	239 \$	256 \$	256 \$

Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2023	2022
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	310 \$	41 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	14	1
Variation du plafond de l'actif	(123)	251
Fluctuations des taux de change	1	17
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	202 \$	310 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	63 \$	93 \$	2 \$	3 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	248	184	—	—
Cotisations salariales	(22)	(21)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	289	256	2	3
Frais administratifs	9	8	—	—
Modifications des régimes	—	—	(7)	—
Réductions	—	(2)	—	—
Liquidations	(3)	—	—	—
Coût financier, montant net	(10)	5	13	11
Charge – résultat net	285	267	8	14
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	416	(2 067)	11	(109)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(177)	1 420	—	—
Variation du plafond de l'actif	(123)	251	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	116	(396)	11	(109)
Total (des produits) de la charge, y compris les réévaluations	401 \$	(129) \$	19 \$	(95) \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2023	2022
Titres de participation	35 %	36 %
Titres de créance	55 %	52 %
Biens immobiliers	7 %	8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 %	4 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 841 \$ au 31 décembre 2023 et à 5 614 \$ au 31 décembre 2022, dont un montant de 5 827 \$ (5 520 \$ au 31 décembre 2022) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 815 \$	5 393 \$	256 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	460	432	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 546 \$	5 151 \$	256 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	729	674	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Employés en service	36 %	37 %	13 %	14 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	16 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	48 %	47 %	87 %	86 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	14,4 ans	14,5 ans	9,6 ans	9,9 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2024 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	(21) \$	— \$	(21) \$
Régimes non capitalisés	20	19	39
Régimes à cotisations définies	207	—	207
Total	206 \$	19 \$	225 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	5,3 %	3,3 %	5,4 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	—	—
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	5,0 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	—	—
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,8 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,8	22,7	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,7	24,6	24,2	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,0	24,8	25,1	25,1
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,8	26,7	26,4	26,5

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 174 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 6 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

28. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine et la Financière Mackenzie, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Gestion d'actifs	100,00 % ^{1,2}

¹ Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam US Holdings I, LLC (excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc.) à Franklin Resources, Inc. (note 4). Putnam US Holdings I, LLC était une filiale de Putnam Investments, LLC.

² Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,63 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a aussi fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 448 actions d'IGM, soit une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2023, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 \$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 \$ de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2023, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 17).

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a acquis IPC d'IGM pour une contrepartie d'achat de 585 \$. Le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction (note 4).

La compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2023	2022
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	19 \$	19 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	14	14
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	11	11
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	11	11
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	19	18
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	9	8
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	5	4
Total	88 \$	85 \$

Power Corporation contrôle également Sagard, un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'a été conclu avec des parties liées en 2023 ou en 2022. Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'étaient en cours au 31 décembre 2023 ou au 31 décembre 2022. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables liés à des parties liées au 31 décembre 2023 ou au 31 décembre 2022.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2023	2022
Salaire	21 \$	20 \$
Attributions fondées sur des actions	21	19
Attributions fondées sur des options	8	7
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	29	29
Autres	2	—
Total	81 \$	75 \$

29. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	2023	2022
Impôt exigible		
Total de l'impôt exigible	467 \$	494 \$
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(422) \$	(115) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	—	(6)
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	8	21
Total de l'impôt différé	(414) \$	(100) \$
Total de la charge d'impôt	53 \$	394 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 27)

	2023	2022
Charge (économie) d'impôt exigible	43 \$	(157) \$
Charge (économie) d'impôt différé	54	32
Total	97 \$	(125) \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2023	2022
(Économie) d'impôt exigible	— \$	(1) \$
(Économie) d'impôt différé	1	7
Total	1 \$	6 \$

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 28,00 % :

	2023		2022	
Bénéfice avant impôt	3 068 \$		4 064 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	859	28,00 %	1 118	27,50 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(234)	(7,63)	(228)	(5,61)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(532)	(17,34)	(334)	(8,22)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	—	—	(6)	(0,15)
Autres	(40)	(1,30)	(156)	(3,84)
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	53 \$	1,73 %	394 \$	9,68 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	4,12 %	487 \$	11,47 %

c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

	2023						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(3 064) \$	2 249 \$	1 619 \$	(786) \$	290 \$	389 \$	697 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	1 098	(712)	(58)	(33)	(53)	172	414
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(71)	—	—	—	17	(54)
Comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	4	(12)	1	(3)	(10)
Fluctuations des taux de change et autres	(761)	971	(20)	48	(1)	(222)	15
Solde à la fin de l'exercice	(2 727) \$	2 437 \$	1 545 \$	(783) \$	237 \$	352 \$	1 061 \$
	2022						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	752 \$	(1 289) \$	1 388 \$	(807) \$	324 \$	282 \$	650 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	(3 658)	3 469	144	(58)	(46)	170	21
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	87	—	—	—	(119)	(32)
Comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres	—	—	(5)	—	—	(2)	(7)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	(90)	(4)	—	139	—	34	79
Fluctuations des taux de change et autres	(68)	(14)	92	(60)	12	24	(14)
Solde à la fin de l'exercice	(3 064) \$	2 249 \$	1 619 \$	(786) \$	290 \$	389 \$	697 \$

Comptabilisés dans les bilans consolidés :

	2023	2022
Actifs d'impôt différé	1 848 \$	1 470 \$
Passifs d'impôt différé	(787)	(773)
Total	1 061 \$	697 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2023, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 545 \$ (1 619 \$ au 31 décembre 2022) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 7 021 \$, dont une tranche de 4 522 \$ expirera entre 2026 et 2043; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 2 499 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une filiale américaine a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 499 \$ (376 \$ US) au 31 décembre 2023 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 154 \$ (109 \$ en 2022) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 592 \$ (550 \$ en 2022). De ce montant, une tranche de 192 \$ expirera entre 2024 et 2043; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 400 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 11 \$ (11 \$ en 2022) relativement aux différences temporaires de 54 \$ (55 \$ en 2022) liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entrent en vigueur pour la compagnie pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais, lorsqu'il sera adopté, il devrait entrer en vigueur pour la compagnie au 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, s'appliquera à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. L'établissement de l'incidence de l'impôt minimum nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays afin de déterminer le passif d'impôt définitif pour l'ensemble du groupe de sociétés, lequel sera ensuite réparti entre les différentes sociétés au sein du groupe, comme Lifeco. La compagnie a procédé à une évaluation préliminaire de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a identifié une exposition potentielle à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la compagnie s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif, mais celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

30. Instruments financiers dérivés et couverture

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues de 842 \$ au 31 décembre 2023 (378 \$ au 31 décembre 2022).

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit :

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties admissibles détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2023					2022				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt										
Swaps	6 732 \$	153 \$	73 \$	156 \$	3 \$	6 267 \$	99 \$	72 \$	130 \$	2 \$
Contrats à terme normalisés – achat	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	—	—	169	—	—	—	—
Options achetées	1 995	15	19	26	—	1	—	—	—	—
	8 880	168	92	182	3	6 443	99	72	130	2
Contrats de change										
Swaps de devises	33 150	1 771	2 080	3 213	56	30 522	2 108	1 890	3 687	63
Contrats à terme de gré à gré	6 484	73	82	126	1	5 828	35	77	97	1
	39 634	1 844	2 162	3 339	57	36 350	2 143	1 967	3 784	64
Autres contrats dérivés										
Contrats sur actions	2 089	206	155	294	1	1 750	55	109	164	1
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	—	—	12	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	627	1	—	—	—	1 134	13	—	—	—
Autres contrats à terme de gré à gré	—	—	—	—	—	271	4	—	—	—
Options sur actions achetées	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Swaps sur défaillance	665	—	—	—	—	675	—	—	—	—
	3 395	207	155	294	1	3 846	72	109	164	1
Total	51 909 \$	2 219 \$	2 409 \$	3 815 \$	61 \$	46 639 \$	2 314 \$	2 148 \$	4 078 \$	67 \$

b) Les tableaux suivants présentent le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la valeur comptable du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie :

	2023					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	597 \$	1 869 \$	4 248 \$	6 714 \$	152 \$	(338) \$
Contrats à terme normalisés – achat	—	—	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	153	—	—
Options achetées	200	798	997	1 995	15	—
	950	2 667	5 245	8 862	167	(338)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 531	9 552	18 704	30 787	1 651	(856)
Contrats à terme de gré à gré	3 930	—	—	3 930	45	(14)
	6 461	9 552	18 704	34 717	1 696	(870)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	504	1 256	—	1 760	100	(1)
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	14	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	627	—	—	627	1	(4)
Autres contrats à terme de gré à gré	—	—	—	—	—	—
Options sur actions achetées	—	—	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	—
Swaps sur défaillance	326	166	173	665	—	—
	1 471	1 422	173	3 066	101	(5)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	80	—	—	80	1	—
	80	—	—	80	1	—
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	18	—	18	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	18	75	—	93	2	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	93	236	—	329	106	—
	111	329	—	440	109	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	118	(61)
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	—	2 474	27	(14)
	1 967	507	2 270	4 744	145	(75)
Total	11 040 \$	14 477 \$	26 392 \$	51 909 \$	2 219 \$	(1 288) \$

	2022					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	581 \$	1 341 \$	4 320 \$	6 242 \$	97 \$	(455) \$
Contrats à terme normalisés – achat	6	—	—	6	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	169	—	—	169	—	—
Options achetées	1	—	—	1	—	—
	757	1 341	4 320	6 418	97	(455)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	1 922	(979)
Contrats à terme de gré à gré	3 262	—	—	3 262	14	(80)
	6 477	7 521	17 416	31 414	1 936	(1 059)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 482	—	—	1 482	20	(14)
Contrats à terme normalisés – achat	12	—	—	12	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	—	—	1 134	13	—
Autres contrats à terme de gré à gré	271	—	—	271	3	—
Options sur actions achetées	1	—	—	1	—	—
Options sur actions vendues	3	—	—	3	—	—
Swaps sur défaillance	—	500	175	675	—	—
	2 903	500	175	3 578	36	(14)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	83	—	—	83	—	(3)
	83	—	—	83	—	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	—	25	25	3	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	100	—	100	6	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	58	210	—	268	35	(13)
	58	310	25	393	44	(13)
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	179	(45)
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	—	2 483	22	(50)
	2 027	456	2 270	4 753	201	(95)
Total	12 305 \$	10 128 \$	24 206 \$	46 639 \$	2 314 \$	(1 639) \$

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Les tableaux suivants donnent un aperçu des dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables :

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2023			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	80 \$	— \$	— \$	80 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,34	—	—	1,34
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	18 \$	75 \$	— \$	93 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	—	1,33	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	1,26	—	1,26
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,92	0,91	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	0,76	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	93 \$	236 \$	— \$	329 \$
Prix moyen pondéré des actions	32,10	37,69	—	35,82
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 967 \$	507 \$	— \$	2 474 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,34	—	—	1,34
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,86	0,86	—	0,86

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2022			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats de change à terme	83 \$	— \$	— \$	83 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,31	—	—	1,31
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	— \$	25 \$	25 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	— %	5,17 %	5,17 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	100 \$	— \$	100 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	—	1,33	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	1,25	—	1,25
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	—	0,91	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	—	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	58 \$	210 \$	— \$	268 \$
Prix moyen pondéré des actions	25,04	35,38	—	32,38
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 027 \$	456 \$	— \$	2 483 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,33	—	—	1,33
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,88	0,88	—	0,88

d) Les paragraphes qui suivent présentent les types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés de la compagnie :

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

e) Comptabilité de couverture

Couvertures de juste valeur

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat net des activités de placement, qui comprend les contrats de change, s'est établie à néant en 2023 et en 2022.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, s'est établie à néant en 2023 et en 2022, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

Couvertures d'investissement net

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissement net de la compagnie sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés du résultat global.

	2023				
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacités comptabilisées dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	10 \$	(10) \$	(10) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	35	(35)	(35)	—	—
Contrats de change à terme	(17)	17	17	—	—
Total	28 \$	(28) \$	(28) \$	— \$	— \$
	2022				
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacités comptabilisées dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	10 \$	(10) \$	(10) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	(25)	25	25	—	—
Contrats de change à terme	122	(122)	(122)	—	—
Total	107 \$	(107) \$	(107) \$	— \$	— \$

31. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, dont des recours collectifs au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

32. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 920 \$ US, dont une tranche de 1 111 \$ US était émise au 31 décembre 2023.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 6 411 \$ au 31 décembre 2023, une tranche de 6 327 \$ étant assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 61 \$ d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 15 \$ d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 1 \$ d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 7 \$ d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 462 \$ (1 467 \$ au 31 décembre 2022).
 - De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiers. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 72 \$ (74 \$ au 31 décembre 2022) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

33. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-après tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

	2023					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	9 378 \$	240 \$	6 068 \$	4 716 \$	— \$	20 402 \$
Produits nets tirés des placements ²	3 163	4 053	1 423	198	27	8 864
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	3 245	2 296	891	74	(17)	6 489
	15 786	6 589	8 382	4 988	10	35 755
Honoraires et autres produits ³	1 377	3 706	777	14	—	5 874
	17 163	10 295	9 159	5 002	10	41 629
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(6 496)	(178)	(5 162)	(3 941)	—	(15 777)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(1 399)	8	(143)	(10)	—	(1 544)
	(7 895)	(170)	(5 305)	(3 951)	—	(17 321)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 271)	(334)	(2 542)	(91)	—	(9 238)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	19	(24)	222	7	—	224
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(130)	(4 627)	(3)	(46)	—	(4 806)
	(6 382)	(4 985)	(2 323)	(130)	—	(13 820)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	3 366	—	1 442	—	—	4 808
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 366)	—	(1 442)	—	—	(4 808)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 465)	(3 758)	(1 063)	(50)	(66)	(6 402)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(102)	(204)	(57)	(1)	(2)	(366)
Coûts de financement	(134)	(239)	(45)	(5)	(3)	(426)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(100)	(126)	—	—	(226)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 185	839	240	865	(61)	3 068
Impôt sur le résultat	188	72	(207)	6	(6)	53
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	997	767	447	859	(55)	3 015
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17	6	—	—	—	23
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	980	761	447	859	(55)	2 992
Dividendes sur actions privilégiées	112	—	18	—	—	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	868	761	429	859	(55)	2 862
Incidence de la répartition du capital	93	8	(45)	(26)	(30)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	961	769	384	833	(85)	2 862
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(124)	—	—	—	(124)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	961 \$	645 \$	384 \$	833 \$	(85) \$	2 738 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

	2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	9 434 \$	226 \$	5 429 \$	4 543 \$	— \$	19 632 \$
Produits nets tirés des placements ²	2 837	3 030	1 536	128	63	7 594
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	(10 718)	(11 003)	(8 739)	(534)	(6)	(31 000)
	1 553	(7 747)	(1 774)	4 137	57	(3 774)
Honoraires et autres produits ³	1 212	3 225	714	7	—	5 158
	2 765	(4 522)	(1 060)	4 144	57	1 384
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(6 607)	(186)	(4 630)	(3 849)	—	(15 272)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(1 419)	14	(113)	(13)	—	(1 531)
	(8 026)	(172)	(4 743)	(3 862)	—	(16 803)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	8 278	843	9 337	351	—	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(102)	(14)	(1 106)	(29)	—	(1 251)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	66	8 240	9	139	—	8 454
	8 242	9 069	8 240	461	—	26 012
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (charges nettes liées aux) placements	(2 519)	—	(1 611)	—	—	(4 130)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	2 519	—	1 611	—	—	4 130
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 223)	(3 362)	(932)	(62)	(25)	(5 604)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(116)	(182)	(56)	—	—	(354)
Coûts de financement	(133)	(228)	(22)	(4)	(6)	(393)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(178)	—	—	—	(178)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 509	425	1 427	677	26	4 064
Impôt sur le résultat	145	(27)	160	109	7	394
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 364	452	1 267	568	19	3 670
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(86)	(4)	2	—	—	(88)
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	1 450	456	1 265	568	19	3 758
Dividendes sur actions privilégiées	112	—	18	—	—	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	1 338	456	1 247	568	19	3 628
Incidence de la répartition du capital	93	8	(45)	(26)	(30)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	1 431	464	1 202	542	(11)	3 628
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(32)	—	—	—	(32)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 431 \$	432 \$	1 202 \$	542 \$	(11) \$	3 596 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	2023	2022
Produits		
États-Unis	1 462 \$	962 \$
Royaume-Uni	2 052	1 712
Japon	87	(365)
Autres	1 401	1 835
Total des produits	5 002 \$	4 144 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 467	—	—	4 467
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total	203 784 \$	305 829 \$	194 529 \$	9 088 \$	713 230 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	81 455 \$	18 079 \$	39 390 \$	5 464 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 931	83 966	341	681	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	208	163	250	27	648
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 407	—	—	2 407
Autres passifs	7 153	12 804	3 408	696	24 061
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 997	12 892	14 413	—	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	68 253	166 878	127 523	—	362 654
Total	193 997 \$	297 189 \$	185 325 \$	6 868 \$	683 379 \$

	2022				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total	190 249 \$	296 201 \$	176 781 \$	8 975 \$	672 206 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
Total	180 482 \$	288 451 \$	167 100 \$	7 378 \$	643 411 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	2023	2022
Actif		
États-Unis	4 334 \$	4 070 \$
Royaume-Uni	1 350	1 317
Japon	3 047	3 279
Autres	357	309
Total de l'actif	9 088 \$	8 975 \$

c) MSC

	2023							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)							
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	41	—	284	49	374	181	111	666
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC ²	(40)	(12)	325	—	273	(37)	(490)	(254)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	37	—	49	37	123	16	—	139
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	60	17	76	11	(4)	83
MSC à la fin de l'exercice	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

² Les modifications des estimations qui donnent lieu à un ajustement de la MSC comprennent un reclassement de 73 \$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts. Le reclassement n'a entraîné aucun changement dans la MSC globale.

	2022							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)							
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 679 \$	25 \$	2 524 \$	1 691 \$	5 919 \$	3 432 \$	2 629 \$	11 980 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(166)	(4)	(194)	(152)	(516)	(419)	(139)	(1 074)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice ²	44	—	224	100	368	537	102	1 007
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(328)	13	238	133	56	(24)	1 081	1 113
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	35	(1)	26	29	89	—	—	89
Incidence des fluctuations des taux de change	—	8	(47)	(5)	(44)	31	21	8
MSC à la fin de l'exercice	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

² Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'acquisition comprenait un montant de 294 \$ de la MSC, lequel a été inclus dans les contrats initialement comptabilisés dans la catégorie de l'exercice.



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
360 Main Street
Suite 2300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3
Canada

Tél. : 204 942-0051
Télec. : 204 947-9390
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie représentent une part importante du total de son passif. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, majorés d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général ou de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les données historiques de la compagnie et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation :
 - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
 - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en effectuant des tests sur les études d'expériences et les autres données utilisées pour établir les hypothèses;
 - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données sectorielles et d'autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en évaluant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17 – Se reporter à la note 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023. L'adoption d'IFRS 17 a été effectuée de façon rétrospective, ce qui a eu une incidence sur le solde d'ouverture des capitaux propres de la compagnie au 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre laisse beaucoup de place au jugement et à l'interprétation, et qui a une incidence sur la façon dont la compagnie évalue, comptabilise et présente les contrats d'assurance, ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir à leur sujet. En adoptant la nouvelle norme, la compagnie a dû porter des jugements importants pour élaborer et mettre en œuvre ses méthodes comptables, y compris les méthodes propres à la transition. Plus particulièrement, la compagnie a choisi d'utiliser l'approche fondée sur la juste valeur aux groupes de contrats d'assurance pour lesquels l'application rétrospective intégrale est impraticable. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC à la date de transition correspond à la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance, moins les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La détermination de la juste valeur des groupes de contrats d'assurance repose sur de nombreuses composantes qui exigent de la direction qu'elle exerce un jugement important pour établir les estimations et les hypothèses portant sur 1) le caractère approprié de la méthode et des calculs de la juste valeur, 2) le caractère approprié des ajustements de la juste valeur des flux de trésorerie d'exécution et 3) le caractère approprié des taux d'actualisation. L'audit de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17, ainsi que des jugements, estimations et hypothèses utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance, a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en juste valeur, en comptabilité et en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17 ainsi qu'aux jugements, hypothèses et estimations utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 :

- Nous avons évalué le caractère approprié des méthodes comptables de la direction et avons vérifié si elles avaient été mises en œuvre de manière appropriée.
- Nous avons évalué l'approche fondée sur la juste valeur et les ajustements connexes de la juste valeur en fonction des exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 ») :
 - en évaluant les méthodes, les ajustements de la juste valeur, ainsi que leur applicabilité en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - en examinant les hypothèses et les flux de trésorerie projetés historiques audités pour s'assurer qu'ils ont été intégrés aux modèles d'évaluation transitoire, le cas échéant;
 - en évaluant les principales hypothèses, nouvelles et révisées, en vertu d'IFRS 17;
 - en testant le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en calculant une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance d'un échantillon de polices d'assurance et en comparant le résultat à l'estimation de la compagnie.

Great-West Lifeco Inc.

Le 14 février 2024

Page 4

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la façon suivante :
 - nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Great-West Lifeco Inc.
Le 14 février 2024
Page 6

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est M. David Jordan Oakley.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 14 février 2024

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 86

Veillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2023 et 2022 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 15 février 2024.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2023, Power Corporation du Canada (« Power ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de Power, détenaient, directement ou indirectement, 62,1 % et 3,9 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM », « IGM » ou la « Société »). Les déclarations prospectives sont fournies afin de vous aider à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Prière de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Nous vous prions également d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Ce rapport contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAII ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris les composantes des ratios non conformes aux normes IFRS, et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

Ce rapport contient également d'autres mesures financières, notamment :

- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils** représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés des entreprises principales de la Société financière IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les mêmes épargnes de la clientèle qui sont détenues dans différentes entreprises principales de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation. L'actif géré et l'actif sous services-conseils excluent l'actif géré, l'actif sous services-conseils, les ventes, les rachats et les flux nets d'Investment Planning Counsel (« IPC ») qui ont été présentés à titre d'activités abandonnées.
- **L'actif sous services-conseils** est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes de la clientèle de notre entreprise principale du secteur Gestion de patrimoine.
- **L'actif géré** est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur supplémentaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs de la clientèle pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de la clientèle pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques**, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent ChinaAMC, Northleaf, Rockefeller et Wealthsimple. Les actifs de la clientèle de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
- **Le fonds de roulement**, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exclusion des actifs et des passifs qui ne reflètent pas les activités continues.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers et conseillères et la clientèle qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. Le secteur Gestion de patrimoine de la Société comprend IG Gestion de patrimoine (« IG ») et les investissements stratégiques dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »). Le secteur Gestion d'actifs comprend Placements Mackenzie (« Mackenzie ») et les investissements stratégiques dans China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »). La Société détient également une participation dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Au quatrième trimestre de 2023, la Société a vendu sa filiale Investment Planning Counsel (« IPC »).

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, de la Société financière IGM se chiffraient à 389,4 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 288,3 G\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans le tableau 6.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM se chiffraient à 240,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 224,2 G\$ au 31 décembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 232,8 G\$, comparativement à 229,4 G\$ en 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 232,1 G\$, comparativement à 222,6 G\$ au quatrième trimestre de 2022.

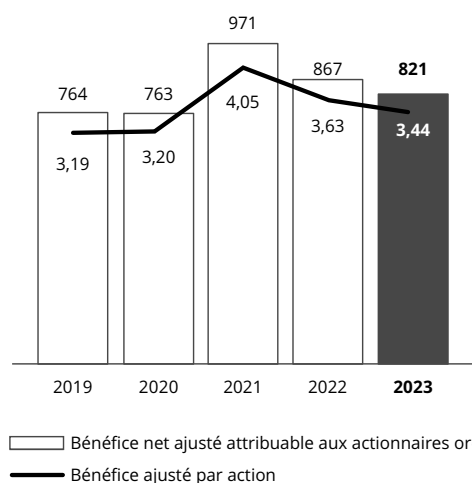
Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 1 148,9 M\$, ou 4,82 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 867,2 M\$, ou 3,63 \$ par action, en 2022, ce qui représente une augmentation du bénéfice par action de 32,8 %. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 419,6 M\$, ou 1,76 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 224,7 M\$, ou 0,94 \$ par action, pour

la période correspondante de 2022, ce qui représente une augmentation de 87,2 % du bénéfice par action.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 820,7 M\$, ou 3,44 \$ par action, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 867,2 M\$, ou 3,63 \$ par action, pour la période correspondante de 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté attribuable aux

Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹ et bénéfice ajusté par action¹

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice ajusté par action excluent les montants après impôt suivants :

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de Lifeco revenant à la Société.

2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

2021 – la contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.

2023 – le profit à la vente d'IPC, le profit à la vente de Lifeco, l'ajustement, ainsi que la restructuration et les autres éléments liés à IFRS 17 pour Lifeco.

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 198,9 M\$, ou 0,84 \$ par action, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 224,7 M\$, ou 0,94 \$ par action, pour la période correspondante de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les autres éléments étaient les suivants :

- Un profit à la vente d'IPC de 220,7 M\$ comptabilisé au quatrième trimestre.
- Des charges de restructuration et autres charges de 76,2 M\$ après impôt (103,3 M\$ avant impôt), comptabilisées au deuxième trimestre, découlant d'une rationalisation et d'une simplification plus poussées du modèle opérationnel de la Société afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités de l'entreprise. Parmi les initiatives figuraient :
 - Des changements apportés à la structure organisationnelle, notamment son harmonisation, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise et de mettre en œuvre des initiatives stratégiques clés. Ces changements comprennent également l'optimisation des ressources et de la structure des talents de la Société pour mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise, favoriser les partenariats dans l'ensemble de l'entreprise et exercer les activités de façon plus efficace et efficiente.
 - Une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que l'automatisation et la modernisation de notre infrastructure technologique dans le but d'accroître l'efficacité et la capacité de la Société à répondre aux besoins de la clientèle.
 - Une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine qui reflétera l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
- Un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 168,6 M\$ après impôt (172,9 M\$ avant impôt), comprenant un montant de 174,8 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée sur une base prospective au deuxième trimestre.
- L'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$, comptabilisé au deuxième trimestre, lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de façon prospective.

Les capitaux propres se chiffraient à 6,7 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 6,1 G\$ au 31 décembre 2022. Le rendement ajusté des capitaux propres (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 13,0 %, contre 14,3 % pour la période correspondante de 2022. Le rendement ajusté

des capitaux propres, compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 13,7 %, comparativement à 15,6 % en 2022. En 2023, le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'à la fin de 2022.

Faits nouveaux en 2023

Rockefeller Capital Management

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ (622 M\$ US).

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller comprennent ce qui suit :

- l'expansion de l'empreinte d'IGM en gestion de patrimoine, par l'intermédiaire de Rockefeller, vers les États-Unis, grâce à une marque et à un modèle d'affaires axés sur la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et IG Gestion de patrimoine, le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a conclu une entente visant la vente de la totalité d'IPC à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour un montant de 575 M\$. Le paiement de 835 M\$ (622 M\$ US) relativement à la transaction liée à Rockefeller a été effectué le 2 juin 2023.

Les résultats financiers de Rockefeller sont comptabilisés dans le secteur Gestion de patrimoine de la Société.

Investment Planning Counsel Inc. – Activités abandonnées

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC pour un produit de 575 M\$ plus les ajustements et a comptabilisé un profit de 220,7 M\$.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine.

Le bénéfice net tiré des activités abandonnées pour toutes les périodes considérées est présenté à titre de poste distinct dans les résultats consolidés et les résultats par secteurs.

China Asset Management Co., Ltd.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement la transaction, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power

pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4 % à 2,4 %. La Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 174,8 M\$, déduction faite de l'impôt. La contrepartie restante de 597 M\$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M\$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues.

Les avantages de l'acquisition de ChinaAMC comprennent :

- l'accroissement de la participation au secteur de la gestion d'actifs chinois en pleine croissance, grâce à une

Tableau 1 : rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
<i>(en M\$, sauf le bénéfice par action)</i>					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	198,9 \$	209,8 \$	224,7 \$	820,7 \$	867,2 \$
Profit à la vente d'IPC	220,7	-	-	220,7	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(76,2)	-
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	-	-	-	168,6	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	-	15,1	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	419,6 \$	209,8 \$	224,7 \$	1 148,9 \$	867,2 \$
Bénéfice ajusté par action¹	0,84 \$	0,88 \$	0,94 \$	3,44 \$	3,63 \$
Profit à la vente d'IPC	0,92	-	-	0,93	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(0,32)	-
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	-	-	-	0,71	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	-	0,06	-
Bénéfice par action²	1,76 \$	0,88 \$	0,94 \$	4,82 \$	3,63 \$
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	238 156	238 550	237 958	238 418	238 996
BAIIA avant les commissions de vente¹	345,8 \$	362,3 \$	366,1 \$	1 404,2 \$	1 425,6 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(26,7)	(30,2)	(22,2)	(116,7)	(130,8)
BAIIA après les commissions de vente¹	319,1	332,1	343,9	1 287,5	1 294,8
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	26,7	30,2	22,2	116,7	123,5
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(25,2)	(24,2)	(20,9)	(94,2)	(77,6)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(26,5)	(27,1)	(26,2)	(106,5)	(104,0)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	294,1	311,0	319,0	1 203,5	1 236,7
Charges d'intérêts ³	38,6	41,3	28,7	141,0	113,8
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – activités poursuivies et activités abandonnées¹	255,5	269,7	290,3	1 062,5	1 122,9
Impôt sur le résultat	54,9	59,8	63,3	238,2	250,4
Bénéfice net ajusté¹	200,6	209,9	227,0	824,3	872,5
Profit à la vente d'IPC	220,7	-	-	220,7	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(76,2)	-
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	-	-	-	168,6	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	-	15,1	-
Bénéfice net	421,3 \$	209,9 \$	227,0 \$	1 152,5 \$	872,5 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Bénéfice dilué par action.

3. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location et, aux deuxième et quatrième trimestres de 2023, elles comprennent aussi les intérêts sur la facilité de crédit.

participation importante dans l'un des gestionnaires d'actifs de premier plan en Chine;

- le renforcement des relations et des occasions d'affaires entre Mackenzie et ChinaAMC au fur et à mesure que Mackenzie crée des solutions mondiales, entièrement diversifiées et différenciées pour ses clients et qu'elle renforce les occasions de distribution en Chine;
- la simplification de la structure organisationnelle de la Société financière IGM et de Power par le regroupement de leur participation dans ChinaAMC au sein de Mackenzie.

Les résultats financiers de ChinaAMC sont comptabilisés dans le secteur Gestion d'actifs de la Société.

Aperçu des marchés

Les rendements des marchés des capitaux étaient positifs au quatrième trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- L'indice composé de rendement total S&P/TSX a augmenté de 8,1 % au quatrième trimestre de 2023 et de 11,8 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers américains, représentés par l'indice de rendement total S&P 500, ont augmenté de 11,7 % au quatrième trimestre de 2023 et de 26,3 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers européens, représentés par l'indice de rendement total MSCI Europe (net), ont augmenté de 6,4 % au quatrième trimestre de 2023 et de 15,8 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers asiatiques, représentés par l'indice de rendement total MSCI AC Asia Pacific (net), ont augmenté de 8,0 % au quatrième trimestre de 2023 et de 11,4 % pour l'exercice.
- L'indice obligataire universel de rendement total FTSE TMX Canada a augmenté de 8,3 % au quatrième trimestre de 2023 et de 6,7 % pour l'exercice.
- Les placements de nos clients ont obtenu un rendement moyen de 6,7 % au quatrième trimestre de 2023 et de 9,9 % pour l'exercice (excluant IPC).

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont augmenté de 7,1 %, passant de 224,2 G\$ au 31 décembre 2022 à 240,2 G\$ au 31 décembre 2023. Se reporter au tableau 6 pour consulter la ventilation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM.

Secteurs à présenter

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux caractériser et simplifier ses secteurs d'activité, lesquels comprennent maintenant les secteurs de la gestion du patrimoine et de la gestion d'actifs.

La révision des secteurs reflète la réorganisation de Rockefeller et de Wealthsimple au sein du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que de ChinaAMC et de Northleaf au sein du secteur Gestion d'actifs. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice déclaré de la Société. Les données comparatives des périodes précédentes ont été retraitées pour tenir compte de la réorganisation des secteurs.

Les secteurs à présenter de la Société sont Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres. Ces secteurs tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 2, 3 et 4).

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des entreprises principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux épargnants. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de ses courtiers en valeurs mobilières, de ses courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans Rockefeller et Wealthsimple. Rockefeller est classée à titre de participation dans une entreprise associée et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et la quote-part du bénéfice est incluse dans les produits. Wealthsimple est classée à titre de participation comptabilisée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, n'a aucune incidence sur le bénéfice par secteur. Ce secteur comprenait également IPC, qui a été vendue le 30 novembre 2023. Les résultats d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie qui fournit des services de gestion de placements pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Ce secteur comprend également les

Tableau 2 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Produits								
Gestion de patrimoine	551,7 \$	530,8 \$	– \$	– \$	(1,7)\$	– \$	550,0 \$	530,8 \$
Gestion d'actifs	–	–	259,5	260,5	(25,2)	(27,0)	234,3	233,5
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(76,0)	(76,9)	(0,7)	(0,1)	(76,7)	(77,0)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	183,5	183,6	(25,9)	(27,1)	157,6	156,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,7	2,1	4,0	5,6	2,9	7,2	10,6	14,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	(0,8)	(0,4)	32,3	24,9	19,1	40,9	50,6	65,4
	554,6	532,5	219,8	214,1	(5,6)	21,0	768,8	767,6
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	232,4	217,2	20,8	21,3	–	–	253,2	238,5
Activités et services de soutien	115,9	108,9	92,7	91,3	0,2	(0,2)	208,8	200,0
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	41,5	1,2	1,0	(27,5)	(27,0)	16,7	15,5
	391,3	367,6	114,7	113,6	(27,3)	(27,2)	478,7	454,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat¹	163,3	164,9	105,1	100,5	21,7	48,2	290,1	313,6
Charges d'intérêts ²	26,0	22,6	6,5	5,9	–	–	32,5	28,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	137,3	142,3	98,6	94,6	21,7	48,2	257,6	285,1
Impôt sur le résultat	36,6	38,2	20,1	20,2	(0,7)	3,4	56,0	61,8
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	100,7	104,1	78,5	74,4	22,4	44,8	201,6	223,3
Bénéfice net – activités abandonnées	3,5	3,5	–	–	(4,5)	0,2	(1,0)	3,7
Bénéfice net ajusté¹	104,2	107,6	78,5	74,4	17,9	45,0	200,6	227,0
Participation ne donnant pas le contrôle	–	0,2	1,7	2,1	–	–	1,7	2,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	104,2 \$	107,4 \$	76,8 \$	72,3 \$	17,9 \$	45,0 \$	198,9	224,7
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Profit à la vente d'IPC							220,7	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							419,6 \$	224,7 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

investissements stratégiques de la Société dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice de ces participations est incluse dans les produits du secteur.

- **Activités internes et autres** – Ce secteur représente principalement les participations dans Lifeco et Portage Ventures LP, ainsi que les écritures d'élimination liées à la consolidation. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés des activités principales de la Société financière IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif

sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les mêmes épargnes de la clientèle qui sont détenues dans différentes activités principales de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation. L'actif géré et l'actif sous services-conseils excluent l'actif géré, l'actif sous services-conseils, les ventes, les rachats et les flux nets d'IPC qui ont été présentés à titre d'activités abandonnées.

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes de la clientèle de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

Tableau 3 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Cumul annuel

Exercices clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	
Produits								
Gestion de patrimoine	2 206,2 \$	2 159,9 \$	- \$	- \$	(6,5)\$	- \$	2 199,7 \$	2 159,9 \$
Gestion d'actifs	-	-	1 051,2	1 077,7	(102,2)	(110,5)	949,0	967,2
Charge de rémunération des courtiers	-	-	(311,4)	(327,6)	(2,7)	-	(314,1)	(327,6)
Gestion d'actifs – produits nets	-	-	739,8	750,1	(104,9)	(110,5)	634,9	639,6
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	2,4	12,0	5,7	12,3	14,2	37,6	22,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,3)	(0,4)	121,4	82,9	66,9	128,2	185,0	210,7
	2 216,2	2 161,9	873,2	838,7	(32,2)	31,9	3 057,2	3 032,5
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	922,7	882,7	83,5	79,4	-	-	1 006,2	962,1
Activités et services de soutien	438,5	424,0	362,7	360,5	1,2	2,1	802,4	786,6
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	172,4	169,1	4,6	4,9	(111,3)	(110,5)	65,7	63,5
	1 533,6	1 475,8	450,8	444,8	(110,1)	(108,4)	1 874,3	1 812,2
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat¹	682,6	686,1	422,4	393,9	77,9	140,3	1 182,9	1 220,3
Charges d'intérêts ²	98,2	89,7	25,0	23,5	-	-	123,2	113,2
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	584,4	596,4	397,4	370,4	77,9	140,3	1 059,7	1 107,1
Impôt sur le résultat	156,1	159,7	83,8	81,6	(2,0)	4,7	237,9	246,0
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	428,3	436,7	313,6	288,8	79,9	135,6	821,8	861,1
Bénéfice net – activités abandonnées	15,0	11,3	-	-	(12,5)	0,1	2,5	11,4
Bénéfice net ajusté¹	443,3	448,0	313,6	288,8	67,4	135,7	824,3	872,5
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	3,4	5,1	-	-	3,6	5,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	443,1 \$	447,8 \$	310,2 \$	283,7 \$	67,4 \$	135,7 \$	820,7	867,2
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Profit à la vente d'IPC							220,7	-
Charges de restructuration et autres charges							(76,2)	-
Profit à la vente de Lifeco							168,6	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco							15,1	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							1 148,9 \$	867,2 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur supplémentaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs de la clientèle pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de la clientèle pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris la quote-part de l'actif

géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent ChinaAMC, Northleaf, Rockefeller et Wealthsimple. Les actifs de la clientèle de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.

Présentation financière

La présentation financière comprend les produits et les charges afin qu'ils correspondent aux indicateurs clés des

Tableau 4 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	30 sept. 2023
Produits								
Gestion de patrimoine	551,7 \$	564,8 \$	– \$	– \$	(1,7)\$	(1,7)\$	550,0 \$	563,1 \$
Gestion d'actifs	–	–	259,5	265,7	(25,2)	(25,8)	234,3	239,9
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(76,0)	(77,9)	(0,7)	(0,7)	(76,7)	(78,6)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	183,5	187,8	(25,9)	(26,5)	157,6	161,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,7	2,2	4,0	2,5	2,9	3,2	10,6	7,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	(0,8)	0,7	32,3	25,1	19,1	12,7	50,6	38,5
	554,6	567,7	219,8	215,4	(5,6)	(12,3)	768,8	770,8
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	232,4	234,3	20,8	19,0	–	–	253,2	253,3
Activités et services de soutien	115,9	108,8	92,7	87,2	0,2	0,4	208,8	196,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	43,8	1,2	1,2	(27,5)	(28,2)	16,7	16,8
	391,3	386,9	114,7	107,4	(27,3)	(27,8)	478,7	466,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat¹	163,3	180,8	105,1	108,0	21,7	15,5	290,1	304,3
Charges d'intérêts ²	26,0	25,9	6,5	6,6	–	0,1	32,5	32,6
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	137,3	154,9	98,6	101,4	21,7	15,4	257,6	271,7
Impôt sur le résultat	36,6	41,2	20,1	22,4	(0,7)	(3,3)	56,0	60,3
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	100,7	113,7	78,5	79,0	22,4	18,7	201,6	211,4
Bénéfice net – activités abandonnées	3,5	4,5	–	–	(4,5)	(6,0)	(1,0)	(1,5)
Bénéfice net ajusté¹	104,2	118,2	78,5	79,0	17,9	12,7	200,6	209,9
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	1,7	0,1	–	–	1,7	0,1
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	104,2 \$	118,2 \$	76,8 \$	78,9 \$	17,9 \$	12,7 \$	198,9	209,8
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Profit à la vente d'IPC							220,7	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							419,6 \$	209,8 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

activités et qui reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les catégories sont les suivantes :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux

services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.

- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Quote-part du bénéfice des entreprises associées** – Il s'agit de la quote-part du bénéfice des participations mises en équivalence revenant à la Société, y compris Lifeco, ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à la clientèle du secteur Gestion de patrimoine et d'activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Ces dépenses comprennent

la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients et clientes, ainsi que le nombre de relations qui existent avec les conseillers et la clientèle.

- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location. La variation des charges d'intérêts pour le trimestre et l'exercice découle de l'incidence de l'émission de débentures à 5,426 % d'un montant de 300 M\$ le 26 mai 2023. La charge d'intérêts

est affectée à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. Les charges d'intérêts liées à la facilité de crédit, qui correspondait au financement temporaire mis en place au deuxième trimestre de 2023 et qui a été remboursée au quatrième trimestre avant la clôture de la vente d'IPC, sont comprises dans les activités abandonnées et ont totalisé 6,0 M\$ et 17,9 M\$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'impôt sur le résultat est présenté dans chaque secteur. Les variations consolidées des taux d'imposition effectifs de la Société financière IGM sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») a publié le modèle de règles du Pilier Deux, qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. À ce jour, l'Irlande et le Royaume-Uni sont les seuls pays où la Société exerce ses activités à avoir adopté une loi, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Le projet de loi du Pilier Deux au Canada n'a pas été quasi adopté. Cependant, lorsqu'il sera adopté, la loi devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

L'évaluation de l'exposition potentielle à l'impôt sur le résultat en vertu des règles du Pilier Deux est fondée sur les

Tableau 5 : Taux d'imposition effectif¹

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,65 %	26,59 %	26,64 %	26,68 %	26,63 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(4,37)	(2,84)	(5,61)	(3,40)	(4,56)
Autres	(0,58)	(1,52)	0,63	(0,46)	0,15
Taux d'imposition effectif – avant les autres éléments	21,70	22,23	21,66	22,82	22,22
Profit à la vente de Lifeco	-	-	-	(3,68)	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	-	(0,35)	-
Taux d'imposition effectif – bénéfice net tiré des activités poursuivies	21,70 %	22,23 %	21,66 %	18,79 %	22,22 %

1. Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à IPC des bénéficiaires.

déclarations de revenus les plus récentes, sur la présentation de l'information par pays ainsi que sur les états financiers de la Société et de ses filiales en tant que groupe de sociétés liées. Selon cette évaluation, les taux d'imposition effectifs en vertu des règles du Pilier Deux des territoires importants dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités sont supérieurs à 15 %. L'impôt sur le résultat en vertu des règles du Pilier Deux pourrait s'appliquer dans des territoires non significatifs où, toutefois, la Société et ses filiales ne s'attendent pas à y être exposées de façon importante.

Les autres éléments, qui figurent aux tableaux 2, 3 et 4, comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre et ils ne sont pas attribués à des secteurs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- Un profit à la vente d'IPC de 220,7 M\$ comptabilisé au quatrième trimestre.
- Des charges de restructuration et autres charges de 76,2 M\$ après impôt (103,3 M\$ avant impôt), comptabilisées au deuxième trimestre, découlant d'une rationalisation et d'une simplification plus poussées du modèle opérationnel de la Société afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités de l'entreprise. Parmi les initiatives figuraient :
 - Des changements apportés à la structure organisationnelle, notamment son harmonisation, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise et de mettre en œuvre des initiatives stratégiques clés. Ces changements comprennent également l'optimisation des ressources et de la structure des talents de la Société pour mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise, favoriser les partenariats dans l'ensemble de l'entreprise et exercer les activités de façon plus efficace et efficiente.
 - Une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que l'automatisation et la modernisation de notre infrastructure technologique dans le but d'accroître l'efficacité et la capacité de la Société à répondre aux besoins de la clientèle.
 - Une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine qui reflètera l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.
- Un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 168,6 M\$ après impôt (172,9 M\$ avant impôt), comprenant un montant de 174,8 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée sur une base prospective au deuxième trimestre.

- L'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$, comptabilisé au deuxième trimestre, lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de façon prospective.

Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, de la Société financière IGM se chiffraient à 389,4 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 288,3 G\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans le tableau 6.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré et l'actif sous services-conseils se chiffraient à 240,2 G\$, comparativement à 224,2 G\$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 7,1 %, comme il est présenté au tableau 6. Au 31 décembre 2023, l'actif géré s'élevait à 226,6 G\$, comparativement à 213,6 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 6,1 %.

Les sorties nettes de l'actif géré et l'actif sous services-conseils pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se chiffraient à 2,0 G\$ par rapport à des entrées nettes de 859 M\$ en 2022, comme il est présenté au tableau 6. Les rachats nets de fonds d'investissement pour l'exercice se sont chiffrés à 4,3 G\$ en 2023, comparativement à des rachats nets de 1,0 G\$ en 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, les sorties nettes se sont établies à 1,2 G\$ par rapport à des sorties nettes de 520 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022, comme il est présenté au tableau 6. Pour le quatrième trimestre, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 1,9 G\$ par rapport à des rachats nets de 1,6 G\$ en 2022. Les flux nets et les ventes nettes sont fondés sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.

La Société tire également parti des actifs gérés sous-jacents des investissements de la Société dans des entreprises associées, notamment ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller, et de sa participation dans Wealthsimple, qui est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a inclus la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de ces investissements lui revenant dans son actif géré et son actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, en fonction de sa participation directe et indirecte dans ces sociétés.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 1 823,6 milliards RMB¥ (341,0 G\$), comparativement à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G\$) au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,9 % (1,0 % en \$ CA). Au 31 décembre 2022, la Société financière IGM détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, laquelle est passée à 27,8 % le 12 janvier 2023.

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils

	Gestion de patrimoine ¹		Gestion d'actifs ²		Éliminations intersociétés ³		Données consolidées	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
<i>(en M\$)</i>								
Trimestres clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	2 628 \$	2 125 \$	1 736 \$	1 559 \$	- \$	- \$	4 364 \$	3 684 \$
Entrées brutes des courtiers ³	3 089	3 031	-	-	-	-	3 089	3 031
Entrées liées aux activités abandonnées	1 196	1 157	-	-	-	-	1 196	1 157
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(1 052)	(718)	(987)	(966)	-	-	(2 039)	(1 684)
Créations nettes de parts de FNB	-	-	161	134	-	-	161	134
Ventes nettes de fonds d'investissement	(1 052)	(718)	(826)	(832)	-	-	(1 878)	(1 550)
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels	-	-	(186)	(135)	-	-	(186)	(135)
Ventes nettes des produits d'IGM	(1 052)	(718)	(1 012)	(967)	-	-	(2 064)	(1 685)
Autres flux nets des courtiers	824	1 147	-	-	1	18	825	1 165
Total des flux nets ³	(228)	429	(1 012)	(967)	1	18	(1 239)	(520)
Flux nets liés aux activités abandonnées	387	45	-	-	17	35	404	80
Total des flux nets, y compris les activités abandonnées ³	160	476	(1 012)	(967)	17	51	(835)	(440)
Exercices clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	10 917 \$	10 587 \$	7 270 \$	7 496 \$	- \$	- \$	18 187 \$	18 083 \$
Entrées brutes des courtiers ³	12 650	12 872	-	-	-	-	12 650	12 872
Entrées liées aux activités abandonnées	4 671	4 424	-	-	-	-	4 671	4 424
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(2 254)	43	(2 314)	(1 736)	-	-	(4 568)	(1 693)
Créations nettes de parts de FNB ⁵	-	-	245	705	-	-	245	705
Ventes nettes de fonds d'investissement	(2 254)	43	(2 069)	(1 031)	-	-	(4 323)	(988)
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels ⁶	-	-	192	(834)	-	-	192	(834)
Ventes nettes des produits d'IGM	(2 254)	43	(1 877)	(1 865)	-	-	(4 131)	(1 822)
Autres flux nets des courtiers	2 089	2 647	-	-	1	34	2 090	2 681
Total des flux nets ³	(165)	2 690	(1 877)	(1 865)	1	34	(2 041)	859
Flux nets liés aux activités abandonnées	728	255	-	-	98	43	826	298
Total des flux nets, y compris les activités abandonnées ³	567	2 951	(1 877)	(1 865)	95	71	(1 215)	1 157

1. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine sont présentés dans l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine.

2. Les flux du secteur Gestion d'actifs excluent les comptes gérés à titre de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.

3. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

4. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine comprennent les comptes à gestion distincte.

5. FNB – Au cours de l'exercice 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

6. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes

– Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel.

– Au cours du premier trimestre de 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 26,6 G\$, comparativement à 24,1 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 10,4 %. La Société financière IGM détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Au 31 décembre 2023, les actifs de la clientèle de Rockefeller se chiffraient à 122,1 G\$ US (161,6 G\$). La Société financière IGM détient une participation de 20,5 % dans Rockefeller.

Au 31 décembre 2023, l'actif sous services-conseils de Wealthsimple s'élevait à 31,0 G\$, comparativement à 18,3 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 69,4 %. La Société financière IGM détient une participation de 24,7 % dans Wealthsimple.

Les variations de l'actif géré des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils (suite)

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Éliminations intersociétés ¹		Données consolidées	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
<i>(en M\$)</i>								
Actif géré et actif sous services-conseils								
IG Gestion de patrimoine								
Actif géré ²	107 635 \$	99 275 \$						
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	13 588	11 541						
Actif sous services-conseils	121 223	110 816						
Placements Mackenzie								
Fonds communs de placement			56 408 \$	54 434 \$				
FNB ³			5 507	5 219				
Fonds d'investissement			61 915	59 653				
Comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels			7 367	6 422				
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie ⁴			49 665	47 023				
Total des comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels			57 032	53 445				
Actif géré des tiers			118 947	113 098				
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine ⁴			76 758	73 514				
Total de l'actif géré			195 705	186 612				
Données consolidées, excluant les activités abandonnées⁵								
Actif géré	107 635 \$	99 275 \$	195 705 \$	186 612 \$	(76 758) \$	(72 336) \$	226 582 \$	213 551 \$
Actif géré et actif sous services-conseils consolidés	121 223	110 816	195 705	186 612	(76 758)	(73 186)	240 170	224 242
Investissements stratégiques⁶								
ChinaAMC			94 792	46 932				
Northleaf			14 912	13 521				
Rockefeller	33 061	-						
Wealthsimple	7 657	4 447						
Éliminations intrasectorielles	(6)	-	(260)	(156)				
	40 712	4 447	109 444	60 297	(901)	(719)	149 255	64 025
Actif géré et actif sous services-conseils consolidés, y compris les investissements stratégiques⁵	161 935	115 263	305 149	246 909	(77 659)	(73 905)	389 425	288 267

1. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

2. L'actif géré du secteur Gestion de patrimoine comprend les comptes à gestion distincte.

3. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 12,9 G\$ au 31 décembre 2023 (2022 - 12,4 G\$).

4. Avec prise d'effet le 30 novembre 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et des activités abandonnées de Mackenzie, qui étaient auparavant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine, sont maintenant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie.

5. Exclut les activités abandonnées d'IPC en 2022 : 4,6 G\$ au titre de l'actif géré et 29,5 G\$ au titre de l'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine, (4,4) G\$ au titre d'entrées liées aux éliminations relativement à l'actif sous services-conseils et 25,2 G\$ au titre de l'actif géré et de l'actif sous-services conseils consolidés d'IGM.

6. La quote-part de l'actif géré des investissements stratégiques comprend 27,8 % (2022 - 13,9 %) de l'actif géré de ChinaAMC, 56 % (2022 - 56 %) de l'actif géré de Northleaf, 20,5 % (2022 - néant) des actifs des clients de Rockefeller et 24,7 % (2022 - 24,3 %) de l'actif sous services-conseils de Wealthsimple.

dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Principales données annuelles

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 7.

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 7, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, se chiffraient à 309,8 G\$ en 2021, ont diminué pour s'établir à 288,3 M\$ en 2022 et ont augmenté pour s'établir à 389,4 M\$ en 2023. L'augmentation en 2023 est principalement attribuable à l'augmentation de la quote-part de la participation dans ChinaAMC, à la participation dans Rockefeller et à l'augmentation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des activités principales.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils se sont chiffrés à 248,8 G\$ en 2021, ont diminué pour s'établir à 224,2 G\$ en 2022 et ont augmenté pour s'établir à 240,2 G\$ en 2023. Les variations sont principalement attribuables aux fluctuations des marchés des capitaux au cours des périodes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 232,8 G\$, comparativement à 229,4 G\$ en 2022. L'incidence de l'évolution du total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, qui continuera d'être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2023, soit le même montant qu'en 2022 et en 2021.

Sommaire des résultats trimestriels

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne de l'actif géré reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

Tableau 7 : Principales données annuelles

	2023	2022	2021
États consolidés du résultat net (en M\$)			
Produits			
Gestion de patrimoine	2 199,7 \$	2 159,9 \$	2 231,2 \$
Gestion d'actifs – produits nets	634,9	639,6	657,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	37,6	22,3	10,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	185,0	210,7	196,4
	3 057,2	3 032,5	3 096,0
Charges			
	1 997,5	1 925,4	1 866,7
	1 059,7	1 107,1	1 229,3
Charges de restructuration et autres charges	(103,3)	-	-
Profit à la vente de Lifeco	172,9	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	-	-
Profit à la vente de Personal Capital	-	-	10,6
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 144,4	1 107,1	1 239,9
Impôt sur le résultat	215,1	246,0	279,2
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	929,3	861,1	960,7
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	223,2	11,4	20,2
Bénéfice net	1 152,5	872,5	980,9
Participation ne donnant pas le contrôle	(3,6)	(5,3)	(2,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 148,9 \$	867,2 \$	978,9 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	820,7 \$	867,2 \$	971,2 \$
Autres éléments :			
Profit à la vente d'IPC	220,7	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(76,2)	-	-
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	168,6	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	15,1	-	-
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	-	-	7,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 148,9 \$	867,2 \$	978,9 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice ajusté par action ¹			
- De base	3,45 \$	3,64 \$	4,07 \$
- Dilué	3,44	3,63	4,05
Bénéfice par action			
- De base	4,83	3,64	4,10
- Dilué	4,82	3,63	4,08
Dividendes par action (\$)			
Actions ordinaires	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen² (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	164,8 \$	164,0 \$	168,0 \$
Total de l'actif géré	220,7	220,8	227,0
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	232,8	229,4	233,2
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin² (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	169,5 \$	158,9 \$	178,9 \$
Total de l'actif géré	226,6	213,6	240,7
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	240,2	224,2	248,8
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin, y compris les investissements stratégiques² (en G\$)			
	389,4 \$	288,3 \$	309,8 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)			
	18 663 \$	18 738 \$	17 661 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)			
	2 400 \$	2 100 \$	2 100 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
	238 132	237 668	239 679
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)			
	238 418	238 996	240 019

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Comme il est décrit aux définitions de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, l'actif géré, l'actif géré sous services-conseils, ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils excluent les activités abandonnées liées à IPC.

Tableau 8 : Sommaire des résultats trimestriels

	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Gestion de patrimoine	550,0 \$	563,1 \$	552,5 \$	534,1 \$	530,8 \$	532,6 \$	535,3 \$	561,2 \$
Gestion d'actifs	234,3	239,9	238,7	236,1	233,5	235,7	241,9	256,1
Charge de rémunération des courtiers	(76,7)	(78,6)	(79,5)	(79,3)	(77,0)	(77,4)	(82,1)	(91,1)
Gestion d'actifs – produits nets	157,6	161,3	159,2	156,8	156,5	158,3	159,8	165,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	10,6	7,9	8,1	11,0	14,9	10,3	(0,4)	(2,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	50,6	38,5	42,9	53,0	65,4	46,9	50,0	48,4
	768,8	770,8	762,7	754,9	767,6	748,1	744,7	772,1
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	253,2	253,3	254,0	245,7	238,5	235,1	243,5	245,0
Activités et services de soutien	208,8	196,4	195,4	201,8	200,0	189,9	193,6	203,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	16,7	16,8	16,4	15,8	15,5	15,2	15,4	17,4
Charges d'intérêts ¹	32,5	32,6	30,0	28,1	28,5	28,5	28,3	27,9
	511,2	499,1	495,8	491,4	482,5	468,7	480,8	493,4
Bénéfice avant les éléments suivants	257,6	271,7	266,9	263,5	285,1	279,4	263,9	278,7
Charges de restructuration et autres charges	-	-	(103,3)	-	-	-	-	-
Profit à la vente de Lifeco	-	-	(6,2)	179,1	-	-	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	15,1	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	257,6	271,7	172,5	442,6	285,1	279,4	263,9	278,7
Impôt sur le résultat	56,0	60,3	35,5	63,3	61,8	63,4	58,5	62,3
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	201,6	211,4	137,0	379,3	223,3	216,0	205,4	216,4
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	219,7	(1,5)	1,8	3,2	3,7	1,0	3,0	3,7
Bénéfice net	421,3	209,9	138,8	382,5	227,0	217,0	208,4	220,1
Participation ne donnant pas le contrôle	1,7	0,1	0,6	1,2	2,3	0,9	1,3	0,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	419,6 \$	209,8 \$	138,2 \$	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ²	198,9 \$	209,8 \$	205,5 \$	206,5 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$
Autres éléments :								
Profit à la vente d'IPC	220,7	-	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt (27,1 M\$)	-	-	(76,2)	-	-	-	-	-
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt (premier trimestre – 4,3 M\$)	-	-	(6,2)	174,8	-	-	-	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	-	-	15,1	-	-	-	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	419,6 \$	209,8 \$	138,2 \$	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$
Bénéfice par action (\$)								
Bénéfice ajusté par action ²								
- De base	0,84 \$	0,88 \$	0,86 \$	0,87 \$	0,95 \$	0,91 \$	0,87 \$	0,91 \$
- Dilué	0,84	0,88	0,86	0,87	0,94	0,91	0,87	0,91
Bénéfice par action								
- De base	1,76	0,88	0,58	1,60	0,95	0,91	0,87	0,91
- Dilué	1,76	0,88	0,58	1,60	0,94	0,91	0,87	0,91
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	238 156	238 550	238 631	238 424	237 958	237 808	239 242	241 251
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen³ (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	164,0 \$	165,7 \$	165,4 \$	164,2 \$	158,6 \$	159,5 \$	164,3 \$	173,7 \$
Total de l'actif géré	219,2	221,5	221,8	220,2	213,1	213,8	221,4	234,2
Actif géré et actif sous services-conseils	232,1	233,7	233,6	231,6	222,6	222,4	229,4	242,1
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin³ (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	169,5 \$	160,9 \$	166,3 \$	165,6 \$	158,9 \$	153,0 \$	155,5 \$	173,3 \$
Total de l'actif géré	226,6	215,2	222,6	222,3	213,6	205,3	209,6	233,1
Actif géré et actif sous services-conseils	240,2	227,4	234,7	234,1	224,2	214,1	217,7	241,2
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin, y compris les investissements stratégiques³ (en G\$)	389,4 \$	372,9 \$	375,2 \$	349,1 \$	288,3 \$	277,3 \$	279,9 \$	300,3 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

2. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

3. Comme il est décrit aux définitions de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, l'actif géré, l'actif géré sous services-conseils, ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils excluent les activités abandonnées liées à IPC.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine ainsi que les investissements stratégiques dans Rockefeller et Wealthsimple. Avant la réorganisation du secteur au quatrième trimestre de 2023, Rockefeller et Wealthsimple étaient comprises dans le secteur des investissements stratégiques et autres. Les données comparatives des périodes précédentes ont été retraitées pour tenir compte de la réorganisation du secteur.

Le secteur Gestion de patrimoine comprend également IPC, qui a été classée dans les activités abandonnées et qui a été vendue au quatrième trimestre de 2023.

Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de conseil** comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers à la clientèle, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils.
- **Les honoraires liés aux produits et aux programmes** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent les honoraires de gestion, d'administration et d'autres

honoraires connexes, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré.

- **Les autres produits tirés de la planification financière** sont des honoraires se rapportant à l'offre d'autres produits financiers à la clientèle, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.
- **La quote-part du bénéfice des entreprises associées** correspond à la quote-part revenant à la Société du bénéfice lié aux placements en titres de capitaux propres du secteur.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller sont transférées entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, est une société de gestion de patrimoine de premier plan au Canada dont l'intérêt premier est de fournir une vaste gamme de services de planification financière personnelle aux Canadiens grâce à ses conseillers qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers.

Rockefeller, fondé en 2018, est un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis qui cible la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée. L'objectif de Rockefeller est d'être un cabinet de services-conseils de premier plan qui redéfinit et améliore l'expérience des services financiers afin de donner aux particuliers, aux familles, aux institutions et aux sociétés les moyens de réaliser leurs aspirations et d'atteindre leurs objectifs les plus importants.

Wealthsimple, fondée en 2014, est l'une des sociétés de services financiers les plus florissantes au Canada qui fournit des outils numériques simples pour gérer et faire fructifier votre argent. La mission de Wealthsimple est d'aider chaque personne à atteindre la liberté financière.

Faits nouveaux en 2023

Rockefeller Capital Management

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller pour une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ (622 M\$ US).

Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Société financière IGM a conclu la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Par conséquent, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le tableau 11, « Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine », du secteur Gestion de patrimoine, ont été classés dans les

activités abandonnées et sont présentés en tant que poste distinct pour toutes les périodes considérées.

Faits nouveaux d'IG Gestion de patrimoine

nesto

IG Gestion de patrimoine et nesto Inc. (« nesto ») ont conclu une entente stratégique au cours du quatrième trimestre de 2022 en vertu de laquelle nesto offrira des services hypothécaires de nouvelle génération en marque blanche à la clientèle d'IG Gestion de patrimoine à l'échelle du Canada par l'entremise de sa solution Mortgage Cloud. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie continue d'IG Gestion de patrimoine visant à transformer ses activités, et fait suite à la modernisation de ses plateformes de gestion de placements et de planification financière.

Services-conseils privés aux entreprises IG

Au troisième trimestre de 2023, IG Gestion de patrimoine a lancé les Services-conseils privés aux entreprises IG afin de fournir des conseils exhaustifs aux propriétaires de petites et moyennes entreprises canadiennes pour soutenir leur planification de la relève. L'équipe des Services-conseils privés aux entreprises IG collabore avec la clientèle d'IG Gestion de patrimoine et fournit des conseils dans des domaines liés à leurs activités, notamment la stratégie de croissance, les fusions, les acquisitions et les dessaisissements, ainsi que la mobilisation de capitaux.

Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG

La Société a lancé les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG qui investiront dans une combinaison d'actifs qui change automatiquement selon le moment prévu du début des études postsecondaires de l'enfant. L'objectif passe graduellement de l'optimisation de la croissance durant les premières années, pour suivre le rythme de l'augmentation des frais de scolarité, à la production d'un revenu et à la préservation du capital, à mesure que la date cible des études approche. Les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG sont conçus pour être détenus dans des régimes enregistrés d'épargne-études afin de profiter de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, de la croissance à l'abri de l'impôt et d'un financement des études fiscalement efficace, des avantages que n'offrent pas les comptes d'épargne traditionnels.

IG Gestion de patrimoine

IG Gestion de patrimoine est l'une des sociétés de planification financière indépendantes les plus importantes au Canada et ses conseillers sont présents dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre. Nous sommes animés par notre mission d'inspirer la confiance financière qui peut transformer la vie de notre clientèle et de leurs familles, et nous sommes

profondément engagés à améliorer la littératie financière dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

Notre réseau exclusif se compose de 3 139 conseillers. Plus de un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise forment la clientèle d'IG Gestion de patrimoine.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,2 billions de dollars au 31 décembre 2022, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 75 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, qui sont désignés comme la clientèle à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 22 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, qui sont désignés comme la clientèle aisée. La clientèle de ces secteurs présente généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Stratégie

Notre objectif en tant que principale société de planification financière du Canada est d'aider les Canadiens à atteindre le bien-être financier.

Nous nous efforçons de remplir notre mandat stratégique en faisant ce qui suit :

- 1) Mettre l'accent sur les principaux secteurs de la clientèle aisée et à valeur nette élevée en alignant nos capacités sur les facteurs de richesse du secteur;
- 2) utiliser un modèle de prestation de conseils sectoriel pour harmoniser nos conseils de premier ordre avec les besoins des Canadiens en matière de planification financière dans toute leur complexité;
- 3) tirer parti de l'innovation de pointe pour améliorer l'expérience client et l'efficacité opérationnelle.

IG Gestion de patrimoine a une stratégie axée sur la clientèle, qui met l'accent sur les segments de marché de la clientèle à valeur élevée et aisée, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M\$ et entre 100 000 \$ et 1 M\$, respectivement.

IG Gestion de patrimoine s'engage à accroître la confiance financière de tous les Canadiens en tirant parti de ses gens, de son expertise et de ses ressources, car elle croit que cela contribuera à créer des collectivités plus solides et à assurer un avenir meilleur pour tous.

Nous sommes d'avis que les Canadiens méritent d'obtenir des conseils qui satisfont à des normes élevées et qui tiennent

compte de toutes les dimensions de leur vie financière dans le cadre de plans financiers conçus pour répondre à leurs besoins et s'y adapter.

Nous nous concentrons sur la prestation de conseils financiers exhaustifs et de solutions de placement bien élaborées qui sont conçues pour procurer des rendements et une gestion des risques qui sont fondés sur les besoins et les exigences de chaque client et cliente.

Conseils financiers

Nos conseillers se concentrent sur la prestation de conseils financiers, soit la valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller ajoute aux relations avec la clientèle et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.

Conseillers

IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine fournit des conseils par l'intermédiaire des deux canaux suivants :

- Les conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine se concentrent sur les ménages ayant des besoins plus complexes qui font partie des segments de marché de la clientèle à valeur élevée et aisée en mettant l'accent sur les ménages détenant des actifs s'élevant à plus de 250 000 \$.
- Le canal organisationnel d'IG Gestion de patrimoine est axé sur les ménages dont les besoins sont moins complexes et se compose de conseillers employés répartis en deux groupes :
 - Les conseillers de confiance qui offrent leurs services aux ménages de la clientèle aisée dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 250 000 \$.
 - Les conseillers regroupés qui offrent leurs services aux ménages de la clientèle du marché de masse dont l'actif est inférieur à 100 000 \$.

Notre réseau de conseillers entrepreneurs crée un avantage concurrentiel et favorise l'engagement de la clientèle en mettant l'accent sur des solutions exhaustives en matière de planification et de produits financiers. Notre avantage est également consolidé par l'embauche de conseillers de haut calibre, l'approfondissement des compétences, l'amélioration de la technologie, la mise en œuvre d'une approche de segmentation de la clientèle et le renforcement d'une marque solide.

L'actif sous services-conseils comprend les éléments suivants :

- Clientèle disposant d'un actif du ménage de plus de 1 M\$ (définis comme la « clientèle à valeur élevée ») – total de 45,8 G\$ au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 21,6 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 38 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clientèle disposant d'un actif du ménage allant de 100 000 \$ à 1 M\$ (définis comme la « clientèle aisée ») – total de 66,3 G\$ au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 55 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage de moins de 100 000 \$ (définis comme les « clients du marché de masse ») – total de 9,1 G\$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 7 % du total de l'actif sous services-conseils.

Les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont des chefs de file du secteur en termes de détention d'un titre accrédité dans le domaine de la planification financière. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Voici une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2023 :

- 1 700 pratiques de conseillers (1 741 au 31 décembre 2022), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent une clientèle qui représente environ 96 % de l'actif géré.
- 251 nouveaux conseillers (333 au 31 décembre 2022), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 188 conseillers associés et vice-présidents régionaux (1 161 au 31 décembre 2022). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 139 conseillers (3 235 au 31 décembre 2022).

IG Gestion de patrimoine évalue son réseau de conseillers au moyen d'une mesure clé, soit la productivité des conseillers. La productivité est évaluée en fonction des entrées brutes par conseiller et elle est surveillée tant pour les conseillers

recrues comptant moins de quatre ans d'expérience que pour les pratiques de conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience.

- Les entrées brutes des recrues se sont établies à 0,7 M\$ par conseiller, inchangées par rapport à la période correspondante de 2022.
- Les entrées brutes des pratiques de conseillers se sont établies à 1,6 M\$ par pratique, comparativement à 1,5 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les initiatives clés qui ont une incidence sur la productivité des conseillers sont les suivantes :

- Les critères de recrutement ont été resserrés, ce qui a permis d'augmenter les chances de succès tout en améliorant notre culture et notre marque.
- Le canal organisationnel de services-conseils assure des niveaux de service constants à la clientèle dont les besoins sont moins complexes et il crée de la capacité pour les conseillers.
- Des améliorations aux produits et à la tarification ont été apportées en ciblant la clientèle à valeur élevée et aisée.
- Des améliorations aux technologies sont apportées de façon continue, comme le Portail des conseillers hébergé par Salesforce.
- L'expérience client a été bonifiée grâce au Plan vivant IG^{MC} et à d'autres améliorations.
- Une application numérique a été créée pour présenter des propositions de placement personnalisées à la clientèle (propulsée par CapIntel).

Nous soutenons aussi nos conseillers et notre clientèle au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, de l'assurance et des valeurs mobilières. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, dans le cadre du partenariat hypothécaire stratégique, nous avons retenu les services de nesto pour offrir à la clientèle une aide à la planification hypothécaire. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client ou d'une cliente. Les conseillers et les spécialistes qui offrent des services à la clientèle détiennent des permis de vente de fonds communs de placement et, pour un certain nombre d'entre eux, de valeurs mobilières.

Expériences client

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à sa clientèle des services exhaustifs de planification qui permettent de synchroniser tous les aspects de leur vie financière. IG Gestion de patrimoine sert environ un million de clients et de clientes d'un bout à l'autre du Canada. Une des

grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché de la clientèle à valeur élevée, IG Gestion privée de patrimoine met l'accent sur les facteurs de richesse du secteur, notamment la planification et l'optimisation fiscales, l'état de préparation à la retraite, le transfert de patrimoine et la planification successorale, la monétisation des petites et moyennes entreprises, la littératie financière et la philanthropie pour la clientèle à valeur élevée ainsi que la planification de l'héritage.

Le Plan vivant IG^{MC} permet à la clientèle de collaborer avec un conseiller d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre d'une expérience numérique améliorée afin d'élaborer et de suivre un plan financier conçu en fonction des objectifs propres à chaque client et cliente.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement axés sur des solutions gérées, qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et cliente et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des solutions de services bancaires hypothécaires qui sont offerts dans le cadre d'un plan financier exhaustif.

Le Programme philanthropique est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le compte de services-conseils IG (le « CSCIG ») est un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant à la clientèle de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui propose des honoraires de conseil transparents à toute notre clientèle. Le CSCIG permet d'accroître la transparence des frais et peut comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.

Solutions financières

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible en mettant l'accent sur des solutions gérées qui créent de la valeur pour la clientèle grâce à une gestion active. Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers

hautement qualifiés afin que notre clientèle ait accès à une gamme diversifiée de produits et de solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

Nos solutions de placement mettent à profit les relations que nous entretenons avec des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan, y compris Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme Fidelity Investments Canada, T. Rowe Price (Canada), Sagard Credit Partners, Portage, Beutel Goodman & Company, PanAgora Asset Management, PIMCO Canada Corp., Northleaf Capital Partners (Canada), BristolGate Capital Partners, Aristotle Capital Boston, Putnam Investments Canada, Franklin Templeton Investment Management, Wellington Management Canada, Rockefeller & Co., JP Morgan Asset Management (Canada), BlackRock Asset Management Canada, ClearBridge Investments, Gestion d'actifs 1832 (Dynamique), American Century Investment Management et ChinaAMC.

Nous fournissons à notre clientèle une gamme complète de solutions financières, bien construite et à des tarifs concurrentiels, qui comprennent des placements sur les marchés publics et privés, ainsi que des stratégies de placement alternatives. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients et aux clientes d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes d'avis que des solutions gérées bien conçues représentent le meilleur moyen d'aider les conseillers à se concentrer sur la prestation de conseils financiers à leur clientèle.

En 2023, IG Gestion de patrimoine a une fois de plus été reconnue pour ses rendements exceptionnels, qui lui ont permis de remporter dix trophées FundGrade A+ de Fundata se rapportant à ses solutions de placement. Ces prix sont remis chaque année et récompensent les fonds auxquels FundGrade accorde une note élevée de façon constante tout au long de l'année civile.

Nous élaborons des portefeuilles à l'aide de solutions de placement qui font appel à des stratégies de placement sur les marchés publics, les marchés privés et les marchés alternatifs.

Nos solutions de placement comprennent ce qui suit :

- Des solutions gérées qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques choisies en matière de placements, de risque et de rendement soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux

IG, les Portefeuilles à croissance gérée IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors, les Portefeuilles Action climat IG, les Portefeuilles pour contribuables américains IG, les Portefeuilles d'épargne-études à date cible IG et les Portefeuilles à risque géré IG.

- *Portefeuilles Profil^{MC}* – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de six solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients et des clientes en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles offrent une exposition semblable à celle des placements des Fonds privés Profil.
- *Portefeuilles privés à mandat discrétionnaire Profil^{MC}* – Les Portefeuilles privés à mandat discrétionnaire Profil sont des portefeuilles modèles composés de Fonds privés Profil, qui sont offerts aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine dépassent 250 000 \$. Les Portefeuilles privés à mandat discrétionnaire Profil ont été conçus de manière à favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde. Les portefeuilles comprennent des portefeuilles modèles à mandat discrétionnaire et des Fonds privés Profil pour soutenir les modèles : quatre Fonds privés de répartition active Profil, le Fonds privé de placements alternatifs Profil qui comprend des mandats axés sur des stratégies macroéconomiques mondiales et de couverture d'actions mondiales, le Fonds privé de FNB Profil offrant une exposition aux fonds négociés en bourse (« FNB »), le Fonds privé à faible volatilité Profil dont la couverture géographique s'étend aux marchés canadien, américain, internationaux et émergents, le Fonds privé de marchés émergents, le Fonds privé de titres à revenu fixe, le Fonds privé d'actions canadiennes, le Fonds privé d'actions américaines Profil et le Fonds privé d'actions internationales.
- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire).

Nous avons intégré des investissements dans des actifs privés grâce à la création du mandat de crédit privé du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil. Le Fonds a prévu des engagements dans quatre placements en titres de créance de sociétés fermées de Northleaf Capital Partners axés sur les prêts aux sociétés à moyenne capitalisation en Amérique du Nord et en

Europe, ainsi que dans des placements gérés par BlackRock, PIMCO et Sagard. Des mandats de placement privé ont également été inclus dans le Fonds privé d'actions canadiennes Profil et le Fonds privé d'actions américaines Profil. Ces deux mandats visent à offrir aux investisseurs une diversification accrue et une appréciation du capital à long terme au moyen de placements dans des sociétés fermées. Le Fonds privé d'actions canadiennes Profil a pris des engagements à l'égard du fonds de croissance de Northleaf, du Northleaf Venture Catalyst III Fund, d'un fonds privé personnalisé d'actions canadiennes IG de Northleaf, ainsi que d'un fonds géré par Sagard. Le Fonds privé d'actions américaines Profil a pris des engagements à l'égard du Northleaf Capital Opportunities Fund, du Northleaf Private Equity Investors VIII Fund, du Northleaf Secondary Partners III Fund, ainsi qu'à l'égard des placements gérés par BlackRock et Portage. Au quatrième trimestre de 2023, le Fonds privé d'actions internationales Profil a pris des engagements envers le Fonds privé d'actions européenne IG de Northleaf.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en les comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2023, 92,2 % de l'actif des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était dans des fonds notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 58,7 % dans des fonds notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 86,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 50,2 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2023. La note Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds analogues.

Autres produits et services

Fonds distincts

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2023, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,2 G\$, comparativement à 1,3 G\$ au 31 décembre 2022.

Assurance

Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine distribue des produits

d'assurance au Canada et offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective.

Au 31 décembre 2023, le nombre total de polices en vigueur s'établissait à environ 374 000, pour une valeur assurée de 105 G\$, comparativement à environ 377 000 polices, pour une valeur assurée de 103 G\$ au 31 décembre 2022. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour la clientèle à valeur élevée.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à sa clientèle des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients et des clientes vers l'un de nos spécialistes en patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Activités bancaires hypothécaires

Des prêts hypothécaires sont offerts à la clientèle par IG Gestion de patrimoine. Des courtiers hypothécaires titulaires d'une licence sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec notre clientèle et ses conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et des stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client et cliente dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 188 M\$ et à 783 M\$, contre 121 M\$ et 694 M\$ en 2022, ce qui constitue une augmentation de 55,3 % et de 12,9 %, respectivement. Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires gérés totalisaient 6,8 G\$, comparativement à 6,9 G\$ au 31 décembre 2022, soit une baisse de 1,4 %.

Services-conseils privés aux entreprises

Les Services-conseils privés aux entreprises consistent en un service exhaustif offert aux propriétaires de petites et moyennes entreprises afin de leur fournir des conseils sur le financement par emprunt et par actions, l'évaluation d'entreprises et la relève.

Actif géré et actif sous services-conseils du secteur gestion de patrimoine

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine, comme il est présenté dans les tableaux 9 et 10.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine, y compris les investissements stratégiques, se chiffrait à 161,9 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 115,3 G\$ au 31 décembre 2022. Les investissements stratégiques de l'actif sous services-conseils sont fondés sur la participation directe et indirecte de la Société dans ces sociétés.

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 121,2 G\$ au 31 décembre 2023, une hausse de 9,4 % par rapport au 31 décembre 2022. Le niveau de l'actif sous

services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées des clients, les sorties des clients et les rendements des placements. Il regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré, pour lequel nous fournissons des services de gestion de placements, qui sont détenus dans les comptes de notre clientèle. Les honoraires de conseil sont facturés en fonction d'un pourcentage annuel de la quasi-totalité de l'actif sous services-conseils, par l'intermédiaire des honoraires du compte de services-conseils IG, et ils représentent la majorité des honoraires gagnés auprès de notre clientèle. La rémunération de nos conseillers entrepreneurs se calcule aussi en fonction de l'actif sous services-conseils et de l'apport d'actifs nets de notre clientèle.

Au 31 décembre 2023, les actifs de la clientèle de Rockefeller se chiffraient à 122,1 G\$ US (161,6 G\$). La Société financière IGM

Tableau 9 : Variation de l'actif sous services-conseils – Gestion de patrimoine

<i>Trimestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine					
Entrées brutes des clients d'IG	3 089 \$	3 103 \$	3 031 \$	(0,5)%	1,9 %
Sorties brutes des clients d'IG	3 317	3 120	2 602	6,3	27,5
Flux nets	(228)	(17)	429	n.s.	n.s.
Rendements des placements	7 247	(2 593)	5 358	n.s.	35,3
Variation de l'actif, montant net	7 019	(2 610)	5 787	n.s.	21,3
Actif au début	114 204	116 814	105 029	(2,2)	8,7
Actif sous services-conseils à la fin	121 223 \$	114 204 \$	110 816 \$	6,1 %	9,4 %
Actif sous services-conseils liés aux investissements stratégiques à la fin					
Rockefeller	33 061 \$	30 991 \$	– \$	6,7 %	n.s. %
Wealthsimple	7 657	6 051	4 447	26,5	72,2
Éliminations intrasectorielles	(6)	(4)	–	(50,0)	n.s.
	40 712 \$	37 038 \$	4 447 \$	9,9 %	n.s. %
Actif sous services-conseils consolidé à la fin, y compris les investissements stratégiques¹	161 935 \$	151 242 \$	115 263 \$	7,1 %	40,5 %
Actif sous services-conseils quotidien moyen					
IG Gestion de patrimoine	117 090 \$	116 921 \$	109 638 \$	0,1 %	6,8 %
Exercices clos les <i>(en M\$)</i>					
Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine					
Entrées brutes des clients d'IG			12 650 \$	12 872 \$	(1,7)%
Sorties brutes des clients d'IG			12 815	10 182	25,9
Flux nets			(165)	2 690	n.s.
Rendements des placements			10 572	(11 431)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			10 407	(8 741)	n.s.
Actif au début			110 816	119 557	(7,3)
Actif sous services-conseils à la fin¹			121 223 \$	110 816 \$	9,4 %
Actif sous services-conseils quotidien moyen					
IG Gestion de patrimoine			116 188 \$	111 271 \$	4,4 %

1. Exclut les activités abandonnées liées à IPC de 30,3 G\$ et de 29,5 G\$ au troisième trimestre de 2023 et au quatrième trimestre de 2022, respectivement.

Tableau 10 : Variation de l'actif géré – IG Gestion de patrimoine

<i>Trimestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Ventes	2 628 \$	2 687 \$	2 125 \$	(2,2)%	23,7 %
Rachats	3 680	3 107	2 843	18,4	29,4
Ventes nettes (rachats nets)	(1 052)	(420)	(718)	(150,5)	(46,5)
Rendements des placements	6 742	(2 396)	4 533	n.s.	48,7
Variation de l'actif, montant net	5 690	(2 816)	3 815	n.s.	49,1
Actif au début	101 945	104 761	95 460	(2,7)	6,8
Actif à la fin	107 635 \$	101 945 \$	99 275 \$	5,6 %	8,4 %
Actif géré quotidien moyen	104 198 \$	104 726 \$	99 208 \$	(0,5)%	5,0 %

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation	
			31 déc. 2022	Variation
Ventes	10 917 \$	10 587 \$		3,1 %
Rachats	13 171	10 544		24,9
Ventes nettes (rachats nets)	(2 254)	43		n.s.
Rendements des placements	10 614	(11 309)		n.s.
Variation de l'actif, montant net	8 360	(11 266)		n.s.
Actif au début	99 275	110 541		(10,2)
Actif à la fin	107 635 \$	99 275 \$		8,4 %
Actif géré quotidien moyen	104 121 \$	101 859 \$		2,2 %

a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller au cours du deuxième trimestre de 2023.

Au 31 décembre 2023, l'actif sous services-conseils de Wealthsimple s'élevait à 31,0 G\$, comparativement à 18,3 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 69,4 %. La Société financière IGM détenait une participation de 24,7 % dans Wealthsimple au 31 décembre 2023, comparativement à 24,3 % au 31 décembre 2022.

Actif géré et actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les entrées brutes des clients se sont élevées à 3,1 G\$ en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 1,9 % par rapport à 3,0 G\$ pour la période correspondante de 2022. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les entrées brutes des clients nouvellement acquis, dont l'actif s'élevait à plus de 1,0 M\$, représentaient 25,4 % de toutes les entrées des clients nouvellement acquis. Les sorties nettes des clients se sont chiffrées à 228 M\$, par rapport à des entrées nettes des clients de 429 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 7,2 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 5,4 G\$ au quatrième trimestre de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 12,7 G\$, en baisse de 1,7 % par rapport à 12,9 G\$ pour la période correspondante de 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées brutes des clients nouvellement acquis, dont l'actif s'élevait à plus de 1,0 M\$, représentaient 25,5 % de toutes les entrées des clients nouvellement acquis. Les sorties nettes des clients se sont établies à 165 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 2,9 G\$ par rapport à des entrées nettes des clients de 2,7 G\$ pour la période correspondante de 2022. En 2023, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 10,6 G\$ de l'actif sous services-conseils, par rapport à une diminution de 11,4 G\$ en 2022.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

Au 31 décembre 2023, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 87,0 G\$, ou 82 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 13,4 %, comparativement à 76,7 G\$ au 31 décembre 2022, soit 77 % de l'actif géré.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 121,2 G\$ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 9,4 % comparativement à 110,8 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 107,6 G\$ au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 8,4 % comparativement à 99,3 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 104,2 G\$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 5,0 % par rapport à 99,2 G\$ au quatrième trimestre de 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement totalisait 104,1 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en hausse de 2,2 % par rapport à 101,9 G\$ en 2022.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 2,6 G\$, soit une hausse de 23,7 % par rapport à la période correspondante de 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,7 G\$, soit une hausse de 29,4 % par rapport à 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 1,1 G\$, comparativement à des rachats nets de 718 M\$ en 2022. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 6,7 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 4,5 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2022.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 13,4 % au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 11,0 % au quatrième trimestre de 2022. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 12,2 % au 31 décembre 2023, comparativement à 10,0 % au 31 décembre 2022, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 15,8 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 10,9 G\$, soit une hausse de 3,1 % par rapport à 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 13,2 G\$, soit une hausse de 24,9 % par rapport à 2022. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 2,3 G\$, comparativement à des ventes nettes de 43 M\$ en 2022. En 2023, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 10,6 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 11,3 G\$ en 2022.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 121,2 G\$ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 6,1 %, comparativement à 114,2 G\$ au 30 septembre 2023. Au 31 décembre 2023, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 107,6 G\$, soit une augmentation de 5,6 %, par rapport à 101,9 G\$ au 30 septembre 2023. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 104,2 G\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 104,7 G\$ au troisième trimestre de 2023, soit une diminution de 0,5 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,6 G\$, soit une baisse de 2,2 % par rapport au troisième trimestre de 2023. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,7 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 18,4 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 13,4 % au quatrième trimestre, comparativement à 11,4 % au troisième trimestre de 2023. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 1,1 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 420 M\$ au cours du trimestre précédent.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, le bénéfice lié aux investissements stratégiques et les activités d'IPC.

À la suite de la vente d'IPC annoncée le 3 avril 2023, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le secteur Gestion de patrimoine ont été classés dans les activités abandonnées et sont présentés dans un poste distinct dans le tableau 11 pour toutes les périodes considérées.

IG Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 12. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 101,7 M\$, soit une baisse de 2,8 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, et une baisse de 10,2 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 432,4 M\$, soit une baisse de 1,1 % par rapport à 2022.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 164,3 M\$, soit une baisse

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	301,3 \$	300,9 \$	283,1 \$	0,1 %	6,4 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	224,0	225,5	214,7	(0,7)	4,3
	525,3	526,4	497,8	(0,2)	5,5
Frais de rachat	–	0,1	0,6	(100,0)	(100,0)
Autres produits tirés de la planification financière	26,4	38,3	32,4	(31,1)	(18,5)
Total du secteur Gestion de patrimoine	551,7	564,8	530,8	(2,3)	3,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,7	2,2	2,1	68,2	76,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	(0,8)	0,7	(0,4)	n.s.	(100,0)
	554,6	567,7	532,5	(2,3)	4,2
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	145,6	148,0	140,3	(1,6)	3,8
Rémunération fondée sur les ventes	24,3	23,6	20,4	3,0	19,1
Autres					
Autres commissions liées aux produits	18,7	17,2	16,8	8,7	11,3
Croissance des affaires	43,8	45,5	39,7	(3,7)	10,3
	62,5	62,7	56,5	(0,3)	10,6
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	232,4	234,3	217,2	(0,8)	7,0
Activités et services de soutien	115,9	108,8	108,9	6,5	6,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	43,8	41,5	(1,8)	3,6
	391,3	386,9	367,6	1,1	6,4
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	163,3	180,8	164,9	(9,7)	(1,0)
Charges d'intérêts	26,0	25,9	22,6	0,4	15,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	137,3	154,9	142,3	(11,4)	(3,5)
Impôt sur le résultat	36,6	41,2	38,2	(11,2)	(4,2)
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	100,7	113,7	104,1	(11,4)	(3,3)
Bénéfice net – activités abandonnées²	3,5	4,5	3,5	(22,2)	–
Bénéfice net ajusté ¹	104,2	118,2	107,6	(11,8)	(3,2)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	0,2	–	(100,0)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	104,2 \$	118,2 \$	107,4 \$	(11,8)%	(3,0)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Résultats d'exploitation par secteur d'IPC.

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine (suite)

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 188,5 \$	1 140,4 \$	4,2 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	890,5	875,1	1,8
	2 079,0	2 015,5	3,2
Frais de rachat	1,0	3,9	(74,4)
Autres produits tirés de la planification financière	126,2	140,5	(10,2)
Total du secteur Gestion de patrimoine	2 206,2	2 159,9	2,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	2,4	n.s.
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,3)	(0,4)	n.s.
	2 216,2	2 161,9	2,5
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	584,4	558,9	4,6
Rémunération fondée sur les ventes	91,8	76,1	20,6
Autres			
Autres commissions liées aux produits	66,7	65,5	1,8
Croissance des affaires	179,8	182,2	(1,3)
	246,5	247,7	(0,5)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	922,7	882,7	4,5
Activités et services de soutien	438,5	424,0	3,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	172,4	169,1	2,0
	1 533,6	1 475,8	3,9
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	682,6	686,1	(0,5)
Charges d'intérêts	98,2	89,7	9,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	584,4	596,4	(2,0)
Impôt sur le résultat	156,1	159,7	(2,3)
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	428,3	436,7	(1,9)
Bénéfice net – activités abandonnées²	15,0	11,3	32,7
Bénéfice net ajusté ¹	443,3	448,0	(1,0)
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	-
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	443,1 \$	447,8 \$	(1,0)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Résultats d'exploitation par secteur d'IPC.

de 0,7 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, et une baisse de 9,0 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 686,9 M\$, inchangé par rapport à 2022.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Produits tirés des honoraires

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers à la clientèle, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont

chiffrés à 301,3 M\$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 18,2 M\$, ou 6,4 %, par rapport à 283,1 M\$ en 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires de conseil se sont chiffrés à 1 188,5 M\$, en hausse de 48,1 M\$, ou 4,2 %, par rapport à 1 140,4 M\$ en 2022.

L'augmentation des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 6,8 %, comme l'illustre le tableau 9, contrebalancée en partie par la diminution du taux des honoraires de conseil. L'augmentation des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 4,4 %. Le taux moyen

Tableau 12 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	301,3 \$	300,9 \$	283,1 \$	0,1 %	6,4 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	224,0	225,5	214,7	(0,7)	4,3
	525,3	526,4	497,8	(0,2)	5,5
Frais de rachat	-	0,1	0,6	(100,0)	(100,0)
Autres produits tirés de la planification financière	26,4	38,3	32,4	(31,1)	(18,5)
Total du secteur Gestion de patrimoine	551,7	564,8	530,8	(2,3)	3,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,7	2,2	2,1	68,2	76,2
	555,4	567,0	532,9	(2,0)	4,2
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	145,6	148,0	140,3	(1,6)	3,8
Rémunération fondée sur les ventes	24,3	23,6	20,4	3,0	19,1
Autres					
Autres commissions liées aux produits	18,7	17,2	16,8	8,7	11,3
Croissance des affaires	43,8	45,5	39,7	(3,7)	10,3
	62,5	62,7	56,5	(0,3)	10,6
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	232,4	234,3	217,2	(0,8)	7,0
Activités et services de soutien	115,7	108,4	108,8	6,7	6,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	43,0	43,8	41,5	(1,8)	3,6
	391,1	386,5	367,5	1,2	6,4
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	164,3	180,5	165,4	(9,0)	(0,7)
Charges d'intérêts	26,0	25,9	22,6	0,4	15,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	138,3	154,6	142,8	(10,5)	(3,2)
Impôt sur le résultat	36,6	41,3	38,2	(11,4)	(4,2)
Bénéfice net ajusté¹	101,7 \$	113,3 \$	104,6 \$	(10,2)%	(2,8)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

des honoraires de conseil pour le quatrième trimestre s'est établi à 102,1 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 102,4 points de base en 2022. Le taux moyen des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 102,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 102,5 points de base en 2022.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 224,0 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,3 % par rapport à 214,7 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de 5,0 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 10. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 890,5 M\$, comparativement à 875,1 M\$ en 2022, soit une augmentation de 1,8 % principalement attribuable à la hausse

de l'actif géré moyen de 2,2 %. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 85,5 et 85,7 points de base de l'actif géré moyen, respectivement, comparativement à 85,9 points de base pour les deux périodes correspondantes de 2022.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 26,4 M\$ au quatrième trimestre de 2023, ont diminué de 6,0 M\$ par rapport à 32,4 M\$ en 2022. Pour l'exercice, les autres produits tirés de la planification financière

Tableau 12 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine (suite)

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 188,5 \$	1 140,4 \$	4,2 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	890,5	875,1	1,8
	2 079,0	2 015,5	3,2
Frais de rachat	1,0	3,9	(74,4)
Autres produits tirés de la planification financière	126,2	140,5	(10,2)
Total du secteur Gestion de patrimoine	2 206,2	2 159,9	2,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	2,4	n.s.
	2 219,5	2 162,3	2,6
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	584,4	558,9	4,6
Rémunération fondée sur les ventes	91,8	76,1	20,6
Autres			
Autres commissions liées aux produits	66,7	65,5	1,8
Croissance des affaires	179,8	182,2	(1,3)
	246,5	247,7	(0,5)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	922,7	882,7	4,5
Activités et services de soutien	437,5	423,6	3,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	172,4	169,1	2,0
	1 532,6	1 475,4	3,9
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	686,9	686,9	-
Charges d'intérêts	98,2	89,7	9,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	588,7	597,2	(1,4)
Impôt sur le résultat	156,3	159,8	(2,2)
Bénéfice net ajusté¹	432,4 \$	437,4 \$	(1,1)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

se sont chiffrés à 126,2 M\$, en baisse de 14,3 M\$ par rapport à 140,5 M\$ en 2022. La variation pour le trimestre et l'exercice est principalement attribuable à la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la baisse des produits tirés de la distribution de produits bancaires, partiellement contrebalancées par la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance. La baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires au cours des deux périodes est attribuable aux ajustements de la juste valeur et aux marges nettes découlant des taux d'intérêt actuels.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice est présenté dans le tableau 13.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte aux profits ou aux pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aux

produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux titres et autres produits qui ne se rapportent pas à nos activités principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Charges

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature

Tableau 13 : Activités bancaires hypothécaires – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	41,7 \$	40,2 \$	34,1 \$	3,7 %	22,3 %
Charges d'intérêts	39,6	35,8	29,5	10,6	34,2
Produits d'intérêts nets	2,1	4,4	4,6	(52,3)	(54,3)
Profits (pertes) sur ventes ¹	(0,8)	(1,8)	–	55,6	n.s.
Ajustements de la juste valeur	(9,2)	3,2	(5,7)	n.s.	(61,4)
Autres	4,6	4,1	4,0	12,2	15,0
	(3,3)\$	9,9 \$	2,9 \$	n.s. %	n.s. %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	4 694 \$	4 613 \$	4 567 \$	1,8 %	2,8 %
Autres	2 084	2 162	2 357	(3,6)	(11,6)
	6 778 \$	6 775 \$	6 924 \$	– %	(2,1)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations	379 \$	542 \$	359 \$	(30,1)%	5,6 %
Autres ¹	38	82	–	(53,7)	n.s.
	417 \$	624 \$	359 \$	(33,2)%	16,2 %
Exercices clos les					
(en M\$)			31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			155,2 \$	127,2 \$	22,0 %
Charges d'intérêts			142,8	102,8	38,9
Produits d'intérêts nets			12,4	24,4	(49,2)
Profits (pertes) sur ventes ¹			(3,6)	(3,5)	(2,9)
Ajustements de la juste valeur			(8,0)	(3,1)	(158,1)
Autres			14,6	8,2	78,0
			15,4 \$	26,0 \$	(40,8)%
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			4 630 \$	4 708 \$	(1,7)%
Autres			2 144	2 404	(10,8)
			6 774 \$	7 112 \$	(4,8)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations			1 327 \$	1 281 \$	3,6 %
Autres ¹			228	355	(35,8)
			1 555 \$	1 636 \$	(5,0)%

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, ainsi que les profits (pertes) réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers et de conseillères ou de clients et clientes.

La rémunération fondée sur l'actif fluctue en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 5,3 M\$ et de 25,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à 2022, pour s'établir à 145,6 M\$ et à 584,4 M\$, respectivement. L'augmentation observée pour le trimestre et l'exercice est

principalement attribuable à l'augmentation de l'actif sous services-conseils, aux unités de commissions de vente différées arrivant à échéance et à d'autres changements apportés à la rémunération.

La rémunération fondée sur les ventes d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes de la clientèle d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité). Tous

les versements de rémunération fondée sur les ventes sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients et de clientes. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 24,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 3,9 M\$ par rapport à 20,4 M\$ en 2022. Pour l'exercice, la charge liée à la rémunération fondée sur les ventes s'est chiffrée à 91,8 M\$, soit une hausse de 15,7 M\$ par rapport à 76,1 M\$ en 2022.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 62,5 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 56,5 M\$ en 2022, soit une augmentation de 6,0 M\$. Cette augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance et au calendrier de certains projets et d'autres charges. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 246,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en baisse de 1,2 M\$ par rapport à 247,7 M\$ en 2022.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 115,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 108,8 M\$ en 2022, soit une hausse de 6,9 M\$. L'augmentation au quatrième trimestre est attribuable au calendrier des projets et d'autres charges. Pour l'exercice, les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 437,5 M\$ en 2023, comparativement à 423,6 M\$ en 2022, soit une hausse de 13,9 M\$, ou 3,3 %.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 43,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 41,5 M\$ en 2022, soit une hausse de 1,5 M\$, ou 3,6 %. Pour l'exercice, les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 172,4 M\$ en 2023, comparativement à 169,1 M\$ en 2022, soit une hausse de 3,3 M\$, ou 2,0 %. La variation observée pour les deux périodes est principalement attribuable aux variations de l'actif géré.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 26,0 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 22,6 M\$ en 2022. Pour l'exercice, les charges d'intérêts ont totalisé 98,2 M\$, comparativement à 89,7 M\$ en 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme de la Société financière

IGM à IG Gestion de patrimoine. L'affectation de la dette a augmenté pour s'établir à 1,95 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par la Société financière IGM. Auparavant, l'affectation s'établissait à 1,7 G\$.

Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de conseil ont augmenté de 0,4 M\$, ou 0,1 %, au quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023, pour s'établir à 301,3 M\$. L'augmentation des honoraires de conseil au quatrième trimestre était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 0,1 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 9. Le taux moyen des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'est établi à 102,1 points de base de l'actif géré moyen, inchangé par rapport au troisième trimestre.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 224,0 M\$ au quatrième trimestre de 2023, soit une diminution de 1,5 M\$, comparativement à 225,5 M\$ au troisième trimestre de 2023. La diminution tient essentiellement à la baisse de l'actif géré moyen de 0,5 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes s'élevait à 85,5 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 85,7 points de base au troisième trimestre.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 26,4 M\$ au quatrième trimestre de 2023, ont diminué de 11,9 M\$ par rapport à 38,3 M\$ au troisième trimestre, en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance. La baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires est attribuable aux ajustements de la juste valeur et aux marges nettes découlant des taux d'intérêt actuels.

Charges

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 232,4 M\$, en baisse de 1,9 M\$ par rapport à 234,3 M\$ au trimestre précédent.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 115,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 108,4 M\$ au trimestre précédent, en raison principalement du calendrier des projets et du caractère saisonnier de certaines charges.

Tableau 14 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	Variation				
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Rockefeller	- \$	1,2 \$	- \$	(100,0)%	- %
Autres	(0,8)	(0,5)	(0,4)	(60,0)	(100,0)
	(0,8)	0,7	(0,4)	n.s.	(100,0)
Charges					
Activités et services de soutien	0,2	0,4	0,1	(50,0)	100,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	(1,0)	0,3	(0,5)	n.s.	(100,0)
Impôt sur le résultat	-	(0,1)	-	100,0	-
Bénéfice net ajusté¹	(1,0)\$	0,4 \$	(0,5)\$	n.s. %	(100,0)%

Exercices clos les (en M\$)	31 déc.			31 déc.		Variation
	2023			2022		
Produits						
Quote-part du résultat des entreprises associées						
Rockefeller			(0,7)\$	- \$		n.s. %
Autres			(2,6)	(0,4)		n.s.
			(3,3)	(0,4)		n.s.
Charges						
Activités et services de soutien			1,0	0,4		150,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹			(4,3)	(0,8)		n.s.
Impôt sur le résultat			(0,2)	(0,1)		(100,0)
Bénéfice net ajusté¹			(4,1)\$	(0,7)\$		n.s. %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Investissements stratégiques dans le secteur gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté des investissements stratégiques dans le secteur Gestion de patrimoine est présenté au tableau 14. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à (1,0) M\$, comparativement à (0,5) M\$ en 2022 et à 0,4 M\$ au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté annuel s'est chiffré à (4,1) M\$, comparativement à (0,7) M\$ en 2022.

Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté lié à IPC a diminué de 1,0 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Investment Planning Counsel – activités abandonnées

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Le bénéfice net ajusté d'IPC pour 2023 reflète le bénéfice jusqu'à la date de la vente, soit le 30 novembre. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre est demeuré comparable à celui du quatrième trimestre de 2022, et pour l'exercice, il a augmenté de 3,7 M\$ par rapport à l'exercice complet 2022.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend Placements Mackenzie et les investissements stratégiques dans ChinaAMC et Northleaf. Avant la réorganisation du secteur au quatrième trimestre de 2023, ChinaAMC et Northleaf étaient comprises dans le secteur Investissements stratégiques et autres. Les données comparatives des périodes précédentes ont été retraitées pour tenir compte de la réorganisation du secteur.

Les produits du secteur Gestion d'actifs comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties** comprennent les honoraires provenant de nos fonds d'investissement et les honoraires de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement. La rémunération versée aux courtiers vient contrebalancer les honoraires perçus.

- **Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine** comprennent les honoraires provenant du secteur Gestion de patrimoine. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.
- **La quote-part du bénéfice des entreprises associées** correspond à la quote-part du bénéfice de la Société lié à la participation dans ChinaAMC et Northleaf.

L'actif géré par Mackenzie pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure de boutiques de placement et nous utilisons une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à notre clientèle des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle;
- les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents.

Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les fonds négociés en bourse, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. ChinaAMC favorise la croissance grâce à l'innovation en matière de produits et à l'offre de solutions et de services de placement à actifs multiples aux investisseurs présentant divers profils risque/rendement.

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto. Northleaf cherche à offrir des rendements absolus ajustés en fonction du risque élevés grâce à l'accès à la création de valeur à l'extérieur des marchés publics.

Faits nouveaux en 2023

China Asset Management Co., Ltd.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès de Power, une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %.

Placements Mackenzie

Stratégie

Mackenzie a mené un examen de son cadre stratégique au cours du premier trimestre; la stratégie et l'orientation générales demeurent essentiellement inchangées. Les ajouts à notre cadre comprennent l'engagement pris de façon explicite envers la réussite de notre clientèle et l'embauche des meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, deux éléments qui définissent notre approche.

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble.

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiales et le partenaire commercial préféré au Canada.

Les mandats stratégiques de Mackenzie sont les suivants : devenir le leader dans le marché de détail au Canada, établir des partenariats stratégiques significatifs et établir une présence dans des canaux sous-exploités en adoptant une approche ciblée. Nous accomplissons nos mandats stratégiques en ciblant les aspects clés suivants :

- améliorer la distribution de façon continue au moyen d'une approche sectorielle;
- générer un rendement des placements concurrentiel ajusté en fonction du risque;
- promouvoir un leadership de marque;
- créer des solutions et des produits novateurs et pertinents;
- encourager un avenir durable;
- assurer l'excellence et l'efficacité opérationnelles;
- favoriser une culture axée sur la performance, la diversification et l'excellence.

Les aspects clés que nous ciblons favorisent la croissance future des activités. Nous y parviendrons en nous engageant à assurer la réussite de notre clientèle, en attirant et en formant les meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, en maintenant une approche en matière de placement fondée sur une structure de boutiques de placement, en mettant l'accent sur les produits novateurs et visionnaires et en étant responsables dans tout ce que nous entreprenons.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. En outre, notre participation dans Northleaf accroît nos capacités de placement en offrant à notre clientèle des solutions de placements en actions de sociétés fermées, instruments de crédit privé et infrastructures à l'échelle mondiale, et notre participation dans ChinaAMC offre à notre clientèle un accès aux marchés financiers chinois. Nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques ainsi que le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leur clientèle. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine et de Lifeco (y compris d'IPC). Mackenzie s'associe à Wealthisimple pour distribuer des FNB par l'intermédiaire de sa gamme de produits. Mackenzie est également l'un des deux fournisseurs exclusifs de solutions de placement auprès de Les Placements PFSL du Canada Ltée (« Primerica »). À ce titre, elle a lancé une gamme de 27 fonds conçus pour répondre aux besoins particuliers des conseillers

de Primerica et de leur clientèle. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons de nouvelles entreprises institutionnelles grâce à nos relations avec des conseillers en régimes de retraite et en gestion.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable pour renforcer ses relations de distribution. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

Marque

Au cours du premier trimestre de 2023, Mackenzie a lancé sa nouvelle plateforme de marque « Investir. S'investir. » qui encourage les gens à s'impliquer dans ce qui compte dans leur vie tout en investissant leur argent afin de réaliser leurs objectifs. Cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le prolongement de la mission de Mackenzie, à savoir « créer un monde investi, ensemble ».

Gestion de placements

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 195,7 G\$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 76,8 G\$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Notre équipe de placement se répartit actuellement en 16 boutiques spécialisées. Cette approche favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif

est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

La participation économique de 56 % de Mackenzie dans Northleaf augmente ses capacités d'investissement en offrant à la clientèle des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments, TOBAM, ChinaAMC et Impax Asset Management. À la suite du lancement de la gamme de 27 Fonds FuturePath pour Primerica, les sous-conseillers tiers suivants ont été ajoutés : Gestion d'actifs 1832, Addenda, Brandywine, BlackRock et T. Rowe Price.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2023, 31,5 %, 43,0 % et 54,0 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2023, 83,2 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 50,7 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 86,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 50,2 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2023.

En 2023, Mackenzie a une fois de plus été reconnue pour ses rendements exceptionnels, qui lui ont permis de remporter dix trophées FundGrade A+[†] de Fundata se rapportant à ses fonds communs de placement et à ses fonds négociés en bourse. Ces prix sont remis chaque année et récompensent les fonds auxquels FundGrade accorde une note élevée de façon constante tout au long de l'année civile.

Produits

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leur clientèle. En 2023, Mackenzie a lancé six fonds communs de placement, y compris deux Fonds FuturePath, par l'entremise de son partenariat avec Les

Services Financiers Primerica (Canada) (« Primerica »), et cinq FNB, dont une gamme de trois FNB à revenu fixe.

Fonds communs de placement

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, Mackenzie a lancé quatre fonds communs de placement, dont deux fonds communs de placement FuturePath de Mackenzie, par l'entremise de son partenariat avec Primerica :

- Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie
- Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie FuturePath
- Fonds américain de base Mackenzie FuturePath

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Mackenzie a lancé deux fonds communs de placement :

- Le Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip en dollars américains offre aux investisseurs l'occasion d'obtenir une exposition en dollars américains à l'économie liée à l'environnement.
- Le Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie offre aux investisseurs une solution d'actions de base tout-en-un à prix concurrentiel. Le Fonds cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse d'actions canadiennes et étrangères de Mackenzie et de tiers.

Fonds alternatifs

Mackenzie compte actuellement dix fonds alternatifs, y compris quatre produits en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf ») dans le cadre de son engagement à accroître l'accès des épargnants aux solutions de placement sur les marchés privés. L'actif géré des quatre produits de Northleaf est supérieur à 150 M\$.

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement lorsqu'ils construisent des portefeuilles diversifiés à long terme.

En 2023, Mackenzie a lancé cinq nouveaux FNB. Ces FNB ont élargi davantage notre gamme diversifiée de FNB :

- FINB Global 100 Corporate Knights Mackenzie
- FINB Obligations à ultra-court terme canadiennes Mackenzie

- FINB Obligations à long terme du gouvernement canadien Mackenzie
- FINB Obligations à long terme du gouvernement américain Mackenzie
- FNB de répartition toutes actions Mackenzie

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 50 FNB : 26 FNB actifs et à bêta stratégique et 24 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 12,9 G\$, ce qui comprend des investissements de 7,4 G\$ des produits gérés d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Mackenzie a lancé un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (« CELIAPP »). Accessible par l'entremise de conseillers financiers, le CELIAPP de Mackenzie accroît la capacité des Canadiens à épargner pour l'achat d'une première propriété grâce à un compte d'épargne et d'investissement à l'abri de l'impôt.

Lancement en 2024

Au cours du premier trimestre de 2024, Mackenzie a déposé un prospectus provisoire pour le lancement des produits suivants :

- Le Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie et le FNB mondial à faible volatilité Mackenzie visent une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à grande et moyenne capitalisation sur les marchés mondiaux développés, tout en cherchant à réduire la volatilité.
- Le Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres conformes à la charia de sociétés situées partout dans le monde.

Actif géré

L'actif géré est un indicateur de rendement clé pour le secteur Gestion d'actifs.

Un sommaire des variations du total de l'actif géré est présenté au tableau 15, et un sommaire des variations de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 16. L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion d'actifs, y compris les investissements stratégiques, se chiffrait à 305,1 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 246,9 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif sous services-conseils des

investissements stratégiques est fondé sur la participation directe et indirecte de la Société dans ces sociétés.

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 195,7 G\$, soit une hausse de 4,9 % par rapport à 186,6 G\$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré des tiers de Mackenzie s'est établi à 118,9 G\$, en hausse de 5,2 % par rapport à 113,1 G\$ pour l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients et de ses clientes.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 1 823,6 milliards RMB¥ (341,0 G\$), comparativement à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G\$) au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,9 % (1,0 % en \$ CA). Au 31 décembre 2022, Mackenzie détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, laquelle est passée à 27,8 % le 12 janvier 2023.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 26,6 G\$, comparativement à 24,1 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 10,4 %. Mackenzie détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Actif géré de Placements Mackenzie

Variation de l'actif géré - Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 195,7 G\$, en hausse de 4,9 %, comparativement à 186,6 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif géré des tiers s'élevait à 118,9 G\$, en hausse de 5,2 %, par rapport à 113,1 G\$ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 61,9 G\$, comparativement à 59,7 G\$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,8 %. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie de 56,4 G\$ a augmenté de 3,6 %, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les produits gérés de la Société financière IGM, se chiffrait à 5,5 G\$ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 5,5 %, par rapport à 5,2 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 12,9 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 12,4 G\$ au 31 décembre 2022.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une hausse de 11,4 % par rapport à 1,6 G\$ en 2022. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,7 G\$, soit une hausse de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le

trimestre clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 1,0 M\$, inchangés par rapport à l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 161 M\$, comparativement à 134 M\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 826 M\$, comparativement à des rachats nets de 832 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 3,7 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 2,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 1,0 G\$, inchangés par rapport à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 4,2 G\$, comparativement à une augmentation de 3,4 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 7,3 G\$, ce qui représente une baisse de 3,0 %, comparativement à 7,5 G\$ en 2022. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 9,6 G\$, soit une hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 2,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 1,7 G\$ en 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 245 M\$, comparativement à 705 M\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevés à 2,1 G\$, comparativement à des rachats nets de 1,0 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 4,3 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 7,7 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de cette transaction, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 30 M\$, et les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 1,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,7 G\$ et à 9,5 G\$, respectivement, comparativement à 2,5 G\$ et à 9,1 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2023, le taux de rachat trimestriel

Tableau 15 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Actif géré de Mackenzie, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	(987)\$	(712)\$	(966) \$	(38,6)%	(2,2)%
Créations nettes de parts de FNB	161	13	134	n.s.	20,1
Fonds d'investissement ^{1,2}	(826)	(699)	(832)	(18,2)	0,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³	(186)	7	(135)	n.s.	(37,8)
Total des ventes nettes (rachats nets)	(1 012)	(692)	(967)	(46,2)	(4,7)
Rendements des placements	4 192	(1 948)	3 385	n.s.	23,8
Variation de l'actif, montant net	3 180	(2 640)	2 418	n.s.	31,5
Actif au début	66 102	68 742	63 657	(3,8)	3,8
Actif à la fin	69 282 \$	66 102 \$	66 075 \$	4,8 %	4,9 %
Actif géré consolidé de Mackenzie					
Fonds communs de placement	56 408 \$	53 950 \$	54 434 \$	4,6 %	3,6 %
FNB	5 507	5 050	5 219	9,0	5,5
Fonds d'investissement ^{1,2}	61 915	59 000	59 653	4,9	3,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³	7 367	7 102	6 422	3,7	14,7
	69 282	66 102	66 075	4,8	4,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie ⁴	49 665	45 906	47 023	8,2	5,6
Actif géré des tiers	118 947	112 008	113 098	6,2	5,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine ^{2,4}	76 758	74 325	73 514	3,3	4,4
Actif géré consolidé	195 705 \$	186 333 \$	186 612 \$	5,0 %	4,9 %
Actif géré à la fin, y compris les investissements stratégiques					
ChinaAMC	94 792 \$	94 470 \$	46 932 \$	0,3 %	102,0 %
Northleaf	14 912	15 092	13 521	(1,2)	10,3
Éliminations intrasectorielles	(260)	(302)	(156)	13,9	(66,7)
	109 444 \$	109 260 \$	60 297 \$	0,2 %	81,5 %
Actif géré consolidé à la fin, y compris les investissements stratégiques	305 149 \$	295 593 \$	246 909 \$	3,2 %	23,6 %
Total moyen de l'actif géré de Mackenzie⁵					
Actif géré des tiers	114 128 \$	115 517 \$	112 651 \$	(1,2)%	1,3 %
Données consolidées	189 302	191 889	186 260	(1,3)	1,6

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
3. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes
– Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel.
– Au cours du premier trimestre de 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
4. Avec prise d'effet le 30 novembre 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseillers de Mackenzie des activités abandonnées, qui étaient auparavant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseillers et actif géré du secteur Gestion de patrimoine, sont maintenant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseillers de la Canada Vie.
5. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 19,7 %, comparativement à 18,2 % pour le quatrième trimestre de 2022. Au 31 décembre 2023, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,1 %, comparativement à 16,0 % pour l'exercice précédent.

Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,5 % au 31 décembre 2023. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais

Tableau 15 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs (suite)

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Actif géré de Mackenzie, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine			
Ventes nettes (rachats nets)			
Fonds communs de placement	(2 314)\$	(1 736)\$	(33,3)%
Créations nettes de parts de FNB ⁶	245	705	(65,2)
Fonds d'investissement ^{1,2}	(2 069)	(1 031)	(100,7)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ³	192	(834)	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	(1 877)	(1 865)	(0,6)
Rendements des placements	5 084	(8 370)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	3 207	(10 235)	n.s.
Actif au début	66 075	76 310	(13,4)
Actif à la fin	69 282 \$	66 075 \$	4,9 %
Total moyen de l'actif géré de Mackenzie⁵			
Actif géré des tiers	115 436 \$	117 801 \$	(2,0)%
Données consolidées	191 637	194 040	(1,2)

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
3. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes
– Au cours du deuxième trimestre de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel.
– Au cours du premier trimestre de 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
4. Avec prise d'effet le 30 novembre 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseillers de Mackenzie des activités abandonnées, qui étaient auparavant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseillers et actif géré du secteur Gestion de patrimoine, sont maintenant présentés au titre des comptes gérés à titre de sous-conseillers de la Canada Vie.
5. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.
6. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 1,9 G\$, inchangés par rapport à 2022. Au cours de l'exercice, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 5,1 G\$, comparativement à une diminution de 8,4 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice de 2023, Mackenzie a remporté un mandat de 490 M\$ auprès d'un client institutionnel. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller, et Wealthsimple a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$

parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de ces transactions, les rachats nets, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 2,4 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 2,3 G\$ en 2022.

Au 31 décembre 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 49,7 G\$, comparativement à 47,0 G\$ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,8 G\$, soit 71,3 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 73,5 G\$, soit 70,8 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine au 31 décembre 2022.

Variation de l'actif géré – Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 195,7 G\$, en hausse de 5,0 %, comparativement à 186,3 G\$ au 30 septembre 2023. L'actif géré des tiers s'élevait

Tableau 16 : Variation de l'actif géré des fonds d'investissement – Placements Mackenzie¹

<i>Trimestres clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Ventes	1 736 \$	1 503 \$	1 559 \$	15,5 %	11,4 %
Rachats	2 723	2 215	2 525	22,9	7,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	(987)	(712)	(966)	(38,6)	(2,2)
Créations nettes de parts de FNB	161	13	134	n.s.	20,1
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2,3}	(826)	(699)	(832)	(18,2)	0,7
Rendements des placements	3 741	(1 840)	2 934	n.s.	27,5
Variation de l'actif, montant net	2 915	(2 539)	2 102	n.s.	38,7
Actif au début	59 000	61 539	57 551	(4,1)	2,5
Actif à la fin	61 915 \$	59 000 \$	59 653 \$	4,9 %	3,8 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	56 408 \$	53 950 \$	54 434 \$	4,6 %	3,6 %
FNB	5 507	5 050	5 219	9,0	5,5
Fonds d'investissement ³	61 915 \$	59 000 \$	59 653 \$	4,9 %	3,8 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	59 848 \$	60 949 \$	59 421 \$	(1,8)%	0,7 %
Exercices clos les					
<i>(en M\$)</i>			31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Ventes			7 270 \$	7 496 \$	(3,0)%
Rachats			9 584	9 232	3,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement			(2 314)	(1 736)	(33,3)
Créations nettes de parts de FNB ⁴			245	705	(65,2)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2,3}			(2 069)	(1 031)	(100,7)
Rendements des placements			4 331	(7 678)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			2 262	(8 709)	n.s.
Actif au début			59 653	68 362	(12,7)
Actif à la fin			61 915 \$	59 653 \$	3,8 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement			60 714 \$	62 114 \$	(2,3)%

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
3. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
4. FNB - Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

à 118,9 G\$, en hausse de 6,2 %, par rapport à 112,0 G\$ au 30 septembre 2023.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 61,9 G\$ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 4,9 %, comparativement à 59,0 G\$ au 30 septembre 2023. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 56,4 G\$ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 4,6 %, comparativement à 54,0 G\$ au 30 septembre 2023. L'actif des FNB de Mackenzie se chiffrait à 5,5 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 5,1 G\$ au 30 septembre 2023. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'est établi à 12,9 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 12,5 G\$ au 30 septembre 2023.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une hausse de 15,5 % par rapport au troisième trimestre de 2023. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,7 G\$, soit une hausse de 22,9 % par rapport au troisième trimestre de 2023. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 1,0 G\$, comparativement à des rachats nets de 712 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,7 G\$, comparativement à 2,2 G\$ pour le troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 19,7 %

pour le trimestre considéré, comparativement à 15,7 % pour le troisième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 161 M\$, comparativement à 13 M\$ au troisième trimestre.

Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 826 M\$, comparativement à des rachats nets de 699 M\$ au troisième trimestre.

Au 31 décembre 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 49,7 G\$, comparativement à 45,9 G\$ au 30 septembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,8 G\$, soit 71,3 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 74,3 G\$, soit 69,6 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine au 30 septembre 2023.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs est présenté au tableau 17 et comprend les activités de Placements Mackenzie ainsi que le bénéfice lié aux investissements stratégiques.

Placements Mackenzie

Le bénéfice net ajusté de Placements Mackenzie est présenté dans le tableau 18. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 49,4 M\$, soit une baisse de 3,7 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, et une baisse de 12,6 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 204,4 M\$, soit une baisse de 4,1 % par rapport à 2022.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 73,8 M\$, soit une baisse de

2,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, et une baisse de 11,3 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 303,4 M\$, soit une baisse de 3,1 % par rapport à 2022.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
 - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les honoraires

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	Variation				
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	230,9 \$	236,2 \$	232,5 \$	(2,2)%	(0,7)%
Frais de rachat	0,6	0,7	0,7	(14,3)	(14,3)
	231,5	236,9	233,2	(2,3)	(0,7)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(76,0)	(77,9)	(76,9)	(2,4)	(1,2)
Rémunération fondée sur les ventes	–	–	–	–	–
	(76,0)	(77,9)	(76,9)	(2,4)	(1,2)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	155,5	159,0	156,3	(2,2)	(0,5)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	28,0	28,8	27,3	(2,8)	2,6
Gestion d'actifs – produits nets	183,5	187,8	183,6	(2,3)	(0,1)
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,0	2,5	5,6	60,0	(28,6)
Quote-part du résultat des entreprises associées	32,3	25,1	24,9	28,7	29,7
	219,8	215,4	214,1	2,0	2,7
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	20,8	19,0	21,3	9,5	(2,3)
Activités et services de soutien	92,7	87,2	91,3	6,3	1,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,2	1,2	1,0	–	20,0
	114,7	107,4	113,6	6,8	1,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	105,1	108,0	100,5	(2,7)	4,6
Charges d'intérêts	6,5	6,6	5,9	(1,5)	10,2
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	98,6	101,4	94,6	(2,8)	4,2
Impôt sur le résultat	20,1	22,4	20,2	(10,3)	(0,5)
Bénéfice net ajusté	78,5	79,0	74,4	(0,6)	5,5
Participation ne donnant pas le contrôle	1,7	0,1	2,1	n.s.	(19,0)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	76,8 \$	78,9 \$	72,3 \$	(2,7)%	6,2 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs (suite)

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits			
Gestion d'actifs			
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	934,6 \$	962,9 \$	(2,9)%
Frais de rachat	3,0	3,1	(3,2)
	937,6	966,0	(2,9)
Charges de rémunération des courtiers			
Rémunération fondée sur l'actif	(311,4)	(320,3)	(2,8)
Rémunération fondée sur les ventes	-	(7,3)	(100,0)
	(311,4)	(327,6)	(4,9)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	626,2	638,4	(1,9)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	113,6	111,7	1,7
Gestion d'actifs – produits nets	739,8	750,1	(1,4)
Produits tirés des placements nets et autres produits	12,0	5,7	110,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	121,4	82,9	46,4
	873,2	838,7	4,1
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires	83,5	79,4	5,2
Activités et services de soutien	362,7	360,5	0,6
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	4,6	4,9	(6,1)
	450,8	444,8	1,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	422,4	393,9	7,2
Charges d'intérêts	25,0	23,5	6,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	397,4	370,4	7,3
Impôt sur le résultat	83,8	81,6	2,7
Bénéfice net ajusté	313,6	288,8	8,6
Participation ne donnant pas le contrôle	3,4	5,1	(33,3)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	310,2 \$	283,7 \$	9,3 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

d'administration tirés de nos fonds d'investissement et des honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie des honoraires provient des honoraires de gestion tirés de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des fonds négociés en bourse et des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est destinée

à des épargnants et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes.

- Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.
- Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif et la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif représente les commissions de suivi versées aux courtiers

Tableau 18 : Résultats d'exploitation – Placements Mackenzie

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	230,9 \$	236,2 \$	232,5 \$	(2,2)%	(0,7)%
Frais de rachat	0,6	0,7	0,7	(14,3)	(14,3)
	231,5	236,9	233,2	(2,3)	(0,7)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(76,0)	(77,9)	(76,9)	(2,4)	(1,2)
Rémunération fondée sur les ventes	-	-	-	-	-
	(76,0)	(77,9)	(76,9)	(2,4)	(1,2)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	155,5	159,0	156,3	(2,2)	(0,5)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	28,0	28,8	27,3	(2,8)	2,6
Gestion d'actifs – produits nets	183,5	187,8	183,6	(2,3)	(0,1)
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,0	2,5	5,6	60,0	(28,6)
	187,5	190,3	189,2	(1,5)	(0,9)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	20,8	19,0	21,3	9,5	(2,3)
Activités et services de soutien	91,7	86,9	90,9	5,5	0,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,2	1,2	1,0	-	20,0
	113,7	107,1	113,2	6,2	0,4
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	73,8	83,2	76,0	(11,3)	(2,9)
Charges d'intérêts	6,5	6,6	5,9	(1,5)	10,2
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	67,3	76,6	70,1	(12,1)	(4,0)
Impôt sur le résultat	17,9	20,1	18,8	(10,9)	(4,8)
Bénéfice net ajusté¹	49,4 \$	56,5 \$	51,3 \$	(12,6)%	(3,7)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. La rémunération fondée sur les ventes est versée aux courtiers à la vente de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. À compter du 1^{er} juin 2022, Mackenzie a cessé de vendre des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés, conformément aux modifications réglementaires.

- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseillers tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 155,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, soit une baisse de 0,8 M\$, ou 0,5 %, comparativement à 156,3 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est attribuable à une diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets, en partie contrebalancée par une augmentation de 1,3 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 15. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 54,2 points de base pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 55,1 points de base pour la période correspondante de 2022. La diminution du taux est principalement attribuable à une modification de la composition de l'actif géré.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 626,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une baisse de 12,2 M\$, ou 1,9 %, comparativement à 638,4 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets –

Tableau 18 : Résultats d'exploitation – Placements Mackenzie (suite)

<i>Exercices clos les</i> <i>(en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits			
Gestion d'actifs			
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	934,6 \$	962,9 \$	(2,9)%
Frais de rachat	3,0	3,1	(3,2)
	937,6	966,0	(2,9)
Charges de rémunération des courtiers			
Rémunération fondée sur l'actif	(311,4)	(320,3)	(2,8)
Rémunération fondée sur les ventes	-	(7,3)	(100,0)
	(311,4)	(327,6)	(4,9)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	626,2	638,4	(1,9)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	113,6	111,7	1,7
Gestion d'actifs – produits nets	739,8	750,1	(1,4)
Produits tirés des placements nets et autres produits	12,0	5,7	110,5
	751,8	755,8	(0,5)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires	83,5	79,4	5,2
Activités et services de soutien	360,3	358,4	0,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	4,6	4,9	(6,1)
	448,4	442,7	1,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	303,4	313,1	(3,1)
Charges d'intérêts	25,0	23,5	6,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	278,4	289,6	(3,9)
Impôt sur le résultat	74,0	76,4	(3,1)
Bénéfice net ajusté¹	204,4 \$	213,2 \$	(4,1)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

tierces parties est essentiellement attribuable à une diminution de 2,0 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 15, contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 54,4 points de base, comparativement à 54,2 points de base pour la période correspondante de 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente, partiellement contrebalancée par une modification de la composition de l'actif géré.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 28,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, soit une hausse de 0,7 M\$, ou 2,6 %, comparativement à 27,3 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion découle d'une augmentation de 2,1 % de l'actif géré moyen et d'une augmentation du taux des honoraires de gestion. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 14,8 points de base,

comparativement à 14,7 points de base pour la période correspondante de 2022.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 113,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une hausse de 1,9 M\$, ou 1,7 %, comparativement à 111,7 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion découle d'une augmentation du taux des honoraires de gestion. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 14,9 points de base, comparativement à 14,7 points de base pour la période correspondante de 2022. L'actif géré moyen est demeuré inchangé pour les deux périodes.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 4,0 M\$ au

cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 5,6 M\$ pour l'exercice précédent, et à 12,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 5,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires s'élevaient à 20,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, en baisse de 0,5 M\$, ou 2,3 %, par rapport à 21,3 M\$ en 2022. Les charges se sont établies à 83,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une augmentation de 4,1 M\$, ou 5,2 %, par rapport à 79,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 91,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, en hausse de 0,8 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 90,9 M\$ en 2022. Les charges se sont établies à 360,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une augmentation de 1,9 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 358,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller s'élevaient à 1,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1,0 M\$ en 2022. Les charges se sont établies à 4,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 4,9 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 6,5 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 5,9 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les charges d'intérêts s'élevaient à 25,0 M\$ pour l'exercice, comparativement à 23,5 M\$ en 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme de la Société financière IGM à Mackenzie. L'affectation de la dette a augmenté pour s'établir à 450 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par la Société financière IGM. Auparavant, l'affectation s'établissait à 400 M\$.

Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont chiffrés à 155,5 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 3,5 M\$, ou 2,2 %, par rapport à 159,0 M\$ au troisième trimestre de 2023. Les facteurs ayant contribué à cette diminution nette sont les suivants :

- Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets s'est établi à 54,2 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 54,8 points de base pour le troisième trimestre.
- L'actif géré moyen s'est établi à 114,1 G\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 1,2 % par rapport au trimestre précédent.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 28,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,8 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 28,8 M\$ au troisième trimestre de 2023. Les facteurs ayant contribué à cette diminution nette sont les suivants :

- Le taux des honoraires de gestion d'actifs s'est établi à 14,8 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 15,0 points de base pour le deuxième trimestre.
- L'actif géré moyen s'est établi à 75,2 G\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 1,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 4,0 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 2,5 M\$ pour le troisième trimestre.

Charges

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 20,8 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 19,0 M\$ pour le troisième trimestre.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 91,7 M\$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 4,8 M\$, ou 5,5 %, comparativement à 86,9 M\$ pour le troisième trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,2 M\$ pour le trimestre considéré, inchangées par rapport au troisième trimestre.

Investissements stratégiques du secteur gestion d'actifs

Le bénéfice net ajusté des investissements stratégiques dans le secteur Gestion d'actifs est présenté au tableau 19. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à

Tableau 19 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques du secteur Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Quote-part du résultat des entreprises associées					
ChinaAMC	23,7 \$	24,6 \$	14,2 \$	(3,7)%	66,9 %
Northleaf	8,6	0,5	10,7	n.s.	(19,6)
	32,3	25,1	24,9	28,7	29,7
Charges					
Activités et services de soutien	1,0	0,3	0,4	233,3	150,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	31,3	24,8	24,5	26,2	27,8
Impôt sur le résultat	2,2	2,3	1,4	(4,3)	57,1
Bénéfice net ajusté ¹	29,1	22,5	23,1	29,3	26,0
Participation ne donnant pas le contrôle	1,7	0,1	2,1	n.s.	(19,0)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	27,4 \$	22,4 \$	21,0 \$	22,3 %	30,5 %
Exercices clos les					
(en M\$)			31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits					
Quote-part du résultat des entreprises associées					
ChinaAMC			104,1 \$	57,2 \$	82,0 %
Northleaf			17,3	25,7	(32,7)
			121,4	82,9	46,4
Charges					
Activités et services de soutien			2,4	2,1	14,3
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹			119,0	80,8	47,3
Impôt sur le résultat			9,8	5,2	88,5
Bénéfice net ajusté ¹			109,2	75,6	44,4
Participation ne donnant pas le contrôle			3,4	5,1	(33,3)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹			105,8 \$	70,5 \$	50,1 %

¹ Une mesure financière non conforme aux normes IFRS - se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

27,4 M\$, comparativement à 21,0 M\$ en 2022 et à 22,4 M\$ au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté annuel s'est chiffré à 105,8 M\$, comparativement à 70,5 M\$ en 2022.

La quote-part du bénéfice des entreprises associées se compose du bénéfice en capitaux propres provenant de ChinaAMC et de Northleaf.

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société s'est chiffrée à 23,7 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 14,2 M\$ pour la période correspondante de 2022, et à 104,1 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement à 57,2 M\$ en 2022. L'augmentation en 2023 reflète l'achat par la Société d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC le 12 janvier 2023.

La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société s'est chiffrée à 8,6 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 10,7 M\$ pour la période correspondante de 2022, et à 17,3 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement à 25,7 M\$ en 2022. Ces facteurs ont été contrebalancés par les participations ne donnant pas le contrôle présentées dans le tableau.

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les placements de la Société dans Lifeco et Portage. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice provenant du secteur Activités internes et autres comprend la quote-part revenant à la Société du résultat de son entreprise associée, Lifeco, des produits tirés des placements nets liés au capital non attribué ainsi que des écritures d'élimination liées à la consolidation.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power.

Portage consiste en des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de Power.

En plus de Lifeco et des autres placements détenus par la Société, le secteur Activités internes et autres inclut le capital non attribué, qui totalisait 282,3 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 770,9 M\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans le tableau 20.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice net ajusté du secteur Activités internes et autres est présenté dans le tableau 21.

Résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 21,8 M\$ au quatrième trimestre de 2023, comparativement au quatrième trimestre de 2022, et a diminué de 61,3 M\$ au cours de l'exercice. Ces résultats reflètent la quote-part du bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. La diminution du bénéfice de Lifeco reflète les changements susmentionnés en ce qui a trait au pourcentage de participation de la Société financière IGM, avec prise d'effet le 12 janvier 2023. En 2022 et au quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé sa quote-part du résultat de Lifeco en fonction du bénéfice réel. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, la Société a comptabilisé sa quote-part du résultat de Lifeco en se fondant sur les estimations consensuelles des analystes à l'égard du bénéfice de Lifeco, car celle-ci présentait ses résultats trimestriels après la Société.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 2,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, en baisse de 4,3 M\$ par rapport à 7,2 M\$ en 2022. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 12,3 M\$, en baisse de 1,9 M\$ par rapport à 14,2 M\$ en 2022.

Résultats du quatrième trimestre de 2023 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 19,1 M\$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 6,4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023. Au cours du quatrième trimestre, la Société a comptabilisé une hausse

Tableau 20 : Total de l'actif - Activités internes et autres

(en M\$)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Participations dans une entreprise associée		
Lifeco	589,3 \$	939,5 \$
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Portage et autres investissements	114,7	111,6
Capital non attribué et autres	282,3	770,9
Total de l'actif	986,3 \$	1 822,0 \$
<i>Juste valeur de Lifeco</i>	970,9 \$	1 168,3 \$

Tableau 21 : Résultats d'exploitation – Activités internes et autres

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	Variation	
				30 sept. 2023	31 déc. 2022
Produits					
Gestion de patrimoine	(1,7)\$	(1,7)\$	– \$	– %	n.s. %
Gestion d'actifs	(25,2)	(25,8)	(27,0)	2,3	6,7
Charge de rémunération des courtiers	(0,7)	(0,7)	(0,1)	–	n.s.
Gestion d'actifs – produits nets	(25,9)	(26,5)	(27,1)	2,3	4,4
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,9	3,2	7,2	(9,4)	(59,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Lifeco	19,1	12,7	40,9	50,4	(53,3)
	(5,6)	(12,3)	21,0	54,5	n.s.
Charges					
Activités et services de soutien	0,2	0,4	(0,2)	(50,0)	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	(27,5)	(28,2)	(27,0)	2,5	(1,9)
	(27,3)	(27,8)	(27,2)	1,8	(0,4)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt	21,7	15,5	48,2	40,0	(55,0)
Charges d'intérêts	–	0,1	–	(100,0)	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	21,7	15,4	48,2	40,9	(55,0)
Impôt sur le résultat	(0,7)	(3,3)	3,4	78,8	n.s.
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies	22,4	18,7	44,8	19,8	(50,0)
Bénéfice net – activités abandonnées	(4,5)	(6,0)	0,2	25,0	n.s.
Bénéfice net ajusté¹	17,9 \$	12,7 \$	45,0 \$	40,9 %	(60,2)%
Exercices clos les					
(en M\$)			31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Produits					
Gestion de patrimoine			(6,5)\$	– \$	n.s. %
Gestion d'actifs			(102,2)	(110,5)	7,5
Charge de rémunération des courtiers			(2,7)	–	n.s.
Gestion d'actifs – produits nets			(104,9)	(110,5)	5,1
Produits tirés des placements nets et autres produits			12,3	14,2	(13,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Lifeco			66,9	128,2	(47,8)
			(32,2)	31,9	n.s.
Charges					
Activités et services de soutien			1,2	2,1	(42,9)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller			(111,3)	(110,5)	(0,7)
			(110,1)	(108,4)	(1,6)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹			77,9	140,3	(44,5)
Impôt sur le résultat			(2,0)	4,7	n.s.
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies			79,9	135,6	(41,1)
Bénéfice net – activités abandonnées			(12,5)	0,1	n.s.
Bénéfice net ajusté¹			67,4 \$	135,7 \$	(50,3)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

de 0,8 M\$ liée au bénéfice de Lifeco pour le troisième trimestre pour tenir compte des résultats réels présentés par Lifeco. Au cours du troisième trimestre, la Société a comptabilisé

un ajustement de (8,0) M\$ lié au bénéfice de Lifeco pour le deuxième trimestre.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 18,7 G\$ au 31 décembre 2023, inchangé par rapport au 31 décembre 2022.

Autres investissements

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 22.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Ces investissements sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société est l'actionnaire principal de Wealthsimple, grâce à sa participation directe et indirecte combinée de 24,7 % dont la juste valeur était de 607 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 24,3 % et à une juste valeur de 492 M\$ au 31 décembre 2022. Cette variation est en grande partie attribuable à une hausse de la juste valeur de 20 % et à un investissement supplémentaire au cours de la période. La hausse de la juste valeur est conforme à la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues ainsi qu'à la performance des activités de Wealthsimple et à la révision

de ses attentes en matière de produits. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalisait 721 M\$ au 31 décembre 2023, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 23.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 27,4 % du total de l'actif au 31 décembre 2023, comparativement à 26,8 % au 31 décembre 2022.

Tableau 22 : Autres investissements

(en M\$)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	264,9 \$	721,4 \$	242,7 \$	602,6 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12,8	13,1	12,7	12,9
Fonds d'investissement exclusifs	126,5	129,1	156,7	159,0
	139,3	142,2	169,4	171,9
	404,2 \$	863,6 \$	412,1 \$	774,5 \$

Tableau 23 : Prêts

<i>(en M\$)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Coût amorti	5 109,4 \$	5 022,3 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(0,7)	(0,8)
	5 108,7 \$	5 021,5 \$

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2023, un passif correspondant totalisant 4,7 G\$ a été comptabilisé au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2022.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 375,5 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 371,9 M\$ au 31 décembre 2022.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 décembre 2023, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 8,7 G\$, dont une tranche de 1,9 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

Accords de titrisation

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossés à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires

titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 327,7 M\$, comparativement à 351,4 M\$ en 2022. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 8 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

Participation dans des entreprises associées

Great-West Lifeco Inc.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation

de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, par rapport à 2022, est présentée dans le tableau 24.

Le 12 janvier 2023, afin de financer partiellement l'acquisition d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC, la Société a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. Le profit comptable à la vente des actions de Lifeco de la Société financière IGM s'élève à 172,9 M\$ avant impôt (168,6 M\$ après impôt), ce qui comprend un montant de 179,1 M\$ comptabilisé au premier trimestre et une diminution de 6,2 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de

15,1 M\$, lequel représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé de manière prospective.

China Asset Management Co., Ltd.

La participation de 27,8 % de la Société dans ChinaAMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau 24. La variation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant positif de 8,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, est attribuable à une appréciation de 0,5 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

L'actif géré total de ChinaAMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 823,6 milliards RMB¥ (341,0 G\$) au

Tableau 24 : Investissement dans des entreprises associées

(en M\$)	31 déc. 2023						31 déc. 2022				
	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Autres	Total
Trimestres clos les											
Valeur comptable au 1^{er} octobre¹	578,8 \$	1 852,9 \$	864,2 \$	293,2 \$	38,8 \$	3 627,9 \$	903,2 \$	764,8 \$	273,8 \$	- \$	1 941,8 \$
Investissement	-	0,6	1,5	-	-	2,1	-	-	-	40,5	40,5
Dividendes	(11,5)	-	-	-	-	(11,5)	(18,3)	-	-	-	(18,3)
Quote-part des éléments suivants :											
Bénéfice ^{2,3}	19,1	23,7	-	8,6	(0,8)	50,6	40,9	14,2	10,7	(0,4)	65,4
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	2,9	8,1	(20,9)	-	-	(9,9)	13,7	8,2	-	-	21,9
Valeur comptable au 31 décembre	589,3 \$	1 885,3 \$	844,8 \$	301,8 \$	38,0 \$	3 659,2 \$	939,5 \$	787,2 \$	284,5 \$	40,1 \$	2 051,3 \$
Exercices clos les											
Valeur comptable au 1^{er} janvier¹	939,5 \$	787,2 \$	- \$	284,5 \$	40,1 \$	2 051,3 \$	885,1 \$	768,7 \$	258,8 \$	- \$	1 912,6 \$
Investissement	-	1 162,4	857,7	-	0,5	2 020,6	-	-	-	40,5	40,5
Cession	(397,7)	-	-	-	-	(397,7)	-	-	-	-	-
Dividendes	(46,0)	(69,2)	-	-	-	(115,2)	(73,2)	(31,3)	-	-	(104,5)
Quote-part des éléments suivants :											
Bénéfice ^{2,3}	66,9	104,1	(0,7)	17,3	(2,6)	185,0	128,2	57,2	25,7	(0,4)	210,7
Ajustement lié à IFRS 17	15,1	-	-	-	-	15,1	-	-	-	-	-
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	11,5	(99,2)	(12,2)	-	-	(99,9)	(0,6)	(7,4)	-	-	(8,0)
Valeur comptable au 31 décembre	589,3 \$	1 885,3 \$	844,8 \$	301,8 \$	38,0 \$	3 659,2 \$	939,5 \$	787,2 \$	284,5 \$	40,1 \$	2 051,3 \$

1. Les soldes d'ouverture ont été retraités pour tenir compte de l'incidence estimative de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par Lifeco.

2. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans les secteurs Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

3. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 6,9 M\$ et à 13,9 M\$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice de 2023, comparativement à 8,6 M\$ et à 20,6 M\$, respectivement, en 2022.

31 décembre 2023, soit une hausse de 5,9 % (1,0 % en dollars canadiens) par rapport à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G\$) au 31 décembre 2022. Les flux nets de fonds communs de placement, compte non tenu de l'actif géré des filiales et des investisseurs institutionnels, s'élevaient à 41,5 milliards RMB¥ et à 220,2 milliards RMB¥ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, respectivement (flux nets obtenus de Wind Information Co., Ltd.).

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès de Power, une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %.

Rockefeller Capital Management

Les résultats financiers de Rockefeller sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable en raison de la représentation au sein du conseil, de la participation au processus d'élaboration des politiques et des initiatives stratégiques communes.

Au 31 décembre 2023, les actifs de la clientèle de Rockefeller se chiffraient à 122,1 G\$ US (161,6 G\$).

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller pour une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ (622 M\$ US).

Northleaf Capital Group Ltd.

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 26,6 G\$ au 31 décembre 2023, ce qui représente une hausse de 2,5 G\$, ou 10,4 %, comparativement à 24,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation au cours de l'exercice est attribuable au montant de 3,6 G\$ affecté à de nouveaux engagements, facteurs partiellement contrebalancés par une baisse de 0,6 G\$ ayant trait au rendement du capital et une baisse de 0,5 G\$ découlant des actifs libellés en dollars américains.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

Situation de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 544,6 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1 072,9 M\$ au 31 décembre 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 0,6 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2022, comme l'illustre le tableau 25.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts. La diminution des fonds de clients déposés et des passifs liés aux dépôts en 2023 est en partie attribuable à la vente d'IPC en 2023. Les fonds de clients déposés et les passifs liés aux dépôts d'IPC s'élevaient à 318 M\$ au 31 décembre 2022.

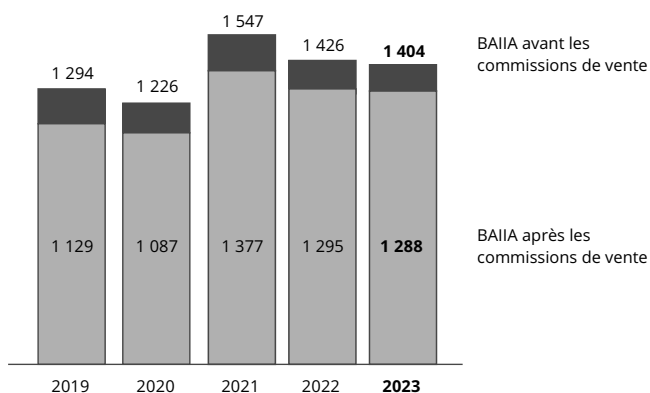
Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 358,2 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 846,8 M\$ au 31 décembre 2022 (tableau 26).

Le fonds de roulement, qui comprend le capital non attribué, est utilisé aux fins suivantes :

- le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le paiement d'intérêts relativement à la dette à long terme;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme;

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »)¹

Pour les exercices (en M\$)



Le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente excluent les éléments suivants :

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée revenant à la Société.

2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

2021 – la contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.

2023 – le profit à la vente d'Investment Planning Counsel, le profit à la vente de Lifeco, l'ajustement, ainsi que la restructuration et les autres éléments liés à IFRS 17 pour Lifeco.

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 25 : Activités de dépôt – Situation financière

Aux 31 décembre (en M\$)	2023	2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6 \$	0,8 \$
Fonds de clients déposés	3 365,7	4 347,4
Débiteurs et autres montants à recevoir	0,7	0,6
Prêts	9,3	9,4
Total de l'actif	3 376,3 \$	4 358,2 \$
Passif et capitaux propres		
Passif lié aux dépôts	3 344,2 \$	4 334,0 \$
Autres passifs	23,3	15,2
Capitaux propres	8,8	9,0
Total du passif et des capitaux propres	3 376,3 \$	4 358,2 \$

Tableau 26 : Fonds de roulement

<i>Aux 31 décembre (en M\$)</i>	2023	2022
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	544,6 \$	1 072,9 \$
Fonds de clients déposés	3 365,7	4 347,4
Débiteurs et autres actifs	431,6	462,6
Tranche courante des prêts hypothécaires titrisés et autres prêts	1 020,8	992,2
	5 362,7	6 875,1
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	712,9	726,4
Dépôts et certificats	3 343,1	4 332,8
Tranche courante des obligations à l'égard des entités de titrisation et autres	948,5	969,1
	5 004,5	6 028,3
Fonds de roulement	358,2 \$	846,8 \$

- les dépenses d'investissement dans les activités et les acquisitions d'entreprises.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 1 404,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1 425,6 M\$ en 2022. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé

1 287,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1 294,8 M\$ pour 2022. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 27, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 528,3 M\$ en 2023, comparativement à une diminution de 219,5 M\$ en 2022.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2023, par rapport à 2022, comprennent les activités

Tableau 27 : Flux de trésorerie

<i>Exercices clos les (en M\$)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 367,0 \$	1 122,9 \$	21,7 %
Impôt sur le résultat payé	(222,7)	(330,9)	32,7
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(307,0)	(54,3)	n.s.
	837,3	737,7	13,5
Activités de financement	(203,8)	(1 091,9)	81,3
Activités d'investissement	(1 161,8)	134,7	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(528,3)	(219,5)	(140,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 072,9	1 292,4	(17,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	544,6 \$	1 072,9 \$	(49,2)%

d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- la réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées;
- la réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- la déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus;
- la réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie;
- des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres;
- les ajustements pour d'autres éléments en 2023, qui comprennent le profit à la vente partielle de l'investissement de la Société dans Lifeco et le profit à la vente d'IPC;
- la réintégration d'un ajustement exceptionnel en 2023 à l'égard des provisions au titre de la restructuration et autres;
- la déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à 2022 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 256,0 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 217,0 M\$ en 2023, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 171,0 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 626,9 M\$ en 2022;
- le produit net de la facilité de crédit de 550,0 M\$ en 2023 qui a été remboursé avant la clôture de la vente d'IPC;
- l'émission de débetures d'un montant de 300,0 M\$ en 2023;
- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 535,4 M\$ en 2023, comparativement à 537,2 M\$ en 2022.

Le rachat de 2 890 000 actions ordinaires a également eu lieu en 2022 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 115,7 M\$.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à 2022 avaient principalement trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres investissements totalisant 86,7 M\$ et le produit de 80,8 M\$ de la vente d'autres investissements en 2023, comparativement à 150,5 M\$ et à 120,1 M\$, respectivement, en 2022;
- une augmentation des prêts de 1 203,2 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 1 113,5 M\$ en

2023, comparativement à 1 274,4 M\$ et à 1 584,4 M\$, respectivement, en 2022, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;

- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions et autres s'est établie à 125,0 M\$ en 2023, comparativement à 107,1 M\$ en 2022;
- l'investissement de 1 162,4 M\$ dans ChinaAMC en 2023;
- l'investissement de 857,7 M\$ dans Rockefeller en 2023, qui comprenait une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ et les coûts de transaction;
- la vente des actions de Lifeco qui a généré un produit de 552,7 M\$ en 2023;
- la vente d'IPC en 2023 qui a généré un produit de 555,0 M\$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments de bénéfice global totalisait 316,3 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 362,8 M\$ au 31 décembre 2022, comme l'illustre le tableau 28.

Les autres éléments de perte globale au titre des avantages du personnel en 2023 sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation.

Le profit lié aux autres investissements en 2023 est principalement attribuable à une variation d'environ 20 % de la juste valeur de Wealthsimple. La variation est conforme à la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues ainsi qu'à la performance des activités de Wealthsimple et à la révision de ses attentes en matière de produits.

Les autres éléments de perte globale à l'égard des participations dans des entreprises associées en 2023 découlent essentiellement de l'écart de change au deuxième trimestre ayant trait à l'investissement de la Société dans ChinaAMC.

La cession d'une participation dans une entreprise associée de 16,0 M\$ en 2023 représente le montant du cumul des autres éléments de bénéfice global transféré par suite de la vente des actions de Lifeco.

Sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser

Tableau 28 : Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

(en M\$)	Avantages du personnel	Autres investissements	Participations dans des entreprises associées	Total
2023				
Solde au 1^{er} janvier	4,4 \$	309,6 \$	48,8 \$	362,8 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(18,4)	85,1	(96,5)	(29,8)
Cession d'une participation dans une entreprise associée	-	-	(16,0)	(16,0)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(0,7)	-	(0,7)
Solde au 31 décembre	(14,0)\$	394,0 \$	(63,7)\$	316,3 \$
2022				
Solde au 1 ^{er} janvier	(95,6)\$	919,1 \$	59,6 \$	883,1 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	100,0	(585,5)	(10,8)	(496,3)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(24,0)	-	(24,0)
Solde au 31 décembre	4,4 \$	309,6 \$	48,8 \$	362,8 \$

l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solide. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 9,1 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 8,2 G\$ au 31 décembre 2022. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire les besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

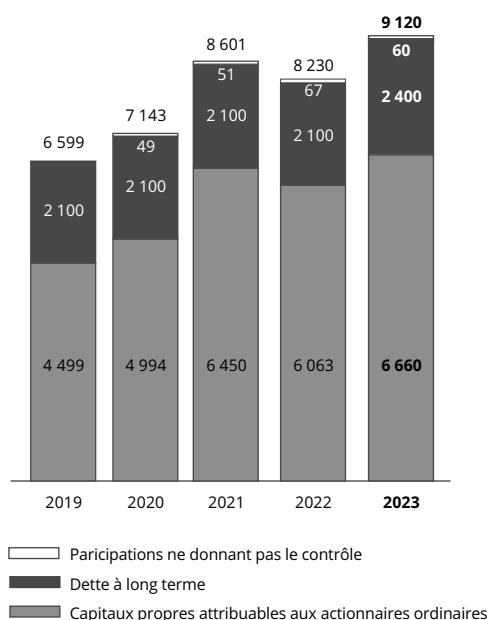
La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,4 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2,1 G\$ au 31 décembre 2022. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation de la dette à long terme découle de l'émission, le 26 mai 2023, de débetures à 5,426 % d'un

montant de 300 M\$ arrivant à échéance le 26 mai 2053. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM daté du 7 décembre 2022. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de la participation de 20,5 % dans Rockefeller et aux fins générales de l'entreprise.

Le 21 décembre 2023, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le

Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



rachat d'au plus 3 millions de ses actions ordinaires aux fins d'annulation afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente de la Société a pris fin le 28 février 2023, et la Société n'a racheté aucune action au cours des 12 derniers mois.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de paramètres préétablis. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

En 2023, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 535,7 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Morningstar DBRS aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond

à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par Morningstar DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de Morningstar DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais leur qualité de crédit est inférieure à la notation AA. Les entités qui obtiennent la notation A (élevé) pourraient être vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Instruments financiers

Le tableau 29 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, la facilité de crédit et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.

Tableau 29 : Instruments financiers

(en M\$)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres investissements				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	721,4 \$	721,4 \$	602,6 \$	602,6 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	142,2	142,2	171,9	171,9
Instruments financiers dérivés	42,7	42,7	63,7	63,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	5 108,7	5 070,8	5 021,5	4 905,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	49,6	49,6	51,6	51,6
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	3 344,2	3 344,2	4 334,0	4 334,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 687,8	4 695,7	4 610,4	4 544,6
Dette à long terme	2 400,0	2 453,4	2 100,0	2 013,9

- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Cadre de gestion des risques

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») exhaustif, qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à notre politique de GRE, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

Gouvernance du risque

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par les services de la gestion des risques, de la conformité et de l'audit interne.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir l'appétit pour le risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.
- Le comité des ressources humaines supervise les pratiques et les politiques en matière de ressources humaines et de talents, y compris en ce qui concerne la rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation, du chef des ressources humaines et du chef de la gestion des risques, qui relève du chef de la direction de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des

activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, comme ils ont été établis par le comité exécutif de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques, supervisé par le chef de la gestion des risques, assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité exécutif de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques; ii) gérer le processus de gestion des risques; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les services juridiques et de la conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques de la Société sont efficaces.

Appétit pour le risque

Le comité exécutif de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de

politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Le cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque facilite l'alignement de la stratégie d'affaires sur le degré d'appétence pour le risque, soutient l'évaluation du déploiement du capital et soutient la détection, l'atténuation et la gestion des risques.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de gestion des risques. Le service de gestion des risques maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de gestion des risques présente, sur une base régulière, des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité exécutif de gestion des risques et au comité des risques.

Culture de gestion des risques

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de l'organisation. Le service de gestion des risques organise des ateliers et des sondages sur les risques pour toutes les unités d'exploitation afin d'intégrer notre cadre de gestion des risques dans les activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, et sont souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

Principaux risques de l'entreprise

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen de notre processus de gestion continue des risques.

Les risques sont déterminés en fonction de notre méthodologie établie, qui tient compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en trois catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel et le risque lié à la planification stratégique et d'entreprise.

1) Risque financier

Il s'agit du risque de perte financière lié à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils, au risque de liquidité et de financement, au risque de crédit ou au risque de marché.

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM s'établissait à 240,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 224,2 G\$ au 31 décembre 2022.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de conseil et les honoraires de gestion d'actifs qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Les niveaux de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils subissent l'incidence des ventes nettes et des variations du marché.

De par leur nature, les marchés mondiaux sont assujettis à l'incertitude et à divers risques. Les fluctuations des cours boursiers, des taux de change, de la valeur des actifs immobiliers, des taux d'intérêt et des écarts de taux ou d'autres valeurs liées aux actifs pourraient faire diminuer l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice de la Société. Un ralentissement économique général, la volatilité des marchés, le rééquilibrage des placements de la clientèle, un

faible rendement des placements ou un manque de confiance des investisseurs pourraient également entraîner une baisse des ventes, une hausse des niveaux de rachat et une baisse de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

La Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de sa clientèle sera avantageuse à long terme pour les résultats financiers et correspond aux attentes des parties prenantes. Par conséquent, la Société n'entreprend habituellement pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

L'exposition de la Société au risque du marché concorde avec l'expérience de sa clientèle. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

Les titres de capitaux propres canadiens et étrangers sont exposés au risque actions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice. Le risque actions se divise en deux catégories : le risque actions général et le risque propre à l'émetteur. Les gestionnaires de fonds internes et externes de la Société réduisent l'exposition au risque propre à l'émetteur grâce à la diversification.

Les titres à revenu fixe sont exposés au risque de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse du cours de marché des titres à revenu fixe, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt entraîne une hausse du cours de marché, ce qui a une incidence sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice.

Les titres libellés en devises sont exposés au risque de change. La dépréciation d'une devise par rapport au dollar canadien entraînera une baisse de la valeur des titres libellés en dollars canadiens, tandis que l'appréciation d'une devise par rapport au dollar canadien entraînera une hausse de la valeur des titres libellés en dollars canadiens, ce qui aura une incidence sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice.

Risque de liquidité et de financement

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux exigences actuelles et futures, tant dans des conditions

Tableau 30 : Actif géré de la Société financière IGM – Composition en fonction de l'actif et en fonction de la devise

Au 31 décembre 2023	Fonds d'investissement	Total
Trésorerie	0,8 %	2,1 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	4,1	4,0
Autres titres à revenu fixe	22,6	22,5
Actions canadiennes	20,5	25,4
Actions étrangères	49,7	44,2
Biens immeubles	2,3	1,8
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	50,3 %	56,9 %
Dollars américains	33,5	29,7
Autres	16,2	13,4
	100,0 %	100,0 %

normales que dans des conditions difficiles. Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision des risques de liquidité et de financement par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur*

l'habitation (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

La Société accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis aux fins générales et s'assure d'une structure d'échéances bien diversifiée afin de gérer les risques de financement connexes.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 31.

L'échéancier de la dette à long terme de 2,4 G\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 825 M\$ au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 31 décembre 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant

Tableau 31 : Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2023 (en M\$)	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Après 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	- \$	11,4 \$	38,2 \$	- \$	49,6 \$
Dépôts et certificats ¹	3 342,8	0,3	0,5	0,6	3 344,2
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	937,1	3 737,5	13,2	4 687,8
Contrats de location ²	-	29,2	84,2	96,9	210,3
Dettes à long terme	-	-	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des obligations contractuelles	3 342,8 \$	978,0 \$	4 385,4 \$	1 985,7 \$	10 691,9 \$

1. Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, comparativement à 650 M\$ et à 175 M\$, respectivement, au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

Les banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à la Société une facilité d'emprunt à terme non renouvelable liée au produit de la vente d'IPC. La facilité d'emprunt à terme a été remboursée avant la vente d'IPC.

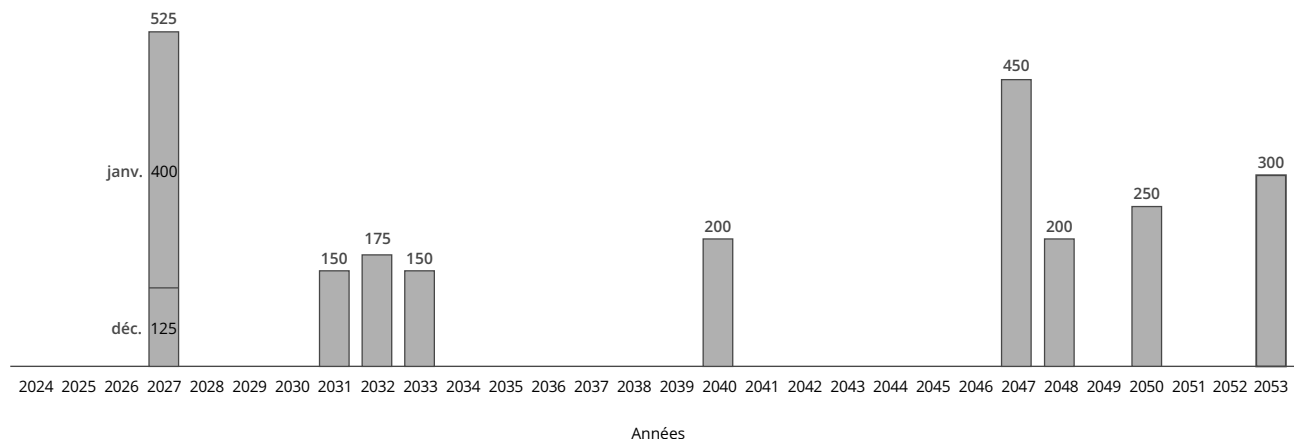
L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022, a été finalisée en avril 2023. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur

la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 70,5 M\$, comparativement à un excédent de 14,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021.

L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 127,4 M\$, comparativement à 95,0 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2025. Au cours de l'exercice, la Société a versé des cotisations en trésorerie de 3,7 M\$ (2022 - 11,5 M\$). À la suite de l'évaluation déposée en avril 2023, la Société financière IGM a reçu un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite avant la prochaine évaluation actuarielle, qui devrait avoir lieu au 31 décembre 2025. Les décisions relatives aux cotisations

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le risque de marché sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La Société est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, des fonds de clients déposés, des portefeuilles de prêts hypothécaires et de l'utilisation de dérivés négociés sur le marché hors cote. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 544,6 M\$ (2022 – 1 072,9 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 216,5 M\$ (2022 – 346,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 328,1 M\$ (2022 – 726,6 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (2022 – 81,6 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 36,4 M\$ (2022 – 306,8 M\$), d'acceptations bancaires de 291,2 M\$ (2022 – 293,2 M\$) et d'autre papier commercial de société de néant (2022 – 45,0 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique

de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, les fonds de clients déposés d'IG Gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 3 365,7 M\$ (2022 – 4 029,7 M\$), étaient déposés dans des banques à charte de l'annexe I et environ 93 % des dépôts étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,1 G\$ (2022 – 5,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,7 G\$ (2022 – 4,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 375,5 M\$ (2022 – 371,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 11,5 M\$ (2022 – 12,7 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client ou la cliente et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen d'un réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client ou d'une cliente.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,4 G\$ (2022 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées

par des banques, prêts qui totalisent 2,3 G\$ (2022 – 2,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 58 M\$ (2022 – 55,2 M\$) et à 37 M\$ (2022 – 21,3 M\$), respectivement, au 31 décembre 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2023, une proportion de 50,7 % (2022 – 53,3 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan était assurée. Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,1 M\$, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2022. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,8 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1,7 M\$ au 31 décembre 2022.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2023, soit une baisse de 0,8 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes :

- i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec notre clientèle; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le

risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit si ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique liée aux instruments dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 51,2 M\$ (2022 – 71,2 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,7 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 10,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2023. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Se référer aux notes 2, 7, 8 et 24 des états financiers consolidés pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen

d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2023, ce swap avait une juste valeur de 7,7 M\$ (31 décembre 2022 – 20,5 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (31 décembre 2022 – 0,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2023, ces swaps avaient une juste valeur négative de 12,5 M\$ (31 décembre 2022 – juste valeur négative de 19,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (31 décembre 2022 – 1,3 G\$). Au 31 décembre 2023, la juste valeur nette d'un montant négatif de 4,8 M\$ (31 décembre 2022 – montant positif de 0,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,6 G\$ (31 décembre 2022 – 1,5 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,1 M\$ (31 décembre 2022 – juste valeur positive de 4,7 M\$) sur un montant notionnel en cours de 181,5 M\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 191,6 M\$).

Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une augmentation d'environ 0,5 M\$ (31 décembre 2022 – une diminution de 1,7 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à

la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées, lesquelles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des autres investissements était de 0,9 G\$ (31 décembre 2022 – 0,8 G\$), comme l'illustre le tableau 22, et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 3,7 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 2,1 G\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC et dans Rockefeller. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 128,1 M\$ (141,6 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC et de Rockefeller revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 4,9 M\$ (5,4 M\$).

2) Risque opérationnel

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou des événements externes.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes liés à l'information, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des défaillances de tiers clés, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent du service de gestion des risques, du service de la conformité et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus de gouvernance de l'assurance qui comprend la supervision par le comité directeur en matière d'assurance et par les hauts dirigeants. Dans le cadre de ce processus, la nature et l'étendue de la couverture d'assurance de la Société font régulièrement l'objet d'examen afin de s'assurer que la protection demeure appropriée et qu'elle est conforme aux lois, aux règlements et aux ententes contractuelles pertinents.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

Cyberrisque et risque lié aux technologies

Il s'agit du risque lié aux interruptions imprévues des processus d'affaires critiques, à la perte de données sur la clientèle et les entreprises ou au décalage entre les capacités technologiques de l'organisation et sa stratégie d'affaires.

La technologie est à la base de nos activités et de l'expérience client, des employés et des conseillers. Par conséquent, nous sommes exposés à des risques liés à la cybersécurité, comme le vol d'identité, les brèches dans les systèmes technologiques et les attaques de logiciels malveillants. À l'échelle mondiale, le volume de ces activités a augmenté et pourrait compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de sa clientèle ou d'autres parties prenantes, et pourrait également entraîner d'autres conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Nos programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, nos processus de comparaison de nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur ainsi que nos méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et les moyens dont nous nous sommes dotés pour intervenir en cas de besoin assurent notre résilience dans le cadre de la gestion de ce risque.

Risque lié aux relations avec des tiers

Il s'agit du risque qui existe du fait de recourir à des tiers externes pour soutenir ou exécuter entièrement les tâches nécessaires aux activités et à la stratégie de l'entreprise.

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une

expertise et nous permettent de gagner en efficacité. Notre exposition au risque lié aux relations avec des tiers peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources spécialisées, incluant un code de conduite du fournisseur et une politique en matière d'impartition de grande envergure, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux relations avec des tiers. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers et de manière continue. Tandis que nous nous fions de plus en plus à des tiers, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

Risque lié aux modèles

Il s'agit du risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation découlant de conclusions et de décisions fondées sur des modèles incorrects ou mal utilisés.

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

Risque juridique et réglementaire

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences d'un nouvel organisme d'autorégulation, l'Organisme canadien de réglementation des investissements (« OCRI »). Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui

concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Risque lié à la protection de la vie privée

Le risque lié à la protection de la vie privée est le risque que les renseignements personnels soient accessibles, recueillis, utilisés, transférés, divulgués et conservés en violation des lois, des règlements ou des normes éthiques applicables. Notre clientèle nous confie ses renseignements personnels

et nous avons la responsabilité réglementaire et éthique de les protéger. Nous ne recueillons que les renseignements personnels nécessaires pour fournir nos produits et services à la clientèle, et lorsque nous avons obtenu son consentement.

Si nous devons partager les renseignements personnels de clients ou de clientes avec des tiers, nous demeurons responsables de ces renseignements et nous les protégeons au moyen de mesures contractuelles et d'autres mesures qui engagent les fournisseurs de services à maintenir des niveaux de protection comparables aux nôtres.

La Société financière IGM a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise lié à la protection de la vie privée pour gérer le risque lié à la protection de la vie privée. Notre chef de la protection des renseignements personnels dirige et supervise notre programme en matière de protection de la vie privée, en partenariat avec des équipes interfonctionnelles, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des normes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise concernant la gestion et la protection des renseignements personnels. Les responsables délégués de la protection de la vie privée de l'entreprise et des sociétés en exploitation, qui relèvent ultimement du chef de la protection des renseignements personnels, travaillent avec les unités d'exploitation de première ligne pour traiter des questions de protection de la vie privée.

Les employés et les conseillers sont tenus de suivre une formation obligatoire sur la protection de la vie privée lors de leur intégration, et chaque année par la suite. La formation aborde nos obligations, nos pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée, ainsi que la façon de gérer et de signaler les plaintes, les demandes d'accès à l'information et les atteintes à la vie privée, et de prévenir ces dernières.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Ce recours a été certifié en janvier 2024. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. La Société a avisé les clients et les clientes concernés et a offert à

toute sa clientèle une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié au personnel

Ce risque se rapporte à l'incapacité potentielle à attirer ou à maintenir en poste du personnel ou des conseillers et conseillères en gestion de patrimoine, à avoir une main-d'œuvre diversifiée, équitable et inclusive, à offrir des occasions de perfectionnement pour atteindre les objectifs d'affaires actuels et futurs, à soutenir le bien-être et la mobilisation des employés et à soutenir la planification continue de la relève et de la transition du personnel ou des affaires.

Nous gérons ce risque au moyen d'une rémunération et d'une gamme d'avantages concurrentiels, de programmes de formation et de perfectionnement, ainsi que de sondages périodiques auprès du personnel et des conseillers et conseillères.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et employées, nos conseillers et conseillères en gestion de patrimoine, ainsi que pour notre clientèle, ce qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Nous avons également mis en place une stratégie en matière de mieux-être dans le but de soutenir nos employés en nous assurant qu'ils sont en bonne condition physique, ont une bonne santé émotionnelle, sont à l'aise financièrement et disposent d'un réseau social.

Gestion de la continuité des activités

Il s'agit du risque que l'organisation ne puisse pas rétablir et maintenir efficacement les processus d'affaires critiques en cas d'interruption (circonstances internes, externes, physiques ou naturelles) ou réagir à une crise ou à un événement d'urgence.

Un programme de gestion de la continuité des activités assure le maintien des processus critiques de la Société en cas d'interruption des activités.

Le plan d'intervention en cas de crise de la Société décrit les politiques et les procédures à suivre pour faire face aux situations qui pourraient avoir des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. Une équipe chargée de l'évaluation des crises, composée de hauts dirigeants, est responsable d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société teste les plans de continuité des activités et de reprise après sinistre et effectue des exercices de simulation de crise sur une base régulière.

3) Risque stratégique et risque d'entreprise

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant de facteurs liés à l'environnement externe, à la stratégie ou à des activités commerciales précises de la Société.

Conjoncture commerciale générale

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, l'inflation et les facteurs démographiques peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, leurs niveaux de revenus et leur épargne. En outre, le risque géopolitique, l'instabilité gouvernementale et d'autres facteurs peuvent influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance économique mondiale et la conjoncture des marchés au sein desquels la Société exerce ses activités. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et de services de la Société financière IGM ou amener les investisseurs à demander le rachat de leurs placements. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec la clientèle et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers du secteur Gestion de patrimoine et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 32 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

Établissement de la stratégie

Il s'agit du risque de ne pas parvenir à établir ou à atteindre les objectifs stratégiques appropriés, ce qui aurait une incidence sur le rendement de l'entreprise.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par deux sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La Société a également une fonction de surveillance de l'exécution de la stratégie et un comité qui examine et approuve les analyses de rentabilité des initiatives stratégiques et qui surveille les progrès réalisés par rapport à nos priorités et à nos objectifs stratégiques.

Le président et chef de la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, est chargé chaque année de dresser le plan stratégique de la Société, de l'examiner et de le mettre à jour. Le plan stratégique énonce les objectifs annuels et les objectifs à long terme de la Société à la lumière des possibilités et des risques qui pourraient se présenter et de manière à favoriser la croissance rentable soutenue de la Société et l'augmentation de la valeur de la participation de ses actionnaires à long terme. Il appartient au conseil d'approuver la stratégie commerciale globale de la Société. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le conseil examine les risques à court, à moyen et à long terme qui sont inhérents au plan stratégique ainsi que les forces et les faiblesses éventuelles des tendances qui se dessinent

et des possibilités qui se présentent et approuve les plans commerciaux, financiers et de gestion des capitaux annuels de la Société. La question de la stratégie est abordée à chaque réunion du conseil, y compris les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et la mise en œuvre de celui-ci.

Risque lié à la concurrence

Produits et services offerts

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et de clientes et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons aux conseillers du secteur Gestion de patrimoine, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée

Tableau 32 : Taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	12,2 %	10,0 %
Mackenzie	17,1 %	16,0 %

pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

Relations d'affaires/relations avec la clientèle

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec la clientèle ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations concernent principalement la clientèle et les conseillers et conseillères d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, la clientèle des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et sous-conseillères et les autres fournisseurs de produits.

Toutes les ventes de fonds d'investissement, les souscriptions d'assurance, ainsi que les souscriptions de prêts hypothécaires et bancaires d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec la clientèle, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers ou de conseillères clés, elle pourrait perdre des clients ou des clientes, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives, ainsi que sur notre culture et notre capacité à attirer des conseillers et des conseillères clés. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et de conseillères et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de sa clientèle.

La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers et les conseillères financières offrent à leur clientèle des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y

avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

Risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et de la clientèle. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal, l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. En juillet 2023, la commission des valeurs mobilières chinoise (la China Securities Regulatory Commission) (la « CSRC ») a présenté un plan de travail entourant la réforme des honoraires du secteur des fonds communs de placement, la CSRC ayant indiqué qu'il est conçu pour poursuivre les initiatives de promotion du développement de grande qualité du secteur chinois des fonds d'investissement. Parallèlement, ChinaAMC a annoncé une réduction des honoraires pour certains fonds communs de placement. Ces réductions donnent lieu à une diminution des produits de ChinaAMC et ont une incidence sur les résultats que la Société financière IGM comptabilise relativement à son investissement dans ChinaAMC. Ces changements ne devraient pas être significatifs pour la Société financière IGM. Nous sommes d'avis que ces changements favoriseront une participation accrue des investisseurs particuliers et institutionnels au développement d'un secteur en plein essor. Bien que la Société et ses filiales

suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications.

Risque lié aux acquisitions

Ce risque se rapporte au risque que les objectifs visés ne soient pas atteints dans le cadre des acquisitions et des investissements stratégiques de la Société. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéficiaires ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition et des investissements stratégiques de la Société repose sur le maintien de l'actif géré, de la clientèle et des employés clés de la société acquise.

Catastrophes naturelles ou causées par l'humain

Il s'agit du risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société. La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue de la couverture d'assurance appropriée lorsqu'elle souhaite déterminer la protection adéquate nécessaire contre les pertes imprévues et lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant de l'incapacité de la Société à gérer les enjeux environnementaux ou sociaux en évolution liés à nos activités d'exploitation, à nos activités d'investissement, au respect de nos engagements en matière de développement durable, ou à y répondre, et, de plus en plus, à la conformité

à la réglementation. Nous reconnaissons que nos activités peuvent présenter des risques environnementaux et sociaux et que ces risques peuvent avoir des répercussions sur les parties prenantes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris sur la clientèle, les entités émettrices et les fournisseurs.

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (l'ISSB) a publié ses deux premières normes en matière de durabilité : IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (« IFRS S1 ») et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (« IFRS S2 »). IFRS S1 établit les exigences générales relatives à la présentation de l'information significative sur les risques ainsi que les occasions liées à la durabilité afin de répondre aux besoins d'information des investisseurs. IFRS S2 établit les exigences particulières en matière d'information à fournir relativement aux risques et aux occasions liés au climat et est conçue pour être utilisée conjointement avec IFRS S1. La date d'entrée en vigueur au Canada est actuellement inconnue, mais les normes pourraient s'appliquer à la Société dès le 31 décembre 2024, sous réserve de l'adoption par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société continuera de surveiller les mises à jour et les développements futurs.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'utilisation du sol, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et les répercussions sur la collectivité.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux et des risques liés aux changements climatiques. Le comité directeur du développement durable est chargé d'assurer la gouvernance centrale de la gestion en matière de durabilité dans l'ensemble d'IGM, notamment en ce qui a trait aux politiques et aux stratégies, aux objectifs et aux cibles, à l'évaluation des progrès accomplis et à l'examen des rapports et des informations à fournir au public.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des employés, des contractants et des dirigeants, notre code de conduite du fournisseur, notre politique sur la prévention du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, nos sociétés en exploitation ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance concernant la durabilité. Ce rapport sur le développement durable peut être consulté sur notre site Web.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions.

Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs, les analystes, les agences de notation et les autres parties prenantes. Diverses autorités de réglementation et d'autres organismes de réglementation mondiaux, y compris l'International Sustainability Standards Board, publient des directives et des normes qui cadrent avec les recommandations du GIFCC.

Communication de l'information selon le GIFCC

Le GIFCC recommande aux organisations de fournir de l'information sur les risques et occasions liés au climat dans quatre domaines, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs.

Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au développement durable et au climat. Le conseil rencontre la direction au moins une fois par année afin de

discuter des plans et des nouveaux enjeux relatifs aux facteurs ESG, y compris les changements climatiques.

Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques importants liés aux facteurs ESG et aux changements climatiques soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés. Ses responsabilités consistent notamment à s'assurer que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque, à s'assurer que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques et à examiner régulièrement le processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

La responsabilité de la gestion continue des occasions et des risques liés au climat revient essentiellement à la haute direction de chacune de nos sociétés en exploitation en ce qui a trait à leurs activités respectives. Nos comités exécutifs de gestion des risques et du développement durable exercent des fonctions de surveillance, et notre chef de la gestion des risques supervise la mise en œuvre des programmes de développement durable et de gestion des risques de l'entreprise, en faisant rapport au président et chef de la direction.

D'autres comités de gestion et groupes de travail supervisent également la gouvernance en matière de climat dans l'ensemble de la Société.

Stratégie

Par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine et d'actif, la Société Financière IGM joue un rôle important dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. Elle se donne trois axes prioritaires :

1. *Investir dans une économie verte et résiliente sur le plan climatique* – Nos processus et produits de placement sont l'occasion pour nous de gérer les risques climatiques et d'imaginer des solutions innovantes face aux problèmes climatiques que nous connaissons.
2. *Participer à façonner la transition mondiale* – Nous jouons un rôle essentiel en proposant à notre clientèle des conseils et des solutions de placement qui sont bons pour le climat, en aidant les entreprises à s'adapter et en contribuant à faire avancer les pratiques et les politiques.
3. *Traduire nos engagements en actions* – Nous serons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, et nous donnerons à nos employés les moyens de respecter nos engagements.

Nos sociétés en exploitation participent activement à des groupes industriels qui soutiennent nos engagements en matière de climat en encourageant les sociétés à améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, à

réduire les émissions et à élargir les informations financières sur les changements climatiques. La Société financière IGM s'est également jointe au Partnership for Carbon Accounting Financials dans le cadre de sa démarche pour mesurer et déclarer les émissions de gaz à effet de serre associées à ses prêts hypothécaires et ses investissements.

Les occasions et risques liés au climat sont repérés et évalués au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques. Nos occasions et risques liés au climat peuvent être regroupés dans les impacts physiques des changements climatiques et les incidences liées à la transition vers une économie carboneutre.

Risques

Nos risques liés au climat tiennent principalement aux risques physiques et de transition susceptibles de peser sur le rendement des placements de notre clientèle, et ainsi donner lieu à une baisse des honoraires; de nuire à notre réputation; de créer des risques de marché découlant des changements de la demande à l'égard des produits; ou d'entraîner de nouvelles exigences réglementaires, juridiques ou liées à la présentation de l'information qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. La diversification au sein de l'ensemble de nos portefeuilles de placements nous aide à gérer notre exposition à une société, à un secteur ou à une région géographique qui pourrait être exposé aux risques liés au climat. Nous sommes également exposés à l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur nos biens, dont les activités pourraient être perturbées, et sur les évaluations des immeubles de placement et des prêts hypothécaires de la clientèle, ce qui pourrait peser sur le rendement financier et sur la capacité d'utiliser ces éléments d'actif à long terme si une approche proactive n'est pas adoptée à cet égard.

Nos sociétés en exploitation se sont engagées à maintenir des programmes et des politiques d'investissement durable qui tiennent particulièrement compte des risques liés au climat.

Nous fournissons des données et des outils à nos équipes d'investissement pour effectuer des analyses climatiques à l'aide de données actuelles et prospectives et nous intégrons les risques importants liés au climat dans nos processus de placement et de supervision pour les sous-conseillers en gestion des placements. Dans le cadre du processus d'embauche et de l'évaluation continue des sous-conseillers, nos équipes demandent de l'information sur la façon dont les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, sont déterminés, sur les processus et les outils utilisés, sur les mesures et les cibles, ainsi que sur la façon dont la stratégie et la gouvernance sont influencées. Parallèlement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, nous allouons plus de ressources aux secteurs tels que la formation, les analyses, les

paramètres, l'établissement de cibles, la planification stratégique et le travail collaboratif avec des organisations.

IG et Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des PIR. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux ESG, y compris les enjeux liés aux changements climatiques, à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine et Mackenzie ont mis en place des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chacune de leurs sociétés respectives.

Occasions

Nous avons pour priorité de répondre à la demande croissante en matière d'investissement durable et de tirer parti des occasions d'investir dans la transition vers une économie carboneutre. Nous mettons également davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication avec la clientèle et les conseillers et conseillères à propos de l'investissement durable et des changements climatiques.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue une priorité stratégique, et nous avons mis sur pied une équipe spécialisée au sein du centre d'excellence du développement durable de Mackenzie, laquelle sensibilise aux facteurs ESG et aux changements climatiques les groupes responsables de la gestion d'actifs. Afin de soutenir directement la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, Mackenzie a élargi sa gamme de fonds d'investissement au moyen de l'acquisition de Greenchip, une boutique de placement qui se concentre exclusivement sur les investissements thématiques visant à lutter contre les changements climatiques, du lancement de l'équipe Betterworld en 2021, qui investit dans des sociétés ayant une incidence positive sur la population et la planète, et de fonds accordant la priorité aux titres d'emprunt qui favorisent la durabilité et qui tiennent compte des facteurs ESG, y compris les obligations vertes.

IG Gestion de patrimoine a intégré les questions environnementales et climatiques à ses processus de sélection et de surveillance de sous-conseillers, ainsi qu'à sa stratégie de développement de produits. En 2021, IG Gestion de patrimoine a lancé ses Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées qui vise à offrir à la clientèle la possibilité d'appuyer la transition mondiale vers une économie carboneutre et de profiter des occasions qui en découlent.

Scénarios

Nous avons mis en place pour nos fonds d'investissement des outils destinés à améliorer notre évaluation quantitative des risques liés au climat. Ces outils analysent les émissions et d'autres données liées aux changements climatiques en ce qui a trait aux sociétés dans lesquelles nous investissons,

aux catégories d'actifs et aux portefeuilles. Ce système nous permet de modéliser d'éventuels scénarios de transition et de suivre nos portefeuilles en fonction de l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Ce système examine également le caractère suffisant des réductions d'émissions au fil du temps pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nous explorons des outils d'analyse de scénarios avec l'aide de fournisseurs externes de données afin de réaliser une analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans l'ensemble de nos activités.

Gestion des risques

L'identification et l'évaluation des risques, y compris ceux qui sont liés aux changements climatiques, sont coordonnées par l'intermédiaire du service de gestion des risques, qui assure la surveillance, l'analyse et la présentation de l'information sur le niveau de risque par rapport à l'appétit pour le risque établi de la Société. Le service de gestion des risques cerne les risques possibles qui pourraient avoir une incidence sur nos activités au moyen de méthodes telles que : i) des ateliers sur les risques avec les unités d'exploitation de l'ensemble de l'organisation, ii) des sondages sur les risques réalisés par les hauts dirigeants et la direction des unités d'exploitation, iii) des discussions avec les principaux intervenants et partenaires d'affaires et iv) des recherches sur les risques émergents et les événements internes et externes ayant une incidence sur nos activités. Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Les risques peuvent être répartis en trois catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel et le risque lié à la planification stratégique ou d'entreprise. Le risque climatique est pris en compte dans les risques stratégiques, mais nous nous concentrons également de plus en plus sur la définition de la relation entre le risque climatique et les autres risques.

Une fois déterminés, les risques possibles sont évalués en tenant compte de la probabilité et de la gravité des conséquences de l'événement à risque au moyen d'un ensemble standard de critères d'évaluation, y compris la répercussion financière, réputationnelle, opérationnelle et réglementaire ou de conformité. En se fondant sur cette évaluation, le service de gestion des risques tiendra compte de notre appétit pour le risque et collaborera avec l'entreprise pour mettre en place des mesures visant à atténuer, à transférer ou à accepter le risque ou à tirer profit des occasions connexes.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de gestion des risques. Le service de gestion des risques maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser

une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Il présente, sur une base régulière, des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité exécutif de gestion des risques et au comité des risques du conseil d'administration.

À Placements Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de déterminer l'importance des risques physiques et des risques liés à la transition et de définir à quel moment et de quelle manière ceux-ci doivent être intégrés dans son processus de placement. Nous avons mis l'accent sur l'élaboration de ressources et d'outils afin d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour nos portefeuilles de titres de capitaux propres gérés par Mackenzie. Grâce à ces outils, nous pouvons évaluer le lien entre les données historiques sur les émissions de gaz à effet de serre et les températures du portefeuille afin de repérer les émetteurs les plus importants et d'orienter les activités d'engagement auprès des sociétés qui font face à des risques liés à la transition. À IG Gestion de patrimoine, la direction évalue les pratiques d'investissement durable des sous-conseillers en gestion des placements, y compris l'intégration des risques liés au climat dans leurs pratiques d'investissement et de participation active.

Engagement

Afin de maximiser les efforts de gérance, Mackenzie s'engage dans des discussions directes entre les gestionnaires de portefeuille et les sociétés et les émetteurs, dans ses engagements à l'échelle de l'entreprise, ainsi que dans des collaborations avec des pairs à l'égard d'initiatives pour lesquelles la voix des investisseurs collectifs exerce une plus grande influence. Au sein d'IG Gestion de patrimoine, les sous-conseillers en gestion des placements, dont Mackenzie, sont responsables des activités relatives à l'engagement, et IG Gestion de patrimoine surveille leurs pratiques dans le cadre d'un contrôle et d'une surveillance réguliers.

Placements Mackenzie est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et participe au Réseau des investisseurs sur le risque climatique (« CERES »). Mackenzie et IG Gestion de patrimoine adhèrent à Action Climat 100+ et sont devenues des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Mesures et cibles

Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP et dans notre rapport sur le développement durable, disponibles sur notre site Web. Placements Mackenzie s'est également jointe à l'initiative Net Zero Asset Managers.

À Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de l'intégration des facteurs ESG dans son processus de placement, y compris la détermination des émissions de GES appropriées et d'autres mesures pour évaluer les risques et les occasions liés au climat dans les stratégies de placement. Les équipes ont accès aux outils et aux mesures de données ESG pour appuyer leur évaluation.

Actuellement, nous signalons des émissions de GES du périmètre 1, du périmètre 2 et du périmètre 3, dans la mesure du possible, dont une partie de nos émissions du périmètre 3 et l'intensité carbonique moyenne pondérée. Nous continuons de nous efforcer de donner des évaluations et des renseignements plus complets sur nos émissions relativement à nos portefeuilles de placements, à mesure que les outils se perfectionnent et que les renseignements se précisent.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,2 billions de dollars au 31 décembre 2022. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 64 % (4,0 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 2,2 billions de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 60 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec la clientèle à définir et à réaliser ses objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 38 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,4 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2022, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 73 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 170 G\$ au 31 décembre 2023, la Société financière IGM fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les

sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 46 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2023.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 71 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 70 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2023. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique;
- l'importance réitérée du rôle du conseiller financier;
- les politiques publiques quant à l'épargne-retraite;
- les changements au cadre réglementaire;
- l'environnement hautement concurrentiel;
- l'évolution et les changements de la technologie.

L'environnement concurrentiel

IG Gestion de patrimoine est en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Placements Mackenzie est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences de la clientèle pourraient influencer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour sa clientèle et ses actionnaires. Nous travaillons notamment à la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficacité et de bonifier le service à notre clientèle. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec sa clientèle, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

Une distribution vaste et diversifiée

En plus de détenir une des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

Une vaste gamme de produits

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour la clientèle.

Des relations durables avec la clientèle

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers et conseillères ont tissées avec la clientèle. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'application de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après :

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les investissements d'entreprise et les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 13 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances

indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, des démarches d'évaluation sont utilisées. Celles-ci comprennent l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 1^{er} avril 2023 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de perte de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé

repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 17 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client, calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes de la clientèle d'IG Gestion de patrimoine, sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2023, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour

tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global.

Les taux d'actualisation ont diminué depuis le 31 décembre 2022. Le taux d'actualisation du RRE de la Société au 31 décembre 2023 s'établissait à 4,65 %, comparativement à 5,25 % au 31 décembre 2022. L'actif des régimes de retraite a augmenté pour s'établir à 536,0 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 510,7 M\$ au 31 décembre 2022, en raison de l'appréciation du marché. Le total de l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies a augmenté pour s'établir à 474,4 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 423,9 M\$ au 31 décembre 2022, en raison principalement de la diminution du taux d'actualisation. Le régime de retraite à prestations définies a présenté un actif au titre des prestations constituées de 61,6 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à un actif au titre des prestations constituées de 86,8 M\$ au 31 décembre 2022. Les écarts actuariels comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, ont représenté des pertes de 25,1 M\$ (18,4 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2023 entraînerait une variation de 20,4 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 18,5 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,9 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 16 des états financiers consolidés.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17, qui présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. IFRS 17 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes a eu une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Lifeco et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Au quatrième trimestre de 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. Au deuxième trimestre de 2023, la Société a révisé son estimation, sur une base prospective, en se fondant sur l'incidence finale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 déclarée par Lifeco, en réduisant le profit à la vente d'actions de Lifeco de 6,2 M\$

et en augmentant la quote-part du bénéfice des entreprises associées de 15,1 M\$.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

IAS 12, Impôts sur le résultat

La Société a adopté les modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur en mai 2023, et a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation et à la présentation de l'information sur les actifs et les passifs d'impôt différé découlant de la publication du modèle de règles du Pilier Deux par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »).

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée,

résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2023, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant les critères de l'Internal

Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2023, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Compte non tenu de ce qui précède, au cours du quatrième trimestre de 2023, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

Transactions entre parties liées

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Canada Vie, qui est une filiale de sa société liée, Lifeco qui, elle, est une filiale de Power. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2023 et en 2022, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 51,7 M\$ (2022 – 48,7 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 59,8 M\$ (2022 – 61,4 M\$) et a versé un montant de 19,5 M\$ (2022 – 19,5 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. Aucun honoraire n'a été versé à la Canada Vie relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société en 2023 (2022 – 0,6 M\$).

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis de Power une participation additionnelle dans ChinaAMC et a vendu à Power une partie de son investissement dans Lifeco.

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité d'IPC à la Canada Vie.

L'acquisition et la vente ont été comptabilisées à la juste valeur.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 3, 10 et 28 des états financiers consolidés de la Société.

Données liées aux actions en circulation

Au 31 décembre 2023, il y avait 238 131 738 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2023, il y avait 10 902 118 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 924 596 pouvaient être exercées. Au 9 février 2024, il y avait 238 136 813 actions ordinaires en circulation et 10 823 003 options sur actions en cours, dont 6 845 481 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedarplus.ca.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant	103
États consolidés du résultat net	106
États consolidés du résultat global	107
Bilans consolidés	108
États consolidés des variations des capitaux propres	109
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	110
Notes annexes	
Note 1. Information sur la Société	111
Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives	111
Note 3. Activités abandonnées	117
Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	118
Note 5. Charges	118
Note 6. Autres investissements	119
Note 7. Prêts	120
Note 8. Titrisations	120
Note 9. Autres actifs	121
Note 10. Participation dans des entreprises associées	122
Note 11. Immobilisations	125
Note 12. Commissions de vente inscrites à l'actif	125
Note 13. Goodwill et immobilisations incorporelles	126
Note 14. Dépôts et certificats	127
Note 15. Autres passifs	127
Note 16. Avantages du personnel	127
Note 17. Impôt sur le résultat	131
Note 18. Dette à long terme	133
Note 19. Capital social	133
Note 20. Gestion du capital	134
Note 21. Paiements fondés sur des actions	135
Note 22. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	137
Note 23. Gestion des risques	137
Note 24. Instruments financiers dérivés	141
Note 25. Juste valeur des instruments financiers	142
Note 26. Bénéfice par action ordinaire	145
Note 27. Passifs éventuels et garanties	146
Note 28. Transactions entre parties liées	146
Note 29. Information sectorielle	147

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Autres investissements – Wealhtsimple Financial Corp. (« Wealhtsimple ») (se reporter aux notes 2, 6 et 25 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

Le solde des autres investissements de la Société comprend un placement en titres de capitaux propres dans Wealhtsimple, qui est comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Étant donné que Wealhtsimple est une société fermée, la direction doit faire preuve d'un degré élevé de jugement pour déterminer la juste valeur de l'investissement. À cette fin, la direction a tenu compte d'une approche par le marché fondée sur des paramètres d'évaluation observables, incluant les multiples des produits, et de l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

La direction a dû porter des jugements importants pour déterminer les démarches d'évaluation les plus appropriées et les données d'entrées utilisées pour chacune d'entre elles, y compris les multiples des produits connexes à appliquer dans le cadre de l'approche par le marché. L'audit de la juste valeur de Wealhtsimple a exigé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu, dont le recours à des spécialistes en juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nos procédures d'audit relatives à la juste valeur de Wealthsimple comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- Nous avons évalué le caractère approprié des approches liées à la juste valeur et avons élaboré des estimations de la juste valeur indépendantes dans le cadre d'une approche par le marché indépendante, en analysant les multiples des produits de sociétés ouvertes comparables et en s'appuyant sur les prévisions à l'égard des produits et les prévisions financières fournies à la Société par Wealthsimple.
- Nous avons évalué l'information interne et externe pertinente, y compris les données sur le secteur, ainsi que le caractère raisonnable des données non observables dans les cas où ces données étaient plus subjectives.
- Nous avons comparé l'estimation de la juste valeur indépendante à l'estimation de la juste valeur établie par la direction.
- Nous avons effectué une évaluation rétrospective indépendante et avons analysé la performance financière de Wealthsimple au moyen de prévisions à l'égard des produits et de prévisions financières fournies à la Société par Wealthsimple afin de déterminer l'incidence sur la détermination de la juste valeur.
- Nous avons évalué les autres informations disponibles et avons examiné si ces informations étayaient ou contredisaient les conclusions de la Société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 15 février 2024

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Produits		
Gestion de patrimoine (note 4)	2 199 681 \$	2 159 870 \$
Gestion d'actifs	949 041	967 212
Charge de rémunération des courtiers	(314 107)	(327 521)
Gestion d'actifs – produits nets (note 4)	634 934	639 691
Produits tirés des placements nets et autres produits	37 646	22 238
Profit à la vente des actions de Lifeco (notes 2 et 10)	172 977	–
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 10)	200 137	210 762
	3 245 375	3 032 561
Charges (note 5)		
Services-conseils et croissance des affaires	1 006 252	962 064
Activités et services de soutien	905 704	786 643
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	65 731	63 574
Charges d'intérêts (note 18)	123 231	113 174
	2 100 918	1 925 455
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 144 457	1 107 106
Impôt sur le résultat (note 17)	215 077	245 948
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	929 380	861 158
Bénéfice net tiré des activités abandonnées (note 3)	223 131	11 420
Bénéfice net	1 152 511	872 578
Participation ne donnant pas le contrôle (notes 3 et 10)	(3 619)	(5 334)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 148 892 \$	867 244 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 26)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités poursuivies		
– De base	3,89 \$	3,59 \$
– Dilué	3,88 \$	3,58 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
– De base	4,83 \$	3,64 \$
– Dilué	4,82 \$	3,63 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Bénéfice net	1 152 511 \$	872 578 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 6), déduction faite de l'impôt de (12 315) \$ et de 92 009 \$	85 054	(585 515)
Avantages du personnel		
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de 6 767 \$ et de (36 950) \$	(18 378)	100 049
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	1 472	12 689
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 6 751 \$ et de 2 541 \$	(97 913)	(23 508)
	(29 765)	(496 285)
Total du bénéfice global	1 122 746 \$	376 293 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2023	2022
		Retraité (note 2)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	544 633 \$	1 072 892 \$
Autres investissements (note 6)	863 598	774 536
Fonds de clients déposés	3 365 722	4 347 354
Débiteurs et autres montants à recevoir	335 552	368 806
Impôt sur le résultat à recouvrer	38 292	15 544
Prêts (note 7)	5 108 696	5 021 483
Instruments financiers dérivés (note 24)	42 729	63 665
Autres actifs (note 9)	112 474	156 240
Participation dans des entreprises associées (note 10)	3 659 174	2 051 303
Immobilisations (note 11)	306 961	326 288
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 12)	394 736	372 173
Impôt sur le résultat différé (note 17)	3 232	1 419
Immobilisations incorporelles (note 13)	1 250 712	1 363 642
Goodwill (note 13)	2 636 771	2 802 173
	18 663 282 \$	18 737 518 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	444 690 \$	504 373 \$
Impôt sur le résultat à payer	9 535	7 922
Instruments financiers dérivés (note 24)	49 580	51 581
Dépôts et certificats (note 14)	3 344 190	4 333 997
Autres passifs (note 15)	394 926	355 577
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 8)	4 687 827	4 610 438
Obligations locatives	169 940	192 793
Impôt sur le résultat différé (note 17)	442 186	451 005
Dettes à long terme (note 18)	2 400 000	2 100 000
	11 942 874	12 607 686
Capitaux propres		
Capital social (note 19)		
Actions ordinaires	1 690 626	1 672 799
Surplus d'apport	57 926	54 134
Bénéfices non distribués	4 595 620	3 973 456
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 22)	316 290	362 766
Participation ne donnant pas le contrôle (note 10)	59 946	66 677
	6 720 408	6 129 832
	18 663 282 \$	18 737 518 \$

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 15 février 2024.

Signé,
James O'Sullivan
Administrateur

Signé,
John McCallum
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – Actions ordinaires (note 19)	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 22)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2023						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 672 799 \$	54 134 \$	4 106 714 \$	362 766 \$	66 677 \$	6 263 090 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	-	-	(133 258)	-	-	(133 258)
Montants retraités	1 672 799	54 134	3 973 456	362 766	66 677	6 129 832
Bénéfice net	-	-	1 152 511	-	-	1 152 511
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	(29 765)	-	(29 765)
Total du bénéfice global	-	-	1 152 511	(29 765)	-	1 122 746
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	17 827	-	-	-	-	17 827
Options sur actions						
Charge de la période	-	4 744	-	-	-	4 744
Exercées	-	(952)	-	-	-	(952)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(535 703)	-	-	(535 703)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	(3 619)	-	(6 731)	(10 350)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 10)	-	-	(2 017)	(16 008)	-	(18 025)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	-	-	703	(703)	-	-
Autres éléments	-	-	10 289	-	-	10 289
Solde à la fin	1 690 626 \$	57 926 \$	4 595 620 \$	316 290 \$	59 946 \$	6 720 408 \$
2022						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 658 680 \$	51 069 \$	3 856 996 \$	883 083 \$	51 343 \$	6 501 171 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	-	-	(133 258)	-	-	(133 258)
Montants retraités	1 658 680	51 069	3 723 738	883 083	51 343	6 367 913
Bénéfice net	-	-	872 578	-	-	872 578
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	(496 285)	-	(496 285)
Total du bénéfice global	-	-	872 578	(496 285)	-	376 293
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	34 429	-	-	-	-	34 429
Rachetées aux fins d'annulation	(20 310)	-	-	-	-	(20 310)
Options sur actions						
Charge de la période	-	4 941	-	-	-	4 941
Exercées	-	(1 876)	-	-	-	(1 876)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(536 069)	-	-	(536 069)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	(5 334)	-	15 334	10 000
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	-	-	24 032	(24 032)	-	-
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	-	-	(105 489)	-	-	(105 489)
Solde à la fin	1 672 799 \$	54 134 \$	3 973 456 \$	362 766 \$	66 677 \$	6 129 832 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat tiré des activités poursuivies et des activités abandonnées	1 366 999 \$	1 122 943 \$
Impôt sur le résultat payé	(222 681)	(330 869)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	94 160	77 587
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(116 646)	(123 513)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	106 487	103 994
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(84 912)	(106 262)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	3 864	5 855
Provisions au titre de la restructuration et autres	103 266	-
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 10)	(172 977)	-
Profit à la vente d'Investment Planning Counsel (note 3)	(220 703)	-
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	37 143	(3 680)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	894 000	746 055
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(56 720)	(8 385)
	837 280	737 670
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(96)	(160)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 256 041	1 171 025
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 217 004)	(1 626 896)
Remboursements d'obligations locatives	(24 142)	(25 592)
Produit net de la facilité de crédit	550 000	-
Remboursement de la facilité de crédit	(550 000)	-
Émission de débentures	300 000	-
Émission d'actions ordinaires	16 875	42 553
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(115 667)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(535 443)	(537 197)
	(203 769)	(1 091 934)
Activités d'investissement		
Achat d'autres investissements	(86 741)	(150 508)
Produit de la vente d'autres investissements	80 835	120 070
Augmentation des prêts	(1 203 239)	(1 274 427)
Remboursement des prêts et autres	1 113 531	1 584 354
Entrées d'immobilisations, montant net	(28 763)	(37 672)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et autres	(125 012)	(107 107)
Investissement dans ChinaAMC (note 10)	(1 162 369)	-
Investissement dans Rockefeller (note 10)	(857 690)	-
Produit de la vente des actions de Lifeco (note 10)	552 655	-
Produit de la vente d'Investment Planning Counsel, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées (note 3)	555 023	-
	(1 161 770)	134 710
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(528 259)	(219 554)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	1 072 892	1 292 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	544 633 \$	1 072 892 \$
Trésorerie	216 501 \$	346 257 \$
Équivalents de trésorerie	328 132	726 635
	544 633 \$	1 072 892 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	305 617 \$	253 558 \$
Intérêts versés	275 743 \$	201 741 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

Aux 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada (« Power »).

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17 et 25.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Gestion d'actifs Co., Ltd. (« ChinaAMC »), dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17, qui présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats

d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. IFRS 17 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes a eu une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Lifeco et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. En 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. En 2023, la Société a révisé son estimation, sur une base prospective, d'après l'incidence finale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 déclarée par Lifeco, en réduisant le profit à la vente d'actions de Lifeco de 6,2 M\$ et en augmentant la quote-part du bénéfice des entreprises associées de 15,1 M\$.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Les bénéfices non distribués aux 1^{er} janvier 2022 et 2023 comprennent également une hausse de 2,4 M\$, déduction faite de l'impôt, en raison des autres éléments.

IAS 12, Impôts sur le résultat

La Société a adopté les modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur en mai 2023, et a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation et à la présentation de l'information sur les actifs et les passifs d'impôt différé découlant de la publication du modèle de règles du Pilier Deux par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »).

Comptabilisation des produits

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, ainsi que des honoraires de gestion de placement et des honoraires d'administration connexes, sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou d'autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont également comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Autres investissements

Les autres investissements, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Prêts

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré. Les produits tirés des activités de prêts hypothécaires sont inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont comptabilisés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

Commissions de vente

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès d'un client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien.

Contrats de location

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif au titre des régimes de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les actifs ou les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris au poste Charges sous Activités et services de soutien.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent lié au régime de retraite à prestations définies et est inclus au poste Autres actifs. Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié au RRSD et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et est inclus au poste Autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Paievements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, à l'exception du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation qui inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (se reporter à la note 24). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est par la suite comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

Note 3. Activités abandonnées

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour un produit de 575 M\$ plus les ajustements. La Canada Vie est une filiale de la société liée de la Société, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine.

En 2023, les banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à la Société une facilité de crédit non renouvelable liée à la vente d'IPC. La Société a prélevé des montants sur la facilité en 2023 et a remboursé le solde avant la clôture de la vente d'IPC. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit ont fluctué en fonction des acceptations bancaires canadiennes, et les charges d'intérêts ont été comptabilisées au titre des activités abandonnées dans les états du résultat net.

Au 30 novembre 2023, le total de l'actif d'IPC s'élevait à 692,6 M\$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 30,6 M\$, et le total du passif se chiffrait à 345,7 M\$.

Les résultats liés aux activités abandonnées sont inclus jusqu'au 30 novembre 2023.

Bénéfice net tiré des activités abandonnées

	2023	2022
Produits		
Gestion de patrimoine	284 678 \$	305 436 \$
Gestion d'actifs – produits nets	15 186	17 422
Produits tirés des placements nets et autres produits	3 265	1 830
	303 129	324 688
Charges ¹	300 288	308 851
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 841	15 837
Impôt sur le résultat	413	4 417
Bénéfice net	2 428	11 420
Profit à la vente	220 703	–
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	223 131	11 420
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	(200)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités abandonnées	222 981 \$	11 220 \$

1. Comprend une affectation des charges d'intérêts de 17,9 M\$ en 2023.

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie de la Société comprennent les montants suivants qui sont attribuables aux activités abandonnées :

	2023	2022
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des :		
Activités d'exploitation	53 083 \$	22 151 \$
Activités de financement	(32 599)	14 687
Activités d'investissement	(29 113)	(30 806)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 629)\$	6 032 \$

Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

	2023	2022
Honoraires de conseil	1 188 503 \$	1 140 306 \$
Honoraires liés aux produits et aux programmes	883 958	875 082
	2 072 461	2 015 388
Frais de rachat	1 031	3 939
Autres produits tirés de la planification financière	126 189	140 543
Gestion de patrimoine	2 199 681	2 159 870
Gestion d'actifs	949 041	967 212
Charge de rémunération des courtiers	(314 107)	(327 521)
Gestion d'actifs – produits nets	634 934	639 691
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	2 834 615 \$	2 799 561 \$

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 5. Charges

	2023	2022
Commissions	737 602 \$	721 636 \$
Salaires et avantages du personnel	584 373	567 833
Charges de restructuration et autres charges	103 266	-
Charges locatives	22 899	23 856
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	90 544	87 397
Autres éléments	373 272	347 985
	1 911 956	1 748 707
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	65 731	63 574
Charges d'intérêts	123 231	113 174
	2 100 918 \$	1 925 455 \$

En 2023, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 103,3 M\$ (76,2 M\$ après impôt) en raison de la rationalisation et de la simplification des activités afin de les aligner plus efficacement sur les priorités de l'entreprise. Ces charges comprennent les changements apportés à la structure organisationnelle de la Société pour mieux répondre aux besoins croissants de l'entreprise ainsi que l'abandon des systèmes en double aux fins de la transformation numérique et la modernisation des technologies de l'information, et tiennent compte des efforts déployés pour consolider son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins de la clientèle et des conseillers.

Note 6. Autres investissements

	2023		2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	264 915 \$	721 379 \$	242 704 \$	602 612 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12 778	13 140	12 689	12 933
Fonds d'investissement exclusifs	126 550	129 079	156 663	158 991
	139 328	142 219	169 352	171 924
	404 243 \$	863 598 \$	412 056 \$	774 536 \$

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Portage est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Portage est sous le contrôle de la société mère de Power.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 721,4 M\$ (2022 – 602,6 M\$), est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Investissement dans Wealthsimple

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 24,7 % dans Wealthsimple (2022 – 24,3 %) qui était évaluée à 607 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 492 M\$). Cette variation est en grande partie attribuable à une hausse de la juste valeur de 20 % et à un investissement supplémentaire au cours de l'exercice. La hausse de la juste valeur est conforme à la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues ainsi qu'à la performance des activités de Wealthsimple et à la révision de ses attentes en matière de produits. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues.

En 2022, un profit réalisé de 27,8 M\$ (24,0 M\$ après impôt) lié aux autres titres de placement a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués.

À la juste valeur par le biais du résultat net

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2023, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 169,6 G\$ (2022 – 158,9 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués lors du

lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. L'exposition maximale au risque de perte de la Société se limite à son investissement direct dans les fonds d'investissement exclusifs.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2023, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 9,0 M\$ (2022 – 14,6 M\$), de titres de capitaux propres de 43,6 M\$ (2022 – 97,5 M\$) et de titres à revenu fixe de 19,3 M\$ (2022 – 22,3 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Note 7. Prêts

	Échéance contractuelle			Total 2023	Total 2022
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	998 607 \$	4 109 077 \$	1 749 \$	5 109 433	5 022 298
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				737	815
				5 108 696 \$	5 021 483 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				815 \$	648 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				204	(689)
Variation des pertes de crédit attendues				(282)	856
Solde à la fin				737 \$	815 \$

Au 31 décembre 2023, les prêts douteux totalisaient 3 131 \$ (2022 – 2 159 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 170,3 M\$ (2022 – 138,8 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 142,8 M\$ (2022 – 102,8 M\$). Les pertes réalisées à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 3,6 M\$ (2022 – pertes de 3,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 8,0 M\$ (2022 – montant négatif de 3,1 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 8. Titrisations

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 4,8 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – juste valeur positive de 0,9 M\$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
2023			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 408 639 \$	2 389 389 \$	19 250 \$
PCAA commandité par des banques	2 313 806	2 298 438	15 368
Total	4 722 445 \$	4 687 827 \$	34 618 \$
Juste valeur	4 690 885 \$	4 695 738 \$	(4 853)\$
2022			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 494 400 \$	2 459 828 \$	34 572 \$
PCAA commandité par des banques	2 143 241	2 150 610	(7 369)
Total	4 637 641 \$	4 610 438 \$	27 203 \$
Juste valeur	4 532 493 \$	4 544 609 \$	(12 116)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 9. Autres actifs

	2023	2022
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	61 592 \$	86 779 \$
Charges différées et payées d'avance	48 834	56 412
Autres éléments	2 048	13 049
	112 474 \$	156 240 \$

D'autres actifs totalisant 34,9 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 33,1 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

Note 10. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total
2023						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 075 225 \$	787 171 \$	– \$	284 499 \$	40 066 \$	2 186 961 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	939 567	787 171	–	284 499	40 066	2 051 303
Entrées	–	1 162 369	857 690	–	542	2 020 601
Cession	(397 705)	–	–	–	–	(397 705)
Dividendes	(46 045)	(69 180)	–	–	–	(115 225)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	66 908	104 094	(724)	17 346 ¹	(2 585)	185 039
Ajustement lié à IFRS 17	15 098	–	–	–	–	15 098
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	11 465	(99 231)	(12 171)	–	–	(99 937)
Solde à la fin	589 288 \$	1 885 223 \$	844 795 \$	301 845 \$	38 023 \$	3 659 174 \$
2022						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 020 700 \$	768 724 \$	– \$	258 831 \$	– \$	2 048 255 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	885 042	768 724	–	258 831	–	1 912 597
Entrées	–	–	–	–	40 430	40 430
Dividendes	(73 181)	(31 319)	–	–	–	(104 500)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	128 227	57 231	–	25 668 ¹	(364)	210 762
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(521)	(7 465)	–	–	–	(7 986)
Solde à la fin	939 567 \$	787 171 \$	– \$	284 499 \$	40 066 \$	2 051 303 \$

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 13 877 \$ en 2023 (2022 – 20 534 \$).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Lifeco, ChinaAMC, Rockefeller et Northleaf, puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,16 G\$, y compris les coûts de transaction, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement la transaction, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. La contrepartie restante de 597 M\$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M\$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues. La Société continue de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 27,8 % dans ChinaAMC et sa participation de 2,4 % dans Lifeco.

En 2023, la Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 172,9 M\$ avant impôt (168,6 M\$ après impôt).

La Société a comptabilisé un ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco de 15,1 M\$ en 2023, ce qui représente un changement d'estimation qui a été comptabilisé sur une base prospective.

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller pour un coût total de 858 M\$, qui comprenait une contrepartie en trésorerie de 835 M\$ (622 M\$ US) et les coûts de transaction.

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 22 136 471 actions de Lifeco (2022 – 37 337 133), ce qui représentait une participation de 2,4 % (2022 – 4,0 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes et d'importantes opérations intersociétés qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La juste valeur de l'investissement de la Société dans Lifeco totalisait 970,9 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 1 168,3 M\$).

Au 31 décembre 2023, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2022 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2023, il y a lieu de consulter les informations qu'elle a publiées.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC (2022 – 13,9 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de ChinaAMC :

<i>(en millions)</i>	2023		2022	
	Dollars canadiens	Yuan chinois	Dollars canadiens	Yuan chinois
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	3 514	18 794	3 461	17 650
Total du passif	1 055	5 642	1 032	5 261
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 398	7 327	1 446	7 475
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	384	2 013	418	2 163
Total du bénéfice global	387	2 028	434	2 248

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant aux États-Unis qui cible la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait une participation de 20,5 % dans Rockefeller. L'exercice d'une influence notable découle d'une représentation au sein du conseil d'administration, de la participation au processus d'élaboration de politiques et d'importantes opérations intersociétés.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Rockefeller :

(en millions)	2023	
	Dollars américains	Dollars canadiens
Au 31 décembre		
Total de l'actif	1 353,3	1 791,4
Total du passif	843,3	1 116,2
Pour la période de neuf mois close le 31 décembre¹		
Produits	578,0	779,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5,6	7,7
Total du bénéfice global	5,6	7,6

1. Exclut le bénéfice du premier trimestre de 2023, car l'acquisition a eu lieu le 3 avril 2023.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Northleaf :

(en millions)	2023	2022
Aux 31 décembre		
Total de l'actif	152,9 \$	160,3 \$
Total du passif	84,3	113,2
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Produits	151,6 \$	137,0 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	28,8	40,7
Total du bénéfice global	28,8	40,7

Note 11. Immobilisations

	Mobilier et matériel	Immeubles et composants	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
2023				
Coût	350 551 \$	72 939 \$	277 648 \$	701 138 \$
Moins : amortissement cumulé	(248 156)	(21 606)	(124 415)	(394 177)
	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	100 816 \$	49 677 \$	175 795 \$	326 288 \$
Entrées	24 161	3 347	14 678	42 186
Cessions	(977)	-	-	(977)
Amortissement	(15 407)	(1 691)	(27 446)	(44 544)
Vente d'IPC	(6 198)	-	(9 794)	(15 992)
Solde à la fin	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$
2022				
Coût	353 374 \$	69 592 \$	280 946 \$	703 912 \$
Moins : amortissement cumulé	(252 558)	(19 915)	(105 151)	(377 624)
	100 816 \$	49 677 \$	175 795 \$	326 288 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	81 423 \$	51 105 \$	183 436 \$	315 964 \$
Entrées	37 325	243	20 416	57 984
Cessions	(1 163)	-	-	(1 163)
Amortissement	(16 769)	(1 671)	(28 057)	(46 497)
Solde à la fin	100 816 \$	49 677 \$	175 795 \$	326 288 \$

Note 12. Commissions de vente inscrites à l'actif

	2023	2022
Coût	701 308 \$	585 363 \$
Moins : amortissement cumulé	(306 572)	(213 190)
	394 736 \$	372 173 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	372 173 \$	325 424 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	117 385	124 336
Amortissement	(94 160)	(77 587)
Vente d'IPC	(662)	-
	22 563	46 749
Solde à la fin	394 736 \$	372 173 \$

Note 13. Goodwill et immobilisations incorporelles

	À durée de vie déterminée		À durée de vie indéterminée		Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
	Logiciels	Contrats de distribution et autres contrats de gestion	Contrats de gestion de fonds d'investissement	Appellations commerciales		
2023						
Coût	372 039 \$	189 410 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 564 130 \$	2 636 771 \$
Moins : amortissement cumulé	(228 442)	(84 976)	-	-	(313 418)	-
	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	161 839 \$	176 067 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 642 \$	2 802 173 \$
Entrées	38 076	91 374	-	-	129 450	-
Cessions	(6)	(617)	-	-	(623)	-
Amortissement	(42 478)	(15 836)	-	-	(58 314)	-
Vente d'IPC	(13 834)	(146 554)	(23 055)	-	(183 443)	(165 402)
Solde à la fin	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$
2022						
Coût	365 318 \$	289 286 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 680 340 \$	2 802 173 \$
Moins : amortissement cumulé	(203 479)	(113 219)	-	-	(316 698)	-
	161 839 \$	176 067 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 642 \$	2 802 173 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	160 336 \$	170 632 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 356 704 \$	2 802 066 \$
Entrées	40 264	20 082	-	-	60 346	107
Cessions	(2)	(223)	-	-	(225)	-
Amortissement	(38 759)	(14 424)	-	-	(53 183)	-
Solde à la fin	161 839 \$	176 067 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 642 \$	2 802 173 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2023		2022	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée
Gestion de patrimoine	1 346 245 \$	- \$	1 491 687 \$	23 055 \$
Gestion d'actifs	1 290 526	1 002 681	1 310 486	1 002 681
Total	2 636 771 \$	1 002 681 \$	2 802 173	1 025 736 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

Les hypothèses et les estimations utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, ce qui constitue des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

Note 14. Dépôts et certificats

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 3 344,2 M\$ (2022 – 4 334,0 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À vue	Échéance			2023 Total	2022 Total
		1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans		
Dépôts	3 342 782 \$	– \$	– \$	– \$	3 342 782 \$	4 332 493 \$
Certificats	–	328	455	625	1 408	1 504
	3 342 782 \$	328 \$	455 \$	625 \$	3 344 190 \$	4 333 997 \$

Note 15. Autres passifs

	2023	2022
Dividendes à payer	133 949 \$	133 688 \$
Intérêts à payer	40 250	36 659
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	85 188	81 367
Provisions	65 933	18 356
Autres éléments	69 606	85 507
	394 926 \$	355 577 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2023, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 107,1 M\$ (2022 – 3,2 M\$), des reprises de provisions de 1,2 M\$ (2022 – 1,5 M\$) et des paiements de 58,3 M\$ (2022 – 10,0 M\$).

D'autres passifs totalisant 271,7 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 235,6 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

Note 16. Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022, a été finalisée. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 70,5 M\$, comparativement à un excédent de solvabilité de 14,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 127,4 M\$, comparativement à 95,0 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2025. Au cours de l'exercice, la Société a versé des cotisations de 2,8 M\$ (2022 – 11,4 M\$). À la suite de l'évaluation déposée en avril 2023, la Société financière IGM a reçu un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite avant la prochaine évaluation actuarielle, qui devrait avoir lieu au 31 décembre 2025. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSO sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSO et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2023			2022		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	510 730 \$	– \$	– \$	566 727 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	1 677	–	–	1 810	–	–
Cotisations de l'employeur	2 801	–	–	11 438	–	–
Prestations versées	(29 771)	–	–	(30 590)	–	–
Produits d'intérêts	26 388	–	–	18 613	–	–
Entrées	–	–	–	998	–	–
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime	24 206	–	–	(58 266)	–	–
Solde à la fin	536 031	–	–	510 730	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	423 951	56 084	25 283	588 351	71 557	32 551
Prestations versées	(29 771)	(4 029)	(2 404)	(30 590)	(5 808)	(3 722)
Coût des services rendus de l'exercice	12 143	1 228	206	21 027	1 971	344
Modification du régime	–	35	–	–	–	–
Cotisations des employés	1 677	–	–	1 810	–	–
Charges d'intérêts	21 780	2 825	1 268	19 094	2 069	931
Entrées	–	–	–	998	–	–
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
Hypothèses démographiques	(4 592)	–	–	–	–	–
Ajustements liés à l'expérience	5 184	144	158	(2 506)	(1 048)	708
Hypothèses financières	44 067	3 175	1 215	(174 233)	(12 657)	(5 529)
Solde à la fin	474 439	59 462	25 726	423 951	56 084	25 283
Actif (passif) au titre des prestations constituées	61 592 \$	(59 462)\$	(25 726)\$	86 779 \$	(56 084)\$	(25 283)\$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2023			2022		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation	4,65 %	4,60 %-4,65 %	4,65 %	5,25 %	5,25 %-5,30 %	5,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %	s.o.	3,75 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,30 %	s.o.	s.o.	5,40 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2040 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 17,3 années (2022 – 15,7 années).

Charge au titre des avantages :

	2023			2022		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus de l'exercice	12 143 \$	1 228 \$	206 \$	21 027 \$	1 971 \$	344 \$
Modification du régime	-	35	-	-	-	-
Coûts financiers nets	(4 608)	2 825	1 268	481	2 069	931
	7 535 \$	4 088 \$	1 474 \$	21 508 \$	4 040 \$	1 275 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2023		2022	
	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation		(19 196)\$	(1 873)\$	(1 866)\$
Diminution	20 416	1 889	17 877	1 886
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	5 174	582	4 755	585
Diminution	(5 128)	(575)	(4 718)	(581)
Mortalité				
Augmentation de un an	7 804	539	6 334	477
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(1 149)	64	(1 138)	44
Diminution	1 192	(68)	1 181	(47)
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	12	4	46	14
Diminution	(11)	(4)	(41)	(12)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 033	51	923	51
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(520)	31	(501)	27
Diminution	540	(32)	521	(28)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Augmentation	558	26	498	27
Diminution	(491)	(23)	(441)	(23)
Mortalité				
Augmentation de un an	655	33	571	33

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2023	2022
Titres de capitaux propres	49,9 %	58,4 %
Titres à revenu fixe	30,8	28,7
Stratégies alternatives	17,2	11,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1	1,8
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien a totalisé 10,2 M\$ (2022 – 8,7 M\$).

Régime d'épargne-retraite (« RER ») collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 10,1 M\$ (2022 – 9,5 M\$).

Note 17. Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat :

	2023	2022
Impôt sur le résultat comptabilisé sur le bénéfice net tiré des activités poursuivies		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	210 696 \$	230 110 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(167)	1 537
	210 529	231 647
Impôt différé	4 548	14 301
	215 077 \$	245 948 \$

Taux d'imposition effectif :

	2023	2022
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,68 %	26,63 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 10)	(3,40)	(4,56)
Profit à la vente des actions de l'entreprise associée	(3,68)	-
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée (note 10)	(0,35)	-
Autres éléments	(0,46)	0,15
Taux d'imposition effectif	18,79 %	22,22 %

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») a publié le modèle de règles du Pilier Deux, qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la Société exerce ses activités, dont l'Irlande et le Royaume-Uni, ont adopté une loi, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Le projet de loi du Pilier Deux au Canada n'a pas été quasi adopté. Cependant, lorsqu'il sera adopté, la loi devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

L'évaluation de l'exposition potentielle à l'impôt sur le résultat en vertu des règles du Pilier Deux est fondée sur les déclarations de revenus les plus récentes, sur la présentation de l'information par pays ainsi que sur les états financiers de la Société et de ses filiales en tant que groupe de sociétés liées. Selon cette évaluation, les taux d'imposition effectifs en vertu des règles du Pilier Deux des territoires importants dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités sont supérieurs à 15 %. L'impôt sur le résultat en vertu des règles du Pilier Deux pourrait s'appliquer dans des territoires non significatifs où, toutefois, la Société et ses filiales ne s'attendent pas à y être exposées de façon importante.

Impôt sur le résultat différé

La composition et les variations de l'impôt différé net se présentent comme suit :

	Passif au titre des prestations constituées	Reports en avant de pertes	Commissions de vente inscrites à l'actif	Immobilisations incorporelles	Autres investissements	Autres éléments	Total
2023							
Solde au début	(1 495)\$	6 687 \$	(98 876)\$	(290 489)\$	(46 095)\$	(19 318)\$	(449 586)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice tiré des activités poursuivies	1 056	1 179	(6 077)	(9 538)	(86)	8 918	(4 548)
Bénéfice tiré des activités abandonnées	-	(399)	47	260	-	(1 155)	(1 247)
Autres éléments de bénéfice global	6 767	-	-	-	(13 024)	6 751	494
Capitaux propres	-	-	-	-	(109)	-	(109)
Vente d'IPC – activités abandonnées	-	(3 031)	(47)	17 292	-	1 839	16 053
Fluctuation des taux de change et autres	-	(14)	-	-	-	3	(11)
Solde à la fin	6 328 \$	4 422 \$	(104 953)\$	(282 475)\$	(59 314)\$	(2 962)\$	(438 954)\$
2022							
Solde au début	33 886 \$	6 459 \$	(86 616)\$	(289 835)\$	(142 751)\$	(17 350)\$	(496 207)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice tiré des activités poursuivies	1 569	(1 939)	(12 264)	822	619	(3 108)	(14 301)
Bénéfice tiré des activités abandonnées	-	1 893	4	(1 476)	-	(1 398)	(977)
Autres éléments de bénéfice global	(36 950)	-	-	-	95 552	2 541	61 143
Capitaux propres	-	-	-	-	485	-	485
Fluctuation des taux de change et autres	-	274	-	-	-	(3)	271
Solde à la fin	(1 495)\$	6 687 \$	(98 876)\$	(290 489)\$	(46 095)\$	(19 318)\$	(449 586)\$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2023	2022
Actifs d'impôt différé	3 232 \$	1 419 \$
Passifs d'impôt différé	(442 186)	(451 005)
	(438 954)\$	(449 586)\$

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles liées à ses participations dans des entreprises associées qui s'élevaient à 57,8 M\$ pour lesquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés.

Note 18. Dette à long terme

Échéance	Taux	2023	2022
26 janvier 2027	3,44 %	400 000 \$	400 000 \$
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	250 000
26 mai 2053	5,426 %	300 000	-
		2 400 000 \$	2 100 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 116,3 M\$ (2022 – 106,6 M\$).

Le 26 mai 2023, la Société a émis des débetures à 5,426 % d'une durée de 30 ans d'un montant de 300 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 7 décembre 2022.

Note 19. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	2023		2022	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	237 668 062	1 672 799 \$	239 679 043	1 658 680 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 21)	463 676	17 827	879 019	34 429
Rachetées aux fins d'annulation	-	-	(2 890 000)	(20 310)
Solde à la fin	238 131 738	1 690 626 \$	237 668 062	1 672 799 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 décembre 2023, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 20 décembre 2024, date d'expiration de l'offre, ou jusqu'à une date antérieure à laquelle la Société aura effectué ses rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 3 millions de ses actions ordinaires en circulation au 7 décembre 2023, soit 1,3 % de celles-ci.

Le 1^{er} mars 2022, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2023. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 6,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 15 février 2022, soit environ 2,5 % de celles-ci.

Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 2 890 000 actions ont été rachetées à un coût de 115,7 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de paramètres préétablis. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Note 20. Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 400,0 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2 100,0 M\$ au 31 décembre 2022. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation de la dette à long terme découle de l'émission, le 26 mai 2023, de débetures à 5,426 % d'un montant de 300 M\$ arrivant à échéance le 26 mai 2053. La Société financière IGM a utilisé le produit net pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de la participation de 20,5 % dans Rockefeller et aux fins générales de l'entreprise.

Le 21 décembre 2023, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 3 millions de ses actions ordinaires afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital. La Société n'a racheté aucune action ordinaire en 2023.

En 2023, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 535,7 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Note 21. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2023, 17 687 703 actions ordinaires (2022 – 18 151 379) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2023, la Société a attribué 662 606 options à des salariés (2022 – 1 546 295). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été estimée à 5,56 \$ l'option (2022 – 4,91 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 42,36 \$ (2022 – 44,02 \$). Les autres hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2023	2022
Prix d'exercice	42,53 \$	44,59 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,44 %	2,04 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	23,00 %	23,00 %
Taux de rendement attendu de l'action	5,31 %	5,12 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Le prix d'exercice moyen s'est établi à 38,43 \$ en 2023 (2022 – 39,50 \$).

La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 4,7 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2022 – 4,9 M\$).

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	11 725 342	39,98 \$	11 712 164	39,36 \$
Attribuées	662 606	42,53	1 546 295	44,59
Exercées	(463 676)	36,39	(879 019)	37,03
Frappées de déchéance	(1 022 154)	45,86	(654 098)	43,77
Solde à la fin	10 902 118	39,74 \$	11 725 342	39,98 \$
Pouvant être exercées à la fin	6 924 596	39,80 \$	6 596 299	41,01 \$

Options en circulation au 31 décembre 2023	Date d'expiration	Prix d'exercice (\$)	Options en circulation	Options pouvant être exercées
	2024	53,81	579 124	579 124
	2025	43,28 – 43,97	776 309	776 309
	2026	34,88 – 38,17	795 689	746 859
	2027	39,71 – 41,74	940 780	868 684
	2028	37,58 – 40,10	1 154 727	1 154 727
	2029	34,29 – 36,91	1 122 461	847 190
	2030	31,85 – 38,65	1 976 703	1 172 881
	2031	35,01 – 46,02	1 407 189	478 812
	2032	36,57 – 45,56	1 486 530	300 010
	2033	39,02 – 42,54	662 606	–
			10 902 118	6 924 596

Régimes d'unités d'actions

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 23,7 M\$ en 2023 (2022 – 21,1 M\$) et un passif de 37,4 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 40,1 M\$).

Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de deux ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 4,9 M\$ (2022 – 4,7 M\$).

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme de combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 31,1 M\$ (2022 – 29,8 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges sous Activités et services de soutien dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Note 22. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2023				
Solde au début	4 383 \$	309 605 \$	48 778 \$	362 766 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(18 378)	85 054	(96 441)	(29 765)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 10)	-	-	(16 008)	(16 008)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(703)	-	(703)
Solde à la fin	(13 995)\$	393 956 \$	(63 671)\$	316 290 \$
2022				
Solde au début	(95 666)\$	919 152 \$	59 597 \$	883 083 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	100 049	(585 515)	(10 819)	(496 285)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(24 032)	-	(24 032)
Solde à la fin	4 383 \$	309 605 \$	48 778 \$	362 766 \$

Les montants sont comptabilisés déduction faite de l'impôt.

La Société a comptabilisé des profits après impôt de 85,1 M\$ dans les autres éléments du résultat global (2022 – pertes de 585,5 M\$) en raison des variations de la juste valeur des placements de la Société principalement liées aux ajustements de la juste valeur relativement à Wealthsimple.

Note 23. Gestion des risques

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux exigences actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision des risques de liquidité et de financement par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties

sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2023 (en M\$)	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus	Total
Instruments financiers dérivés	- \$	11,4 \$	38,2 \$	- \$	49,6 \$
Dépôts et certificats ¹	3 342,8	0,3	0,5	0,6	3 344,2
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	937,1	3 737,5	13,2	4 687,8
Contrats de location ²	-	29,2	84,2	96,9	210,3
Dettes à long terme	-	-	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des échéances contractuelles	3 342,8 \$	978,0 \$	4 385,4 \$	1 985,7 \$	10 691,9 \$

1. Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 825 M\$ au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 31 décembre 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, comparativement à 650 M\$ et à 175 M\$, respectivement, au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La Société est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, des fonds de clients déposés, des portefeuilles de prêts hypothécaires et de l'utilisation de dérivés négociés sur le marché hors cote. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 544,6 M\$ (2022 - 1 072,9 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 216,5 M\$ (2022 - 346,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 328,1 M\$ (2022 - 726,6 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (2022 - 81,6 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 36,4 M\$ (2022 - 306,8 M\$), d'acceptations bancaires de 291,2 M\$ (2022 - 293,2 M\$) et d'autre papier commercial de société de néant (2022 - 45,0 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds de clients déposés, qui s'élevaient à 3 365,7 M\$ (2022 - 4 347,4 M\$), étaient détenus dans des banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,1 G\$ (2022 - 5,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,7 G\$ (2022 - 4,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des

prêts d'un montant de 375,5 M\$ (2022 – 371,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 11,5 M\$ (2022 – 12,7 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client ou la cliente et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,4 G\$ (2022 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,3 G\$ (2022 – 2,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 58,0 M\$ (2022 – 55,2 M\$) et à 37,0 M\$ (2022 – 21,3 M\$), respectivement, au 31 décembre 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2023, une proportion de 50,7 % (2022 – 53,3 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,1 M\$, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2022. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,8 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1,7 M\$ au 31 décembre 2022.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 0,8 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; et v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit si ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique liée aux instruments dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 51,2 M\$ (2022 – 71,2 M\$), ne

tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,7 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 10,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2023. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2023, ce swap avait une juste valeur de 7,7 M\$ (2022 – 20,5 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (2022 – 0,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2023, ces swaps avaient une juste valeur négative de 12,5 M\$ (2022 – juste valeur négative de 19,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (2022 – 1,3 G\$). Au 31 décembre 2023, la juste valeur nette d'un montant négatif de 4,8 M\$ (2022 – montant positif de 0,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,6 G\$ (2022 – 1,5 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Au 31 décembre 2023, ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,1 M\$ (2022 – juste valeur positive de 4,7 M\$) sur un montant notionnel en cours de 181,5 M\$ (2022 – 191,6 M\$).

Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une augmentation d'environ 0,5 M\$ (2022 – une diminution de 1,7 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 6) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées (se reporter à la note 10), qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des placements en titres de capitaux propres était de 0,9 G\$ (2022 – 0,8 G\$) et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 3,7 G\$ (2022 – 2,1 G\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC et dans Rockefeller. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 128,1 M\$ (141,6 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC et de Rockefeller revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 4,9 M\$ (5,4 M\$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats.

Note 24. Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

				Montant notionnel	Risque de crédit	Juste valeur	
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus	Total		Actif	Passif
2023							
Swaps							
Comptabilité de couverture	- \$	77 967 \$	50 422 \$	128 389 \$	- \$	- \$	362 \$
Sans comptabilité de couverture	235 100	1 380 288	85 769	1 701 157	39 995	39 995	41 572
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	17 281	56 738	-	74 019	2 734	2 734	7 646
	252 381 \$	1 514 993 \$	136 191 \$	1 903 565 \$	42 729 \$	42 729 \$	49 580 \$
2022							
Swaps							
Comptabilité de couverture	- \$	71 634 \$	52 290 \$	123 924 \$	899 \$	899 \$	26 \$
Sans comptabilité de couverture	555 248	973 750	34 636	1 563 634	55 789	55 789	49 604
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	18 150	45 319	-	63 469	6 977	6 977	1 951
	573 398 \$	1 090 703 \$	86 926 \$	1 751 027 \$	63 665 \$	63 665 \$	51 581 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 3,7 M\$ (2022 – 8,9 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 3,7 M\$ (2022 – 10,5 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

Note 25. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables.

(niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap. Les autres titres de placement classés dans le niveau 3, d'un montant de 721 M\$, sont principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthsimple avec une juste valeur de 607 M\$.

La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres des placements, le cas échéant, des flux de trésorerie prévus et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues. Une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie prévus ou des multiples de produits donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple d'environ 30 M\$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, la facilité de crédit et certains autres passifs financiers.

	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2023					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	721 379 \$	– \$	– \$	721 379 \$	721 379 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	142 219	130 790	–	11 429	142 219
Instruments financiers dérivés	42 729	–	26 801	15 928	42 729
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 108 696	–	379 954	4 690 885	5 070 839
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	49 580	–	41 373	8 207	49 580
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	3 344 190	–	3 344 223	–	3 344 223
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 687 827	–	–	4 695 738	4 695 738
Dettes à long terme	2 400 000	–	2 453 390	–	2 453 390
2022					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	– \$	– \$	602 612 \$	602 612 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	171 924	160 495	–	11 429	171 924
Instruments financiers dérivés	63 665	–	37 900	25 765	63 665
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 021 483	–	372 983	4 532 493	4 905 476
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	51 581	–	46 332	5 249	51 581
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	4 333 997	–	4 334 010	–	4 334 010
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610 438	–	–	4 544 609	4 544 609
Dettes à long terme	2 100 000	–	2 013 917	–	2 013 917

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 et en 2022.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2023 et 2022.

	Solde au 1 ^{er} janvier	Profits/ (pertes) compris dans le bénéfice net ¹	Profits/(pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde aux 31 décembre
2023						
Autres investissements						
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	- \$	96 557 \$	32 463 \$	10 253 \$	721 379 \$
- À la juste valeur par le biais du résultat net	11 429	-	-	-	-	11 429
Instruments financiers dérivés, montant net	20 516	(360)	-	(3 130)	9 305	7 721
2022						
Autres investissements						
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 291 434 \$	- \$	(677 525)\$	36 140 \$	47 437 \$	602 612 \$
- À la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	11 429	-	11 429
Instruments financiers dérivés, montant net	960	28 010	-	(5 605)	2 849	20 516

1. Inclus au poste Produits du secteur Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Note 26. Bénéfice par action ordinaire

	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	929 380 \$	861 158 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(3 469)	(5 134)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités poursuivies	925 911	856 024
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	223 131	11 420
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	(200)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités abandonnées	222 981	11 220
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 148 892 \$	867 244 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	238 033	238 470
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	385	526
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	238 418	238 996
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	3,89 \$	3,59 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,94	0,05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4,83 \$	3,64 \$
Dilué		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	3,88 \$	3,58 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,94	0,05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4,82 \$	3,63 \$

1. Exclut 912 milliers d'actions en 2023 relativement à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif (2022 – 837 milliers).

Note 27. Passifs éventuels et garanties

Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Ce recours a été certifié en janvier 2024. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. La Société a avisé les clients et les clientes concernés et a offert à toute sa clientèle une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

Note 28. Transactions entre parties liées

Transactions et soldes entre parties liées

La Société conclut des opérations avec la Canada Vie, qui est une filiale de sa société liée, Lifeco, qui est une filiale de Power. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2023 et en 2022, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 51,7 M\$ (2022 – 48,7 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 59,8 M\$ (2022 – 61,4 M\$) et a versé un montant de 19,6 M\$ (2022 – 19,5 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis une participation additionnelle dans ChinaAMC auprès de Power et a vendu une partie de sa participation dans Lifeco à Power (se reporter à la note 10).

Le 30 novembre 2023, la Société a conclu la vente de la totalité d'IPC à la Canada Vie (note 3).

Les transactions d'acquisition et de vente ont été comptabilisées à la juste valeur.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2023	2022
Rémunération et avantages du personnel	4 224 \$	4 084 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	4 267	4 042
Paiements fondés sur des actions	2 217	1 756
	10 708 \$	9 882 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 21).

Note 29. Information sectorielle

En 2023, la Société a réorganisé ses secteurs à présenter afin de mieux caractériser et simplifier ses secteurs d'activité, lesquels comprennent maintenant les secteurs de la gestion du patrimoine et de la gestion d'actifs. La révision des secteurs reflète la réorganisation de Rockefeller et de Wealthsimple au sein du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que de ChinaAMC et de Northleaf au sein du secteur Gestion d'actifs. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice déclaré de la Société. Les données comparatives de la période précédente ont été retraitées pour tenir compte de la réorganisation des secteurs.

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des entreprises principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux épargnants. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de ses courtiers en valeurs mobilières, de ses courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans Rockefeller et Wealthsimple. Rockefeller est classée à titre de participation dans une entreprise associée et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et la quote-part du bénéfice est incluse dans les produits. Wealthsimple est classée à titre de participation comptabilisée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, n'a aucune incidence sur le bénéfice par secteur. Ce secteur comprenait également IPC, qui a été vendue le 30 novembre 2023. Les résultats d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités principales et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie qui fournit des services de gestion de placements pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice de ces participations est incluse dans les produits du secteur.
- **Activités internes et autres** – Ce secteur représente principalement les participations dans Lifeco et Portage, ainsi que les écritures d'élimination liées à la consolidation. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

2023

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits						
Gestion de patrimoine	2 206 201 \$	- \$	(6 520)\$	2 199 681 \$	- \$	2 199 681 \$
Gestion d'actifs	-	1 051 122	(102 081)	949 041	-	949 041
Charge de rémunération des courtiers	-	(311 439)	(2 668)	(314 107)	-	(314 107)
Gestion d'actifs – produits nets	-	739 683	(104 749)	634 934	-	634 934
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 299	12 094	12 253	37 646	-	37 646
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 10)	-	-	-	-	172 977	172 977
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3 309)	121 440	66 908	185 039	15 098	200 137
	2 216 191	873 217	(32 108)	3 057 300	188 075	3 245 375
Charges						
Services-conseils et croissance des affaires	922 713	83 546	(7)	1 006 252	-	1 006 252
Activités et services de soutien	438 486	362 681	1 271	802 438	103 266	905 704
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	172 391	4 609	(111 269)	65 731	-	65 731
	1 533 590	450 836	(110 005)	1 874 421	103 266	1 977 687
Charges d'intérêts ²	682 601	422 381	77 897	1 182 879	84 809	1 267 688
	98 210	25 021	-	123 231	-	123 231
Bénéfice avant impôt sur le résultat	584 391	397 360	77 897	1 059 648	84 809	1 144 457
Impôt sur le résultat	155 984	83 761	(1 929)	237 816	(22 739)	215 077
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	428 407	313 599	79 826	821 832	107 548	929 380
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	14 849	-	(12 421)	2 428	220 703	223 131
	443 256	313 599	67 405	824 260	328 251	1 152 511
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	(3 469)	-	(3 619)	-	(3 619)
	443 106	310 130	67 405	820 641	328 251	1 148 892
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt ¹				(76 208)	76 208	-
Profit à la vente d'IPC ¹				220 703	(220 703)	-
Profit à la vente des actions de Lifeco, déduction faite de l'impôt ¹				168 658	(168 658)	-
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco ¹				15 098	(15 098)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				1 148 892 \$	- \$	1 148 892 \$
Actifs identifiables						
Actifs identifiables	11 456 731 \$	3 583 510 \$	986 270 \$	16 026 511 \$	- \$	16 026 511 \$
Goodwill	1 346 245	1 290 526	-	2 636 771	-	2 636 771
Total de l'actif	12 802 976 \$	4 874 036 \$	986 270 \$	18 663 282 \$	- \$	18 663 282 \$

1. Les charges de restructuration et autres charges, le profit à la vente d'IPC, le profit à la vente des actions de Lifeco et l'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco ne se rapportent à aucun secteur en particulier et, par conséquent, ils sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total
Produits				
Gestion de patrimoine	2 159 870 \$	– \$	– \$	2 159 870 \$
Gestion d'actifs	–	1 077 678	(110 466)	967 212
Charge de rémunération des courtiers	–	(327 521)	–	(327 521)
Gestion d'actifs – produits nets	–	750 157	(110 466)	639 691
Produits tirés des placements nets et autres produits	2 434	5 690	14 114	22 238
Quote-part du résultat des entreprises associées	(364)	82 899	128 227	210 762
	2 161 940	838 746	31 875	3 032 561
Charges				
Services-conseils et croissance des affaires	882 712	79 353	(1)	962 064
Activités et services de soutien	424 009	360 543	2 091	786 643
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	169 093	4 946	(110 465)	63 574
	1 475 814	444 842	(108 375)	1 812 281
	686 126	393 904	140 250	1 220 280
Charges d'intérêts ¹	89 653	23 521	–	113 174
Bénéfice avant impôt sur le résultat	596 473	370 383	140 250	1 107 106
Impôt sur le résultat	159 684	81 591	4 673	245 948
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	436 789	288 792	135 577	861 158
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	11 296	–	124	11 420
	448 085	288 792	135 701	872 578
Participation ne donnant pas le contrôle	(200)	(5 134)	–	(5 334)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	447 885 \$	283 658 \$	135 701 \$	867 244 \$
Actifs identifiables	11 798 168 \$	2 315 098 \$	1 822 079 \$	15 935 345 \$
Goodwill	1 491 687	1 310 486	–	2 802 173
Total de l'actif	13 289 855 \$	3 625 584 \$	1 822 079 \$	18 737 518 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

Page laissée en blanc intentionnellement.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR+ au www.sedarplus.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com



Certifiée Entreprise généreuse par Imagine Canada, Power Corporation du Canada est reconnue pour son excellence et son leadership en matière d'investissement communautaire.



Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites



POWER CORPORATION
DU CANADA